RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉLOLOGIQUE...






VE RI TAS



RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

6e VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

1873-1874. — SEIZIÈME VOLUME DE LA COLLECTION



CONSTANTINE

L. ARNOLET, Libraire-Éditeur, rue du Palais

ALGER
Ancienne Maison BASTIDE
JOURDAN, Libraire-Éditeur

PARIS
CHALLAMEL aîné, Éditeur
30, rue des Boulangers

1874

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

CONSTANTINE. — TYPOGRAPHIE L. ARNOLET.

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

6e VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

1873-1874. — SEIZIÈME VOLUME DE LA COLLECTION



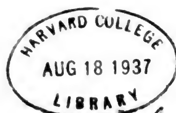
CONSTANTINE

L. ARNOLET, Libraire-Éditeur, rue du Palais

ALGER
Ancienne Maison BASTIDE
JOURDAN, Libraire-Éditeur

PARIS
CHALLAMEL aîné, Éditeur
30, rue des Boulangers

1874


HARVARD COLLEGE
AUG 18 1937
LIBRARY

AVANT-PROPOS



Si nous avons retardé quelque peu la publication du volume de l'année 1873, c'est que la *Société* avait à cœur de publier d'une manière complète, avec les dessins qui s'y rapportent, le travail le plus important qu'elle ait entrepris depuis sa fondation.

Les *fouilles du Madracen* étaient désirées depuis de nombreuses années : on voulait savoir si ces recherches aboutiraient au même résultat que celles faites au *Tombeau de la Chrétienne* (dans la province d'Alger). Là, les travaux entrepris avaient été soutenus et subventionnés avec une grande générosité. Nous nous bercions d'une douce illusion, et nous espérions qu'un travail aussi important que celui que nous voulions entreprendre trouverait de grands encouragements à Paris et surtout à Alger. Avec nos faibles et modiques ressources, nous ne pouvions songer un seul instant à mener une pareille œuvre à bonne fin. Il nous fallait frapper à toutes les portes, et nous nous sommes adressés à M. le Gouverneur-

général, amiral de Gueydon, et à M. le Ministre de l'Instruction publique. En attendant les réponses que nous espérions favorables, les travaux furent commencés avec les sommes que nous pouvions y consacrer; et bientôt nous nous aperçûmes qu'il fallait renoncer à tout espoir d'être secondés. Nous étions alors fortement engagés; les plus grandes dépenses étaient faites, et il nous fallut continuer les travaux malgré tout, malgré surtout le mot le plus décourageant qui nous parvenait de bien haut. « *Le monument*, a dit un grand personnage, *a déjà attendu de si longs siècles, qu'il peut bien encore attendre cent ou deux cents ans.* »

Nous devons, toutefois, témoigner toute notre gratitude au Conseil général du département de Constantine, qui, dans son intérêt constant pour les études sérieuses et scientifiques, a bien voulu nous accorder un subside assez important.

Enfin, grâce à la main-d'œuvre militaire que M. le général De Lacroix, un de nos Présidents honoraires, s'empressa de mettre à notre disposition; grâce à une subvention qu'il voulut bien nous donner; grâce surtout au matériel et au personnel que notre collègue, M. le Colonel du Génie, nous accorda si obligeamment, nous avons pu mener à bonne fin cette œuvre capitale.

Notre volume commence par un résumé cons-

ciencieux de tout ce qui a été publié concernant le Madracen. C'est sur la demande de la Société et comme mémoire préalable, que notre secrétaire, M. le grand-rabbin Cahen, a réuni tous ces renseignements.

Le résultat des fouilles et des travaux exécutés au Madracen a été constaté dans un mémoire rédigé par M. le colonel Brunon. Les rapports journaliers qu'il recevait le mettaient à même de diriger efficacement les travaux et d'en suivre les progrès jour par jour. Nos lecteurs apprécieront la science réelle et solide qu'il a déployée dans ce mémoire.

Nous ne pouvons pas quitter les fouilles du Madracen, sans donner un souvenir à ce digne et brave garde du Génie Bauchetet, que M. le Colonel du Génie avait préposé à la direction des travaux. Par son habileté, par sa prudence consommée, nous n'avons eu à regretter aucun accident, nous n'avons eu aucune dégradation du monument à constater. C'était sur lui que pesait toute la responsabilité du travail, et il a conduit ces fouilles avec science et surtout avec grande économie de temps et d'argent. Depuis son retour de la plaine d'El-Madher, malgré la maladie qui l'a trop vite emporté, il n'a cessé de s'occuper du Madracen, et il a fait une excellente réduction

de ce monument que le Musée de la ville de Constantine s'est empressé d'acquérir.

M. le capitaine W. Ragot (du 3e bataillon d'Afrique), qui a longtemps séjourné dans la subdivision de Batna et particulièrement à Biskra, donne dans ce volume une étude très intéressante et fort complète sur le *Sahara de la province de Constantine*. Son érudition de bon aloi, sa sagacité dans le déchiffrement des textes, la discussion approfondie des localités des anciens itinéraires, donnent à ce travail une importance capitale. Nous souhaitons que notre excellent collaborateur se rétablisse bientôt, qu'il nous revienne promptement avec son ardeur au travail et une santé florissante qui puissent lui permettre de continuer ces études si intéressantes sur le Sahara.

Différentes notices courtes, mais néanmoins importantes, complètent notre volume.

C'est d'abord un résumé fort bien fait des connaissances des anciens sur la géographie de l'Afrique septentrionale, où notre collègue M. Mercier a déployé son talent ordinaire.

Notre confrère, M. L. Féraud, nous a communiqué un document fort curieux sur Djidjeli et sur l'insurrection contre les Turcs en 1804.

M. Lac de Bosredon, attaché aux affaires arabes de Tebessa, ne pouvait pas manquer de continuer

les recherches et les travaux qu'il avait entrepris autrefois à Tebessa même, qui est et sera longtemps un des centres les plus importants pour les recherches archéologiques. Il nous a donné cette année d'excellentes notices sur quelques monuments de l'antiquité romaine. Il nous a également fourni un grand nombre d'inscriptions inédites.

M. Cherbonneau, qui nous avait si longtemps privé de ses travaux scientifiques, nous est revenu cette année avec quelques savantes notes sur un monument de Marcouna, sur le dieu solaire Phosphorus et sur le nom d'El-Kantour.

La découverte de thermes romains à Setif, et de quelques belles mosaïques qui s'y trouvent, a été décrite d'après les renseignements et les dessins envoyés par notre collègue, M. Payen.

Une inscription latine de l'Oued-bou-Selah a donné occasion à M. Héron de Villefosse de démontrer qu'il s'agit d'*Apollon de Claros* (Clarii).

Une pierre gravée avec inscriptions égyptiennes fait le sujet d'une courte et substantielle notice que nous a envoyée M. Revillout, attaché au Musée égyptien du Louvre.

Notre savant collègue M. Poulle nous a fourni tout un recueil d'inscriptions de la Mauritanie sétifienne et de la Numidie, qu'il déchiffre et qu'il commente avec sa science ordinaire et profonde

dont il a donné tant de preuves dans nos précédents volumes.

Ceci nous amène naturellement à signaler le zèle infatigable donc M. Mangiavacchi, Maire de Messaoud (près de Sétif), membre correspondant de la Société, ne cesse de faire preuve, en nous faisant connaître ses nombreuses découvertes archéologiques. — Nous ne saurions trop remercier M. Mangiavacchi de ses intéressantes communications, et le prier de vouloir bien les continuer.

Enfin, les autres textes épigraphiques ont été l'objet d'un examen consciencieux et d'un travail d'ensemble auquel M. Boissière a prêté sa profonde érudition et sa grande expérience des inscriptions romaines.

Ces textes épigraphiques nous ont été communiqués par MM. Costa, Reboud, Roger, et par beaucoup d'autres correspondants; qu'ils reçoivent ici nos remercîments sincères. La Société archéologique espère que le concours de tous ces chercheurs infatigables lui reste acquis, et qu'elle peut compter sur la continuation de leurs communications si intéressantes.

De retour de son excursion archéologique dans les cercles de Guelma, de Souk-Ahras et de La Calle, M. le docteur Reboud a communiqué à la Société, une série de beaux estampages d'ins-

criptitions libyques. Nous espérons réunir dans notre prochain volume tous les textes nouveaux, au nombre de soixante, environ, qu'il a recueillis dans les nécropoles de la province, en novembre 1873.

Comme chaque année, le Conseil général du Département et le Conseil municipal de la ville de Constantine nous ont continué les subventions qui nous permettent de publier notre *Recueil de Notices et Mémoires;* c'est donc à ces deux assemblées que doit revenir une grande part des remerciments de nos collègues et de nos lecteurs.

M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu nous accorder une subvention égale à celle que ses prédécesseurs ont toujours donnée si libéralement; qu'il veuille bien recevoir ici nos témoignages de reconnaissance.

Enfin, nous devons exprimer à M. Desclozeaux, Préfet du Département, à M. Brunache, Maire de la ville de Constantine, à M. Brunon, Colonel du Génie, notre gratitude sincère pour le concours actif et dévoué qu'ils nous ont prêté en toutes circonstances, concours qui ne s'est jamais démenti.



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES TITULAIRES

—

1873-1874

—

MM. Arnolet, imprimeur-libraire, à Constantine.

Battandier, ✻, banquier, à Constantine.

Bergot (le docteur), médecin de colonisation, à El-Arrouch.

Brunon, O. ✻, colonel du Génie, Directeur des fortifications, à Constantine.

Boissière, inspecteur d'Académie, à Constantine.

Cahen, grand-rabbin, à Constantine.

Challamel (A.), libraire-éditeur, à Paris.

Chambige, notaire, à Constantine.

Costa, antiquaire.

Darolles, ✻, capitaine au 1er Zouaves, à Alger.

Ferrié (l'abbé), curé de Tiaret, chanoine honoraire d'Oran.

Gillotte ✻, avocat-défenseur, à Constantine.

Hinglais (U.), principal du Collége mixte de Constantine.

Joffre, propriétaire à Constantine.

Lamouroux, ✻, conseiller de préfecture en retraite.

MM. LANNOY (de), O. ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite.

LUC, avocat, premier adjoint au maire de Constantine.

MARIE-LEFÈVRE, commissaire civil, à Bougie.

MERCIER (E.), interprète-traducteur assermenté, à Constantine.

MEURS, ✻, architecte en chef en retraite.

MOLL, O. ✻, chef de bataillon, commandant du Génie, à Constantine.

OPPETIT, ✻, conseiller de préfecture en retraite.

PAYEN, O. ✻, chef de bataillon en retraite.

PONT, ✻, capitaine, chef du bureau arabe de Sétif.

POULLE, inspecteur des Domaines, à Constantine.

RAMBERT, curé d'Aïn-Beïda.

VAYSSETTES, interprète-traducteur assermenté, à Constantine.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Creuly, C. ✻, général de division.

Desvaux, G. O ✻, général de division.

Dulaurier (E), ✻, professeur à l'école nationale des langues orientales.

Duret (le docteur), ✻, maire de Nuits.

Renier (Léon), O. ✻, membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne.

Romeguère, homme de lettres, à Toulouse.

Texier, ✻, membre de l'Institut.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Barnéon, directeur de la Maison Centrale, à la Maison-Carrée, près Alger.

Bertherand (Dr), directeur de la *Gazette médicale de l'Algérie*.

Boissonnet (le baron), O. ✻, général d'artillerie.

Bonvalet, O. ✻, colonel d'artillerie.

Brosselard, ✻, ancien préfet.

Chabassière, géomètre.

Chabouillet, conservateur des antiques à la bibliothèque nationale.

Cherbonneau (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut, ancien directeur du collége arabe-français d'Alger.

Creuzat, ancien directeur de l'institution de Ben-Aknoun.

Deloche, ✻, chef de bureau au ministère des travaux publics.

Dewulf, ✻, chef de bataillon du Génie.

Dunant (Henri), ✻, homme de lettres, à Genève.

Duveyrier (Henri), ✻, géographe.

Faidherbe, C. ✻, général de division.

Féraud (L.-C.), ✻, interprète principal, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques.

Fourtier, homme de lettres.

Frochner, conservateur-adjoint des musées nationaux, à Paris.

Ginsburg, missionnaire évangélique, à Alger.

MM. Goyt (Augustin), receveur des Contributions directes à Sétif.

Grellois (le docteur), O. ✱, secrétaire du comité de santé des armées.

Haramboure, ✱.

Héron de Villefosse, attaché au musée du Louvre.

Jobert, juge de paix.

Lac de Bosredon, ✱, capitaine au 3e régiment de chasseurs d'Afrique, chef du Bureau arabe de Tébessa.

Langlois (Victor), secrétaire de la Société orientale.

Lapasset, C. ✱, général de division.

Laureau, inspecteur des bâtiments civils, à Guelma.

Letourneux, ✱, conseiller à la Cour d'Alger.

Lebiez, ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Constantine.

Leclerc (L.), ✱, médecin-major de première classe.

Litchlin, ✱, conservateur des eaux et forêts, en retraite.

Lory, avoué, à Dijon.

Mangiavacchi, maire de Messaoud.

Maréchal, ✱, capitaine du Génie, ancien commandant supérieur de Souk-Ahras.

Meulemans, homme de lettres, à Bruxelles.

Mélix, capitaine au 3e zouaves, chef du bureau arabe de Bordj-bou-Arreridj.

Millochin, ✱, directeur des domaines, à Blois.

Mœvus, ✱, ingénieur en chef des mines, en retraite.

Neyron, curé de Oued-Athménia.

O. Mac-Carty, ✱, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger.

RAGOT, ✱, capitaine au 3e bataillon d'Afrique.
REBOUD, O. ✱, médecin-major au 3e régiment de Tirailleurs algériens.
RÉMOND, architecte en retraite.
ROUSSET, curé de Oued-Séguin.
ROGER (J.), conservateur du musée de Philippeville.
SACHOT (Octave), homme de lettres.
SAURET, vérificateur des Domaines, à Aix.
VITAL, O. ✱, médecin principal, en retraite.
VIVIEZ, ✱, inspecteur des Domaines.
WATEBLED (Ernest), administrateur de Châteaudun.
YANVILLE (d'), ✱, commandant.

MEMBRES DU BUREAU

Présidents honoraires :

MM. LIÉBERT ✻, général de division, commandant la division de Constantine.

DESCLOZEAUX, préfet du département de Constantine.

BRUNACHE, aîné, maire de Constantine.

Composition du Bureau pour 1874

Président : M. BATTANDIER ✻, banquier.

1er *Vice-président :* M. LAMOUROUX ✻, conseiller de préfecture, en retraite.

2e *Vice-Président* : M. MEURS ✻, architecte en chef.

Secrétaire : M. CAHEN, grand rabbin.

Secrétaire-adjoint : M. VAYSSETTES, interprète traducteur assermenté.

Trésorier : M. CHAMBIGE, notaire.

Bibliothécaire : M. MERCIER, interprète traducteur assermenté.

Commission chargée de l'examen des manuscrits

MM. LAMOUROUX ✻, président.

CAHEN.

POULLE.

VAYSSETTES.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AGEN. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

ALGER. — Société historique.

Id. — Société de climatologie algérienne.

AMIENS. — Société médicale.

Id. — Société des Antiquaires de Picardie.

ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.

AUTUN. — Société éduenne.

AVESNES. — Société archéologique de l'arrondissement.

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BEZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BONE. — Académie d'Hippône.

BOURGES. — Société historique du Cher.

CASTRES. — Société scientifique et littéraire.

Id. — Société historique.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Id. — Académie des sciences, lettres et arts de Savoie.

CHERCHEL. — Société archéologique.

DRAGUIGNAN. — Société d'études scientifiques et archéologiques.

ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.

GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Langres. — Société historique et archéologique.
Lille. — Société des arts et d'agriculture.
Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
Londres. — Société des Antiquaires.
Lyon. — Société de géographie.
Id. — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.
Marseille. — Union des arts.
Id. — Société de statistique.
Melun. — Société d'archéologie, sciences et arts.
Id. — Société d'archéologie du département de la Seine-et-Marne.
Metz. — Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
Montbéliard. — Société d'émulation.
Mulhouse. — Société industrielle.
Nancy. — Académie de Stanislas.
Id. — Société archéologique et comité du musée Lorrain.
Nice. — Société de littératures, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
Nimes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société archéologique de l'Orléanais.
Paris. — Institut de France.
Id. — Société archéologique.
Id. — Société nationale des Antiquaires de France.
Id. — Société d'ethnographie orientale et américaine.
Id. — Société de géographie.
Id. — Société française de numismatique et d'archéologie.
Id. — Comité d'archéologie américaine.

Paris. — Comité flamand de France.
Id. — Institut égyptien.
Id. — Revue de l'art chrétien.
Id. — Indicateur archéologique.
Perpignan. — Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-orientales.
Poitiers. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Reims. — Académie nationale.
Rome. — Institut archéologique.
Id. — Cosmos.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires.
Saint-Pétersbourg. — Société impériale archéologique.
Sens. — Société archéologique,
Soissons.—Société archéologique, historique et scientifique.
Toulon. — Société des sciences, belles-lettres et arts du Var.
Toulouse. — Académie nationale des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Tours. — Société archéologique de la Touraine.
Valenciennes. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Vannes. — Société polymatique du Morbihan.
Vienne (Autriche). — Société impériale de géographie.

LE MADRACEN

RAPPORT

fait

Par M. le Grand Rabbin Ab. CAHEN,

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ (1).

L'Algérie possède trois monuments qui, par les formes de la construction et par le caractère de l'architecture, ont dû avoir la même origine et la même destination. Ils diffèrent seulement par la situation et par les proportions monumentales. Deux sont construits sur des hauteurs assez élevées, le troisième se trouve au pied d'une montagne et même dans une espèce de bas-fond. Ce sont les trois monuments connus dans nos trois provinces sous les noms : 1° de *Kebour-Roumia* (Tombeau de la Chrétienne), dans la province d'Alger; 2° de *Djedar* (ruines), dans la province d'Oran; et, enfin, 3° de *Madracen,* dans la province de Constantine. De ces trois monuments, le plus beau, le plus important et, sans contredit, le plus ancien, c'est celui de notre province, c'est le Madracen. Tandis

(1) Ce rapport a été lu par M. Cahen, dans la séance du 5 février, et la Société en a voté immédiatement l'impression.

que les deux autres ont été fouillés presque en même temps (1865-66), le nôtre est resté impénétrable; et, certes, il mérite, bien plus que les autres, les travaux de fouilles et de recherches que l'on peut y faire, parce qu'aujourd'hui il est le seul qui puisse nous renseigner sur la destination véritable de ces monuments ; car les travaux entrepris aux Djedar et même au Tombeau de la Chrétienne n'ont donné aucun résultat satisfaisant. Le *Madracen* est donc aujourd'hui le seul de ces monuments qui nous laisse encore l'espoir de quelque révélation importante; il est le seul qui puisse déterminer, même pour les deux autres monuments, leur signification vraie et authentique et leur antiquité plus ou moins grande.

D'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui que ce monument a attiré l'attention publique. Les savants archéologues des temps anciens et ceux des temps modernes sont tous unanimes pour en reconnaitre l'importance et la haute antiquité; et notre Société, de son côté, a décidé qu'elle mettrait tous ses efforts pour réclamer instamment que des fouilles y soient faites avec *intelligence* et avec *persévérance*. Nous disons avec intelligence, parce que nous croyons que ce monument doit être fouillé de manière à le conserver à peu près intact; et, si nous ajoutons les mots avec persévérance, c'est que, à notre connaissance, déjà, à trois reprises, des travaux y ont été commencés et qu'ils ont été arrêtés subitement. Nous parlons des travaux entrepris sous la direction du général Carbuccia, en 1850, et exécutés, croyons-nous, par le capitaine Collineau; de ceux du commandant Foy, en 1854-55, et, enfin, de ceux plus récemment entrepris par M. le garde du génie Bauchetet. Nous reviendrons sur les différentes recherches

de ces messieurs dans le cours de ce travail, et particulièrement sur celles du dernier, dont les données sont tout à fait inédites.

Trois notices ont déjà été publiées sur le Madracen dans les Recueils de notre Société (1).

Dans le volume de 1854-55, se trouve d'abord un *Essai sur le Madracen, Mausolée africain* (p. 108-118), par M. F. Becker.

L'auteur pense que s'il n'est pas absolument contemporain des merveilles monumentales de l'Égypte, il est peut-être le seul édifice encore debout qui marque la transition entre l'art égyptien et l'art grec. Il adopte, avec Dureau de la Malle et Jacques Bruce, l'idée que le Madracen ne peut avoir été que le tombeau des rois numides. Il réfute, et avec raison, croyons-nous, l'opinion de Peyssonel, qui dit que les Arabes ont pénétré jusqu'au quart du diamètre par des brèches qui ont amené des écroulements assez importants pour les faire renoncer à leurs cupides recherches (car ils n'avaient en vue que la découverte de trésors enfouis, d'après les légendes, au centre même du monument). M. Becker pense qu'ils n'ont pu avancer au-delà de trois mètres sans que l'écroulement se produisît. Il ne croit pas non plus au bruit répandu

(1) Dans la *Revue d'Orient, de l'Algérie et des colonies*, nos de juillet et d'août 1857, notre savant collègue, M. le docteur Leclerc, a publié une notice : *Étude sur le Madracen et sur le Tombeau de la Chrétienne.* La description, sous le rapport des mesures, diffère très peu de celle du commandant Foy et de celle que nous donnons nous-même. Il y discute surtout l'opinion émise par M Duplat, à propos du Tombeau de la Chrétienne.

Quant au Madracen, M. Leclerc pense qu'il doit être le tombeau de la famille de Massinissa, dont il fait remonter l'origine jusqu'à *Madrès*, se rattachant par là à l'opinion de M. Carette. Ce serait Micipsa qui aurait élevé ce monument pour honorer la mémoire de son illustre père.

que Salah-Bey aurait cherché à pénétrer dans l'intérieur en s'ouvrant un passage à coups de canon; car il n'y a pas remarqué de traces de boulets. Quant aux fouilles du général Carbuccia, il dit avoir pu s'assurer par lui-même de la manière dont cet officier a fait exécuter les fouilles dans le pays qu'il administrait, et il a compris ce qu'il y a de prudent et de sage dans le laconisme même des rapports de l'Institut. Il ne croit pas qu'on ait entrepris ou exécuté sur ce point des travaux réguliers et sérieux. Il conclut que tout est à faire au Madracen; que les secrets qu'il renferme ne sont pas anéantis; et les sciences historiques doivent gagner dans les fouilles que l'on y entreprendrait; enfin, que de précieuses découvertes nous attendent dans la profondeur de ce monument. M. Becker, croyons-nous, a été fort injuste envers M. Carbuccia en disant qu'il n'a rien aperçu des fouilles faites par celui-ci, sinon un caveau ou excavation à ciel ouvert, qui a rendu à la lumière un dallage orné d'une sorte de stuc en couleur. M. Becker, avec toute sa science d'architecte, et d'architecte habile et instruit, est, dans ce cas, tout à fait en défaut et dans une erreur profonde. Cette excavation ou ce caveau est réellement l'entrée d'un escalier dont les marches suivantes ont été découvertes en 1866. Et c'est à M. Carbuccia ou au capitaine Collineau que l'on doit la connaissance de cette entrée, qui n'avait pas été remarquée jusque-là; et si, comme tout le fait supposer, c'est à un heureux hasard que l'on doit la découverte de la fissure qui a mis l'explorateur sur la trace de cette entrée, il faut au moins reconnaître qu'il a su en profiter avec science et habileté. Mais il s'est arrêté trop tôt, et, comme nous le disons plus loin, s'il avait mis de la per-

sévérance dans ses recherches, nous saurions peut-être aujourd'hui quels sont les mystères renfermés dans ce monument, et nous n'aurions pas en ce moment la tâche de vous exposer notre profonde ignorance à ce sujet, et de vous demander avec instance de mettre tous vos efforts à réaliser l'attente publique et à accomplir ces recherches qui, nous avons lieu de l'espérer, aboutiront à d'heureux résultats.

Dans le même volume du recueil de la Société (année 1854-55), se trouve une note succincte intitulée : le *Mausolée du roi Aradion,* par A. C. (p. 180 et 181). Cette note, suscitée à l'esprit de M. A. C. par le travail précédent, n'a en réalité aucune autre valeur historique, sinon de nous rappeler que Probus a élevé un mausolée à quelque principicule ou chef de tribu (mausolée qui ne peut pas être le Madracen). L'idée fort hasardée de M. A. C. n'a sans doute été qu'un jeu d'esprit de sa part, et nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de la réfuter.

Enfin, dans le volume de 1856-57, se trouve une excellente notice archéologique sur le Madracen, par le chef de bataillon Foy (p. 58-69). Dans cette notice, M. le commandant Foy donne une très-belle et très-complète description du monument que nous allons résumer avec rapidité, et dont nous relèverons quelques erreurs de détails et de peu d'importance.

La forme du monument est celle d'un gros cylindre très-court, servant de base à une série de vingt-quatre cylindres qui, décroissant successivement, donnent une suite de vingt-quatre gradins de 0. 58 de hauteur et de 0.97 de largeur. La plate-forme supérieure a 11.40 de diamètre (et non 11. 70). Enfin, le gradin inférieur a 176 mè-

tres de pourtour, ce qui donnerait un diamètre de 58.66. La hauteur probable du monument était de 18.35 de la plate-forme au niveau du sol, qui s'est relevé d'un mètre environ. Il y a des traces demi-effacées d'une sorte d'avant-corps rectangulaire de 24 mètres de largeur et de 15 mètres de saillie. Cet avant-corps se trouve à l'Ouest du monument (et non point à l'Est, comme le dit le commandant Foy). La plate-forme s'est fortement affaissée en son centre, et il s'y est formé un entonnoir dont la profondeur était de 0.80, d'après le général Carbuccia (1850-51), et de 0.75, d'après le commandant Foy (1854-55). Nous ne savons laquelle de ces mesures était exacte; mais nous devons constater qu'en 1866, l'affaissement était beaucoup plus accentué et qu'il mesurait alors 1.25 de profondeur, qui a dû s'accroître depuis et arriver à environ 1.50.

M. le commandant Foy dit qu'on n'y voit aucune trace de porte ou de galerie ayant pu donner accès dans son intérieur (assertion que nous relèverons plus loin), mais que, sous le quatrième gradin au-dessus de la corniche, il existe un escalier. C'est le colonel Carbuccia qui, y faisant pratiquer des fouilles en 1850, fouilles dirigées, croyons-nous, par le capitaine Collineau, a découvert par un heureux hasard l'ouverture où quelques travaux de déblais ont pu permettre de descendre six marches. Là, les recherches cessèrent et M. Carbuccia crut être arrivé à un caveau d'un mètre de profondeur. M. le commandant Foy, reproduisant à peu près toutes ces données, ne nous révèle rien de plus; mais il s'est trompé dans les déductions qu'il a tirées après l'examen qu'il a fait du caveau en question. Il dit que le sol a été fouillé à une

profondeur suffisante pour s'assurer que la face verticale de la dernière marche ne se prolonge pas au-dessous, et cette observation répondrait à l'opinion qu'il y aurait, comme dans les pyramides d'Égypte, un puits carré qui se trouverait actuellement comblé.

M. le garde du génie Bauchetet, chargé de dresser un plan exact du Madracen, pour en faire ensuite un modèle en plâtre, fouilla un peu plus profondément ce que MM. Carbuccia et Foy appellent un caveau, et il put.arriver à la onzième marche et au commencement de la douzième. Ce qui a pu faire croire à M. Carbuccia, et après lui à M. Foy, qu'il existait un palier ou un caveau à la sixième marche, c'est que la septième marche et la huitième sont démolies, et que les décombres sont venus combler cet endroit. Mais M. Bauchetet, en faisant des fouilles pendant trois journées, a retrouvé les neuvième, dixième et onzième marches et le commencement de la douzième, où d'énormes pierres de taille, obstruant le passage, l'ont empêché de continuer les recherches, faute de moyens suffisants qui lui eussent permis de faire sauter ces blocs ou de les enlever. Le prétendu mur de masque dont parle M. Carbuccia, et après lui le commandant Foy, n'était formé que de décombres que M. Bauchetet a pu facilement faire enlever. Il n'est pas douteux qu'on n'arrive à un résultat heureux et à la découverte d'une chambre ou galerie, en y pratiquant de nouvelles fouilles avec tous les moyens nécessaires pour les mener à bonne fin.

Une autre découverte aussi importante, mais peu connue du public, a encore été faite au Madracen, en 1866, par M. Bauchetet. Nous avons dit précédemment que

MM. Carbuccia et Foy affirment tous deux qu'il n'existe aucune trace de porte ou de galerie ayant pu donner accès dans l'intérieur du monument, et cela, avec quelque attention qu'on examine le pourtour dans les parties écroulées aussi bien que dans les parties encore debout et intactes. Il y a là une grande erreur, que les investigations de M. Bauchetet nous révèlent et que nous allons expliquer.

La base du monument est évidée en quart de cercle et forme une corniche très-simple, dont il ne reste plus que que quelques rares vestiges. Cette corniche était supportée par soixante colonnes engagées, espacées de 2.90 d'axe en axe (et non pas 2.80, comme le dit le commandant Foy), et ayant 2.70 de hauteur de fût, y compris le chapiteau (et non point 2.22). Or, ce que personne n'avait encore remarqué, c'est qu'il existe à certains endroits, entre ces colonnes, des marques particulières qui semblent indiquer une entrée. En partant de la colonne qui se trouve au centre du bâtiment en avant-corps, et en donnant à cette colonne le numéro 1, on remarque entre les colonnes 10 et 11, quatre petites moulures particulières qui se trouvent reproduites entre les colonnes 50 et 51. Nous devons faire remarquer que, si au lieu de se diriger de l'Est à l'Ouest, on va de l'Ouest vers l'Est, les colonnes 50 et 51 prennent alors les numéros 10 et 11, comme aussi celles de 10 et 11 prennent les numéros 50 et 51 ; ce qui prouve que ces deux entre-colonnements sont à égale distance de l'avant-corps, et que la distance qui sépare les deux entre-colonnements est égale au tiers du pourtour. Nous en déduisons qu'une marque pareille devait se trouver entre les colonnes 30 et 31, de manière à diviser tout le pourtour en trois parties égales ; mais

l'éboulement considérable qui existe juste à l'opposé de l'avant-corps empêche de constater l'existence de ces quatre moulures. Ces moulures avec changement de profil ayant éveillé l'attention de M. Bauchetet, il fit fouiller le sol entre les colonnes 10 et 11, à une profondeur de 2.15 au-dessous du socle inférieur ; il y a rencontré une cavité en forme de galerie, grossièrement taillée dans le tuf. Cette galerie a d'abord 0.80 de hauteur et 0.80 de largeur sur une longueur de 7 mètres; à partir de ce point, elle a 1.30 de largeur sur 2.50 de hauteur. Cette galerie semble se diriger vers le centre en ligne tant soit peu tortueuse. Arrivé à la profondeur de 17 mètres 40, M. Bauchetet a rencontré des éboulements qui ne lui ont pas permis de continuer des fouilles. Entre les colonnes 50 et 51, où ces moulures avec changement de profil se reproduisent, les fouilles n'ont pas été possibles à M. Bauchetet, par suite de très-grosses pierres qui s'y trouvent amoncelées : il n'avait pas à sa disposition les moyens de les déplacer; il est convaincu que sans cela il aurait retrouvé, entre les colonnes 50 et 51, une galerie qui, semblable à celle des colonnes 10 et 11, devait aboutir avec l'autre à un centre commun ou une galerie circulaire commune. Nous déduisons de là que, selon toutes probabilités, il en était de même entre les colonnes 30 et 31 ; que, par un effet du temps, la galerie qui s'y trouvait a été aperçue, et qu'on a cherché à y pénétrer sans aucune précaution, comme le peuvent faire des gens avides de découvrir des trésors que l'on y croit enfouis. Ce sont ces travaux de fouilles, exécutés avec hâte dans la crainte de se voir disputer les trésors par d'autres, qui ont dû causer cet éboulement énorme ; comme nous

attribuons aussi à un même manque de précautions dans les fouilles, l'éboulement des pierres énormes qui empêchent de pénétrer dans la galerie placée entre les colonnes 50 et 51.

Nous croyons avoir bien démontré que le Madracen doit avoir quatre entrées : 1° une dans l'entre-colonnement 10 et 11 ; 2° une dans l'entre-colonnement 30 et 31 ; 3° une dans l'entre-colonnement 50 et 51, et enfin, 4° une au troisième gradin, qui descend par un escalier dans la profondeur du monument et dont on a découvert onze marches et le commencement de la douzième. Nous croyons aussi qu'avec les moyens nécessaires pour manœuvrer les grosses pierres, et pour soutenir les constructions, dans la crainte de quelque nouvel éboulement, on arriverait, avec l'aide d'un certain nombre d'ouvriers, à pénétrer dans l'intérieur du monument et à découvrir le secret qui, jusqu'à aujourd'hui, nous est resté tout à fait inconnu.

M. Chabassière, dans une communication faite à la Société archéologique, il y a cinq ou six ans, proposait un autre moyen d'exploration, selon lui beaucoup plus rapide, plus certain et moins dispendieux : c'est celui de perforer le monument au centre de la plate-forme, en descendant à l'aide d'un puits à la boule sur la voûte du caveau sépulcral qui doit se trouver au centre même de l'édifice, comme on l'a trouvé au tombeau de la Chrétienne, *Kebour Roumia*.

Nous ne croyons pas le projet de M. Chabassière pratique, au point de vue du but que la Société désire atteindre. Ce n'est pas un simple effet de curiosité qui nous pousse à vouloir fouiller le Madracen, mais bien le

désir de donner de ce monument une explication historique, scientifique et certaine que nous révèlera son exploration, et cela, par la découverte de ce que peut contenir le centre même de l'édifice. Or, nous devons rappeler qu'au centre même de la plate-forme, il s'est formé un affaissement considérable qui a aujourd'hui près de 1.50 de profondeur. Cet affaissement a dû se produire par suite d'un tassement de terre ou de maçonnerie. Sera-t-il facile d'extraire par le haut les pierres énormes qui se trouvent aujourd'hui avoir perdu leur base primitive? N'est-il pas à craindre que le moindre choc ou dérangement dans ces pierres ne vienne détruire l'équilibre qui les soutient, équilibre qui est peut-être des plus fragiles? Il y a plus : en creusant un puits sur la voûte du caveau, il faudra percer cette voûte, et il est certain que les décombres et les démolitions, sinon un éboulement considérable, viendront détruire les traces antiques et endommager les débris historiques que nous cherchons. Dans ce cas, nous n'aboutirions qu'à ce seul résultat, de voir dans ce monument une sépulture, et une sépulture royale, conviction que nous avons déjà maintenant, mais qui ne nous suffit pas; car nous espérons suppléer par les découvertes faites au Madracen, à celles que l'on était en droit d'attendre en fouillant le *Kebour Roumia,* tombeau de la Chrétienne, et qui cependant, nous ont totalement fait défaut. Nous espérons, en fouillant le Madracen, être plus heureux que ceux qui ont fait les recherches dans le monument de la province d'Alger. Sans avoir vu sur place les fouilles exécutées au Kebour-Roumia, on peut cependant, d'après les dessins donnés par MM. Mac-Carthy et Berbrugger, supposer qu'elles

n'ont pas été terminées entièrement. Toujours est-il que les révélations que nous ont apportées les fouilles de l'un des *Djedar,* par le sergent-major Bordier, en novembre 1865, et celles du Tombeau de la Chrétienne *(Kebour-Roumia),* en 1865-66, n'ont pas avancé beaucoup la solution de la question qui nous occupe : la clef de l'énigme posée par ces trois monuments est encore à trouver.

Voyons si le Madracen est plus capable que les autres de nous faire des révélations et de nous donner une explication exacte et certaine de ces trois monuments, uniques jusqu'aujourd'hui dans le monde.

Malgré l'assertion de M. Berbrugger, nous croyons les secrets du Madracen encore intacts, et nous en trouvons les preuves dans les effondrements mêmes qui se sont produits aux différents endroits où on a cherché à pénétrer. Et ces secrets doivent être plus anciens que ceux renfermés autrefois dans le *Kebour-Roumia.* Il est indubitable que le *Madracen,* par ses proportions achitecturales et par rapport à la masse imposante des trois monuments, n'occupe que le second rang; mais il occupe le premier rang sous le rapport des détails d'architecture, de son importance et de son antiquité. Si, en effet, comme l'ont démontré des savants qui se sont occupés du *Kebour-Roumia* (Tombeau de la Chrétienne), ce monument est le *Monumentum commune Regiae gentis* de Pomponius Mela, la sépulture royale de Juba II, roi de Mauritanie, le *Madracen* qui, lui aussi, doit être une sépulture royale, et, par conséquent, celle des rois de Numidie, le *Madracen,* disons-nous, ne peut pas être d'une époque postérieure à celle du Tombeau de la Chrétienne. La Numidie, au moment du règne de Juba II, est déjà réduite en pro-

vince romaine, et la série des rois numides s'arrête à la bataille de Tapsus, par suite de la défaite de Juba Ier, père de celui qui, selon toutes probabilités, a fait ériger le Tombeau de la Chrétienne. Cependant, si on reconnaît dans le mot *Madracen* l'abréviation des mots *Monumentum Aradionis*, comme le suppose M. A. C. par sa note publiée dans le Recueil de la Société (année 1854-55), le *Madracen* ne serait alors qu'une imitation du *Kebour-Roumia* Il aurait été élevé, à la fin du troisième siècle, par Probus, qui l'aurait érigé pour honorer le courage et la défense opiniâtre d'Aradion, chef des rebelles qu'il combattait. Bien que l'assertion suffise pour en démontrer l'inanité, et que, comme nous l'avons dit plus haut, nous ne croyions pas nécessaire de la réfuter, nous devons cependant ajouter que si Probus lui a donné une sépulture digne de son courage, il n'a pas pu y consacrer tant d'années de travail de son armée et la dépense des sommes extraordinaires qu'a dû nécessairement entraîner la construction du *Madracen*.

L'opinion de M. Marcus, le traducteur de Mannert, ne nous paraît pas plus sérieuse que celle de M. A. C. Il voudrait voir dans le *Madracen* un monument érigé par les parents de Massinissa, Hiempsal II, Iarbas ou Hiertas, lors du partage qu'ils firent du pays que les Romains n'accordèrent pas à Bocchus après la défaite et la mort de Jugurtha; de même qu'il prétend que le *Kebour-Roumia* a été érigé par Bogud Ier et Bocchus II, lorsqu'ils se partagèrent le royaume de Bocchus Ier, l'un prenant la Mauritanie tingitane et l'autre la Mauritanie césarienne. Ce sont, d'après M. Marcus, deux monuments destinés, comme les pierres placées en tas par Jacob et par Laban, pour

perpétuer le souvenir de la concorde et des relations amicales qui devaient régner entre eux. Si l'opinion de M. Marcus pouvait être prise en considération, on se demanderait pourquoi ces monuments sont-ils construits avec galeries, caveaux et hypogées assez élevés? Une masse imposante aurait été plus que suffisante à cet effet. Nous croyons donc que tout nous autorise à admettre que le *Madracen* représente le tombeau d'une famille régnante et toute-puissante dans le pays, qu'il doit être celui des rois numides et, par conséquent, d'une antiquité beaucoup plus grande que celle de *Kebour-Roumia;* et, comme nous l'avons dit, nous croyons que ce monument n'a pas été violé, quant à la partie principale.

M. le commandant Foy dit encore avoir aperçu sur les entre-colonnements des figures et des caractères dont la signification lui est inconnue. Il cite M. Léon Renier comme ayant eu la conviction de tous ceux qui, avant lui, ont visité le *Madracen* et qui n'ont aperçu aucune trace de figures, ou qui, du moins, n'y ont vu que des traces de tailleurs de pierres. M. Renier a écrit à la Société, l'année même de la publication du volume (1856-57), pour relever cette assertion qui n'est pas tout à fait exacte. Il dit avoir vu le monument avec trop de rapidité, et qu'il lui a été impossible d'affirmer un tel fait.

Nous trouvons déjà, dans un auteur arabe du onzième siècle, rapportée l'affirmation de ces caractères. *El-Bekri* dit qu'on y trouve des figures représentant des hommes et d'autres espèces d'animaux. Pour El-Bekri, c'est le tombeau de Madghous, *Cabr. Madghous, mausolée qui ressemble à une grosse colline et qui est construit avec des*

briques très-minces et cuites au feu, et le tout scellé avec du plomb. De tous les côtés, il est disposé en gradins et sur le sommet pousse un arbre. Dans les temps passés, ajoute-t-il, *on avait rassemblé du monde, afin de renverser ce monument; mais cette tentative n'eut aucun résultat (1).*

Cette citation d'El-Bekri nous amène à rechercher quelle peut être l'étymologie du mot *Madracen*. Pour M. Carrette, c'est le monument consacré aux descendants de *Madrès*, qui, d'après Ibn-Khaldoun, se trouvent dans l'Aurès. M. Berbrugger trouve cette explication la plus satisfaisante de toutes, en la restreignant à l'origine de la dénomination. M. Becker, au commencement de son *Essai sur le Madracen*, nous donne l'énumération des noms attribués au monument par les différents auteurs qui en parlent : Madr'azen, Medrachem, Medghassem, Maïdgh-assem, Medr'acen, Madracen. Ce que nous constatons dans toutes ces dénominations, c'est qu'elles ont été établies d'après la prononciation entendue par les auteurs. Aucun n'a cherché à donner à la forme du nom une corrélation avec la langue punique ou berbère. El-Bekri seul, et M. Carette, après lui, ont fait du mot *Madracen* مدغسن le pluriel berbère du mot *Madghous* مدغوس — Ne pourrait-on pas trouver dans une autre transcription du mot *Madracen*, transcription qui se rapprocherait de la prononciation, mais qui remplacerait les غس par رث ? Ne pourrait-on pas trouver, disons-nous, une étymologie plus satisfaisante et plus en rapport avec la signification du monument? Nous devons faire remarquer que le remplacement

(1) *Description de l'Afrique septentrionale*, par El-Bekri, traduite par Mac-Guckin de Slane, Paris, 1869, p. 123 et 124.

de la lettre غ par celle de ر peut être admis; car en langue hébraïque, il est établi que les lettres dont la prononciation est due principalement au même organe, sont remplacées souvent l'une par l'autre : le غ et le ر étant toutes deux des lettres gutturales, peuvent donc parfaitement se remplacer l'une par l'autre. En écrivant donc le mot Madracen مدرثن au lieu de مدغسن on y trouverait le pluriel مدرث avec le suffixe ن marquant le possessif, troisième personne du pluriel. Le mot مدرث serait le pluriel d'un substantif مدوره ou مدره que nous retrouvons en chaldéen (*Daniel*, II, 9). Ce mot vient de la racine دور ou دار qui, dans toutes les langues sémitiques, a cette double acception : 1° ce qui est *rond* ou en *cercle;* 2° *habitation*, *demeure*. Or, cette double acception s'adapte parfaitement à notre monument, puisque le Madracen est un monument construit en *rond,* et qu'il s'y trouve des chambres, des voûtes, un hypogée, qui pourraient en faire une demeure. D'après cette étymologie, le mot Madracen signifierait *la demeure d'eux* (les hommes célèbres du pays, et par conséquent les chefs, les rois), *demeure construite en rond*. On pourrait, il est vrai, objecter que cette racine دار ou دور ne s'emploie généralement que pour désigner une demeure réelle, habitée, une demeure de vivants et non point une sépulture. Deux exemples, que nous fournit la Bible, nous permettent d'attribuer à cette racine et à sa signification de *demeure,* celle de *demeure dernière, sépulture*. Dans les versets de *Psaumes* 49, 20, et d'*Isaïe,* 38, 12, la racine دور ou دار

est employée explicitement dans le sens de *sépulture* ou *tombeau*, et cela suffit, croyons-nous, pour nous autoriser à donner au mot *Madracen* ou plutôt *Madratsen* مدرثن l'étymologie et le sens que nous proposons.

Cette digression purement étymologique nous a écarté, Messieurs, du but principal de ce rapport, et nous avons hâte d'y revenir, afin de vous proposer de prendre les mesures les plus efficaces pour arriver à pénétrer les secrets importants renfermés dans le *Madracen*. Pour résumer notre opinion en quelques mots, nous croyons le Madracen inexploré, nous croyons que les fouilles ne seraient pas dispendieuses, surtout si, comme tout nous le fait espérer, nous obtenons la main-d'œuvre militaire. Nous devons encore vous faire observer que les ressources de la Société sont fort limitées, et que presque toutes sont absorbées par la publication annuelle de nos Notices et Mémoires : nous ne pouvons donc pas compter sur nos recettes ordinaires pour entreprendre ces travaux. Mais nous croyons que le Gouverneur général et le Ministre de l'instruction publique ne refuseront pas leur concours, indispensable à une œuvre de recherches scientifiques, œuvre si importante au point de vue de l'histoire et de l'archéologie. Nous ne doutons pas un seul instant que, sur la demande de la *Société*, nous n'obtenions de nos autorités si éclairées l'appui et les ressources nécessaires pour mener ces fouilles à bonne fin.

NOTE

Le Madracen, monument très-connu en Algérie, est situé à gauche de la Route nationale qui mène de Constantine à Batna. Quand on a dépassé Aïn-Yagout de quatorze à quinze kilomètres, à la Fontaine-Chaude, on aperçoit tout-à-coup à gauche une vaste plaine entre le Djebel-Azem et le Djebel-Tafraout, se prolongeant au loin jusqu'au lac Djendeli, dont les eaux miroitent à une grande distance. C'est dans cette longue plaine, au pied même du Djebel-Tafraout, près de la route d'Aïn-Yagout à Khrenchela, que se trouve le Madracen, presque à la bifurcation de la route dont nous venons de parler avec le chemin muletier qui va de la Fontaine-Chaude à Bir-Djali.

HISTORIQUE

DES CONNAISSANCES DES ANCIENS

SUR

LA GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Résumé de leur système (1)

Les premiers renseignements précis que les Grecs reçurent sur l'Afrique septentrionale leur parvinrent par l'Égypte. Vers 660 avant J.-Ch., Psamınétik Ier, ayant ouvert les ports de son empire aux Grecs d'Ionie, ceux-ci, par leurs rapports avec les Phéniciens, apprirent qu'à l'occident de l'Égypte s'étendait une vaste contrée appelée Libye (*Libué*), du nom de ses habitants, les Louba (*Loubim* de la Bible), ou Libues (identifiés aux Louata). Le Nil (sans doute le Niger), en formait la limite méridionale, et, au-delà, s'étendait l'Éthiopie ou pays des noirs. Antérieurement à cette époque, les Grecs ne possédaient que de vagues traditions sur ces contrées, traditions dont certains passages des chants d'Homère nous ont transmis l'écho.

Ces premières notions se précisèrent par les rapports

(1) Le bel ouvrage de M. Vivien de Saint-Martin « *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité,* » nous a fourni la plus grande partie des matériaux de cet article.

de plus en plus fréquents des Grecs avec l'Afrique, et, notamment, par la fondation de leur colonie de Kyrène (VIe siècle avant J.-Ch.); mais elle s'étendirent surtout au littoral de la mer Rouge et à la vallée du Nil. Enfin, Hérodote étant venu lui-même en Égypte, y recueillit des renseignements certains et les produisit dans ses ouvrages (vers 420 avant J.-Ch.).

Les données précises d'Hérodote s'étendent, à l'Ouest, jusqu'au territoire de Karthage; au-delà, ses notions n'ont rien de défini. Pour lui, la Libye comprend « le territoire « situé entre l'Égypte et le promontoire de Soleis (sans « doute le cap Cantin). Elle est habitée par les Libyens « et un grand nombre de peuplades libyques, et aussi « par des colonies grecques et phéniciennes établies sur « le littoral. Ce qui s'étend au-dessus de la côte (le Tel), « est rempli de bêtes féroces; puis, après cette région « sauvage, ce n'est plus qu'un désert de sable, prodi- « gieusement aride et tout à fait désert. »

Après avoir décrit assez minutieusement le littoral de la Kyrénaïque et des Syrtes, Hérodote s'arrête au lac Triton (le Chot-el-Djerid). Il ne sait rien, ou du moins ne parle pas spécialement de Karthage, qui était alors dans toute sa puissance. « Au-delà du lac Triton, — « dit-il, — on rencontre des montagnes boisées, habitées « par des populations de cultivateurs nommés *Maxyes*. » Enfin, il a entendu dire que, bien loin, dans la même direction, était une montagne fabuleuse appelée Atlas et dont les habitants se nommaient Atlantes (1).

(1) Variante : Atarantes. On a comparé les noms d'Atlas et Atarantes, à l'*Adrar* berbère (pl. *Idraren*), qui signifie montagne et s'applique encore et spécialement à la chaîne du Grand-Atlas.

Parmi les principaux noms de peuplades cités par Hérodote, nous reproduirons :

1° Les Adyrmakhides, demeurant aux environs de Kyrène ;

2° Les Auskhises, au-dessous de Barka ;

3° Les Nasamons, sur le littoral de la Grande-Syrte et s'étendant jusqu'à l'oasis d'Audjeles (Audjela) ;

4° Les Psylles, voisins des précédents, au fond de la Grande-Syrte. (Renommés comme charmeurs de serpents ; leur nom semble même une onomatopée destinée à rappeler le sifflement de cet animal) ;

5° Les Garamantes, divisés en *Garamantes du Nord*, habitant les montagnes au midi de Tripoli, et *Garamantes du Sud*, voisins de l'oasis de Garama (Djerma, dans le Fezzan), dont ils ont pris le nom ;

6° Les Troglodytes, voisins des précédents (qui seront reportés, plus tard, beaucoup plus à l'Est). Ils parlaient un langage différent, vivaient dans des cavernes (1) et étaient renommés pour leur légèreté à la course. Les Garamantes leur donnaient la chasse ;

7° Les Makes, dans le territoire traversé par le Kinyps (Ouad-Souf-Djin) ;

8° Les Lotophages, dans l'île Meninx (Djerba) et sur le littoral voisin ;

9° Les Makhlyes, jusqu'au fleuve Triton (le débouché du lac du Djerid, qui, alors, communiquait avec la mer) ;

10° Les Auses, des deux côtés du lac Triton ;

11°, 12° et 13° Les Maxyes, les Zaouekes et les Ghy-

(1) Il est à remarquer que la tribu berbère des Ifren (Ifri signifie caverne dans cette langue) sera placée dans les mêmes localités que les Troglodytes.

zantes, au nord du lac Triton et sur le littoral, vis-à-vis les iles Cercina (Kerkinna).

Telles sont les principales notions laissées par Hérodote sur l'Afrique. Pendant longtemps, ces détails servirent aux auteurs anciens qui, tous, les reproduisirent (1).

Vers l'époque où écrivait Hérodote, Karthage, — nous l'avons dit, — atteignait l'apogée de sa puissance. Elle étendait ses colonies au loin vers le couchant, et, par son ordre, l'amiral Hannon partait avec une flotte de soixante navires à rames, portant trente mille colons phéniciens et libyens, dans le but de reconnaître les côtes africaines de l'Océan et d'y fonder des établissements. L'amiral karthaginois parvint, en suivant la côte, jusqu'à une vaste dépression, dont la pointe reçut le nom de *Corne du Midi* (le cap des Palmes, à l'extrémité du golfe de Guinée). En voyant cette vaste mer qui s'étendait au levant, Hannon revint sur ses pas, « n'osant pas s'aventurer plus loin, « de crainte de manquer de vivres. » Ce voyage audacieux qui ne devait être renouvelé que deux mille ans plus tard (1462), par les Portugais, donna aux Karthaginois une connaissance assez exacte des côtes occidentales de l'Afrique. Les concitoyens d'Hannon en furent tellement frappés d'admiration, qu'ils décidèrent qu'une inscription, relatant les principaux faits du voyage, serait placée dans le temple de Karthage. Longtemps après, cette inscription, qui était en langue punique, fut traduite par un

(1) « Il faut remarquer, — dit M. Vivien de Saint-Martin, — que, chez tous les géographes de l'époque romaine, on trouve, exactement reproduit, le fond des notions d'Hérodote sur les peuples de la Libye, sauf l'addition de circonstances et de détails nouveaux que les rapports des Romains avec ces contrées fournissaient aux auteurs. » P. 77, note 1.

voyageur étranger, dont le nom est demeuré inconnu. Elle nous est parvenue sous le nom de périple d'Hannon (1).

Les découvertes importantes d'Hannon ne firent pas avancer les connaissances des Grecs et des Romains sur l'Afrique, puisque, ainsi que nous l'avons dit, l'inscription de Karthage ne fut traduite que beaucoup plus tard.

Les notions des Grecs se complétèrent cependant, dans le cours du IVe siècle avant notre ère, par les voyages des navigateurs grecs, tant dans la mer Rouge que sur l'Océan. Parmi ces périples, le plus remarquable fut celui de Skylax, lequel s'avança sur les côtes occidentales d'Afrique jusqu'à une distance qui n'avait pas encore été atteinte par ses concitoyens.

Peu de temps après, éclatèrent les guerres puniques qui se terminèrent, en 146 avant J.-Ch., par la chute de Karthage. Dès lors, le voile qui cachait aux Romains l'Afrique septentrionale fut déchiré. Aussitôt après avoir achevé sa conquête, Scipion Emilien envoya Polybe vers l'Ouest pour reconnaître les établissements karthaginois. Ce voyageur, qui avait déjà exécuté, dans l'Est de la Méditerranée, un voyage de circumnavigation, rapporta, de sa course sur l'Océan les notions les plus précises. Par malheur, toute cette partie de son grand ouvrage manque, et nous n'en connaissons que les extraits rapportés par Pline.

(1) Au sujet de l'époque probable du voyage d'Hannon, nous ne possédons que cette phrase de Pline commentant le périple : « Hanno, Carthaginensium dux, *punicis rebus florentissimis*, explorare ambitum Africæ jussus, etc. ; » ce qui induit à le placer entre les VIe et Ve siècles. (V. Pline, *Hist. Nat.*, Liv. V. chap. I.)

Voici qu'elles furent, dès lors, les notions générales des Romains sur la géographie et l'éthnographie du pays auquel ils conservèrent le nom de Libye, en le restreignant toutefois aux parties orientale et méridionale.

A l'Est, sur le littoral méditerranéen, était la *Cyrénaïque*, s'étendant de l'Égypte aux Syrtes et occupée par les tribus dont Hérodote a donné les noms.

Les *Syrtes* étaient habitées par des tribus nomades libyennes, et, notamment, par les Nasamons renommés comme pirates.

Puis, venait le *territoire de Karthage*, comprenant la Tunisie actuelle et formant l'*Afrique* proprement dite. Ce nom parait avoir été trouvé par les fondateurs de la colonie phénicienne, s'appliquant, soit à la localité soit à la peuplade qui l'occupait et qui a dû disparaitre.

A l'Ouest de Karthage, jusqu'au fleuve de Molochath (la Moulouia), était la *Numidie*, ou territoire des Numides (1).

Au-delà de la Molochath, jusqu'à l'Océan, était la *Maurusie* ou *Mauritanie*, pays des Maures, nom qui leur avait été donné par les Phéniciens, et qui parait avoir eu la signification d'occidentaux (2). La Mauritanie était habitée par deux peuples principaux : les Massyli (Massy-

(1) Nous nous conformons, pour cette limite occidentale de la Numidie, aux indications fournies par les auteurs du temps Cependant il parait résulter de l'étude comparée de la géographie et de l'histoire antiques, que cette limite s'arrêtait au méridien de Bougie. Au-delà étaient les deux Mauritanies, comme plus tard les deux Mag'reb.

(2) En Hébreu et en Chaldéen, occident se dit *Maa'rab ;* or, le Phénicien parait avoir eu la plus grande affinité avec le Chaldéen. De même, en arabe, le Maroc actuel est appelé *Mag'reb* مغرب et les Marocains *Mag'raba* (occidentaux).

liens), à l'Est, s'avançant sans doute jusque vers le méridien de Bougie (voir la note 1 de la page 24), et les Massœsyli (Massœsyliens), à l'Ouest.

Tels étaient les contrées et les peuples des régions littorales.

Dans l'intérieur, les Romains connaissaient :

Au sud des Syrtes, la *Phazanie,* habitée par les Garamantes (le Fezzan actuel) ;

Et, au sud de la Numidie et de la Mauritanie, la *Gétulie,* habitée par les Gétules nomades.

Le Nil ou le Niger, car les auteurs anciens confondent sans cesse ces deux fleuves, supposant même, souvent, qu'ils n'en font qu'un, forme la limite méridionale du désert. Au-delà est l'*Éthiopie,* dont ils n'ont aucune notion précise et qu'ils croient baignée par l'Océan, bornant l'Afrique en ligne directe de la *Corne du Midi* (la pointe du golfe de Guinée) au *Cap des Aromates* (extrémité du golfe d'Aden).

Après la conquête de Karthage, les rapports des Romains avec l'Afrique deviennent de plus en plus fréquents, et, bientôt, de nouvelles guerres portent leur domination à l'est et à l'ouest de la colonie phénicienne.

La guerre de Jugurtha (111 à 106 avant J.-Ch.), étend, d'abord, l'influence romaine sur les contrées de l'intérieur et la Numidie. En 74, la Kyrénaïque devient province de la Grande République. En 46, la guerre de Juba l'ancien est suivie de la prise de possession de la Numidie. En 30, c'est l'Égypte entière qui tombe sous le joug de Rome. A la mort de Bocchus, la partie de la Mauritanie comprise entre Saldæ (Bougie) et la Molo-

chath est réduite en province romaine (vers l'an 25). Enfin, vers l'an 40 de J.-Ch., la prise de possession définitive de la Mauritanie occidentale (Tingitane), met toute l'Afrique septentrionale aux mains du Peuple-Roi.

Pendant cet espace de deux siècles qui sépare la chute de Karthage de la conquête de la Mauritanie, la géographie de l'Afrique se complète par de nouveaux documents. Salluste, qui fut le premier proconsul de la Numidie, écrit son histoire de la guerre de Jugurtha, où, au milieu de la surabondance de détails inutiles, se trouvent quelques renseignements à noter, comme représentant les traditions ayant cours dans le pays à cette époque. L'expédition de Cornelius-Balbus en Phazanie (19 avant J.-Ch.), apporte un grand nombre de noms de peuplades et de localités ayant figuré à son triomphe (1). Celle de Suetonius Paulinius (41 de J.-Ch.), fait connaître le Grand-Atlas et le cours du Ger, le Guir actuel (2), en plein Sahara. Malheureusement, la relation importante de cette expédition ne nous est pas parvenue, et nous n'en connaissons que les extraits si caractéristiques donnés par Pline : « L'Atlas a une grande élévation (3); les par-« ties inférieures sont couvertes d'épaisses et profondes « forêts; le sommet est revêtu, même en été, d'une « grande quantité de neige (4)... Il (Suetonius) l'atteignit

(1) Ces noms sont tellement altérés sous leur forme latine, que nous ne croyons pas devoir reproduire les synonymies proposées par M. Vivien de Saint-Martin.

(2) Où une expédition a été conduite, il y a deux ans, par le général de Wimpfen.

(3) Les sommets du Grand-Atlas dépassent 3,500 mètres.

(4) *Voir* la description de l'Atlas d'Ibn-Khaldoun (T. II, p. 159), comme terme de comparaison.

« en dix marches, et, au-delà, il arriva à une rivière « appelée le Ger, à travers des solitudes couvertes d'une « poussière noire, d'où surgissent, çà et là, des rochers « qui semblent noircis par le feu (1). Ces lieux sont « inhabitables, même en hiver, à cause de la grande « chaleur. Les gens qui vivent dans les forêts voisines « (de l'Atlas), remplies d'éléphants, de bêtes féroces et « de serpents, se nomment *Canarii,* parce que le chien « est leur nourriture (2), ainsi que la chair des bêtes « fauves, etc... »

Ces rapports militaires sont complétés par les études de savants écrivains grecs et latins. Strabon, vers l'an 25 de Jésus-Christ, donne une description générale de l'Afrique qu'il nomme Libye. Il prend, comme toujours, le Nil pour limite orientale; puis, il suit le littoral méditerranéen, depuis le Delta jusqu'aux colonnes d'Hercule. Au-delà du détroit, il s'avance jusqu'au fleuve Lyxus (Ouad-el-Kous). Là s'arrêtent ses notions, qui, dans cette partie occidentale, sont très-peu précises. Il parle d'une grande montagne se trouvant dans la Mauritanie, « mon« tagne que les Grecs nomment Atlas et les *barbares* « *Dyrin* (3). » Il sait qu'au-delà se trouvent des peuples nomades appelés Éthiopiens occidentaux; puis, « qu'à « partir des Éthiopiens, la côte prend sa direction entre « l'Orient et le Midi. » Quant à la distance approximative,

(1)... eminentibus interdum velut exustis cautibus...

(2) Ibn-Haukal, géographe arabe du X[e] siècle, donne aux habitants de Sidjilmassa (Tafilala), oasis peu éloignée de l'Atlas, l'habitude de manger du chien. C'est aussi cette coutume qui a valu aux îles Canaries leur nom.

(3) On reconnaît le Deren berbère.

il n'en a aucune idée et ne possède que des données très-vagues sur les peuples de l'intérieur : « ..... tout ce « qu'on sait, — dit-il, — c'est que les Éthiopiens sont le « plus au Sud et qu'ils ont, au Nord, les Garamantes, les « Pharusiens et les Nigrites, et, plus près de nous, les « Gétules. »

Il divise les pays du littoral de la manière suivante :

1° La Kyrénaique, habitée par les Kyrénéens et différentes tribus dont les noms sont conformes à ceux rapportés par Hérodote. Puis les Syrtes, habitées par les Nasamons et les Psylles ;

2° Le territoire de Karthage qu'il appelle Byzacène, pays des Byzaciens (les Ghyzantes d'Hérodote) et des Sintes ;

3° La Numidie, habitée par des peuples numides, parmi lesquels il compte les Massyliens et les Massœsyliens ;

4° La Maurusie ou Mauritanie.

Telle est l'Afrique de Strabon (1).

Pomponius Mela, écrivain latin de la première moitié du Ier siècle, nous a laissé un précis géographique complet du littoral africain. Il fait le périple des côtes depuis le détroit de Gadès jusqu'à l'Égypte, et depuis le golfe arabique, revient par l'Ouest au détroit de Gadès, en suivant une ligne imaginaire qui traverse le Sahara.

Sa description géographique ne s'éloigne pas du littoral ; elle est d'une précision assez satisfaisante. Ses divisions par provinces sont les mêmes que celles de Strabon. Quant aux populations qu'il cite, elles sont identiques à

(1) C'est à Strabon que l'on doit cette comparaison, si peu exacte, et depuis si répétée, du désert, à une peau de panthère dont les mouchetures forment les oasis.

celles indiquées par Hérodote; mais il ajoute à sa nomenclature quelques peuples fabuleux : les *Blemyes*, ayant le visage au milieu de la poitrine; les *Gamphazantes*, habitant les contrées situées au midi des *Syrtes*, et les *Egypans*, moitié hommes et moitié animaux, à l'Ouest des précédents.

Mela dit de l'Afrique en général : « C'est une terre « merveilleusement fertile, là où elle est cultivée; mais « qui est restée inculte et inhabitable dans sa plus grande « étendue, à cause des sables dont elle est envahie, des « animaux malfaisants qui l'infestent, de son ciel sans « pluie et de son sol sans eau (1). »

Pline clôt brillamment la liste des géographes du premier siècle (il écrivait vers 70). Ses notions ne s'étendent pas beaucoup au-delà de la région tellienne. Il suit, comme Mela, le périple de la Méditerranée en commençant par l'Ouest, et cite successivement : la Mauritanie, la Numidie, l'Afrique propre, les Syrtes et la Kyrénaïque. Il suit ensuite le littoral égyptien, pénètre dans la mer Rouge et rejoint le détroit de Gadès, par l'Atlantique. Les dimensions qu'il donne sont prises sur la grande carte du monde connu, dressée par les soins d'Agrippa vers l'an 15 de J.-Ch.

Pline qui avait pu consulter, — c'est lui qui nous l'apprend, — les ouvrages de Juba II et les relations de Polybe et de Suetonius Paulinius, entre dans des détails assez précis sur les habitants, les mœurs, la flore et la faune du pays qu'il décrit; malheureusement, il répète, sans examen, la plupart des fables ayant cours de son

(1) Chap IV.

temps. Le tout est écrit dans ce style concis et nerveux qui lui est propre.

« L'Afrique, — dit-il (1), — n'est connue des Grecs « que sous le nom de Libye, et cela, parce qu'ils ont « trouvé les populations où ils ont fondé la colonie de « Kyrène, portant le nom de *Louba* (2). De même, le « premier territoire où les Romains ont mis le pied en « Afrique était habité par les *Afarikas* (3). »

Ces quelques lignes de Pline nous donnent, en peu de mots, l'origine très probable, sinon certaine, des deux anciennes appellations du pays.

Les peuplades du littoral sont indiquées par Pline dans le même ordre que par Mela, Strabon et même Hérodote, pour la partie décrite par ce dernier. Dans l'intérieur, il cite aussi les peuples fabuleux relatés par Mela (4) ; mais il ajoute, pour le Sud-Ouest, les Libyægypti et les Leucœthiopes ; au midi des Gétules et au-delà de ces deux peuplades, les Nigritæ, les Gymnètes et les Pharusii, voisins de l'Océan. Il cite encore les Perorsi dans la Mauritanie.

Après la période des géographes dont nous venons d'analyser les ouvrages, les connaissances des Romains sur le Sud-Est de l'Afrique se complètent par de nouvelles

(1) Liv. V, sect. 1.

(2) Loubim de la Bible, Libues des Grecs, Lebathaï de Procope, Ilaguaten de Corippus, Louata des auteurs arabes.

(3) M. Vivien de Saint-Martin identifie les Afarikas aux Aouriria des auteurs arabes. Nous pensons qu'en présence d'une double altération du nom primitif, par les Latins et par les Arabes, on ne saurait être trop prudent dans la recherche de ces synonymies.

(4) Le géographe arabe Abou-Obeïd-el-Bekri parle aussi de peuplades fantastiques, moitié hommes, moitié animaux, habitant l'intérieur de l'Afrique, ce qui prouve que, pour la géographie, comme pour les autres sciences, les Arabes avaient puisé aux sources antiques.

expéditions militaires et par les périples entrepris par les navigateurs grecs de l'Égypte, pour étendre leurs relations commerciales.

Vers l'an 140, Ptolémée d'Alexandrie réunit tous les documents nouveaux et écrit son grand travail géographique, le plus complet que l'antiquité nous ait légué. La partie relative à l'Afrique forme huit chapitres :

1° Mauritanie;

2° Numidie;

3° Afrique propre;

4° Kyrénaïque;

5° Marmarique;

6° Zone libyque;

7° Égypte;

Et 8° Zone intérieure, divisée en Libye intérieure, Éthiopie et Éthiopie intérieure.

La description générale de Ptolémée rappelle celle de tous les auteurs anciens, en ce sens qu'il n'a aucune idée du prolongement méridional de l'Afrique. Cependant, il sait que ce continent s'étend, au Midi, beaucoup plus loin que ne l'indiquent ses prédécesseurs, et il en porte les limites au-delà de l'équateur.

Relativement à la Mauritanie, ses connaissances sont beaucoup plus précises que celles des autres auteurs. Après avoir donné les principales rivières de cette contrée, et décrit la côte de l'Océan jusqu'au mont *Théôn ochèma*, ou char des dieux, point reconnu par Hannon à peu de distance de la *Corne du Midi* (la pointe du golfe de Guinée), il désigne les principales tribus parmi lesquelles nous indiquerons :

Dans la Mauritanie-Tingitane :

1° Les Masikes (1);
2° Les Bakouates (2);
3° Les Makanites (3);
4° Les Zegrensii;
5° Les Baniuræ;

Dans les montagnes :

Les Arokkes.

Au Sud :

Les Daradæ, sur les bords du fleuve Darat (le Deraa actuel).

A l'extrême Sud :

1° Les Perorsi;
2° Les Pharusii;
3° Les Leucœthiopes.

Les populations de la Mauritanie césarienne, de la Numidie, de l'Afrique propre et de la Kyrénaique, sont toujours à peu près les mêmes, augmentées d'un certain nombre de tribus dont les noms sont complétement défigurés.

Dans la Libye intérieure, divisée en *Libye déserte,* au

(1) Nous nous conformons à l'habitude qui devient générale de rendre la lettre K par le *k* qui reproduit, en français, beaucoup mieux sa prononciation. On remarquera l'analogie de Masikes avec *Amazir'* ou *Amazik'*, fém Tamazik't, qui s'emploie actuellement chez nos berbères du Sud et de l'Ouest, pour signifier *grand*, *noble*. La langue elle-même se nomme Tamachekt ou Thamazik't.

(2) Identifiés aux Berg'ouata cités par les auteurs comme habitant les mêmes localités, sur les bords de l'Océan.

(3) Identifiés aux Miknaça.

sud de la Kyrénaïque et de l'Afrique, et *Gétulie,* au sud des Mauritanies, il cite :

1° Les Garamantes, s'étendant des sources du Bagradas (Medjerda) au lac Nouba, à l'est de la Phazanie;

2° Les Gétules, au midi des Mauritanies;

3° Les Melano-Gétules, au midi des Gétules;

4° Et, enfin, les Éthiopiens-Ganges, les Éthiopiens-Nigrites et les Éthiopiens-Odrangides, à l'extrême Sud.

Telle est, en résumé, l'Afrique de Ptolémée. C'est l'exposé le plus complet des connaissances des anciens sur l'Afrique. Les tables de Peutinger et d'Antonin, qui sont postérieures, peuvent servir d'utiles points de comparaison avec ses cartes.

Après les travaux de ces auteurs, les documents pouvant être utiles se trouvent semés dans les ouvrages qui retracent les opérations militaires ou les faits se rattachant à l'histoire générale, et auxquels le hasard a donné l'Afrique pour théâtre. Parmi ces ouvrages, nous citerons : *la Guerre des Vandales,* de Procope, et la *Johannide,* poëme de l'Africain Corippus pour célébrer les victoires de Jean Troglyta. Tous deux dâtent du VIe siècle et renferment de nombreux noms de tribus dont la forme se rapproche beaucoup de celle donnée par les auteurs arabes, et sert ainsi de transition.

Après avoir suivi pas à pas la marche des connaissances des anciens sur l'Afrique, il nous reste à résumer leurs notions et à indiquer leur systéme géographique et ethnographique. C'est ce que nous allons faire dans les tableaux suivants :

L'Afrique septentrionale (moins l'Égypte), nommée *Libye* par les Grecs, et *Afrique* par les Romains, forme les divisions suivantes :

RÉGION LITTORALE

1° *Kyrénaïque*, comprenant la *Marmarique*, — depuis les frontières occidentales de l'Égypte, jusqu'au golfe de la Grande-Syrte ;

2° *Province Proconsulaire d'Afrique*, comprenant la *Région Syrtique* et l'*Afrique* propre, appelée aussi *Byzacène* et *Zeugitane*, — depuis la Grande-Syrte, jusqu'aux sources du Bagradas (Medjerda) ;

3° *Numidie*, — depuis l'Afrique propre, jusqu'au 3° de longitude Est (à peu près la province actuelle de Constantine) ;

4° *Mauritanie*, — depuis la Numidie jusqu'à l'Océan, divisée (vers 46 avant J. Ch.), en *Mauritanie orientale* et en *Mauritanie occidentale*, séparées par le fleuve Molochath, puis (vers 297) divisée de nouveau en *Mauritanie Sitifienne*, depuis la Numidie jusque vers Icosium (Alger), *Mauritanie Césarienne*, jusqu'au Molochath, et *Mauritanie Tingitane*, jusqu'à l'Océan.

RÉGION INTÉRIEURE

1° *Libye déserte*, comprenant la *Phazanie*, — au sud de la Kyrénaïque et de la Région-Syrtique ;

2° *Getulie*, — au sud de la Numidie et de la Mauritanie ;

3° *Éthiopie*, comprenant la *Troglodytique*, — au sud des précédentes.

Populations

RÉGION LITTORALE

Kyrénaïque et Région-Syrtique

1° *Libyens,* nom générique se transformant en *Lebathaï* dans Procope et *Ilaguaten* dans Corippus (identifiés aux *Ilaouaten*-berbères et aux *Louata* des auteurs arabes);

2° *Adyrmachides,* — littoral nord de la Kyrénaïque;

3° *Ghiligammes,* — littoral nord de la Kyrénaïque;

4° *Asbystes,* — littoral nord de la Kyrénaique;

5° *Nasamons,* — dans l'intérieur de la Kyrénaïque, sur la ligne des oasis, jusqu'au golfe de la Grande-Syrte; puis, sur tout le littoral de ce golfe;

6° *Psylles,* — habitant la Grande-Syrte, puis, refoulés vers la Kyrénaique;

7° *Makes.* — littoral occidental de la Grande-Syrte;

8° *Zaouekes.* (*Arzugues* de Corippus), — littoral compris entre la Grande et la Petite-Syrte; ils ont donné leur nom à la Zeugitane (identifiés aux Zouar'a);

9° (Pour mémoire, ces populations ayant disparu fort anciennement) *Troglodytes,* — montagnes voisines de Tripoli, et *Lotophages,* — île de Djerba et littoral voisin.

Afrique propre

1° *Zaouekes,* — midi du Lac Triton;

2° *Maxyes,* — environ du lac Triton;

3° *Byzantes* et *Ghyzantes,* — littoral et environ du lac Triton. Ces tribus paraissent avoir donné leur nom à la Byzacène;

4° *Libo-Phéniciens,* — peuplade mixte du territoire de Karthage, qui a formé plus tard, par l'adjonction de l'élément latin, les peuplades coloniales dites *Afri.*

Numidie

1° *Numides,* nom générique de ses habitants;

2° *Nabathres,* — région Nord-Est;

3° *Massœsyliens,* puis *Massyliens,* — les contrées méridionales et occidentales; remplacés ensuite par les peuplades suivantes :

4° *Kedamousiens,* sur la rive gauche de l'Amsaga (Ouad-Remel), jusqu'à l'Aourès identifiés aux Ketama);

5° *Babares* ou *Sababares,* sur la rive gauche de l'Amsaga (identifiés aux Babor).

Mauritanie orientale

1° *Maures,* nom générique, remplacé ensuite par Maziques;

2° *Quinquegentiens,* divisés en *Isaflenses* (identifiés aux *Iflissen* ou *Flissa*), *Jubalenes, Fraxinenses* et *Massinissenses,* plus les *Nababes,* ces derniers paraissant avoir été les plus anciens habitants du pays, — le Mons-Ferratus (Djerdjera);

3° *Massœsyliens,* puis *Massyliens,* — au sud du Mons-Ferratus, — remplacés de bonne heure par d'autres populations;

4° *Makhourebes* et *Banioures,* — à l'ouest du Mons-Ferratus;

5° *Makhrusii,* sur le littoral montagneux, à l'ouest des précédents;

6° *Nacmusii,* dans la région des Hauts-Plateaux, au midi des précédents (Sersou);

7° *Massœsyliens,* sur la rive droite du Molochath.

Mauritanie occidentale

1° *Maures*, — nom générique ;

2° *Massœsyliens*, — bassin du Molochath et littoral (peuple ancien : *Mas-Isli*, race d'Isli en berbère (1) ;

3° *Muzikes*, — sur le littoral de l'Océan (identifiés aux Amazik') ;

4° *Makenites*, sur le cours du *Subur* (Sebou, identifiés aux Miknaça) ;

5° *Bakouates*, — voisins des précédents, et ayant, pendant une période, étendu leur domination vers l'Est (identifiés aux Berg'ouata) ;

6° *Autololes*, *Banures*, etc., — dans le bassin de l'Oum-er-Rebïa ;

7° *Daradæ*, — versant méridional de l'Atlas et rive droite du Darath (Ouad-Draa).

RÉGION INTÉRIEURE

Libye déserte

1° *Libyens*, — nom générique ;

2° *Garamantes*, appelés aussi *Gamphazantes*, — Phazanie (Fezzan), s'avançant, au Nord, jusqu'aux montagnes de Tripoli ;

3° *Blemyes* et *Troglodytes*, — au sud-est des précédents ;

Gétulie

1° *Gétules*, nom générique, — toute la ligne des Hauts-Plateaux et la lisière du Désert (identifiés aux Guezoula et aux Guedala) ;

2° *Melano-Gétules*, — au midi des précédents ;

(1) Remarquer qu'il existe, dans ces localités, un Ouad-Isli.

3° *Perorses. Pharuséens* et *Machurèbes*, à l'ouest des précédents, dans le désert et sur la rive gauche du Darath.

Éthiopie

Éthiopiens, terme générique, divisés en *Éthiopiens rouges, Éthiopiens blancs* et *Éthiopiens noirs* (1).

Montagnes

Atlas-Major. — Le Deren des Indigènes, notre Grand-Atlas, dans le Maroc.

Atlas-Minor. — Les chaînes secondaires du Grand-Atlas, où sont les sources du Sebou et du Bou-Regreg, au Maroc.

Carapha. — L'Ouarensenis, dans la province d'Alger.

Kinnaba. — Le Djebel-Amour, au sud du précédent.

Mons-Ferratus. — Le Djerdjera ou Grande-Kabilie actuelle.

Aurasius-Mons. — Le Djebel-Aourès, dans la province de Constantine.

Gyri ou *Gyrgiri-Montes*. — Le Djebel-R'arian, au sud de Tripoli.

Fleuves et rivières

Bagradas. — Medjerda, sur la limite de la Tunisie.

Amsagas ou *Ampsagas*. — Oued-Remel ou Ouad-el-Kebir, rivière passant à Constantine.

(1) Nous ne pouvons nous empêcher, avec M. Berbrugger, de rapprocher les Ethiopiens rouges ou Ganges, appelés aussi par les auteurs *Agagglues* et *Adraggides*, des Iznagen ou Sanhaga, qui, comme eux, habitaient au midi de la Gétulie, sur les bords de l'Océan, et ont donné leur nom au Sénégal. Citons aussi le nom *Ouaggag*, qui se rencontre dans l'histoire des Sanhaga au Litham.

Nasaoua ou *Nasabath*. — Oued-Sahel, dont l'embouchure est à Bougie.

Asar ou *Usar*. — Sans doute le Chelif, rivière descendant du Djebel-Amour.

Chylemath. — Makta, recevant les eaux de l'Ouad-el-Hammam et de la Mekerra (prov. d'Oran).

Siga. — Tafna, près de Tlemcen.

Molochath ou *Malva*. — Moulouïa, près la limite marocaine.

Lyxus, — Ouad-el-Kous, littoral océanien du Maroc.

Subur. — Sebou, littoral océanien du Maroc.

Sala. — Bou-Regreg, littoral océanien du Maroc.

Phuthuth. — Tensift, littoral océanien du Maroc.

Subus. — Ouad-Sous, littoral océanien du Maroc.

Darath. — Ouad-Draa, descendant du Grand-Atlas, et ayant son embouchure dans l'Océan.

E. MERCIER,

Interprète traducteur assermenté.

NOUVEAU DOCUMENT

SUR L'INSURRECTION CONTRE LES TURCS

EN 1804

Lettre de M. L. Charles FÉRAUD à M. CAHEN,
Secrétaire de la Société

MON CHER AMI,

Relisez, je vous prie, l'épisode de l'insurrection du cherif marocain Ben-el-Harche contre la domination turque, que j'ai racontée dans mon histoire de Gigelli (Recueil de l'année 1870). Prenez ensuite connaissance du nouveau document ci-joint, existant aux archives de l'ancien consulat de France à Alger, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Élie de la Primaudaie, et vous verrez combien étaient fidèles les renseignements que m'avaient fournis les Kabiles témoins de ces événements.

Déclaration faisant suite à celle faite le 18 brumaire dernier, par les patrons Giacomo Réboa et Lorenzo Sereno (1).

L'an XIIIe, le premier de l'Empire, et le 12 ventôse, par devant nous, Charles-François Dubois-Thainville, chargé

(1) La déclaration du 18 brumaire n'a pas été retrouvée.

d'affaires et Commissaire général de l'Empire français, ont comparu les nommés :

Ambrosio Vacca,
Francesco Vacca,
Francesco Conte,
Francesco Poche,
Giuseppe Balzano,
Giovanni Perro,
Francesco Arcoci,
Ignazio Barbazzi,
et Giovanni Berti,

tous marins faisant partie des équipages des six felouques sorties de l'Ile-d'Elbe et prises par le *pirate de Gigeri,* lesquels après avoir prêté serment, ont déclaré ce qui suit :

L'année dernière, dans le courant du mois de mars, nous partîmes de Marciana et de Longone pour venir faire, sur la côte de Barbarie, la pêche du corail autorisée par les traités de la France avec la Régence. Étant arrivés dans les parages de La Calle, nous fûmes poursuivis par un corsaire anglais et forcés de nous réfugier dans ce port, où nous mouillâmes dans la soirée du 20 prairial an XII (9 juin 1804). Vers minuit, un sandal, qui se trouvait à quelque distance de nous et que nous avions pris pour un bâtiment marchand, leva l'ancre et vint se porter à l'entrée du port.

« Presque immédiatement ledit sandal commença sur nous une fusillade qui dura environ une heure et nous blessa neuf à dix hommes. La fusillade ayant cessé, des Maures sautèrent sur les deux felouques les plus près de terre et s'en emparèrent ; avec ces deux là, ils obligèrent

les quatre autres de se rendre. Nous considérant comme dans un port ami, nous crûmes ne devoir apporter aucune résistance. Les Maures nous arrêtèrent et nous conduisirent, au nombre de *cinquante-cinq*, à bord du sandal monté par le marabout ou *pirate de Gigeri*, cherif marocain, et équipé d'environ quatre-vingts hommes. On nous lia tous à la proue, avec les mains derrière le dos.

« Le jour venu, le pirate nous fit interroger par un reïs, nommé Ali, qui parlait la langue franque. Sur notre déclaration que nous étions Français, il dit qu'il nous ferait conduire à Bône, et que, si nos papiers étaient en règle, il nous mettrait en liberté.

« Le 23 prairial, le sandal appareilla avec cinq des felouques sur lesquelles on nous avait répartis; quant à la sixième, il en avait fait présent à un reïs tunisien qui se trouvait dans le port.

« Pendant la route, un d'entre nous ayant observé qu'on dépassait Bône, reçut cinquante coups de bâton.

« Après avoir relâché à Collo, où le pirate étala ses prises avec une grande ostentation, il nous fit débarquer, dans les derniers jours de prairial, à l'entrée d'une calanque située sous le cap dit *Sette-Cabezas* (Sebâa-Rous), près de Gigelli et nous consigna à des Kabiles qui nous menèrent sur une montagne appelée *Valsavora*, distante d'environ une journée du lieu de débarquement. Le marabout nous y rejoignit quelques jours après. Il préparait en ce moment une expédition contre la ville de Constantine. S'étant porté vers cette place, il l'attaqua deux fois, mais il fut repoussé, avec perte d'un grand nombre de ses gens et blessé lui-même à la cuisse. Obligé de se réfugier dans les montagnes, il fut poursuivi et attaqué

par Osman, bey de Constantine. Malheureusement, ce gouverneur s'étant imprudemmennt enfoncé dans le pays, fut enveloppé et pris par les Kabiles avec une partie de son camp : sa tête et celles de quatre de ses principaux officiers furent envoyées au marabout, avec leurs armes, leurs habits et quelques chevaux.

« Dans les derniers jours de vendémiaire an XIII, le pirate nous fit assembler ; nous n'étions plus que cinquante-trois, deux d'entre nous ayant été massacrés de sang-froid par le marabout lui-même. Il nous proposa d'envoyer deux de nos patrons à Bône pour obtenir de l'agent de France une rançon qu'il fixa à cent piastres fortes par homme ; il nous signifia qu'il nous ferait tous massacrer, si on refusait de lui envoyer ladite somme. Les six patrons tirèrent au sort et les nommés Giacomo Reboa et Lorenzo Sereno, ayant été désignés par le hasard, partirent pour se rendre à Bône.

« Nous avions espéré qu'après le départ des deux patrons nous serions traités avec moins d'inhumanité ; mais notre sort, au contraire, devint plus affreux. Quatre d'entre nous, menacés de mort, avaient été obligés de se faire Turcs ; le marabout en força encore cinq autres à embrasser la religion musulmane et les fit circoncire. Vexés, tourmentés, batonnés nuit et jour par les Kabiles, nous étions livrés aux travaux les plus pénibles. On nous donnait quelquefois un peu d'orge broyée ; mais trop souvent on oubliait de nous en distribuer, et notre principale nourriture se composait d'herbes et de racines que nous ramassions dans les ravins ; nous dormions sans vêtements et sans abri, au milieu des montagnes couvertes de neige, tous plus ou moins malades.

« Le marabout, qui était resté estropié du coup de feu reçu à l'attaque de Constantine, se faisait souvent porter sur un brancard par ses prisonniers. Le 4 nivôse (25 décembre, jour de Noël), sur les dix heures du matin, il nous appela tous, ainsi que les Kabiles armés qui, nuit et jour veillent autour de sa tente. Il se fit placer sur son brancard, porté par les nommés Francesco Arcoci, Giuseppe Balzano, Ambrosio Vacca et Giovani Pero, puis il nous demanda, par l'organe du reïs Ali, si nous avions reçu des nouvelles des deux patrons envoyés à Bône et si la somme exigée pour notre rançon arriverait bientôt. Sur notre réponse que nous n'avions aucune nouvelle mais que nous en attendions à chaque instant, et qu'il devait être certain que la somme réclamée lui serait payée, il donna ordre à ses gardes de nous entourer, fit venir auprès de lui le nommé Antonio... et lui demanda par trois fois s'il voulait se faire musulman. Antonio lui ayant répondu qu'il était chrétien et qu'il ne pouvait changer de religion, parce qu'il avait dans son pays une femme et des enfants, le marabout entra en fureur, prit une carabine des mains d'un de ses gens et se prépara à tirer sur Antonio. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvait échapper à la mort, dit qu'il ferait tout ce qu'on exigerait de lui; mais le marabout lui répondit qu'il était trop tard et, après l'avoir fait dépouiller jusqu'à la ceinture du misérable burnous qui le couvrait, il l'étendit par terre d'un coup de sa carabine tiré à bout portant. Onze autres d'entre nous, sans qu'il leur fut proposé d'embrasser la religion mahométane, subirent le même sort. Le marabout, pour ajuster plus sûrement, appuyait chaque carabine qui lui était successivement présentée

par sa troupe sur les épaules ou la tête de ceux qui le portaient. A la vue de chacun de ces malheureux qui se débattaient en expirant, le marabout et ses gens poussaient des cris de joie. Francesco Balzano, frère d'un des quatre prisonniers qui portaient le brancard, et les trois patrons Giovanni Paolino, Giovanni Olivaro et Carlo Antonio Olivaro, furent tués ainsi par le marabout qui, lassé sans doute, ordonna à ses gardes de massacrer huit autres malheureux désignés par lui, ce qui à l'instant fut exécuté de la même manière et aux acclamations de cette horde de barbares. Le massacre terminé, les Kabiles se jetèrent sur les cadavres, les dépouillèrent de leurs misérables haillons et les mutilèrent de la façon la plus odieuse; puis les cadavres furent abandonnés sur place, sans sépulture.

« Une heure après, le marabout fit transporter sa tente à quelque distance du lieu de cette sanglante exécution. Deux jours plus tard, le 6 nivôse, il donna ordre de lever le camp et se mit en marches dans les montagnes exigeant partout où il passait des subsistances pour lui et pour ses gens. Le 8 ou 9 nivôse, deux prisonniers furent encore tués de sa main; le 25 ou 26 pluviôse, il en fit fusiller deux autres qui, attaqués d'une fièvre violente, ne pouvaient suivre l'armée.

« Nous errâmes ainsi de montagne en montagne pendant plus de cinquante jours. Le 29 pluviôse, le marabout vint dresser ses tentes dans une plaine distante de Constantine d'environ trois journées. En face de nous, sur une montagne, se trouvaient campées les troupes du bey de Constantine. Les ennemis s'observèrent pendant deux jours : le marabout et le bey paraissaient craindre

'un et l'autre de commencer l'attaque. Enfin, le 2 ventôse, le bey, qui, à ce qu'il nous parut, aurait pu envelopper le pirate et toute sa bande de coupe-jarrêts, abandonna sa position au milieu de la nuit. Les Kabiles s'empressèrent de l'occuper. Le 3, le marabout s'étant fait mettre à cheval, marcha tout le jour, nous laissant derrière lui avec une partie de ses gens : nous ne le rejoignîmes que le soir. Le 4, les Turcs et les Kabiles se trouvèrent de nouveau en présence; ceux-ci occupant les hauteurs et les autres campés dans la plaine. Nous nous attendions à les voir en venir aux mains; mais le marabout ayant appris que le bey de Constantine venait de recevoir des renforts, n'osa pas l'attaquer. Il se hâta au contraire de gagner les montagnes. Le bey lança après lui un détachement de ses troupes, qui, ayant enveloppé l'arrière-garde où nous nous trouvions, au nombre de neuf, séparés de nos autres camarades, nous fit prisonniers ainsi que plusieurs soldats de la garde du marabout, son secrétaire et le reïs Ali. On leur trancha immédiatement la tête à tous. Le bey nous ayant ensuite appelés dans son camp pour nous interroger, nous lui racontâmes tout ce que nous venons de déclarer. Il nous garda deux jours auprès de lui, et le 6 ventôse (25 février), il nous confia à un courrier qu'il expédiait à Alger avec quarante-cinq têtes et deux sacs remplis d'oreilles.

« Pendant la route le courrier et ses gens nous traitèrent assez mal; mais hier, 11 ventôse, nous sommes enfin heureusement arrivés à Alger, où ayant été déposés au bagne, trois chaouchs sont venus nous prendre pour nous conduire à la maison consulaire. »

Après avoir reçu ladite déposition, le Commissaire général a fait diverses questions aux déclarants :

A eux demandé s'ils avaient connaissance que le pirate eut reçu deux cents piastres pour le rachat des deux patrons Reboa et Sereno, laquelle somme a été remise par l'agent de France à Bône au kaïd Messaoud de Collo?

Ont répondu qu'ils ne savaient rien à ce sujet.

A eux demandé s'ils connaissaient le motif qui a déterminé le marabout à cet excès inouï de cruauté, d'autant plus gratuite que, dans la supposition qu'il eût perdu l'espoir de recevoir une rançon, il paraissait intéressé à la conservation des prisonniers, puisque leurs services lui étaient utiles?

Ont répondu qu'ils attribuent l'assassinat de leurs camarades au fanatisme du marabout contre les chrétiens, et principalement à la haine qu'il porte au nom français; mais qu'un événement qu'ils ont ignoré pendant leur séjour dans les montagnes, a pu exciter la fureur du pirate. Ils ont appris, dans le camp du bey, qu'une espèce de *machine infernale* avait été imaginée à Constantine; cette machine cachetée, ficelée et renfermée dans une double boîte avait été confiée par des agents du bey à des gens du marabout qui s'étaient engagés à la remettre à ce dernier avec la lettre qui l'accompagnait; on leur avait persuadé que cette boîte contenait la somme exigée pour la rançon des Français et promis une récompense s'ils contribuaient à les délivrer; les dépositaires auxquels on avait remis la clef déterminant l'explosion, avaient ouvert par curiosité ladite boîte, et plusieurs avaient été victimes de leur infidélité. Les déclarants présument que le marabout, ayant été instruit de cet événement, qui a eu

lieu quelques jours avant le massacre du 25 décembre, a voulu s'en venger sur les prisonniers.

A eux demandé si, quelque temps après qu'ils furent conduits dans les montagnes, ils n'ont pas eu connaissance que le reïs Ali, le confident intime du marabout, avait fait plusieurs voyages à Collo et avait eu des intelligences avec l'équipage du corsaire anglais qui depuis longtemps rôde sur cette côte? (Le capitaine de ce corsaire s'était engagé à protéger les corailleurs contre les pirateries du marabout et les avait assurés que, en montrant une attestation signée de lui audit marabout, celui-ci les respecterait).

Ont répondu que le reïs Ali s'est souvent absenté pendant qu'ils étaient avec le marabout, mais ils ignorent s'il allait à Collo; ils ont toujours pensé qu'il se rendait à Gigelli, lieu de sa résidence. Le reïs leur a d'ailleurs dit souvent que, de tous les chrétiens, le marabout ne voulait respecter que les Anglais et qu'il répétait fréquemment que le roi d'Angleterre était son frère.

A eux demandé quels sont les projets, le caractère, les moyens du marabout et s'il a beaucoup de partisans parmi les Kabiles?

Ont répondu que c'est un homme d'environ trente-quatre ou trente-cinq ans, d'une constitution robuste, d'une imagination ardente, actif, entreprenant, fanatique à l'excès; il s'occupe souvent à lire et à écrire; les Kabiles ne s'approchent de lui qu'avec un grand respect. Dans son dernier voyage dans les montagnes, tous les habitants des lieux par où il passait se réunissaient autour de sa tente et, après avoir fait différentes invocations au Ciel, le marabout les faisait jurer sur le livre de la loi de lui être

fidèles et de lui obéir en tout ce qu'il leur commanderait; il leur répétait qu'il prendrait Constantine et Bône, marcherait ensuite contre Alger et ferait massacrer tous les grands de la Régence et tous les Turcs. La nouvelle attaque qu'il médite contre Constantine, où il prétend avoir beaucoup de partisans, ne doit avoir lieu que dans la belle saison et au temps des récoltes; les déclarants pensent que ses courses dans les montagnes, où il a distribué un grand nombre de ses agents, ont pour but de disposer les esprits à cette expédition; ils ajoutent, au surplus, que, comprenant fort peu l'arabe, ils ne donnent ces détails que d'après ce qu'ils ont entendu dire au reïs Ali.

Fait par nous, susdit Commissaire général, l'an et jour que dessus. Ordonnons que l'extrait qui sera délivré auxdits déclarants par le sieur chancelier sera clos et scellé du sceau accoutumé du Commissariat.

Signé : DUBOIS-THAINVILLE.

Si les renseignements que nous avons recueillis jadis sur le théâtre même des événements ne nous avaient déjà éclairé sur les causes réelles de la révolte indigène fomentée par le cherif Ben-el-Harche, le document qui précède suffirait, sans autres commentaires, pour fixer notre opinion à ce sujet. En tous les cas, il confirme pleinement les dires de nos informations kabiles.

Rappelons que le 7 nivôse an x de la République (17 décembre 1801), le même Dubois-Thainville, au nom du premier consul Bonaparte, avait signé un traité avec le dey d'Alger Mustapha-Pacha. L'Angleterre, alors, si acharnée contre nous, ne vit pas sans déplaisir cette

alliance, et pour susciter des embarras aux Algériens, elle lança contre eux un fanatique marocain qui, pendant plusieurs années, mit tout le pays en révolution. La déclaration des malheureux corailleurs italiens fait ressortir l'amitié du cherif pour les Anglais et, en même temps, la haine profonde qu'il nourrissait contre tout sujet français. Enfin, des détails assez curieux sont également donnés par eux sur l'envoi au cherif de cette machine infernale qui éclata dans les mains de ceux qui la portaient, ainsi que me l'avait raconté le dernier survivant de cette catastrophe, le fils d'El-Haoussin des Beni-Tlilan.

Bien à vous,

L. Charles Féraud,
Interprète principal de l'armée.

Alger, 20 juin 1873.

NOTICE

SUR

QUELQUES MONUMENTS DE L'OCCUPATION ROMAINE

DANS

LE CERCLE DE TÉBESSA

La ville de Tébessa et les points environnants ont déjà fourni à la Société archéologique de nombreux matériaux, dignes de fixer l'attention des personnes qui s'intéressent à l'histoire du pays et à sa colonisation.

Les principaux monuments ont été décrits; une grande partie des inscriptions que l'on retrouve éparses sur le sol ont été recueillies et publiées. Il reste encore, néanmoins, beaucoup à glaner dans cette contrée si riche, si peuplée du temps des Romains.

Dans quelque sens que l'on parcoure le district de Tébessa, on rencontre à chaque pas des ruines de villages, de postes, d'établissements particuliers. On est surtout frappé du nombre de constructions affectées autrefois à la fabrication de l'huile, les *torcularia* des Romains. Ces moulins et ces pressoirs, dont plusieurs sont encore en partie debout, témoignent d'une façon irrécusable de l'ancienne richesse du pays en oliviers et en vignobles.

Le dessin n° 1 représente un vaste établissement que l'on voit encore à Berzegan, à trente-cinq kilomètres au sud de Tébessa, sur l'ancienne route de Theveste à Capsa. Cet édifice occupe une superficie de quarante mètres carrés environ, non compris ses dépendances. La porte d'entrée s'élève à trois mètres au-dessus du sol, sa largeur est de deux mètres soixante cent. Il était divisé intérieurement en quatre parties principales par deux murs parallèles à la façade et percés chacun de sept grandes ouvertures cintrées. Les cinq ouvertures centrales ont deux mètres cinquante de largeur, les deux portes latérales un mètre vingt cent. La partie postérieure était occupée par des pressoirs à l'huile. Les murs et les arceaux sont construits avec des pierres de taille de même nature, mais de dimensions variables.

Dans les directions les plus opposées, on trouve également des monuments funéraires assez bien conservés. Certaines dégradations, que ces tombeaux ont subies, indiquent qu'ils ont été autrefois plus ou moins fouillés. J'ai pensé qu'il serait intéressant, après avoir reproduit les dessins d'un certain nombre d'entre eux, de les réunir afin de mieux faire ressortir les différences qui peuvent les caractériser.

Soumat-el-Kheneg. — (Fig. 2.)

Tombeau situé à neuf kilomètres au sud de Berzegan, sur la route de Theveste à Capsa. Hauteur de l'édifice, sept mètres cinquante cent.; largeur de la tour, deux mètres soixante cent. sur chaque face. L'inscription placée au-dessus de la porte est en caractères bien gravés. Elle est ainsi conçue :



DIS MANIBVS
C IVLIVS DEXTER VET MIL INALA
EQ CVR TVRMAE ARMOR CVSTOS SIGNI
FER TVR MILITA ANNIS XXVI·DIMIS EMER

HONESTA	MISSIONE DVOVIRATV EGITEM	COL
SVA THELE	PTE VIXIT ANLXXXV HIC CRE	MATVS
TVTIA TER	TIA MARITA IVLI DEXTRI VIX	ANLXX
	HIC CREMATA EST	

Ce monument renfermait, comme on le voit, les cendres d'un ancien porte-enseigne,ayant exercé la magistrature et habité une ferme à Feriahna.

Souma-bent-el-Abri. (Fig. 3.)

Ce mausolée, d'une forme élégante et très-bien conservé, est situé à soixante kilomètres environ au sud de Tébessa, sur les dernières pentes nord du Djebel-Fouà. Sa hauteur totale est de six mètres cinquante cent., la largeur de chaque face, de deux mètres dix cent. Il est construit en pierres de taille de trente centimètres d'épaisseur; les blocs qui forment la base ont une hauteur double. Les chapiteaux qui surmontent les deux colonnes de la façade sont d'un style corinthien des plus modestes. La partie supérieure du monument est ouverte sur le devant; elle était fermée à droite et à gauche par deux longues pierres juxtaposées, ornées d'un dessin qui fait, à distance, très-bon effet (fig. 3 *bis)*. Les deux pierres contigues avec les colonnes sont tombées. Les angles et le milieu de la façade postérieure sont occupés par trois pilastres en relief, portant les mêmes ornementations que les colonnes. Entre ces pilastres sont engagées des pierres semblables

à celles des côtés. L'édifice est surmonté d'un tronc de cône percé parallèlement à la façade principale d'une longue rainure.

Aucune inscription n'indique en l'honneur de quel personnage ce monument a été élevé, ni à quelle origine on peut le faire remonter. D'où lui vient ce nom de Bent-el-Abri (la fille du grand seigneur)? Voici ce que dit à ce sujet la tradition indigène :

Cette portion du pays était autrefois sous la domination d'un grand seigneur appelé Aurès, lequel était marié à une femme connue sous le nom de Khenchela. Cette puissante famille possédait plusieurs châteaux dont les ruines se retrouvent encore à Daharet-Fouâ, Bahiret-Sbikha et à Khenchela, sa résidence habituelle. La fille d'Aurès, connue seulement de son surnom, El-Kahna (l'habile), était une personne très-belle et d'une grande intelligence. Élevée sous la tutelle de son père, elle avait reçu une brillante éducation, en rapport avec le rang élevé qu'elle occupait. Lorsqu'elle fut en âge d'être mariée, son père lui laissa la liberté de choisir elle-même un époux. Parmi les prétendants nombreux qui se présentèrent, El-Kahna choisit un nommé Berzegan, qui a laissé son nom à la grande ruine située au sud d'El-Ma-el-abiod. L'acte de mariage fut dressé, mais Aurès mourut avant l'accomplissement de la cérémonie. C'est probablement en son honneur que fut élevé le mausolée.

Aurès eut pour successeur un des prétendants que sa fille avait repoussés et qui, humilié de cet échec, conçut le projet de se venger. Doué de mauvais instincts, il abusait de son pouvoir pour commettre les plus mauvaises actions. Il avait introduit, entre autres usages, le droit

de prélibation que s'arrogeaient autrefois nos seigneurs féodaux. El-Kahna, ne voulant pas se soumettre à cette coutume, retarda pendant quelque temps son mariage. Indignée enfin de voir le peuple entier victime des exactions de ce nouveau seigneur, elle résolut d'en délivrer le pays. Elle choisit les jeunes gens les plus braves et quelques membres de sa famille qu'elle convia à un festin. A la fin du repas, elle leur fit part de son projet, qui fut approuvé par tous, et les invita à garder le secret. Aussitôt après, elle fit faire les préparatifs pour la cérémonie du mariage et, suivant la coutume établie, elle se rendit, suivie de ses convives, chez le seigneur qu'elle avait fait prévenir. Elle pénétra seule dans son appartement. Elle chercha d'abord à le ramener à de meilleurs sentiments, puis voyant ses efforts inutiles, elle lui plongea un poignard dans le cœur.

Louée publiquement pour son courage et l'habileté qu'elle avait déployée, elle reçut à ce sujet le surnom qui lui resta.

El-Kahna était à Khenchela avec sa mère, lorsque l'insurrection les surprit. Elles quittèrent l'Aurès et allèrent s'établir d'abord à Bahiret-Sbikha, puis à Fouâ et enfin à Bir-el-Ater, désigné encore de nos jours du nom de Bir-el-Kahna.

Aurès, chassé de son côté par l'insurrection, rejoignit sa famille à Bir-el-Ater, se dirigea avec elle sur Ferialma, et ne reparut plus dans le pays tombé au pouvoir des conquérants.

Cette tradition remet en mémoire les mœurs des Vandales; elle tendrait à faire remonter la construction du mausolée au commencement du ve siècle, peu de temps

avant l'époque où les Maures de l'Aurès se sont déclarés indépendants.

Monument funéraire du Feidjet-el-Groussa. (Fig. 4.)

Monument situé à cinquante kilomètres environ au sud de Tébessa, dans la plaine du Boudjelel. Le piédestal a deux mètres dix cent. de hauteur, un mètre de large sur chaque face. Il est construit en pierres de taille d'un bel appareil et surmonté de deux pierres tumulaires de même forme et de même dimension, qui donnent à l'ensemble de l'édifice un caractère tout particulier. Deux inscriptions, ornées d'encadrements et gravées d'une façon assez médiocre, indiquent que ce monument a été élevé par deux frères à leur père et à leur mère. J'ai lu ces deux inscriptions de la manière suivante :

1°

D M·S·
SALVIDEN
IASECVND
AVIXITAN
NISLXIVLIV
SATVRNIN
VSETFELIX
FILIIMAT
RIKARISSI
MAEFECE
RVE T

1°. — Diis manibus sacrum. Salvidenia Secunda vixit annis LX Julius Saturninus et Felix filii matri carissimæ fecerunt.

2°

D.M. S.
C PVLIVS
CVDVDVSVI
XITANNISLXXI
IVLI SATVRNI
NV ET FELIX
PATRIKAR
SIMOFECER
NT

2°. — Diis manibus sacrum. Caïus Pulius Cududus (?) vixit annis LXXI Julius Saturninus et Felix filii patri carissimo fecerunt.

Le mot *Cududus* de la seconde inscription est gravé très-nettement; on aurait pu, sans cela, lire Secundus.

Enchir Oumiala.

Au sud du cercle de Tébessa, dans les campements d'hiver des Nememcha, près d'Aïn-Zerga, restes d'un monument funéraire. Hauteur, deux mètres, largeur de la façade latérale, quatre mètres dix centimètres.

Une ouverture, de cinquante centimètres de haut sur quatre-vingt-cinq centimètres de large, taillée régulièrement et aménagée pour recevoir une porte s'ouvrant de dehors en dedans, coupe en partie le piédestal. En pénétrant dans l'intérieur, on voit, au sommet et sur tout le pourtour de l'édifice, des pierres en saillie qui servaient sans doute de support à la couverture aujourd'hui enlevée. A trente centimètres au-dessus de la porte, on aperçoit encore, dans l'intérieur, des pierres saillantes sur

chaque face qui devaient soutenir soit un plancher soit un sarcophage.

Je n'ai retrouvé aucune inscription dans les ruines éparses autour de cette construction.

Enchir-Sedjeral-el-Ateuch.

Petit monument situé dans la plaine de Boudjelel. Élévation au-dessus du sol, trois mètres cinquante centimètres, non compris le fronton ni la corniche; largeur sur la façade, quatre mètres, sur les côtés, deux mètres. La porte, de un mètre trente cent. de haut sur quatre-vingt-dix cent. de large, est ornée d'un double encadrement de moulures plates.

Cette construction était recouverte par un toit à plans inclinés, dont l'intersection était perpendiculaire à la façade, ainsi que l'indique la portion de mur restée debout sur la face postérieure.

Ksar-Tebinet.

Petit mausolée situé à douze kilomètres au sud-ouest de Tébessa, sur un plateau élevé, parsemé de ruines provenant d'un *pagus*. A peu de distance, s'élèvent les restes d'un fort byzantin, connu sous le nom de Ksar-Tebinet.

Le dé de cet édifice a la forme d'un cube de trois mètres de côté. La corniche est composée d'une double cymaise, au-dessus de laquelle apparait une couverture plate, formée de sept dalles brutes juxtaposées parallèlement à la façade. L'intervalle laissé entre ces dalles et les bords de la corniche indique que l'édifice n'est pas

complet. Un deuxième étage devait sans doute le terminer, mais il n'en reste aucune trace à proximité. Cette construction est peut-être restée inachevée. Une pierre de un mètre cinquante cent. de long sur trente-huit cent. de large, ornée d'un encadrement et préparée pour recevoir une inscription, a été placée au-dessus de la porte sans avoir été gravée. L'entrée, de un mètre trente centimètres de haut sur soixante-cinq centimètres de large, a été disposée pour recevoir une porte s'ouvrant à gauche, de dehors en dedans. L'intérieur ne présente rien de particulier.

Souma-Rous-el-Aïoun.

L'Itinéraire d'Antonin mentionne une route allant de Theveste à Musti par Ammedara (Haïdra), simple tronçon de la grande voie qui reliait Theveste à Carthage. On peut encore aujourd'hui, sans en perdre la trace un seul instant, suivre cette route, depuis la sortie de Tébessa jusqu'à la frontière, en passant par le défilé du Gouraï.

Presque sur la limite de nos possessions et sur la droite de cette voie romaine, au lieu dit Rous-el-Aïoun, on retrouve les restes d'un ancien sépulcre qui mesure quatre mètres cinquante centimètres d'élévation, du sol à la corniche, et trois mètres de large.

Cette construction ne présente pas ce cachet de solidité qui caractérise les ouvrages romains en général. Le calcaire qui a été employé n'était pas assez dense pour résister pendant longtemps à l'action du temps. Une face entière manque à l'édifice.

La partie supérieure est composée de pierres de taille de différentes longueurs et de vingt-cinq centimètres seu-

lement d'épaisseur. Les assises sont un peu plus larges dans la partie inférieure. Les matériaux employés paraissent du reste de même origine. Le triangle qui termine l'une des faces indique la forme qu'affectait le sommet de l'édifice.

A l'intérieur et au rez-de-chaussée, on remarque, sur chacun des murs latéraux, quatre niches placées symétriquement. Il est très-probable que cette pièce devait servir, comme dans tous les sépulcres romains élevés d'un étage, de chambre funéraire, et que les niches creusées dans l'épaisseur des murs n'étaient autre chose que les *columbaria* dans lesquels les urnes cinéraires étaient déposées.

Souma-Djezia. (Fig. 5.)

Dans la plaine de Gherour, au sud de la route de Cheria à Khenchela, on aperçoit une tour assez bien conservée et dont la partie supérieure est ornée de deux colonnes qui sont aujourd'hui fortement inclinées, par suite de la chute de quelques pierres de l'édifice.

Le contour de ce monument est un hexagone régulier, ayant deux mètres dix-huit centimètres de côté; sa hauteur est de sept mètres. Il est construit en pierres de taille dont les assises ont cinquante centimètres de hauteur. En l'examinant de la base au sommet, on remarque d'abord une espèce de piédestal, d'un mètre d'élévation, composé de deux marches, d'une seule assise de pierres, et d'une corniche. Au-dessus, s'élève un dé de deux mètres soixante-dix centimètres de haut, percé d'une croisée sur la face nord. Cette ouverture, pratiquée à hauteur de la deuxième assise au-dessus du piédestal, est encadrée de moulures plates et flanquée vers le haut de

deux petites cavités de forme demi-sphérique. Elle a vingt-huit centimètres de large et soixante-dix-sept centimètres de haut. Immédiatement au-dessous de la corniche et sur la face Est, se trouvent deux inscriptions tumulaires complétement séparées. Voici celle de gauche :

D.M. S.
QAIIVS
PALIIANV
SVIXIT
ANNIS
XIII

Celle de droite, écrite en caractères serrés et de petite dimension parait indéchiffrable du pied de l'édifice. Je me propose d'en prendre plus tard un estampage.

La partie supérieure, élevée de trois mètres trente centimètres, est ouverte à l'Est sur trois côtés. Deux colonnes, cannelées dans la moitié inférieure et torses dans le haut, soutiennent une corniche architravée. Ces colonnes sont surmontées de chapiteaux corinthiens des plus simples. Deux pilastres terminent en avant la partie pleine. L'architrave est ornée de trois cercles. Celui de gauche renferme une étoile en forme de croix, celui de droite, une petite figure en relief, les deux bras écartés et grossièrement indiquée.

Cet édifice était recouvert horizontalement, ainsi que l'indiquent les quelques dalles qui restent sur le haut. La cloison horizontale, séparant autrefois la chambre funéraire de l'étage supérieur, n'existe plus. Sa place se reconnait seulement par les parties saillantes à l'intérieur des murs.

INSCRIPTIONS RECUEILLIES DANS LE CERCLE DE TÉBESSA PENDANT LES MOIS DE FÉVRIER ET MARS 1873.

Inscription relevée à Bir-oum-Ali, près des ruines d'un grand village situé sur l'ancienne route de Theveste à Capsa. Cette épitaphe, mentionnant un préfet de la troisième cohorte, est gravée avec soin sur un beau cippe en calcaire gris, orné de moulures et surmonté d'un double coussinet.

D. M.
APIRIA
C IRENAE
VAORISAN
TISSIMAE
C·SVETONI·
VS· IANVAR·
PRΛEFECT·S
COH T CHAL

N° 2.

D . M . S . IVII
VS FELIX VA
XXXV MΛR
INVS F·

A la troisième ligne, l'A n'est pas barré ; la droite de la quatrième ligne est effacée. Le commencement de l'inscription, placé à la suite et sur la même ligne que Diis manibus sacrum, et formé de deux grandes lettres majuscules, est à remarquer. La pierre portant cette inscription est une stèle arrondie en calcaire gris, déterrée, ainsi que les deux suivantes, au nord des ruines de Bir-oum-Ali.

N° 3.

D. M. S.
IVLIA VIC
TORINA VA
XVII MAN
ILIA TERTV
LAΓ FE.

N° 4.

D . M . S .
IVLIVS GRACII . S
VIIVIXIT ANN
XXXXV HORAIIA
CONIVCXMERENS
FECIT

Inscription de la basse époque, sur une pierre en calcaire gris de la même forme que la précédente. Les lettres sont mal formées, les mots placés sans alignement. Les A ne sont pas barrés ; le mot *conjux* écrit sans orthographe.

N° 5.

D.M. S.
M.VIPIVS APR
IIS VIXAN
XXVIHSE
VIPIVS AIIMI
IVS FRATRIIIO
FEC.

Épitaphe qui date encore de l'époque byzantine. Gravée sur un caisson de calcaire gris ayant quarante-cinq

centimètres sur chaque face, encadrée d'une moulure plate. Les A ne sont pas barrés. Elle a été relevée près du Ksar-Tebinet, au centre des ruines.

N° 6.

D.M.S.
LM . ROGA
TVS VIXIT
ANN . LXXXXV
FE . FILI .

Cette inscription, relevée à Enchir-Gouraï, près de la ruine d'un fort byzantin, date de la basse époque. Elle est gravée sur une pierre présentant à peu près la forme d'un demi-cylindre, forme très-usitée dans les stèles les plus communes.

N° 7.

D. M. S.
SPRATVS
VIXIT ANIS
XXXIIII

Le mot *annis* est écrit avec une seule N reliée à l'A qui n'est pas barré. Cette inscription, d'une simplicité toute primitive, se trouve sur une pierre encastrée dans un mur de jardin à Tébessa. Elle est assez mal gravée.

N° 8.

Inscription de la basse époque relevée à El-ma-el-Abiod sur un fragment de calcaire gris. Elle s'applique à un prêtre de Saturne.

D · M · S ·
C · IVLI · DO · NATI ·
SACERDOS · SA
IVI [illegible] NI · VIXIT · ANN
S · LIII FI[illegible] CERVNT
[illegible]HIRIIDIESIV.I
ONN · ET [illegible] NS

Au même endroit se trouvait plantée, en terre, une pierre en calcaire blanchâtre portant sur l'une de ses faces le monogramme du Christ. L'alpha et l'oméga y sont répétés tous les deux.

N° 9.

Fac-similé d'une inscription *(pl.* III, *fig.* 6*)*, qui ornait une pierre de taille placée dans une construction byzantine, au-dessus de la porte d'entrée, à Enchir-Bou-Sebaâ, au sud d'El-Ma-el-Abiod. Cette grande ruine, s'élevant à plusieurs mètres au-dessus du sol et occupant un carré de quatorze mètres cinquante centimètres de côté, est à moitié écroulée et présente peu d'intérêt par elle-même. L'inscription qui se lit sur l'un des murs, ornée de deux pigeons grossièrement imités et d'une petite croix, est évidemment chrétienne; gravée sans doute dans les derniers temps par un ouvrier d'origine grecque, elle est remarquable par les abréviations et certains sigles qui la rendent difficile à traduire. Les L affectent la forme du lambda, et la forme des D se rapproche de celle du delta; le B y figure à la place du V. Il est à observer encore qu'après le mot *temporibus,* écrit en abrégé, il y a un intervalle non rempli.

Cette inscription, située au milieu d'un mur formé de matériaux d'origines diverses, ne me semble pas avoir

été destinée dès le principe à la construction dans laquelle on la retrouve.

N° 10.

D.M.S.
occ IMVCE
VAXXXVII
H.S.E
POMPONIVS GÆ
TVLVS AVREEC

Inscription mal gravée sur un énorme bloc de calcaire jaunâtre ayant la forme d'un demi-cylindre, d'un mètre quatre-vingt-cinq centimètres de long sur soixante-cinq entimètres de diamètre, dans la plaine de Tébessa.

N° 11.

D. M. S .
FORTV
NATIANA
VIXI . AN
IMXS .
D . XIII
II SESALVIVS
FILIAE CARISIME
FECIT

Dans la plaine de Tébessa, sur un cippe en calcaire blanc orné de moulures. Les étoiles qui figurent dans cette copie sont remplacées sur la pierre par des signes en forme de cœur. Les lettres sont mal gravées et de différentes dimensions. Les trois dernières lignes sont en caractères beaucoup plus petits que ceux qui sont au-

dessus. Quelques A ne sont pas barrés; le mot *carisime* indique à lui seul une basse époque. La cinquième lettre de la quatrième ligne peut être un A ou un X; l'N qui suit est également mal gravée.

EXPLICATION DU DESSIN CI-JOINT REPRÉSENTANT UN FRAGMENT DE SARCOPHAGE.

Le sarcophage dont le dessin est représenté à la planche IV, a été trouvé dans la basilique de Tébessa, pendant les fouilles exécutées en 1867. Il était situé, lorsqu'on l'a découvert, à l'entrée de l'édifice, sur le côté gauche du vestibule. Cette place n'était évidemment pas celle qu'il avait dû occuper dans le principe. Il n'avait été, du reste, transporté en cet endroit qu'après avoir été fouillé et cassé en partie. Il était formé de deux blocs d'un joli marbre blanc. Le bas-relief dont il était orné, et dont on distingue encore une partie, laissait à désirer sous le rapport de la correction des formes, mais il renfermait des détails exécutés avec soin. Le tout était profondément fouillé.

Le sujet parait représenter une chasse au lion. Ce sarcophage appartenait sans doute à quelque grand personnage grand amateur de chasse, mort peut-être victime de quelque accident.



LES TOMBEAUX CIRCULAIRES DU DJEBEL-MESTIRI

De nombreux tombeaux de forme circulaire ont été observés sur différents points de la province de Constantine : dans la région de l'Aurès, du côté de la Medjana, aux Abd-el-Nour, aux sources du Bou-Merzoug, dans l'Ouennougha, sur le Djebel-Mahdid, dans le Hodna, au sud de Bou-Sâda (près d'Oulmen), au Kheneg, à Rouknia (à l'est du Djebel-Tahia) et jusqu'à Mengoub, dans le Sahara.

Ces tombeaux, qui présentent partout le même caractère et paraissent avoir une origine commune, se retrouvent dans toute l'Afrique septentrionale. Leur degré d'antiquité n'a pu encore être fixé, faute d'éléments suffisants. Peut-être que de nouvelles fouilles et de nouvelles observations permettront un jour de déterminer avec quelque certitude l'époque à laquelle remontent ces monuments.

Les tombeaux du Mestiri sont rangés presque tous sur une seule ligne, sur la crête de la montagne la plus rapprochée de la plaine de Tébessa. Un très-petit nombre d'entre eux sont dressés sur les sommets des mamelons qui s'élèvent en arrière de cette ligne. Leur nombre ne dépasse pas cent; leur droite s'appuie à une tour en ruine, de l'époque byzantine, et leur gauche au Djebel-Youks. On n'en rencontre pas d'autres, dans les environs. Ils offrent tous l'aspect d'un tronc de cône assez aplati (*fig.* 1, *pl.* v.). Les plus grands ont $3^{m}50$ de haut; le diamètre supérieur, généralement moitié plus petit que le diamètre inférieur, varie entre $4^{m}80$ et $9^{m}60$. Quelques-uns des plus considérables sont étagés et se composent de deux, trois ou quatre marches circulaires. Ces *tumuli* sont construits avec des pierres plates en calcaire blanc, super-

posées simplement les unes aux autres, de manière à former des cercles très-réguliers. Je n'ai retrouvé sur aucun d'eux la trace de la dalle qui aurait pu les recouvrir dans le principe. Mes loisirs ne m'ont permis jusqu'ici que d'en fouiller un seul. En enlevant, à la partie supérieure, une épaisse couche de pierres, j'ai constaté l'existence d'une tranchée de 1m de large, formée de deux murs parallèles, ouverture du Sud au Nord, et aboutissant à une chambre rectangulaire, de 1m d'élévation, placée sur le prolongement. Aucune ouverture n'existant à l'extérieur et ce conduit étant empierré comme les autres parties, j'en ai conclu que, dans la construction, un passage avait dû être primitivement ménagé pour introduire le cadavre, et comblé après l'enterrement. La chambre tumulaire était fermée du côté nord par un mur en pierres plates sur lequel les murs latéraux venaient s'appuyer (*fig. 4, pl.* v); elle était recouverte par deux larges dalles.

La poussée extérieure ayant fait céder la dalle qui fermait l'entrée, un certain désordre régnait dans cette chambre. Après l'avoir déblayée et avoir fouillé à 0m40 de profondeur dans un lit de terre aussi fine que de la poussière, on a retiré d'abord un os bien conservé représentant la tête et la mâchoire supérieure d'un lézard ou d'un animal semblable, et, presque aussitôt après, les débris d'une mâchoire humaine garnie de très-belles dents recouverte d'un émail très-blanc. Malgré toutes les précautions apportées dans la fouille, il ne m'a pas été possible de me rendre compte de la position du squelette, tous les os étaient brisés et mélangés ensemble. La tête était placée du côté nord.

Le tombeau, dont le dessin est reproduit (*fig.* 3) pl. v, avait les dimensions suivantes :

Hauteur du sol à la première marche.	$0^{m}70$	$4^{m}20$
Hauteur de la première à la deuxième marche.	$1^{m}30$	
Hauteur de la deuxième à la troisième marche.	1^{m} »	
Hauteur de la troisième marche au sommet	$1^{m}20$	
Largeur de la première marche . . .	$1^{m}15$	$7^{m}40$
Largeur de la deuxième marche . . .	1^{m} »	
Largeur de la troisième marche . . .	$1^{m}70$	
Rayon supérieur.	$3^{m}70$	

L'examen attentif des tombeaux du Djebel-Mestiri m'a conduit à me poser les questions suivantes :

1° Ces tombeaux circulaires remontent-ils à une époque aussi reculée qu'on le croit généralement ?

2° Quoique se rencontrant souvent dans les mêmes lieux que les tombeaux du genre celtique, dolmens, cromlechs, menhirs, etc., n'auraient-ils pas une origine différente?

Ces deux questions, que je laisse aux personnes plus compétentes que moi le soin de résoudre, sont le résultat des observations suivantes :

Les matériaux qui ont servi à édifier ces sortes de tumuli sont des pierres calcaires plates et très-cassantes, qui se détachent natu ellement de la montagne par couches plus ou moins épaisses. Le Djebel-Mestiri en est jonché, et l'on voit que, sous l'action des agents atmosphériques, ces pierres se délitent et se réduisent en petits morceaux assez rapidement.

Si l'on attribue ces tombeaux à la race celtique, il faut faire remonter leur existence à plusieurs siècles avant notre ère, car la disparition des Celtes en Afrique n'est pas postérieure à 600 ans avant J.-Ch. Toute autre considération étant mise de côté, je suis étonné que de semblables matériaux simplement superposés, sans aucune espèce de ciment, aient pu résister jusqu'à nos jours, ainsi que l'a déjà fait observer M. le capitaine de Boysson pour les tombeaux des Mahdid (1). Plusieurs de ces monuments, quoique placés sur les hauteurs et privés de tout abri sont cependant encore assez bien conservés.

Il me semble plus naturel d'attribuer ces sépultures aux races autochtones ou bien aux immigrants venus en Afrique dans les premiers siècles de notre ère.

Si l'on tient compte de l'analogie que ces tombeaux présentent avec le *Madracen* et le Tombeau de la chrétienne, et si l'on admet, d'après Pomponius Mela, que ces deux mausolées ont dû servir de sépulture aux rois de la Numidie et de la Mauritanie césarienne, il faudra encore reporter leur construction à plusieurs années avant l'ère chrétienne, époque déjà fort reculée.

M. Oppetit, dans son intéressante étude sur les tombeaux celtiques (2), pense que ces sépultures ne peuvent être attribuées aux Vandales, d'abord « parce que ceux-ci « s'étaient convertis au christianisme bien avant leur « arrivée en Afrique, » en second lieu « parce qu'ils ne « se sont jamais répandus sur tous les points du pays « où se trouvent des masses de tombeaux qui ont reçu « des corps désarticulés. »

(1) *Recueil de la Société archéologique*, année 1869.
(2) *Id.*, année 1870.

Examinons sommairement dans quelles conditions se trouvaient les Vandales au moment de leur débarquement sur la terre d'Afrique. Partis des bords de la Baltique ou de la Germanie, les Vandales apparaissent dans la Gaule en 406, traversent l'Espagne en 409 et, attirés par Boniface, font irruption dans l'Afrique septentrionale en 429. Ils avaient effectivement, à cette époque, adopté pour la plupart l'arianisme; mais si l'on croit M. Fauriel (1), leur conversion ne serait pas en réalité antérieure à l'année 422. Beaucoup d'entre eux même ne durent renoncer que bien plus tard au paganisme. Quoiqu'il en soit, ces hordes sauvages qui avaient été poussées dans la nouvelle doctrine plutôt par des vues politiques que par esprit religieux, durent conserver pendant bien des années encore leurs mœurs et leurs usages. La tradition historique nous montre ces barbares, à l'époque de leur émigration en Afrique, et jusqu'après la prise de Carthage, toujours errants, vêtus de peaux à peine préparées ou de tissus les plus grossiers, vivant de combats et de rapines, toujours réfugiés dans les sites les plus sauvages, où ils pouvaient facilement se cantonner. Leur existence ne commença guère à se modifier que lorsque Genséric leur eut donné dans la Zeugitane, les terres enlevées aux Romains. Le plus grand nombre continua, jusqu'à l'époque de la domination byzantine, à suivre l'armée active, toujours en lutte et livrant des combats incessants. Rien d'étonnant que les Vandales, arrivés en Afrique avec les habitudes qu'ils apportaient de la Germanie et de la Gaule, les aient conservées pendant leur séjour dans le

(1) *Histoire de la Gaule méridionale.*

pays et aient continué leur mode de sépulture, malgré leur adhésion au christianisme.

Il a été reconnu que les corps ensevelis dans les tombeaux circulaires y étaient ployés en deux comme dans les tombeaux mégalytiques. Il n'est pas impossible toutefois que les premiers aient une origine différente, et il me paraît facile de constater que les Vandales ont occupé plus ou moins longtemps les différents points où ces tombeaux se retrouvent aujourd'hui. Il suffit pour cela de se reporter à la période de leurs conquêtes.

Venus du détroit de Gadès sur les bateaux que leur avait envoyés Boniface, ils abordent sur les côtes de la Mauritanie. Ils s'allient aux Maures de la Tingitane et aux donatistes, et s'emparent en peu de temps de tout le territoire compris entre l'Océan et l'Ampsaga.

« Ce fut ainsi, dit Yanoski, que les Vandales parcoururent, massacrant et ravageant les trois Mauritanies, et « qu'ils arrivèrent au fleuve Ampsaga qui devait être, aux « termes du traité conclu avec Boniface, la limite de leur « empire (1). » Encouragés par leurs succès, ils envahissent ensuite la Numidie et font éprouver un premier échec à Boniface. Genséric, après cette victoire, passe avec la cour de Ravenne un premier traité (431) qui le met en possession des trois Mauritanies. Dix ans plus tard, il passe un deuxième traité avec Valentinien, à la suite duquel il est maître des provinces qui, jusqu'en 439, avaient appartenu aux Romains, et il leur cède la portion occupée par les Vandales. Ceux-ci ont alors la Byzacène, la Zeugitane et une partie de la Numidie. Après

(1) *Histoire de la Domination des Vandales.*

la mort de Valentinien, en 445, Genséric occupa définitivement les trois Mauritanies, la Numidie et la Tripolitaine. Sa domination s'étendit par conséquent sur toute la côte de la Méditerranée, depuis Gadès jusqu'à la Cyrénaïque. Nous voyons encore, en 460, Genséric, menacé par l'empereur Majorien, livrer les Mauritanies tingitane et césarienne à une complète dévastation dans le but de retarder la marche de l'ennemi. Je ne crois donc pas que l'on puisse révoquer en doute le séjour des Vandales dans le Maroc.

Lorsque les Vandales s'installèrent dans la Proconsulaire, ils n'en continuèrent pas moins à maintenir des troupes jusqu'à l'extrême frontière de l'empire et jusque dans le Sud, pour se mettre à l'abri des attaques et des incursions des Maures.

Le grand nombre de tombeaux que l'on rencontre dans toute l'Afrique septentrionale me paraît justifié par un siècle et plus de luttes incessantes de la part des Vandales. « C'était, dit M. Marcus, une suite continuelle de « guerres de partisans, dont les côtes de la Tripolitaine, « les parties basses de la Byzacène, les montagnes d'Au- « rès et le haut plateau bordé au Sud par ces dernières; « au Nord, par le petit Atlas; à l'Est, par la Medjerda, « et à l'Ouest, par le lac Chott et par le cours supérieur « de l'Ajebbi, furent le principal théâtre (1). »

Je ne crois donc pas, en résumé, que l'on puisse repousser, d'une façon absolue, toute idée attribuant aux Vandales l'érection des tombeaux circulaires qui couvrent actuellement le sol de l'Algérie.

(1) *Histoire des Vandales.*

L. DE BOSREDON.

Tébessa, mai 1873.

UN MONUMENT DE MARCOUNA

Dédié à Antonin par le légat D. Fonteius Frontinianus (1).

par Aug. CHERBONNEAU

Correspondant de l'Institut

Nous savons par les *Inscriptions romaines de l'Algérie,* que, dès l'année 1852, M. Léon Renier avait recueilli, dans la province de Constantine, plusieurs épigraphes ayant pour auteur le légat impérial Decimus Fonteius Frontinianus, qui commanda la troisième légion Augusta et gouverna la Numidie, vers la fin du deuxième siècle de notre ère. Le savant académicien avait fait remarquer que ce personnage est celui qui a laissé le plus grand nombre de monuments à Lambèse et dans les villes environnantes. Il en existe même à Mila (Milevum); et j'ai trouvé à Constantine un fragment d'inscription municipale qui constate que des embellissements d'une certaine importance y furent faits, dans la rue conduisant au forum, par l'autorisation de D. Fonteius Frontinianus *(Inscriptions romaines de l'Algérie,* nº 4,139).

Mais il paraît que nous ne possédions point encore la mention complète des travaux auxquels ce légat donna ses soins, puisqu'on a exhumé récemment des ruines de Marcouna, l'ancienne *Verecunda,* près de Lambèse, une dédicace provenant d'un monument érigé par lui en l'honneur de l'empereur Antonin. Cette dédicace est gra-

(1) Voir le *Bullettino dell'instituto di Corrispondenza archeologica;* Roma; nº X, di ottobre 1871.

vée en fort beaux caractères sur une grande dalle encadrée de moulures et mesurant 2m40 sur 0m67. Si on la compare avec le n° 1,412 des *Inscriptions romaines de l'Algérie,* on reconnaîtra qu'elle en reproduit le texte, sauf quelques différences matérielles qui tiennent seulement au nombre des lignes, à l'énoncé des abréviations et aux signes distinctifs placés entre les mots. Voici la copie que je dois à l'obligeance de M. Douvre :

IMP·CAES·T·AEL·HADRIANVS·ANTONINVS·AVGVSTVS·PIVS·
DIVI·HADRIANI·FIL·DIVI·TRAIANI·PARTHICI·NEP·DIVI
NERVÆ·PRONEP·PONT·MAX·TRIB·POTEST·XXIII·IMP·II·
[illegible]·IIII·P·P·PER LEG·III·AVG·D·FONTEIO·FRONTINIANO·
LEGATO·AVG·PR·PR·DEDICANTE (1)

Un seul mot, le mot cos *(consul)* ayant disparu par suite de la brisure de la pierre, il est facile de rétablir l'inscription. Je lis :

Imperator Cæsar Titus Aelius Hadrianus Antoninus Augustus pius, divi Hadriani filius, divi Trajani Parthici nepos, divi Nervæ pronepos, pontifex maximus, tribunicia potestate XXIII, imperator II, consul IIII, pater patriæ, per legionem tertiam Augustam, Decimo Fonteio Frontiniano, legato Augusti pro prætore, dedicante.

Nous avons la date du monument, lequel est contemporain du n° 1,412, cité plus haut. Il se rapporte à l'année 160, ainsi que l'indique la vingt-troisième puissance tribunitienne d'Antonin.

En considérant la formule *per legionem tertiam Augus-*

(1) Les mots LEG III AVG· ont été martelés et gravés ensuite de nouveau à la même place.

tam écrite sur tant de pierres, on se fait une idée de l'intelligence avec laquelle les gouverneurs romains employaient non-seulement les forces, mais encore l'habileté des soldats, au lieu de les laisser languir dans l'oisiveté, qui engendre toujours l'indiscipline. Si ce système avait l'avantage d'entretenir les hommes dans l'exercice de leur profession, pendant qu'ils restaient sous les drapeaux, il profitait aussi à la gloire du peuple romain, en décorant d'édifices solides, quelquefois même somptueux, des localités où l'industrie moderne, malgré les puissantes ressources dont elle dispose, parvient tout au plus à établir les constructions nécessaires à l'installation des services publics.

A cette réflexion se rattache l'hypothèse qu'à l'époque des Antonins la civilisation avait atteint en Afrique un degré très-élevé. Il faut admettre, en effet, que la perfection des métiers n'y était pas médiocrement répandue, puisque la troisième légion Augusta, recrutée tout entière dans le pays, trouvait dans son sein des ouvriers capables d'exécuter les travaux que nous admirons aujourd'hui au milieu des ruines.

Au deuxième siècle de l'ère chrétienne, les fonctions du légat impérial de l'armée d'Afrique duraient trois ans, et il ne les quittait ordinairement que pour recevoir les faisceaux. Mais tous les légats ne furent pas des fonctionnaires de passage, se bornant à conquérir leurs titres au siége de leur commandement. Il y en eut qui s'attachèrent à la province de Numidie et y laissèrent de grands sonvenirs. Tel est Decimus Fonteius Frontinianus, dont la généalogie figure en plus d'un endroit, et notamment sur un *ex-voto* offert à Jupiter *(Iovi Valenti)*, dans le temple

d'Esculape. Sur cette inscription, qui a été publiée sous le n° 29 dans le recueil de M. Léon Renier, il se nomme *Decimus Fonteius Frontinianus Lucius Stertinius Rufinus,* suivant une mode adoptée par l'aristocratie du temps, qui, pour faire étalage de sa noblesse, rappelait par un grand nombre de noms les différentes familles auxquelles elle était alliée.

Un dé de piédestal, relevé près de l'ancien forum de Verecunda, porte une dédicace gravée en l'honneur de Numisia Celerina, femme de ce même personnage qui y est qualifié de Consulaire et de Patron du *vicus :* ce qui prouve combien son influence était recherchée par les habitants après sa sortie du consulat. Deux autres pierres monumentales, à Zana *(Diana veteranorum)*, le désignent comme Consul et Patron du municipe; mais l'une d'elles est antérieure au piédestal du forum de Verecunda, attendu qu'on y lit *consul designatus (Inscriptions romaines de l'Algérie,* n°s 1,721 et 1,722. Je pense que la *gens* des Fonteius était de celles qui finirent par s'implanter en Afrique, soit pour y jouir d'une situation acquise, soit pour y surveiller des propriétés considérables. Le fait ne paraît pas impossible, lorsqu'on examine l'épitaphe bilingue que j'ai publiée, en 1859, dans l'*Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine,* p. 210. Elle contient les mots suivants, restes d'une légende qui, d'après la forme du *sigma,* décorait un tombeau de famille, à Cirta, longtemps après le règne des Antonins :

OIKOC KOIMHC
FONTEIORVM

DÉDICACE AU DIEU SOLAIRE PHOSPHORUS TROUVÉE A LAMBÈSE

Sous le sol de l'Algérie, dont l'exhaussement en certains endroits s'explique aussi bien par l'accumulation des matériaux anciens que par la persistance des agglomérations humaines, se cachent encore bien des trésors archéologiques. Pénétrée, en effet, par les sels en même temps que par les détritus, la couche végétale s'est épaissie avec les siècles, et, peu à peu, elle est arrivée à recouvrir les sculptures et les monuments écrits des époques reculées, comme pour les disputer à un dernier désastre. C'est cette réserve précieuse qui constitue le lot des antiquaires africains ; leurs espérances s'y rattachent avec d'autant plus d'ardeur, que les explorateurs qui se succèdent en Algérie ont, pour ainsi dire, épuisé la récolte des ruines exposées à la lumière.

Toutes les fois que la pioche entame la terre, on s'attend à quelque bonne fortune. Mais, qui ne connait l'indifférence de la plupart des colons pour tout ce qui touche à l'antiquité ? Combien de pages intéressantes, au point de vue de l'histoire locale, disparaissent dans les fondements de leurs constructions hâtives ! Combien de stèles épigraphiques distribuées en moellons pour assurer la solidité d'une grange ou d'une étable ! Il faudrait en vérité que la Société archéologique de la province de Constantine, s'armant de précaution contre les progrès de ce vandalisme inqualifiable, choisit un représentant dans chaque village. Par ce moyen, l'on serait tenu au courant des découvertes qui se font de temps à autre, et l'on obtiendrait au moins une copie des inscriptions dont

la conservation est soumise à des chances incertaines. Pour ne citer qu'un exemple, tant que notre zélé confrère, M. Barnéond, a séjourné à Lambèse, nous avons reçu communication non-seulement des mosaïques et des textes exhumés par ses soins, mais encore des trouvailles faites par les habitants de la localité. Notre Recueil porte le témoignage de sa sollicitude éclairée pour les restes de l'antiquité, et je me reprocherais d'avoir tardé à y reproduire une dédicace au dieu Phosphorus, dont je lui dois le fac-simile.

Cette dédicace est gravée sur un dé d'autel en pierre calcaire déterré dans un jardin du village de Lambèse, il y a environ six ans. La pierre, ornée de moulures aux deux extrémités, mesure $0^{m}98$ en hauteur et $0^{m}45$ en largeur; les caractères ne manquent pas de régularité, bien qu'ils datent du règne de l'empereur Domitius Aurélien, c'est-à-dire de la fin du troisième siècle. Voici la disposition du texte :

DEO·BONO·PV
ERO·PRO·SALV
TE·D·N·L·DOMI
TI·AVRELIANI·
P·F·INV·AVG·
M·AVREL·FOR
TVNATVS·V·E·
PRAEF·LEG·III·
AVG·AVRELIA
NAE·ET·AELIA·
OPTATA·C·F·
CON·V·SS·L·A.

Deo Bono Puero. Pro salute domini nostri Lucii Domitii Aureliani, Pii, Felicis, Invicti, Augusti, Marcus Au-

relius Fortunatus, vir egregius, præfectus legionis tertiæ Aurelianæ, et Aelia Optata, clarissima femina, conjux, votum solverunt libentes animo.

« Au dieu Bonus Puer. Pour le salut de notre Seigneur Lucius Domitius Aurélien, pieux, heureux, invincible, auguste, Marcus Aurelius Fortunatus, personnage égrége, préfet de la troisième légion auguste Aurélienne, et sa femme Aelia, Optata, femme clarissime, ont acquitté ce vœu avec empressement. »

La divinité à laquelle fut offert cet autel votif est connue par un certain nombre d'inscriptions où elle reçoit les noms de Posphorus, Phosphorus, Lucifer. Dans le recueil d'Orelli, on lit, sous les n°s 1,934, 1935, 1,937 et 1,938 : *Posphorus Bonus deus puer.* Le n° 4,936 du même ouvrage donne encore : *Deo Azizo Bono puero Posphoro,* où le dieu solaire est associé à Azizus, nom sous lequel Mars était adoré à Edesse. Dans la mythologie romaine, on avait divinisé le précurseur du soleil, l'étoile du matin, le point du jour, et l'on en faisait le dieu mâle de l'Aurore, sous la désignation des mots Lucifer et Phosphorus, qui ont le même sens en latin et en grec. Souvent les poètes l'ont invoqué pour célébrer la naissance du jour, comme on le voit dans les vers suivants :

Dùm rota Luciferi provocet orta diem.
(TIBULLE.)

Prævius Auroræ Lucifer ortus erat.
(OVIDE.)

Phosphore, redde diem : quid gaudia nostra moraris?
(MARTIAL.)

... Aurora nitentim
Luciferum roseis roscida portat equis.
(TIBULLE.)

Quoique la date ne soit pas marquée d'une manière rigoureuse dans la formule votive consacrée au salut d'Aurélien, nous savons déjà qu'elle appartient à un règne circonscrit entre les années 270 et 275. Mais rien ne nous autorise à préciser celle des victoires de cet empereur à laquelle il est fait allusion.

On voit que la fameuse troisième légion, « *legio tanta tertia Augusta,* » s'intitule ici *Aureliana*, suivant un usage qui remontait à Caracalla. C'est, en effet, sous le règne du fils de Septime Sévère que les légions commencèrent à prendre pour surnom un adjectif dérivé du nom de l'empereur *(Léon Renier; Mél. épigraph. p. 90)* Cependant, le fait de cette heureuse rencontre le cède en importance à l'avantage que nous avons d'ajouter un nom à la liste encore incomplète des officiers qui eurent l'honneur de commander la troisième légion. Il conviendrait peut-être de profiter de l'occasion pour rechercher les circonstances à la suite desquelles le *numerus Palmyrenorum*, mentionné sous les nos 1,632, 1,638 et 1,641 du *Recueil des Inscriptions romaines de l'Algérie*, fut cantonné dans la Numidie; car il n'est pas sans intérêt de savoir si cette mesure politique fut la conséquence immédiate de la transformation du royaume de Zénobie en province romaine, ou si elle se place dans l'histoire à une époque postérieure. Mais le commentaire de cette question relève en réalité de l'érudition de l'illustre académicien qui nous a ouvert la voie.

EXPLICATION DU NOM D'EL-KANTOUR

On lit dans l'*Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie,* par M. Piesse, page 346, un renseignement relatif à un hameau français bâti sur la route qui conduit de Philippeville à Constantine. Il y est dit : « A 42 kilomètres de la première de ces deux villes, se trouve El-Kantours, non loin des ruines de Kentouria (Mac-Carthy), ou de *Ad Centuriam* (V. Bérard)... El-Kantours est situé au plus haut point de la route, 808 mètres, sur la grande crête de partage... La vue du pays que l'on vient de parcourir est des plus belles à El-Kantours ; au-delà des *Toumiet,* ou les deux mamelles, parce qu'effectivement deux collines jumelles affectent cette forme, on aperçoit, à une distance de 15 kilomètres, le village d'El-Harrouch, dominant la belle vallée de l'Entsa que ferment à l'horizon des collines boisées. » Ce passage d'un livre rédigé, comme on sait, avec le plus grand soin, donne lieu aux réflexions suivantes, que j'ai l'honneur de soumettre aux membres de la Société archéologique de Constantine.

C'est à tort que l'on a adopté l'usage de transcrire le nom du hameau en question, avec un *s* final (1), parce que les indigènes, de qui nous le tenons, prononcent *El-Kantour* ou *El-Kentour.* Quelques-uns même disent El-Gantour, en raison de la latitude que leur laisse la variabilité du son de la lettre ق *kâf*, dans les dialectes africains.

(1) Depuis longtemps, l'usage public a supprimé l'*s* d'El-Kantour. — (*Note de la Rédaction.*)

M. Mac-Carthy place aux environs de Kantour les ruines de Kentouria. Pour montrer ce qu'il y a de hasardé dans cette attribution, il suffit de parcourir le terrain où n'apparait aucun vestige important de l'antiquité, ni sur les hauteurs, ni dans la vallée. J'emploie le mot important, parce que les moindres centres de population romaine ont laissé partout, comme témoins de leur existence, des pans de murailles, des soubassements de maisons, des restes de piscines, des groupes de pierres tumulaires, et qu'on y ramasse une quantité considérable de briques, de tuiles et surtout des fragments de poterie se rapportant aux usages de la vie privée. En dehors de ces considérations, les travaux nécessités d'abord par le tracé de la route carrossable, et plus tard par l'établissement du chemin de fer, n'ont rendu à la lumière qu'un petit nombre de bornes milliaires, dont quelques-unes, déplacées par les indigènes, avaient servi de piliers dans leurs gourbis. Il ne faut pas tenir compte des pierres de taille que l'on rencontre à de grandes distances, sur l'emplacement des fermes détruites; ce sont des matériaux provenant de constructions rustiques, où il est évident qu'ils occupent leur position primitive gisant sur le sol. D'un autre côté, si, de l'exploration attentive du pays, on passe à la lecture des auteurs qui ont parlé de la Numidie, Kentouria n'y est point mentionné; d'où il résulte qu'une base certaine manque à l'hypothèse du savant géographe. Nous savons bien que M. Mac-Carthy est trop consciencieux dans ses recherches, pour ne pas prendre en considération une remarque, produite par le seul désir d'atteindre la vérité dans ces questions délicates.

Quant à l'étymologie présentée par M. Victor Bérard, elle n'a de valeur que par la ressemblance fortuite qui sert

à rapprocher les mots Kantour et *Centuria*. En effet, l'auteur de l'*Indicateur général de l'Algérie*, s'appuyant en grande partie sur des renseignements de seconde main, aura cédé au plaisir de reproduire une opinion qui, de mon temps, avait cours à Constantine ; savoir : que les Romains avaient cantonné une compagnie de soldats sur ce point de la route, afin d'y maintenir la sécurité. La station militaire aurait été appelée *Ad Centuriam*. Mais ce qui s'oppose encore à ce que nous admettions une supposition de nature à séduire, c'est que ce nom ne figure sur aucun des anciens itinéraires.

Arrivons à la troisième objection qui se produit, pour ainsi dire, d'elle-même, par la présence de l'article arabe devant le substantif El-Kantour. Cet article a plus de poids qu'on ne le pense. En déterminant le mot grammaticalement, il lui assigne le rôle de caractériser la région par une certaine espèce de végétation. A part le port de Chullu, auquel les écrivains du moyen-âge ont conservé son nom en le faisant précéder de l'article arabe القل El-Koll, la plupart des villes d'Afrique qui nous ont transmis le leur, plus ou moins altéré par le contact des langues de l'islam, n'ont point reçu l'adjonction de cet article (1). Je prends les localités qui me viennent à l'esprit ; ce sont les plus connues :

Constantinia — Ksantina, قسنطينة

Sitifi — Setif, سطيف

(1) El oudjel, ruine comprise dans la propriété du capitaine Massarly-Aly, fait aussi exception à la règle, puisque l'article arabe y est accolé au nom ancien « Uzeli ou Uzelis », qui a été lu par le général De Neveu et moi sur une inscription du commencement du troisième siècle.

Theveste — Tébessa, تبسّة

Milevum — Mila, ميلة

Rusicada — Skikda, سكيكدة

Igigili — Djidjeli, جيجل.

Kalama — Guelma, قالمة

Decenna — Doucen, دوسن

Thamugadi — Timgad, تمغاد

Ad Badias — Badès, بادس

Verecunda — Markouna, مركونة

Cydamus — Gadamès, غدامس

Si l'appellation donnée au hameau bâti par les Français, à 42 kilomètres de Philippeville, n'a pas pour origine les éléments fournis par Mac-Carthy et V. Bérard, à quelle source convient-il donc de la rapporter?

Je trouve tout naturel de consulter la tradition locale; c'est un procédé auquel on ne saurait trop s'attacher, lorsqu'on désire connaître la signification exacte des mots usités dans la nomenclature topographique de l'Afrique. Or, de temps immémorial, les indigènes désignent le point où j'ai amené l'attention du lecteur, par l'expression *gantour* ou *Kantour*, قنطور au pluriel *guenâtir* ou *Kuenâtir*, قناطير qui signifie *broussaille* et en rend parfaitement la physionomie. D'ailleurs, personne n'ignore que bien des noms de fleuves, de montagnes, de ravins, de plaines, quelquefois même ceux des villes et des villages, sont empruntés au règne végétal, soit par les Kabiles, soit par

les Arabes. La vue de la carte suffirait pour confirmer le fait. J'en citerai cependant plusieurs exemples, en ayant soin de distinguer la langue à laquelle ils se rattachent.

1° *Dénominations arabes :*

عنّابة Annâba « le jujubier, » — Bône ;

بوفريك Bou-farik « le champ du blé hâtif ; »

بروافية Berouâguïa « l'asphodélière ; »

جبل الحلفة Djebel el-halfa « le mont couvert de jonc aquatique ; »

وادى طرفة Oued-Tarfa « Rivière du tamarisque ; »

عين سمارة Aïn-Smâra « la source du jonc multiflore ; »

خنق التمر Kheneg et-temeur « le défilé aux dattes ; »

شعبة الخرشف Chaabet el-Khorchef « ravin des chardons comestibles ; »

فج العنصل Fedj el-ônsol « le col des scilles maritimes ; »

وادى الصفصاف Oued safsaf « rivière des trembles ; »

زعيترة Zaatra « le champ de romarin ; »

الديس Ed-dis « contrée de l'*arundo festucoïdes ;* »

2° *Dénominations kabiles.*

تيزى وزّو Tizi ouzzou « le col du genêt épineux ; »

ثلي اغزل Tsala irzel « la fontaine du houx ; »

تزوت Tazzout « les genêts, » — Lambèse;

ثغيلت اغونام Tsirilt igounam « la colline des roseaux ; »

أسيف اليلي Acif alili « la rivière du laurier rose ; »

ثكرشين Tikerrouchin « le bois de chênes » (1).

(1) Au singulier ثكرشت et dans certains dialectes كرش Kerrouch, qui est une altération du latin *quercus*.

LE SAHARA

DE

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

Par W. RAGOT,

Capitaine au 3e Bataillon d'Afrique

Aperçu sur l'ensemble du Sahara de la province de Constantine

---

§ 1er. — *Coup d'œil sur la région désertique qui comprend le Sahara de la Province. — Bassin de l'Oued-Igarghar.*

Depuis les temps les plus reculés, les descriptions fantaisistes faites sur le désert l'ont toujours représenté comme une immense nappe de sable, complétement nue, sans accidents de terrain, et où l'horizon s'étendait à perte de vue. Ces erreurs se sont perpétuées jusqu'à notre époque, et beaucoup de personnes conservent encore des illusions à ce sujet.

Le Sahara est sensiblement mouvementé ; des observations barométriques faites par MM. Marès, Dubocq, Ville, Duveyrier, Vatonne, etc., montrent quels changements d'altitudes se produisent suivant les régions que l'on parcourt. Sans parler des plateaux du Tasili, de l'Ahaggar,

dont l'élévation, au-dessus de la mer, est de près de 2,000 mètres; nous ferons remarquer combien le relief du Sahara oriental est nettement accentué par les grandes vallées qui le sillonnent; mais même sur le vaste plateau, dont les pentes sont insensibles, même dans les plaines sablonneuses, partout existent des plissements de terrain qui limitent singulièrement les immensités sur lesquelles on comptait (1).

L'Afrique du Nord, jusqu'au tropique du Cancer, est divisée en trois bassins hydrographiques considérables.

Le premier comprend toute la région Tellienne des États barbaresques, et il est limité par cette chaîne continue de montagnes qui, sous la dénomination générale de Grand-Atlas, part du Maroc pour aboutir au golfe de Gabès.

L'isolement de cette zone est tellement bien indiqué, qu'il a frappé l'attention de presque tous les géographes anciens et arabes : « Le Maghreb, dit Ibn-Khaldoun (2), « forme pour ainsi dire *une île, un pays détaché de tous* « *les autres,* qui est entouré de mers et de montagnes. » Toute cette partie nord appartient à la région méditerra-

(1) C'est du sommet des montagnes qu'on peut voir le Sahara. Les touristes qui voudraient l'admirer dans son immensité, ne devront pas se borner à des stations au col de Sfa (au-dessus de Biskra) La vue y est déjà fort belle, mais elle est limitée par les bords de l'Oued-Djedi, et, tout au plus, vers l'Ouest, on a l'effet d'un large fleuve se jetant dans la mer. Mais, plus à l'Est, sur les montagnes de l'Ahmar-Khaddou, on jouit réellement d'un coup d'œil unique. Le Zab-Chergui, les rivières et les ravins qui le découpent, la vue des chots avec le rayonnement de leurs parties salines, l'étendue sans limites, le tout éclairé par des teintes indéfinissables, constituent un merveilleux spectacle, que bien peu de touristes ont contemplé.

(2) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, traduction de M. de Slane, t. II, p. 195.

néenne, et, comme aspect, comme productions, elle en possède tous les caractères distinctifs (1).

L'Afrique proprement dite ne commence réellement qu'à la limite nord du Sahara. C'est à partir de cette ligne que des différences radicales, au point de vue de sa constitution géologique, de sa végétation, de ses populations, etc., en font un pays spécial, tout à fait distinct de l'Europe.

Avant notre occupation, la géographie du Sahara était tout à fait inconnue. Les voyages de MM. Bouderba, Duveyrier, de Colomb, etc., nous ont donné des renseignements positifs sur sa configuration.

De même que les Alpes forment le nœud orographique principal de l'Europe occidentale, les montagnes du Djebel-Ahaggar, au centre du pays des Touaregs, sous la latitude du tropique, constituent celui du désert. A ce massif, prennent naissance deux immenses bassins, qui n'ont pour limites, au nord, que l'Atlas méridional (2). Le premier prend la direction de l'ouest et déverse ses eaux dans l'Océan; il comprend les bas-fonds du Touat et du Gourara; le second est dit bassin de l'Oued-Igarghar. Cette rivière, déversoir de toutes les gouttières de la région nord-est du Sahara, débouche, après un cours de mille kilomètres, à la tête de l'Oued-Rir', reçoit l'Oued-Djedi, et aboutit à la Méditerranée par la ligne de Chots des Ziban et du Djerid.

(1) Voir Charles Martins, *Tableau physique du Sahara oriental de la province de Constantine*.

(2) Un troisième bassin, dit du Tafassasset, s'ouvre vers le Soudan et Tombouctou, et embrasse une immense partie du pays, encore inconnu, des Touaregs du sud.

C'est sur ce bassin que doit se porter spécialement notre intérêt, puisque, dans sa partie inférieure, il englobe la totalité du Sahara de Constantine.

Il est limité, au Nord, par le Djebel-Amour, le Bou-Kahil, le Djebel-Ksoum, l'Aurès, le Djebel-Chechar, les montagnes des Amamra et celles qui les prolongent en Tunisie.

A l'Ouest, la ligne de séparation des eaux commence près de Laghouat; elle suit le plateau du Mzab, qui se forme un peu au sud de la ville, à l'altitude de 7 à 800 mètres, et qui se relie hydrographiquement au bassin d'Ouargla. De là, la limite, embrassant le cours de l'Oued-Mia, traverse les hamadas d'El-Goléa et des Chambas, arrive au massif des Touaregs et remonte jusqu'au Djebel-Ahaggar.

Elle se dirige ensuite vers le Sud-Est, par les crêtes du Tasili du Nord, de l'Adrar, pour atteindre les plateaux et les aregs de la Tripolitaine.

On n'a qu'une idée très-générale sur l'étendue de cet immense bassin, dont on peut cependant évaluer la superficie de 35,000 à 40,000 lieues carrées.

§ 2. — *La mer saharienne. — Ce qu'en ont dit les auteurs anciens. — Opinions émises pour et contre par les géologues modernes.*

La presque totalité des terrains qui forment le Sahara appartient à une époque géologique récente, qui monterait à une centaine de mille ans, selon l'évaluation de M. Martins. Sa formation est postérieure aux dépôts des terrains tertiaires; elle appartient à la période quater-

naire, et M. Ville la caractérise sous le nom de terrain saharien (1).

Jusqu'à présent, on avait admis, à peu près sans conteste, qu'une partie de la région désertique, au nord de l'équateur, était autrefois couverte par la mer, et se joignait à la Méditerranée par le golfe de Gabès. On pensait même que, dans des temps plus reculés, cette mer passait au sud du Maroc et se réunissait à l'Océan.

On connaît l'ignorance des auteurs anciens sur la géographie de l'Afrique, et le peu de fond qu'il faut faire de leurs assertions. Était-ce une œuvre d'imagination, ou bien le résultat de traditions antérieures? Le fait est qu'Homère, Hérodote, Diodore, etc., racontent, en termes plus ou moins vagues, que la mer atlantique couvrait autrefois toute la partie sud du grand Sahara. Hérodote dit positivement que *la Libye* était baignée par la mer au Nord, à l'Ouest et au Sud; elle ne se rattachait à la terre que par l'endroit où elle est contiguë à l'Asie. Or, ce nom de Libye s'appliquait à une zone très-étroite, puisque, cinq siècles plus tard, Pline indiquait une distance de 250 milles, c'est-à-dire 370 kilomètres à partir de la mer Méditerranée, comme l'étendue du pays habité dans la région barbaresque. Pline et Strabon partagent l'idée des auteurs cités précédemment, et regardent l'Afrique comme *une île* située *bien au dessus* de la ligne équinoxiale (2). Diodore précise un événement, « quand

(1) Depuis de longues années, M. Ville, ingénieur en chef des Mines d'Alger, a publié de nombreux ouvrages sur le Sahara; nous citerons entre autres les suivants : 1° *Voyage d'exploration dans les bassins du Hodna et du Sahara;* 2° *Exploration géologique du Beni-Mzab, du Sahara, et de la région des steppes de la province d'Alger.*

(2) Voir Malte-Brun, *Histoire de la Géographie*, chap. IX.

« il raconte que d'effroyables tremblements de terre « ouvrirent une issue par laquelle la mer s'écoula dans « l'Océan (1). »

Cependant, une partie du terrain resta couverte par les eaux, et il se forma un grand lac, dont parlent tous les géographes grecs et latins, sous le nom de lac Triton. Le passage suivant de Scylax donnerait à penser qu'il communiquait avec la mer : « Le lac, dit-il, a une petite ou- « verture où il y a une île. A la montée descendante, il « est souvent comme cousu et n'offre plus d'accès aux « navires (2). »

Il y a peu de cas à faire des croyances arabes ; cependant, celle qui se rapporte à la nappe artésienne d'Ouargla et de l'Oued-Rir' offre un certain rapprochement avec les traditions anciennes. D'après les indigènes, une mer couvrait autrefois la surface du pays, depuis Ouargla jusqu'à Gabès ; elle a disparu sous le sol pour former une mer souterraine. Bien que cachée, celle-ci aurait conservé les limites de son ancien bassin, qui serait celui de la nappe artésienne actuelle.

Si nous arrivons aux temps modernes, nous voyons que beaucoup de géologues, notamment MM. Ville, Desor, Escher de la Linth, Tissot, Martins, etc., ont admis dans le Sahara l'existence d'une mer qui, à une époque géo-

(1) Homère, *Odyssée*, I, 25, XI, 13; Hérodote II, 42; Diodore de Sicile, III, 54.

(2) Scylax, p. 49, *Citation de Mannert*. La traduction de Shaw est faite sur un texte grec différent, ainsi qu'on peut s'en assurer en comparant, car tous deux le citent.

Shaw traduit : « L'embouchure du lac Triton est assez étroite et laisse « voir une île quand la mer est basse ; mais, lorsqu'elle est haute, les « vaisseaux n'en sauraient plus approcher. »

logique peu reculée, formait un golfe communiquant avec la Méditerranée. A la suite d'un soulèvement, le niveau du sol se serait sensiblement modifié ; les terres immergèrent, et l'eau, en se retirant, produisit ces immenses courants dont nous voyons partout les traces dans notre région désertique.

Ce mouvement des eaux dut accumuler, à l'entrée du golfe de Gabès, un banc de sable et de cailloux qui interrompit les communications entre la mer et le Sahara. Celles-ci ne cessèrent pas brusquement; il dut exister pendant longtemps encore une jonction avec la mer. L'énorme accumulation de sel qui existe dans les chots du Djerid, tendrait à démontrer qu'à l'instar de ce qui a lieu pour certains lacs de la Provence, la mer remplissait le bassin saharien à certains moments et se retirait ensuite.

Peu à peu, l'évaporation fit disparaître la masse d'eau qui restait encore dans le désert, et les chots que l'on voit de nos jours demeureraient les témoins permanents de cette mer saharienne.

La dernière disparition de la mer serait postérieure à l'élévation des Alpes, la plus récente période dont on admet que l'homme a été témoin (1).

M. Ville (2) est très-affirmatif dans sa manière de voir :
« Le terrain quaternaire, écrit-il, a été soulevé postérieu-
« rement à son dépôt dans les eaux de la mer saharienne,
« et c'est probablement la cause qui a déterminé l'assé-
« chement de cette mer, et qui a produit les grandes dé-
« pressions à pans abruptes d'Ouargla et de Ngoussa. »

Pour M. Ville, comme pour tous ceux qui partagent

(1) Desor, *Aus Sahara und Atlas*, *Gweiler-Brief*.
(2) Ville, *Exploration géologique des Beni-Mzab*, p. 115, 116.

les mêmes théories, on ne peut attribuer qu'à des courants d'une violence extrême, provoqués par le déplacement d'une mer, les profondes érosions qui déchirent le sol, le creusement des vallées de l'Oued-Metlili, de l'Oued-Mzab, de l'Oued-en-Nsa, etc. Ce serait aussi à cette cause qu'il faudrait attribuer la dénudation extraordinaire des plateaux, sur lesquels existent encore des sortes de troncs de pyramides *(gour,* pluriel de *gara),* qui ont quelquefois plus de 60 mètres de hauteur, et qui sont les témoins géologiques du sol primitif.

De même, pour ce géologue. les immenses dunes désignées sous le nom d'*aregs* constituent des couches régulières en place, formées de sables quartzeux déposés dans les eaux de la mer quaternaire.

Ces motifs paraissaient très-plausibles, mais une confirmation en manquait encore, lorsque M. Desor, en allant du Souf à El-Fayd, rencontra quelques petits monticules peu élevés, en forme de troncs de pyramide, et il constata que les sables qui les composaient étaient placés par couches, provenant d'un véritable dépôt formé par les eaux. On découvrit dans ce sable une quantité de petits morceaux de coquilles, notamment le *cardium edule,* et divers fragments dans lesquels MM. Desor et Martins reconnurent le *Buccinum Gibbærculum* et le *Balanus Miser,* mollusques essentiellement marins. Dans cette trouvaille, ils virent la solution du problème de la mer saharienne; elle seule avait pu laisser de pareilles traces. D'un autre côté, il résultait pour eux, de la présence du *Cardium edule* (1), que la mer saharienne, en se reti-

(1) D'autres échantillons de *cardium edule* furent plus tard trouvés en grand nombre, par M. Desor, près du Chot-Melrir. M. Marès avait égale-

rant, avait dû laisser rempli un bassin, sorte de mer intérieure, d'une nature assez conforme à la mer Baltique et aux marais salants. C'est, en effet, dans les eaux saumâtres que vit ce mollusque; il existe aussi à l'embouchure des fleuves de la Méditerranée.

M. Martins (1) fait observer qu'un phénomène semblable au dessèchement de ce bassin saharien se produit dans le nord : le fond du golfe de Bothnie s'élève sans cesse, et, avec le temps, un Sahara septentrional séparera la Suède de la Finlande.

Tel est le résumé succinct des principaux motifs sur lesquels se sont appuyés les partisans de la mer saharienne pour établir leur système. Leur opinion, qui avait jusqu'à présent prévalu, et que le monde savant avait acceptée, est aujourd'hui fort contestée. De récentes publications de MM. Pomel (2) et Grad (3) ont pour but de démontrer que cette croyance est une erreur. Nous allons exposer les raisons invoquées par ces deux contradicteurs.

Pour MM. Pomel et Grad, les dépôts quaternaires du Sahara ne se sont pas opérés sous les eaux de la mer; le terrain réunit tous les caractères de dépôts d'atterrissements pluviatils, de la formation du diluvium ou du terrain quaternaire, représenté dans tous les pays.

ment signalé la présence de cette coquille à Ouargla, à 130 mètres d'altitude.

(1) Martins, *Tableau physique du Sahara de la province de Constantine*, p. 24. Ce n'est pas là une supposition gratuite de M. Martins, qui a visité le nord de l'Europe.

(2) Pomel, *Le Sahara; Observations de Géologie et de Géographie physique*. Alger, 1872.

(3) Charles Grad, *Considérations sur la Géologie et le Régime des eaux du Sahara algérien*. (*Bulletin de la Société de Géographie*, décembre 1872.)

Sauf M. Desor, aucun géologue n'y a trouvé de débris d'animaux ayant une origine réellement marine. Toutes les coquilles rencontrées sont celles de mollusques terrestres ou d'eau douce. En un mot, dans les dépôts quaternaires du Sahara « on ne peut voir autre chose que « des atterrissements continentaux, dont les plus anciens « et les plus étendus ne paraissent pas même s'être cons- « titués sous des nappes permanentes, mais par l'action de « phénomènes analogues, en beaucoup de points, à ceux « qui ont produit le grand diluvium de l'Europe (1). »

Suivant les mêmes auteurs, il n'est pas certain que la ligne de collines qui sépare le bassin du Djerid et de l'Oued-Rir' du golfe de Gabès, provienne d'atterrissements. On n'est pas fixé sur sa nature. Il est possible qu'on y trouve une barrière rocheuse.

On ignore également s'il y a eu vraiment une communication ancienne entre le bassin des chots et la mer. Toutes ces questions ne seront facilement résolues que lorsqu'on aura pu étudier le pays.

Qnant aux chots et sebkhas du Sahara, il n'y a pas de différence entre ces lacs salés et ceux du Tell ou des hauts plateaux. Ils doivent être contemporains, et cependant on ne peut leur donner pour origine la même mer. Chez les uns comme chez les autres, le sel qu'ils contiennent, « provient du lavage constant des terrains « dominants par les eaux pluviales, pendant le cours des « siècles. »

M. Pomel ne croit pas non plus que la masse de sable qui constitue les aregs soit un dépôt de la mer ; ce serait,

(1) Pomel, *Le Sahara*, p. 87.

au moins en grande partie, le produit des alluvions des rivières.

De ces observations, il conclut « qu'il faut renoncer à « cette séduisante théorie d'un Sahara émergé. » Il adopte cependant la possibilité, dans l'Oued-Rir' et le Djerid, de l'existence d'un bassin intérieur, d'une sorte de mer morte. Cette mer devait être alimentée par de nombreux courants fluviaux, et aurait eu une certaine analogie avec la mer Caspienne ; elle se serait tarie, sous l'influence de l'évaporation, lorsque les rivières auraient cessé de couler.

Ce qui nous semble manquer aux objections de MM. Pomel et Grad, c'est une explication suffisante sur l'origine des érosions prodigieuses qui existent dans le Sahara, et sur les révolutions qui ont pu amener ces dénudations énormes, dont la hauteur des *gour* donne la mesure.

Le problème devient facile à résoudre avec la supposition de la mer saharienne et des forts courants qui ont dû se produire par suite du soulèvement du terrain quaternaire. Il en est autrement si on supprime cette cause, et M. Pomel semble se heurter à cette difficulté; car à propos des immenses atterrissements qu'on trouve dans la partie supérieure des bassins de l'Oued-Zergoun et des rivières voisines, il dit : « On cherche en vain le véhicule « qui a pu disperser de telles masses de terre. » Cependant, il explique ces bouleversements en supposant qu'ils ont dû s'accomplir dans d'autres conditions météorologiques que celles de nos jours.

Voici comment il s'exprime à ce sujet (p. 73) : « Jadis, « le climat atlantique devait être tout l'opposé de celui

« de nos jours et d'une humidité en quelque sorte extrê-
« me » (P. 137) : « Le massif de l'Ahaggar était antérieu-
« rement construit, et ce n'est pas son soulèvement qui a
« pu émerger le Sahara de la mer quaternaire. Quelle
« que soit l'immense étendue de cette formation, il n'est
« point nécessaire d'inventer une mer pour l'expliquer;
« car, sans compter qu'il serait inadmissible qu'elle n'y
« ait laissé aucune trace d'organisme marin, elle n'aurait
« point déposé ses sédiments à la manière des autres
« mers.

« Un climat très-humide peut tout aussi bien expliquer
« l'accumulation des détritus quaternaires par des pluies
« diluviennes, dont celles des régions équinoxiales nous
« donnent presque l'image dans les bassins supérieurs
« qui affluent au Nil. Un affaiblissement de cette consti-
« tution climatérique peut rendre compte de l'érosion
« consécutive des manteaux détritiques pour le creuse-
« ment des oueds, puis pour la formation des bassins de
« Sebkhas, et peut-être la préparation des matériaux des
« dunes. »

M. Grad (1) pense également qu'il s'est produit, dans la constitution du pays, un grand changement. Les érosions profondes que l'on rencontre, seraient dues, selon lui, aux eaux pluviales de l'Atlas, de l'Ahaggar, à des orages subits et immenses, à des pluies considérables, du genre de celles que signale M. Duveyrier (2).

Nous n'ajouterons rien. La question de l'existence de la mer saharienne a trop souvent excité la curiosité des

(1) *Considérations sur la Géologie et le Régime des eaux du Sahara algérien; Bulletin de la Société de géographie*, décembre 1872.

(2) Henri Duveyrier, *Les Touaregs du Nord*, p. 30 et 41.

savants, et elle touche de trop près le Sahara de la province, pour que nous ayons pu la laisser de côté; mais, en raison de notre incompétence, nous nous sommes bornés à exposer, aussi succinctement que possible, les diverses opinions émises à ce sujet, laissant aux gens spéciaux la latitude de choisir la solution qui leur paraîtra préférable.

§ 3. — *Limites du Sahara de la province de Constantine.*

Le Sahara de la province de Constantine n'occupe qu'une petite partie de l'immense bassin de l'Oued-Igarghar.

Aujourd'hui, nous avons à Ouargla une organisation militaire et administrative indigène, qui nous assure une action directe sur cette région et sur ses nomades. De Biskra à Ouargla, on compte à peu près 75 lieues. De l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire de l'Oued-Chaïr et du Mzab à la frontière tunisienne, il y a de 60 à 70 lieues. C'est donc une superficie d'environ 5,000 lieues carrées. On peut hardiment les doubler, si on étend la frontière sud jusqu'à El-Goléa, localité que nos troupes viennent de visiter, et dont les nomades propriétaires nous paient l'impôt; et si, en même temps, on comprend sur notre territoire Bir-Gardeïa, puits situés sur la route de Ghadamès, et fréquenté à peu près exclusivement par les habitants du Souf (Troud et Chamba), qui vont même au-delà avec leurs troupeaux.

La limite nord de ce Sahara de la province est physiquement indiquée par la grande ligne de partage des eaux, qui suit les crêtes des massifs du Bou-Taleb, du Bellezma et de l'Aurès. Mais entre cette limite naturelle

et le Sahara proprement dit, se trouvent les contrées qui forment le versant méridional de ces montagnes, et une zone intermédiaire, comprenant le Hodna, vaste bassin séparé qui, par son aspect, son climat, etc., présente tous les caractères du Sahara.

Néanmoins, nous ferons comme les indigènes, qui considèrent Biskra comme l'oasis septentrionale du Sahara. Pour eux, la limite nord commence au col de Sfa; elle se continue à l'Est, en longeant les collines de Srah-mta-Chicha, les montagnes élevées de l'Ahmar-Khaddou, du Djebel-Chechar et le massif des Nememcha. De l'avis de nombreux voyageurs qui ont parcouru les deux hémisphères, nulle part on ne trouve une séparation plus radicale entre deux pays. Tandis que, partout, le passage de la montagne à la plaine se fait par des gradations plus ou moins sensibles, ici, il s'opère brusquement, sans transition. C'est, à peu de chose près, la falaise à pic, et au pied, la plaine de sable.

A l'ouest de Biskra, la petite chaîne du Khenizen, qui sépare la plaine d'El-Outaïa du bassin de l'Oued-Djedi, le Djebel-Ksoum, le pâté montagneux des Ouled-Naïl, le Djebel-bou-Kahil, en un mot l'ensemble des hauteurs qui forment le versant nord de l'Oued-Djedi, bornent de ce côté le Sahara de la province.

La séparation avec la province d'Alger est fort vague (1).

(1) Toutes les cartes, tant celles du dépôt de la guerre, que celles des meilleurs géographes, indiquent dans la région sud des deux provinces, une limite bien accentuée, qui se termine par plusieurs crochets. Renseignements pris, aucune délimitation n'a jamais été faite de ce côté, et les susdits crochets, fidèlement reproduits sur les cartes, sont l'œuvre fantaisiste de l'officier qui a levé le pays C'est de lui-même que nous tenons ce détail insignifiant au fond, mais que nous signalons parce qu'il a fait croire à une séparation qui n'existe pas.

Les terrains de parcours des grandes tribus des Ouled-Naïl-Reraba, des Larba, se confondent avec ceux que fréquentent les nomades des cercles de Bou-Sâada et de Biskra, et aucun accident naturel un peu saillant ne délimite la partie des steppes dans lesquelles hivernent ces tribus. Les diverses fractions cependant ne se mêlent pas ; l'habitude a consacré depuis longtemps les puits attribués à chacune d'elles. On peut regarder comme un jalon de la limite El-Okas, point d'eau peu important à mi-chemin de Dzioua à Guerara. Plus au Sud, le pays des Beni-Mzab, qui relève de la province d'Alger, prolonge ses derniers contreforts jusqu'à la région sablonneuse située entre El-Hadjira et Ouargla. D'une manière générale, le méridien intermédiaire entre le 2e et le 3e degrés de longitude, détermine assez bien, à partir de Mengoub, la limite idéale des deux provinces d'Alger et de Constantine.

Du côté de l'Est, notre Sahara est contigu au Djerid, aux Nefzaoua, et aux terrains de pâturages parcourus par les tribus nomades du Sud de la régence de Tunis, Hammama, Ouled-Yakoub, Beni-Zid, Oughamma, etc. Il y a là une zône mixte, jalonnée par plusieurs puits qui pourraient servir de points de repère, pour établir une frontière; mais la situation du pays la rendrait tout à fait illusoire (1).

§ 4. — *Hydrographie.*

Bassin principal. — Comme nous l'avons dit, tout ce Sahara de la province est entièrement compris dans un immense bassin de premier ordre, celui de l'Oued-Igar-

(1) Lorsque nous étudierons les routes de l'Est et les voies de communication qui relient Ouargla à l'Afrique centrale, nous examinerons plus en détail, la frontière de Tunis et celle de l'extrême Sud.

ghar, rivière signalée depuis peu, et dont nous devons la connaissance aux voyages de MM. Bouderba et Duveyrier. Nous empruntons à ce dernier (1) quelques renseignements généraux sur cet ancien fleuve, dans lequel on retrouve le Gir de Ptolémée.

L'Igarghar, dont le nom, d'origine berbère, signifie *eau courante, rivière,* « prend son origine dans le pays des Touaregs, au plateau des Ahaggar, entre le 23e et le 24e degrés de latitude. Comme tous les oueds de cette région, son lit est à sec; sauf dans son cours supérieur, c'est plutôt, dans l'acception du mot, une longue vallée qu'une rivière. » D'après des renseignements donnés par le Cheikh-Othman des Touareg, qui vint à Alger au commencement de l'année 1864, le lit de cette rivière serait cependant parfaitement dessiné sur tout son trajet, et on pourrait en suivre le cours depuis son origine jusqu'à l'Oued-Rir'.

De nombreux afiluents aboutissent à l'Oued-Igarghar et y amènent leurs eaux par des infiltrations souterraines. Elle reçoit sur sa rive droite, à travers les sables, celles de l'immense bassin de l'Areg. Sur la rive gauche, l'Oued-Mia, avec ses cent bras (*Mïa :* cent), l'Oued-en-Nsa, l'Oued-Djedi, viennent lui apporter leur contingent des eaux du Sud, celles du pays des Chamba, du Mzab et de l'Atlas.

L'Oued-Igarghar se dirige, à peu de chose près, du Nord au Sud; il passe un peu à l'Est d'Ouargla, et, après un cours qu'on évalue à deux cent cinquante lieues, il se rattache, près de la petite oasis du Goug, aux chots de l'Oued-Rir'. Les bas-fonds de ce dernier bassin ne sont

(1) Henri Duveyrier : *Les Touaregs du nord.*

que le prolongement de la rivière, et ils la continuent jusqu'à la Méditerranée.

On peut diviser l'Oued-Igarghar en trois parties caractérisées par la différence de leur aspect physique. A son origine, cette rivière descend de l'Ahaggar par deux versants et traverse le massif montagneux ; au delà, elle coupe dans sa plus grande largeur la zone sablonneuse, intermédiaire entre notre Sahara et le pays des Touareg ; enfin, elle présente dans l'Oued-Rir' une succession de cuvettes se rattachant les unes aux autres, et trace le thalweg de cette longue dépression de terrain, à laquelle aboutissent, suivant trois pentes générales, tous les bassins secondaires du Sahara de la province.

Bassins secondaires. — Le plus étendu de ces plans inclinés est celui qui prend naissance au Djebel-Ahaggar, et qui est parfaitement caractérisé par la direction de la rivière de ce nom et de l'Oued-Mia.

La deuxième pente, dirigée de l'Ouest à l'Est, a pour point de départ le *Ras-el-Faïadh* (la tête des bas-fonds), vaste plateau au sud de Laghouat, qui se rejoint au massif du Mzab. Elle est indiquée par :

L'*Oued-Mzab* et l'*Oued-en-Nsa,* qui aboutissent dans le *Chot-Safioun,* large dépression au nord de Ngoussa;

L'*Oued-Retem,* qui se perd dans les bassins de l'Oued-Rir', à l'ouest de Tamerna ;

L'*Oued-Itel,* qui aboutit au Chot-Melrir ;

Enfin, l'*Oued-Djedi,* qui verse, dans ce même chot, les eaux du Djebel-Amour et celles des versants sud des montagnes qui se prolongent de Laghouat à Biskra.

Un troisième pente, beaucoup plus accentuée que les autres, et déterminée par les hauteurs qui séparent le

Sahara du Tell, donne naissance à plusieurs bassins, dont les uns sont tributaires de l'Oued-Djedi, comme l'*Oued-Doussen* et l'*Oued-Biskra;* les autres aboutissent directement dans le Chot-Melrir, comme l'*Oued-el-Abiod,* l'*Oued-el-Arab,* etc. Ils n'appartiennent au Sahara que dans la partie inférieure de leurs cours.

Chacune de ces rivières devant faire l'objet d'une étude spéciale, au sujet de leurs parcours, de l'aménagement de leurs eaux, etc., nous n'entrerons ici dans aucun détail à leur sujet. Nous nous bornerons à dire qu'à l'exception de celles qui descendent de l'Aurès, toutes sont généralement à sec, et que ce n'est qu'exceptionnellement, à la suite de pluies, que leurs lits se remplissent. Néanmoins, ces rivières ont une grande importance en raison des ressources qu'elles cachent. Plusieurs coulent souterrainement à peu de profondeur, et donnent aux nomades des lignes d'eau sans lesquelles la fréquentation des régions désertiques leur serait impossible.

§ 5. — *Division en régions. — Divisions générales du Sahara de la province.*

Bien que tout le sol du Sahara de Constantine appartienne à la même période quaternaire, cependant, son ensemble n'est pas uniforme ; il se présente sous des aspects tout à fait différents, qui n'existent pas dans les autres provinces, et que MM. Martins et Desor (1) ont parfaitement caractérisés par les dénominations de « *désert des plateaux*, *désert d'érosion* et *désert de sable.* » D'après l'opinion du dernier de ces géologues, les trois

(1) Desor : Le Sahara, *Revue suisse*, t. 35 ; — Martins, *Tableau physique du Sahara oriental.*

types que présente cette partie du Sahara ne seraient que des formes différentes d'un seul et même terrain, composé de sables siliceux, de divers degrés de grosseur et d'homogénéité, modifié par l'excès de gypse dans le désert des plateaux, par l'excès de sel dans le désert d'érosion. Nous renvoyons à ces auteurs et aux savants ouvrages de MM. Fournel, Dubocq, Vatonne, Pomel, Grad (1), etc., pour les détails relatifs à la constitution géologique du Sahara.

Pour nous, en envisageant ses principaux aspects, en tenant compte de ses différences, tant au point de vue des populations et de leurs mœurs, que sous celui des ressources en eau et des productions, nous partageons le Sahara de la province en cinq grandes divisions :

1° *La région nord,* longue zone d'une largeur moyenne de 20 à 30 kilomètres, formant la lisière septentrionale et comprise entre le pied des montagnes d'un côté, l'Oued-Djedi et le Chot-Melrir de l'autre. C'est le pays des Ziban, auquel nous rattachons, à l'Ouest les oasis des Ouled-Djellal et de Sidi-Khaled , et à l'Est les terres de parcours des Nememcha, qui le séparent du Djerid. Cette région présente une disposition particulière ; c'est la seule du Sahara algérien dans lequel débouchent de véritables cours d'eau ;

2° *Le désert des plateaux,* qui s'étend au sud de l'Oued-

(1) Ville, Duveyrier, Pomel, Grad : ouvrages cités plus haut.

Henri Fournel : *Richesse minérale de l'Algérie.* — Dubocq : *Mémoires sur la constitution géologique des Ziban et de l'Oued-Rir'.*

Marès : *Observations météorologiques faites dans les provinces de Constantine et d'Alger,* 1858. — Charles Laurent : *Mémoire sur le Sahara oriental ;* — *Mémoires sur les sondages exécutés dans le Sahara oriental* (1857-1858). — Vatonne : *Mission de Ghadamès.* Études sur les terrains et sur les eaux du pays traversé par la mission.

Djedi, limite l'Oued-Rir' à l'Ouest, se rattache au Mzab et se prolonge dans la province d'Alger. C'est une partie du vrai désert pierreux, stérile et inhospitalier. Il est désigné par Ibn-Khaldoun, sous le nom de *Hammada* (1). La surface générale est plane, mais cependant légèrement ondulée; ce qui la caractérise, c'est une croûte très épaisse de gypse, qui la recouvre et présente, sur de grands espaces, de véritables dallages. M. Martins, frappé de la régularité de ces sortes de pavés, les a désignés par l'appellation très-juste de *gypse parimenteux.*

3° L'*Oued-Rir'* est une longue dépression entre les plateaux et le désert de sable. C'est l'égout collecteur de toutes les eaux de l'immense bassin de l'Igarghar. Le fond est occupé par une succession de chots, le long desquels s'échelonnent de nombreuses oasis, abondamment arrosées par les eaux artésiennes. La population, de sang mêlé, peut seule résister pendant l'été aux effluves miasmatiques de cette contrée, comparable à plus d'un titre aux *terres chaudes* du Mexique.

4° *Le pays d'Ouargla* est identique comme nature, comme production et comme population à l'Oued-Rir'; mais son éloignement le maintient plus en dehors de notre action directe. Il forme un bassin isolé et indé-

(1) Ce nom de *Hammada* est donné à toutes les régions du même genre qui existent dans le Sahara. Mais Ibn-Khaldoun semble l'appliquer d'une façon particulière à la contrée des hauts-plateaux de la province de Constantine. Ceci résulte des passages suivants, dans lesquels il fixe des limites très précises (t. 1, p. 191). « Au midi du Maghreb central se « trouve un terrain pierreux, nommé *El-Hammada* par les Arabes. Cette « région commence un peu en deçà du pays de Mzab et s'étend jusqu'au « Righ (t. 1, p. 358). Lorsque les Douaouida eurent traversé le *Cheddi*, « fleuve qui passe au midi du Zab, ils entrèrent dans un désert où l'on « meurt de soif et dans une région appelée *El-Hammada* (l'Échauffée), dont « le sol brûlant est couvert de pierres noires. »

pendant, également alimenté par une nappe artésienne. Sa capitale, Ouargla, est encore une ville importante, à laquelle se rattachent des tribus nomades, étrangères au Tell de Constantine.

5º Enfin *le Souf,* type du désert de sable, au milieu duquel habite une population blanche, nomade et sédentaire, des plus intéressantes par son intelligence, ses instincts laborieux, son esprit d'entreprise. Perdu dans le Sahara, c'est un centre de production, de commerce et d'industrie.

Dans cet exposé sommaire sur l'ensemble du Sahara de la province, nous n'avons voulu que jeter un coup d'œil rapide, nous réservant, comme nous l'avons déjà indiqué, de compléter cette étude à peine ébauchée, au fur et à mesure que nos itinéraires nous conduiront dans chacune de ces régions.

PREMIÈRE PARTIE

Étude sur la Géographie ancienne du Sud de la Numidie

CHAPITRE PREMIER

La région nord du Sahara, telle que nous venons de la déterminer, formait la limite sud de la Numidie romaine. Avant d'arriver à l'étude de la géographie de ce pays, avant de décrire son aspect, ses villes, ses populations, leurs mœurs et leur administration, nous avons pensé qu'il serait bon d'examiner ce qu'était cette contrée dans les temps anciens, et nous n'avons pas hésité à aborder une question fort ingrate et très aride : celle d'une étude sur la géographie comparée du Sud de la Numidie.

Après un coup d'œil rapide sur la prédominence de la race sémitique en Algérie, nous allons, dans ce chapitre, chercher à démontrer comment les populations gétules, sous les Romains et jusqu'aux grandes migrations qui ont suivi l'invasion arabe, sont restées groupées dans la région du grand Atlas, s'étendant sur les hauts plateaux et arrivant presque à la ligne de séparation des eaux du bassin méditerranéen. Il résulte de l'histoire des Gétules que, pendant les six siècles de la domination romaine, cette limite orographique fut la ligne de démarcation de la civilisation. D'un côté, habitaient des populations, chez lesquelles la colonisation a pu s'asseoir facilement et d'une manière stable, tandis que, dans le Sud, les tribus, bien que soumises, restèrent constamment réfractaires à toute administration.

§ 1er. — *Prédominance de la race sémitique dans la population autochtone. — Traditions. — Ce qu'il faut entendre par le nom de Sabéens. — Opinions des auteurs anciens sur l'origine des populations du Nord de l'Afrique. — Hercule le Phénicien. — Dhou-l'-Karnin.*

Toutes les questions ethnographiques se rapportant au Nord de l'Afrique sont trop délicates, et on a trop peu de renseignements à leur sujet, pour les trancher avec certitude. Des avis très-divers ont été émis sur la provenance des populations aborigènes de ce pays. Nous allons résumer succinctement quelques-unes des opinions qui ont cours, et rapporter les principales traditions sur lesquelles elles s'appuient.

Les premiers habitants dont on signale l'existence sur la terre africaine, furent désignés sous l'appellation unique de *Libyens,* et seraient les descendants de *Lehabim,* petit-fils de Cham. Ils n'auraient pas tardé à se mélanger avec des peuples d'origine celtique ou gaëlique, arrivés dans le pays à une époque ante-historique, alors que l'Europe était rattachée à l'Afrique par Gibraltar, la Sicile et Malte.

Plus tard, d'autres fractions nombreuses, venant d'Asie, *Indiens, Mèdes, Arméniens,* appartenant à la famille Japhétique, seraient venues accidentellement augmenter le contingent celtique déjà installé le long de la Méditerranée, et auraient contracté également des alliances avec les Libyens.

En raison de ces croisements, plusieurs savants ont conclu que le fond de la nation berbère se rattachait par beaucoup de liens à l'élément européen. Tout en admet-

tant en principe cette origine, nous pensons qu'on aurait tort de trop la généraliser. Même avant l'invasion arabe, c'est dans la race sémitique qu'il faut voir la provenance de la majorité de la population autochtone.

Dès que l'histoire commence à donner quelques détails sur l'Afrique, elle établit une division très-nette dans les tribus indigènes, qu'elle partage en deux groupes bien distincts ; celui des Libyens, qui restent fixés le long de la côte méditerranéenne, depuis Carthage jusqu'à l'Océan, constituant la population tellienne, et celui des Gétules, occupant les plateaux et les régions montagneuses.

Les différences radicales qui ont existé entre ces peuples, et que l'on retrouve encore chez leurs descendants, établissent chez eux une origine différente. Les Gétules, et sous ce nom nous comprenons une très-grande partie de la population autochtone, semblent provenir de nombreuses migrations asiatiques, dans lesquelles dominait l'élément sémitique. Une fusion a dû se produire avec une grande partie des Libyens ; car aujourd'hui, si l'on retrouve des types complétement européens chez les indigènes, on reconnait dans la majorité tous les signes qui caractérisent les races sémitiques.

Plusieurs écrivains orientaux témoignent des nombreuses migrations de tribus sabéennes, arrivées de l'Yemen à une époque indéterminée. Léon l'Africain fait connaitre combien, dans le siècle où il écrivait, était sérieusement assise la croyance que les Africains (Berbères) étaient d'origine sabéenne. Ibn-Khaldoun, qui a une grande autorité en pareille matière, indique les Senhadja, les Haouara, les Ketama, les Lamta, les Masmouda, les Laouata, c'est-à-dire les principales tribus berbères, comme issues des Sabéens.

Que faut-il entendre par ce nom, aussi vague que celui de Berbères ? Il y a tant de peuples qui font remonter leur origine aux Sabéens, qu'il y aurait lieu de s'étonner que tous fussent les descendants de la fraction qui eut pour chef Saba, fils de Yoktan.

Nous trouvons dans la définition suivante, que donne M. D'Herbelot (1), au mot *Sabéen (Sabi)*, une explication qui nous semble très plausible : « Le mot Sabi, selon la « véritable notion de la langue arabique, signifie celui « qui a abandonné la religion de ses pères, et qui s'en « est fait une toute particulière. — *La signification de ce « mot Sabi est si fort en usage* parmi les Arabes, qu'ils « disent dans toutes leurs histoires que les anciens « Perses, Chaldéens, Assyriens, Grecs, Egyptiens et « Indiens étaient tous Sabéens, avant qu'ils eussent em- « brassé le judaïsme, le christianisme ou le mahomé- « tisme. »

Il résulterait de cette interprétation que, sous ce nom de Sabéens, il ne faut pas voir uniquement des descendants des Sabéens de l'Yémen, mais une foule de peuples orientaux, auxquels cette qualification de Sabéens aurait été donnée, non à cause de leur souche originelle, mais dans le sens qu'indique D'Herbelot, de gens qui professaient le *sabéisme,* c'est-à-dire un culte au soleil, aux astres et au feu.

Cette supposition est loin d'être gratuite, car elle s'appuie sur l'existence du sabéisme dans le Nord de l'Afrique, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'établissement de l'islamisme. Hérodote nous apprend que *la*

(1) M. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*.

totalité des Libyens adoraient le soleil et la lune, et que c'étaient les seuls dieux auxquels ils sacrifiaient. A Carthage, depuis sa fondation, la divinité principale était la personnification du ciel et de tous les astres. C'était l'*Astroärchès* (reine du ciel) des Grecs et des Phéniciens, l'*Astarté* des Syriens, l'*Astaroth* de la Bible, l'*Astarté Kornin* (1) des Africains (deux cornes symbolisant la lune). Ce fut, pendant toute la période du polythéisme, la plus célèbre et la plus vénérée de toutes les divinités de l'Afrique. Les Romains l'adorèrent sous le nom de *Junon céleste.* Au milieu du deuxième siècle, ils introduisirent en Afrique le *Dieu Mithra* (au soleil et à la lune). On en trouve plusieurs inscriptions dans la Numidie, à Lambèse, Khenchela, etc.

Un historien arabe, nommé Bou-Ras (2), écrit que, lors de la conquête arabe, « parmi les Berbères, les uns « professaient le judaïsme ou le christianisme, d'autres « le *culte du soleil, de la lune* et des idoles. »

Avec cette extension du sabéisme, il est difficile de ne pas admettre que ce sont les anciens Africains, adorateurs du soleil et des astres, qui ont formé les tribus sabéennes d'Ibn-Khaldoun.

Si l'on s'en rapporte aux passages dans lesquels les écrivains de l'antiquité parlent de cette question ; si on les rapproche de quelques traditions qui se sont conservées, on voit que ce sont précisément les peuples dénommés ci-dessus qui ont constitué le fond de la population autochtone du Nord de l'Afrique.

(1) Albert Réville, *la Religion des Phéniciens.*

(2) Bou-Ras, *Histoire inédite de l'Afrique septentrionale; Revue africaine,* n° 29.

Ainsi, d'après Procope (1), lorsque les Juifs, sous la conduite de Josué, quittèrent l'Égypte pour s'emparer de la Palestine, ils expulsèrent complétement les nombreuses peuplades qui occupaient la région maritime depuis Sidon jusqu'aux frontières de l'Égypte. Parmi ces tribus dépossédées, se trouvaient les *Gergéséens*, les *Jabuséens* et d'autres. Le nombre de ces *Chananéens* ainsi chassés de leur pays était si considérable, qu'ils se trouvèrent trop à l'étroit en Égypte, où la population était déjà très-dense. Ils se dirigèrent sur l'Afrique, et occupèrent ce pays jusqu'à Cadix.

Les Gergéséens de Procope, nous les retrouvons dans Ibn-Khaldoun qui dit (2) : « Les Berbères sont les enfants « de Chanaan, fils de Cham, fils de Noé. Leur aïeul se « nommait *Mazigh*, leurs frères étaient les *Gergésiens*; « les *Philistins* étaient leurs parents. »

Les Gergéséens soutinrent les Philistins dans leurs guerres contre les Israélites, et ce fut probablement après leur défaite qu'ils se dirigèrent sur l'Afrique (3).

Voici d'abord une première émigration qui, par son nombre, peut être comparée à celle des Arabes du onzième siècle, et nous savons quelles traces ceux-ci ont laissée. Elle fut plus tard suivie par celle des Phéniciens qui accompagnèrent Didon et fondèrent Carthage.

Une tradition, qui doit être d'origine grecque, parle d'un Hercule phénicien, tyrien ou indien, qui aurait amené des populations de provenance aryenne dans l'A-

(1) Procope, *Guerre des Vandales*, II, 10.

(2) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, I, p. 184.

(3) Suivant Bekri, les Berbères qui habitaient la Syrie en furent chassés par les Israélites, après la mort de Goliath.

frique du Nord. Elle nous est transmise, près de six siècles avant Procope, par Strabon et Salluste. « Les Maures, dit Strabon (1), sont des *Indiens,* qui furent conduits dans ce pays par Hercule. » — « Hercule étant mort en Espagne, dit Salluste (2), une partie des troupes qui composaient son armée, c'est-à-dire *les Perses, les Mèdes* et *les Arméniens,* s'embarquèrent pour l'Afrique et firent alliance avec les peuples qui s'y trouvaient. »

Cette invasion de peuples d'origine indo-européenne dut être considérable, mais elle est unique. Ses éléments ont dû nécessairement modifier la nature de la population, mais pas assez pour prédominer sur la race sémitique, dont d'autres migrations postérieures sont constatées par les historiens.

Quant aux migrations de provenance européenne (race celtique ou autre), si nul auteur ancien n'en fait mention, si aucune tradition n'en parle, leur existence est un fait admis en principe. Comment sont-elles venues en Afrique ? Cette tradition d'Hercule, le nom donné au détroit de Gibraltar, de *Colonnes d'Hercule,* la légende mythologique qui raconte que le héros sépara les deux montagnes, sembleraient prouver qu'à une époque indéterminée, mais postérieure à l'existence de l'homme, les deux continents se rejoignaient. Ceci expliquerait l'arrivée de nombreux peuples d'origine septentrionale, et la cessation totale de leurs migrations, après la rupture du détroit. Il est à remarquer qu'à partir des temps historiques il n'en est pas question.

(1) Strabon, liv. 1er.

(2) Salluste, *Guerre de Jugurtha,* 21.

Tout fait supposer qu'on trouvera la preuve de la présence de ces populations en Algérie dans la solution du problème posé par ces tombeaux mégalythiques, par ces *tumulus,* accumulés par milliers dans le Tell et même dans le Sahara.

Mais quel qu'ait été le nombre de ces populations venant du Nord, il a dû être bien inférieur à celui des peuples Araméens que les révolutions ont amené dans l'Afrique septentrionale.

Quel était cet Hercule, dont parlent Strabon, Salluste, Pline, Solin, Florus, Orose (1), etc.? Il serait bien difficile, au milieu des conquérants qui se confondent sous ce nom, d'en déterminer l'origine et l'époque. Nous ne serions pas éloigné de croire que le souvenir de cet Hercule africain n'aurait pas été perdu dans la tradition berbère. Ce serait ce personnage légendaire, si connu de tous les tolbas arabes sous le nom de Dhou-l'Korniin *(l'homme aux deux cornes)*. D'après une tradition qui s'est conservée dans le Sud, jadis le Sahara de l'Oued-Rir', d'Ouargla, du Touat et du Fezzan était inhabité. Ce seraient les nègres qui accompagnaient D'hou-l'Korniin qui auraient peuplé le pays (2). Ce personnage est tellement légendaire que le Koran en parle en ces termes (3) :

(1) *Polyhistor, Seu de mirabilibus orbis,* chap. 26; — Florus, III, 1, 14; — Orose, V, 15; — Pline, V, 1, 8.

D'après un géographe du cinquième siècle, Martianus Capella, l'Afrique aurait pris son nom d'un fils de cet Hercule, nommé Afer.

(2) Cette légende nous a été contée dans la Zaouïa de Temacin. On la trouve reproduite dans *le voyage d'Abd-el-Kader-ben-Touati* (traduction de M. l'abbé Bargès, *Revue d'Orient).*

(3) *Le Koran* (traduction de M. Kasimirski). Sourate 81.

« V. 82. — D'hou-l'Korniin marcha jusqu'à ce qu'il « fût arrivé au coucher du soleil. Il vit le soleil se cou- « cher dans une fontaine boueuse.

« V. 88. — D'hou-l'Korniin, de nouveau, suivit une au- « tre route,

« V. 89. — Jusqu'à ce qu'il arriva à l'endroit où le « soleil se lève. »

C'est d'un conquérant dont il s'agit; car, ainsi qu'a-joute le Koran, il éleva, dans le cœur de l'Asie, une immense muraille destinée à arrêter les adorateurs du Gog et Magog, c'est-à-dire les nations barbares du Nord (1).

Dans ce D'hou-l'Korniin, les auteurs arabes ont cru reconnaître, quelques-uns un roi himyarite appelé Essab, le plus grand nombre Alexandre-le-Grand. D'hou-l'Korniin veut dire le possesseur, l'homme aux deux *Karn*. Ce mot *Karn* signifie à la fois corne et extrémités. Est-ce l'homme qui est allé aux deux extrémités du monde connu? C'est ce qu'on attribue à Alexandre-le-Grand. D'autres disent que ce nom a été donné au conquérant macédonien parce que, dans son expédition en Libye, il se fit déclarer fils de Jupiter par l'oracle d'Ammon. Or, les statues de Jupiter-Ammon portaient deux cornes de bélier, et Alexandre lui-même se serait fait représenter avec cet attribut; d'où son surnom.

Un autre conquérant, peut-être cet Ifrikos qui, à la suite d'une invasion de Sabéens, donna son nom à l'Afrique, est appelé, par plusieurs auteurs arabes, *Ifrikis-*

(1) Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. Ier, p. 65, 66.

ben-Abr'a-ben-Zi-el-K'arniin (1). Peut-être est-ce un des Hercules signalés par les historiens grecs et latins ?

Bien qu'Alexandre-le-Grand se fut fait déclarer fils de Jupiter-Ammon, il ne prétendait pas moins descendre d'Hercule. Ceci résulte de ce passage de Velleïus Paterculus (2) : « *Alexander paterni Hercule gloriatus est.* » Cette origine confirmerait l'idée d'une relation dans l'application du nom de D'hou--l'Korniin à l'un et à l'autre.

De ces citations, il résulte qu'avant l'invasion arabe, l'élément sémitique formait la base de la population berbère de l'Algérie.

Entre les Libyens et les Berbères, qui, sous des noms différents, représentent à plusieurs siècles de distance la même population autochtone, il y a une foule d'appellations diverses, Gétules, Numides, Massyliens, Massésyliens, Maures, s'appliquant au même peuple.

D'après Salluste, à qui sa qualité de proconsul d'Afrique donne une certaine autorité, tout le pays fut d'abord occupé par les Gétules et les Libyens. Lorsque les Perses, les Mèdes et les Arméniens de l'armée d'Hercule arrivèrent d'Espagne en Afrique, les Perses s'unirent par des alliances aux Gétules, qui habitaient le Sahara ; et comme ils se déplaçaient souvent, ils *prirent eux-mêmes* le nom de Numides. Quant aux Mèdes et aux Arméniens, ils se mêlèrent aux Libyens, et le nom de Mèdes, altéré, se transforma en celui de Maures.

Les Perses, devenus les Numides, s'établirent d'abord dans le Nord de la Tunisie et de la province de Constan-

(1) El-Kaïrouani, *Histoire de l'Afrique*, p. 21 et 22.

(2) Velleïus Paterculus, lib. 1er, VI.

tine. Ce fut donc là le pays primitif des Numides. Plus tard, grâce à l'appui des Gétules, supérieurs comme guerriers aux Libyens (1), ils s'emparèrent de tout le Nord de l'Afrique, s'assimilèrent les populations, et leur donnèrent leur nom.

Les auteurs les plus anciens sont d'accord sur ce point, que le nom de Numides aurait été donné aux peuples de l'Afrique du Nord, trois ou quatre siècles avant J.-Ch., par les Grecs et les Siciliens, qui, à la suite de leurs relations avec Carthage, avaient appris à connaître ces populations. Frappés de leurs habitudes errantes, ils les avaient caractérisés par l'appellation de nomades *(nomaïdè)*, du mot *nomè* (pâturages) (2).

Une opinion toute récente, due à M. Letourneux, dont on connaît les savants travaux sur l'Algérie, enlèverait à ce nom son origine grecque et confirmerait le dire de Salluste, que c'étaient ces peuples eux-mêmes qui avaient pris cette dénomination. Elle serait formée de deux mots de leur langue : NU, même radical que NA, qui signifie en langue berbère *population*, et MAIDE, Mèdes ; Numide voudrait donc dire, *fils* ou *descendants des Mèdes* (3).

Les Romains transformèrent le nom de Nomades en celui de Numides. Tous les territoires qu'ils habitaient devinrent pour eux la Numidie. Ce pays s'étendait depuis Carthage jusqu'au fleuve *Malva* ou *Molucha* (aujourd'hui

(1) Salluste, *Jugurtha*, XXI.

(2) Strabon, XVII.

(3) C'est sur diverses inscriptions libyques, dont il a fait récemment la découverte, que M. Letourneux appuie cette opinion toute nouvelle. En attendant qu'il la développe, il a bien voulu nous autoriser à en parler dans notre notice.

l'Oued-Molouïa). Il comprenait donc toute la totalité de la Tunisie et de l'Algérie. Polybe, y comprend même le Maroc.

Suivant l'opinion de Mannert (1), ce nom de Numides, donné par des nations étrangères, popularisé par leurs écrivains, aurait été inconnu aux naturels du pays, divisés en Massyliens à l'Est, en Massésyliens au centre, en Maures ou Maurusiens à l'Ouest. A l'époque des guerres puniques, cette division, en peuples qui formaient des royaumes distincts, n'était pas ignorée des Romains; mais ils n'en continuèrent pas moins à se servir des dénominations de Numides et de Numidie. Ce ne fut que beaucoup plus tard qu'ils appliquèrent le nom de Mauritanie à toute la région située entre l'Océan atlantique et le fleuve *Ampsaga* (Oued-el-Kebir). L'appellation de Numidie cessa alors d'être celle de la presque totalité de l'Afrique. Elle ne s'appliqua plus qu'au territoire compris entre l'Oued-el-Kebir et Carthage. Marius en adjoignit une petite portion aux possessions qu'occupaient déjà les Romains, et qui formaient l'Afrique propre. César, en l'an 25 avant J.-Ch., reprit à Juba la partie qui restait et l'annexa à l'empire. Il en forma, avec l'Afrique propre, une province unique, placée sous l'autorité d'un proconsul. L'empereur Caligula, en 42 de J.-Ch., l'en détacha, dans la répartition qu'il fit de l'Afrique en quatre provinces : l'Afrique propre, la Numidie, la Mauritanie césarienne et la Mauritanie tingitane. Cette division fut plusieurs fois modifiée; mais sans que les changements apportés touchassent à la Numidie, qui, en même temps que son

(1) Mannert, *Géographie ancienne des États barbaresques*, p. 146.

titre de *province de Numidie*, semble avoir conservé les mêmes limites jusqu'à l'invasion arabe.

Elle comprenait la partie Est de la province de Constantine et la partie Ouest de la Tunisie. L'*Oued-Ampsaga* (Oued-el-Kebir), la bornait au Nord-Ouest ; c'est la seule donnée certaine que nous ayons sur cette limite. Les notices de l'église, en nous indiquant ses villes épiscopales, nous font connaître qu'elle passait entre Setif et Gemella. La province comprenait donc les villes de *Diana* (Zana), de *Zaraï* (Zaraïa), de *Tubuna* (Tobna); de là, elle semble faire un crochet vers l'Est, car Ptolémée indique la position Sud de l'extrémité Est de l'Afrique presque sous le méridien de Constantine. Il place aussi, dans la Mauritanie sitifienne, la ville de *Vescelher*, qui semble être le synonyme de Biskra d'après plusieurs auteurs arabes (1) et français.

§ 3. — *Les Gétules; leur emplacement. — Les Zenata.*

Tous les historiens anciens placent les Numides et les Maures dans le Tell. Cette position est assez nettement indiquée par ce passage de Pomponius Mela (2) : « Après « la province d'Afrique (c'est-à-dire le Nord de la Tunisie et de la province de Constantine), le reste de la « côte est habitée par les Numides et les Maures. »

A partir de la région des plateaux et des montagnes du Grand-Atlas, dans la contrée saharienne, habitaient des tribus qui avaient de nombreux rapports de race avec les

(1) Ibn-Saïd et Abou-l'Féda, dans leurs géographies, donnent à Biskra les mêmes coordonnées géographiques que Ptolémée à Vescether. Voir plus loin, chap. III, une note sur cette ville de Vescether.

(2) Pomponius Mela, chap. IV.

Numides, mais qui semblent être restés complétement en dehors de la population du Tell. C'étaient les Gétules, nom que ces peuples ont gardé pendant des siècles, quels qu'aient été les changements produits autour d'eux. Lorsque le Sud de la province de Constantine faisait partie de la Massylie, on disait, en parlant de ses habitants : les Gétules de Massinissa et de Juba. Aux beaux temps de la domination romaine, quand la province de Numidie s'étendait jusqu'à l'Oued-Djedi et la ligne des chot, c'est encore le nom de Gétules qui prédomine.

Pendant la période byzantine, le nom de Maures, généralement employé par Procope pour désigner toutes les populations du Sud, prévaut même à l'égard des habitants de la Gétulie, qu'Hunéric avait constituée en province. L'historien parle des Maures du Djerid et de l'Aurès; mais la division entre les races telliennes et les peuples de l'Atlas était telle, qu'à chaque instant, pour les différencier, Procope emploie pour les premiers l'appellation de Libyens, dont il ne se sert jamais pour les autres (1).

L'éloignement, les difficultés du terrain, le caractère indépendant et belliqueux des Gétules, les ont constamment maintenus dans une certaine liberté, et nulle influence n'a été assez puissante pour laisser des traces durables. D'un autre côté, leur pays a toujours été le refuge des vaincus et des mécontents du Tell. Toutes les

(1) « Procope, en vingt endroits de son histoire, nous peint les « Libyens comme un peuple sédentaire, agricole, toujours en proie aux « incursions des Maures et des tribus errantes. »

Recherches sur l'histoire de la Régence d'Alger, par une Commission de l'Académie des Inscriptions, p. 120.

dominations sont passées; c'est à peine si la conquête et la colonisation ont effleuré ces populations.

Cette séparation en Libyens et en Gétules, signalée par Salluste comme existant dans les temps les plus reculés, ne s'est pas encore effacée; elle existe aujourd'hui, et indique pour nous la limite de la colonisation sérieuse et des tentatives d'assimilation.

En raison de l'importance du rôle joué par les Gétules dans l'histoire, nous allons essayer de déterminer, d'après les historiens et les géographes, les emplacements des principaux groupes de ce peuple.

Le débarquement des Perses et des Mèdes, venant d'Espagne, selon le récit de Salluste (1), a dû avoir lieu dans la partie occidentale du Maroc. Cela est indiqué incidemment, puisqu'il est dit qu'ils occupèrent la côte voisine de la Méditerranée; par conséquent, c'est de l'Océan dont il s'agit. Or, ce fut là qu'ils trouvèrent les Gétules, qui habitaient au Midi « *plus rapprochés du « soleil et de la zône brûlante que les Libyens.* » On peut donc conclure de ce passage qu'un groupe important de Gétules occupait le sud du Maroc.

M. Vivien de Saint-Martin pense même que là était leur siége primitif, et que c'est par une interprétation beaucoup trop générale qu'on a appliqué leur nom à toutes les populations de la région de l'Atlas (2). Cependant, les détails précis donnés par les auteurs anciens semblent confirmer la grande extension des Gétules.

(1) Salluste, *Jugurtha*, 21.

(2) Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 128. M. Vivien de Saint-Martin établit que le nom *Gétule*, sous la forme berbère *Guechtoula* ou *Guezoula*, s'est maintenu dans le Maroc, leur pays d'origine, jusqu'aux temps modernes.

Nous commencerons par Strabon (1). D'après lui, les Maures ou Maurousiens occupaient un côté (c'était certainement le Nord) d'une grande chaîne de montagnes, qui s'étendait depuis *Cotes* (promontoire qui, sous le nom de *cap Spartel*, termine l'Afrique à l'Ouest sur l'Océan) jusqu'aux Syrtes. Mais dans le cœur du pays habitait le peuple puissant qu'on nommait les Gétules. Cette indication les placerait sur les hauts plateaux, depuis les chot de la province d'Oran jusqu'au Hodna.

Pline (2) confirme cette opinion, en nous apprenant que deux tribus de ce peuple, les Gétules Autololes et les Gétules Daras, habitent au Sud de la Mauritanie. Ptolémée la sanctionne également : « La Gétulie, dit-il, est placée « au dessous des Mauritanies. » Voici donc un second groupe de Gétules qui occupait les territoires situés au Sud des provinces d'Oran et d'Alger.

Toujours d'après Strabon, d'autres Gétules existaient entre les Nasamons et les Byzaciens, et se prolongeaient jusqu'aux Syrtes. Plus loin, le même auteur ajoute que le pays des Libo-Phéniciens, c'est-à-dire la partie centrale de la Tunisie, s'étendait jusqu'*aux montagnes* de la Gétulie. Il n'est pas possible d'indiquer plus clairement la situation de ce troisième groupe de Gétules. Il occupait le pâté de montagnes qui fait suite à celui des Nememcha, et se prolongeait jusqu'aux Nefzaoua (Nasamons) et au golfe de Gabès (Syrtes), en y comprenant le Djerid.

Cette région, qui fut le théâtre principal des guerres de Jugurtha et de Salluste, et qui devait être celui des

(1) Strabon, liv. II.

(2) Pline, c. IV.

Byzantins, était tellement connue sous ce nom de Gétulie, que les Vandales, ainsi que nous l'avons dit, en formèrent une nouvelle province qui, sous le nom de province de Gétulie, prit place à côté de la Numidie.

Après avoir énuméré quelques-uns des peuples de l'Afrique *(province)*, Pline (1) termine sa nomenclature de *Capsitaniens*, de *Misulanes*, de *Sabarbares*, de *Massyles*, etc., en ajoutant, comme faisant partie de cette région, « *toute la Gétulie, située le long du Niger, qui* « *sépare l'Afrique de l'Éthiopie.* »

Or, cette Gétulie est celle qui limite au Sud la Numidie romaine; car, comme nous essayerons de le démontrer dans l'étude du Niger de Ptolémée, ce fleuve n'est autre chose que l'Oued-Djedi, et l'Éthiopie dont il est question est simplement le Sahara algérien, et ne doit pas être confondue avec l'Éthiopie du sud de l'Égypte.

Ce passage de Pline, qui permet de rattacher les régions de l'Aurès, du Hodna et des Ziban au pays des Gétules, n'a pas la même précision que ceux qui déterminent si exactement l'emplacement des groupes au dessous de la Mauritanie et dans le Djerid ; mais la question n'a jamais été contestée. Quelle population, autre que celle des Gétules, aurait pu exister entre des Gétules à l'Est et des Gétules à l'Ouest. Le dire de Ptolémée est significatif : « Au midi des Cirtésiens et de la Numidie habitent, « au pied du mont Audus (Aurès), les Misulames. » Par conséquent, sous les Antonins, c'est-à-dire à l'époque la plus florissante de la domination romaine, ce que l'on appelait réellement la Numidie s'arrêtait à l'Aurès (2).

(1) Pline, chap. iv.

(2) *Voir* plus loin, chap. iii, § 3, l'*emplacement des Musulans.*

La table de Peutinger lèverait, du reste, toutes les indécisions, s'il en existait, car, dans les segments I, II et III (1), le nom de *Gétulie* embrasse le Zab, l'Aurès et le Djerid. Du reste, tous les écrivains modernes qui se sont occupés de l'histoire ou de la géographie ancienne de l'Afrique septentrionale sont d'accord sur ce point. Nous citerons, entre autres, Shaw, Mannert, Marcus, Carette, d'Avezac, Lacroix, Berbrugger, Vivien de Saint-Martin, etc. Pour tous, la Gétulie était le pays situé au sud de la Mauritanie et de la Numidie. Pour nous, elle remontait fort loin sur les plateaux. Dans la guerre de César, nous voyons Sittius et le roi Bocchus, maîtres de Cirta, aller prendre d'assaut deux villes gétules. Dans la position où se trouvaient ces chefs d'armée, il ne leur était pas possible de s'éloigner beaucoup dans le Sud. Ce passage montre que la Gétulie, à cette époque, se trouvait à proximité de Constantine.

A la fin du quatrième siècle, Claudien parle des magnifiques moissons de la Gétulie. Ce n'est ni une erreur de nom, ni une licence poétique de l'auteur. En dehors du Hodna et du Zab, contrées gétules par excellence, et d'une rare fertilité, Claudien comprend les vastes plaines si productives situées au nord de l'Aurès, et celles des Nememcha. Bien que ces territoires fussent compris dans la province de Numidie, ils n'en faisaient pas moins partie du pays gétule.

Des divisions que nous avons établies d'après les textes anciens, on peut donc classer, suivant leur position, les Gétules en quatre groupes principaux : les Gétules du

(1) *La Table de Peutinger*, d'après l'original conservé à Vienne, par Ernest Desjardins.

Maroc, ceux de la Mauritanie, ceux de la Numidie, comprenant les populations du Hodna, de l'Aurès et des Ziban, et ceux du Djerid. Dans les récits de guerres avec les populations du sud de l'Algérie, les auteurs anciens emploient d'une façon très-générale le mot de Gétules. La classification qui précède permettra, suivant les époques, de se rendre compte de l'emplacement des populations belligérantes.

Nous ne parlerons que pour le citer, parce qu'il est en dehors de notre cadre, d'un cinquième groupe, cependant bien important, celui des Gétules, qui vint peupler la Kabilie.

On voit combien sont justes les indications suivantes de Strabon, Pomponius Mela, Salluste, etc. :

« Les Gétules, écrivent-ils, formaient une grande na-« tion, répandue et multipliée, plus belliqueuse que les « Libyens. Ils étaient formés de plusieurs tribus; ils « habitaient en partie sous la tente, en partie sous des « cabanes. » Toutes ces expressions sont aussi exactes aujourd'hui que jadis.

C'est à ces Gétules que s'applique, à partir de l'invasion arabe, le nom de Zenata. Ibn-Khaldoun ne confond pas ces derniers avec les autres Berbères; il les considère comme une race distincte (1). « Je vais écrire, dit-il, « l'histoire des *Berbères* et des *Zenata*. »

Il y a là une grande analogie entre la division qu'il fait et celle de Salluste différenciant les Libyens des Gétules.

Ibn-Khaldoun donne à ses Zenata, à l'époque de l'in-

(1) Cette opinion était celle d'Edrisi : Les Zenata, écrit-il, étaient originairement des Arabes de race pure; mais, par suite des alliances qu'ils ont contractées avec leurs voisins, ils sont devenus eux-mêmes Berbères. — (*Géographie d'Edrisi*; traduction de M. Amédée Jaubert.)

vasion arabe, le même emplacement que nous avons attribué aux Gétules. « Les Zenata, dit-il, habitent le « pays qui s'étend depuis Tripoli jusqu'au Molouïa, et « qui renferme le mont Auras, le Zab et les régions au « sud de Tlemcen (1). » Les Byzantins avaient trouvé des Gétules dans ces pays; ils y laissèrent des Maures, et les premiers conquérants arabes n'y trouvèrent que des Berbères Zenata. On ne peut douter qu'il ne s'agisse d'un peuple unique, qualifié sous divers noms.

On connait les révolutions qui se sont produites dans les siècles qui suivirent la période constante de guerres que les dynasties berbères se livrèrent. Des migrations générales en furent la conséquence; la presque totalité des Zenata dut abandonner l'Aurès et les Ziban; mais beaucoup restèrent, surtout ceux qui étaient fixés au sol. Si la majorité des habitants de l'Aurès (Gétules) vivait sous la tente et avait une existence nomade, c'est-à-dire se déplaçait, un bon nombre habitait des cabanes et même des maisons en pierres très-solidement construites. — L'Aurès avait autrefois une très-forte population sédentaire, dont on trouve les traces dans les nombreuses ruines romaines, byzantines et berbères qui couvrent le sol (2). Les Gétules de la plaine s'arabisèrent par leur mélange avec les tribus hilaliennes que la défaite obligea à devenir sédentaires; mais le fond de la population, aussi bien dans les oasis des Ziban que dans l'Aurès et chez les Nememcha, nous représente encore des restes nombreux de l'ancien élément gétule.

(1) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. III, p. 191.

(2) Procope nous donne des renseignements sur les tours et les places fortes qu'elle s'était construites. — Bekri (p. 321) nous en parle comme existant de son temps (XIe siècle).

CHAPITRE II

Le Nigir (le Nil) de Pline, le Gir et le Nigir de Ptolémée

L'OUED-DJEDI, L'OUED-RIR' ET L'OUED-IGARGHAR

Chacun sait l'ignorance dans laquelle nous nous sommes trouvés, lors de notre arrivée en Algérie, sur la géographie du pays. Nous n'avions que fort peu de renseignements et ils fourmillaient d'erreurs. On n'avait pas quitté les portes d'Alger, que l'on se croyait déjà dans le Sahara.

Puisque telle était notre situation en 1830, nous n'avons pas lieu de nous étonner de l'obscurité des géographes anciens pour tout ce qui concerne la région désertique. Il nous ont donné quelques détails assez exacts pour le Tell, qu'ils occupaient; mais au-delà d'une distance peu éloignée du littoral, ils ont dû écrire sur des documents pris par des personnes mal informées. Leurs indications n'ont donc, en réalité, aucune valeur scientifique.

Quel que soit le vague de leur texte et le peu de rapport qu'il y a entre les détails que les géographes donnent sur les fleuves, les montagnes, les distances, etc., et ce qui existe réellement sur le terrain, on rencontre cependant, dans leurs concises explications, des rapprochements assez sensibles pour qu'on puisse à peu près se rendre compte de la position des endroits et des lieux dont ils parlent. Le plus souvent, on n'y arrive que par des conjectures et des suppositions plus ou moins fondées.

Dans toutes ces interprétations si délicates de géographie comparée, nous cherchons toujours, non pas à faire une étude scientifique, mais à poser la question, en indiquant les opinions émises pour et contre, et en donnant notre avis, chaque fois que la connaissance du pays nous mettra à même d'apporter, soit une nouvelle preuve, soit une probabilité.

Nous allons d'abord descendre dans la région saharienne, et étudier un problème qui a plusieurs fois déjà attiré l'attention des savants, des chercheurs et des curieux.

Il s'agit d'examiner si l'Oued-Djedi est bien une partie du fleuve appelé *Niger, Nigris,* ou *Nil,* par Pline, *Niger,* par Ptolémée, et si l'Oued-Rir' forme effectivement une section du grand fleuve saharien que le géographe grec désigne sous le nom de *Gir*.

La solution était œuvre difficile.

M. Vivien de Saint-Martin a entrepris de trouver le mot de l'énigme, et nul mieux que lui n'était à même de résoudre la question.

Les excursions que nous avons faites dans le Sahara de la province, les renseignements indigènes qui nous ont été donnés, une étude attentive du sujet, nous ont amené à partager, sauf dans un détail, les opinions qu'il a émises. Nous renvoyons à son savant ouvrage : *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine,* pour la discussion technique du sujet, et nous nous bornons à résumer les motifs principaux, qu'il expose à l'appui de sa savante thése (1).

(1) Il nous a paru qu'il serait difficile de suivre la question du Gir et du Nigir de Ptolemée, et, plus loin, les passages relatifs à ses montagnes,

Pour se rendre compte du vague dans lequel étaient les géographes anciens au sujet de l'Afrique, nous rappellerons que, pendant longtemps, ils ne connurent qu'une seule rivière dans le Sahara : c'était le Nil; non pas le Nil de l'Égypte, mais un fleuve immense, prenant sa source au Maroc, passant par le centre de la province d'Alger, comprenant probablement l'Oued-Djedi, descendant l'Oued-Rir', et, au delà, traversant l'Afrique pour constituer le Nil, sous le nom d'*Astapus*.

Voici la description de ce fleuve unique, telle que le rapporte Pline, d'après le dire de Juba :

« La source du Nil (autant qu'ont pu s'étendre les « recherches du roi Juba), est dans une montagne de la « Mauritanie inférieure, non loin de l'Océan; il forme « aussitôt un lac qu'on appelle *Nilis*. On a observé que la « crue du *Nil* correspond à l'abondance des neiges et « des pluies en Mauritanie. Sorti de ce lac, le fleuve « s'indigne et coule à travers des lieux sablonneux et « arides, et il se cache pendant un trajet de quelques « jours de marche; puis, traversant un plus grand lac « dans la *Massésylie,* portion de la Mauritanie césarienne,

sans une carte. En nous basant sur les coordonnées géographiques de l'auteur, nous avons établi un croquis de la Mauritanie Césarienne et de l'Afrique (Province romaine), comprenant la province de Constantine, la Tunisie et la région Saharienne. Ce n'est pas une carte ; nous n'avons pas donné aux méridiens la légère inclinaison qu'il devraient avoir; les faibles erreurs qui en résultent n'ont pas d'importance, en raison de celles de Ptolémée; Nous y avons mis des noms français, quand cela nous paraissait plus clair. Enfin, Ptolémée cite 125 localités dans l'Afrique et 72 dans la Mauritanie Césarienne. Nous avons dû nous borner à inscrire les noms des principales villes. Les synonymes de plusieurs d'entre elles sont très-connus : nous les avons complétés avec l'ouvrage de M. Nau de Champlouis. *(Notice sur la carte de l'Afrique sous la domination des Romains.)*

« il s'élance et revoit des lieux habités. La présence des « mêmes animaux prouve que c'est toujours le même « fleuve. Reçu de nouveau dans les sables, il se dérobe « encore une fois, dans le désert de vingt journées de « marche, jusqu'aux confins de l'Éthiopie, et lorsqu'il « a reconnu de rechef la présence de l'homme, il s'élance « sans doute, jaillissant de cette source qu'on a nommée « *Nigris*. Là, séparant l'Afrique de l'Éthiopie, les rives « en sont peuplées, sinon d'hommes, du moins de bêtes « et de monstres : créant des forêts sur son cours, il « traverse par le milieu l'Éthiopie, sous le nom d'***Asta-« pus*** (1).

Quelques lignes plus loin, Pline ajoute : « Homère a « donné au fleuve entier (le Nil de Juba) le nom d'*Egyp-« tus;* d'autres celui de *Triton.* »

On voit que les géographes font peu de cas des montagnes ; les fleuves les traversent et passent d'un bassin dans l'autre, sans qu'ils s'en préoccupent. Il est évident qu'en faisant la description de cette rivière, Pline ajoute une succession de vastes bassins à la suite les uns des autres. Malgré le peu de précision de ses données, il est cependant possible d'en dégager quelques renseignements caractéristiques.

1° Le fleuve traverse le territoire des Massésyliens de la Mauritanie césarienne. C'est une indication précise qui fixe une position géographique connue; mais elle manque de clarté, puisqu'il s'agit d'un fleuve saharien et que les Massésyliens étaient dans le Tell ;

2° A partir du *lac Nigris,* la rivière séparait l'*Afrique de l'Éthiopie.*

(1) Pline, *Histoire naturelle*, liv. v, 8; traduction de M. Littré.

Ce passage présente aussi sa signification.

Il est à remarquer que c'est également à partir d'un lac appelé *Nigris,* que Ptolémée fait sortir son fleuve *Niger* et lui donne une direction de l'Ouest à l'Est, parallèle aux montagnes sud de l'Atlas.

Le mot d'*Ethiopie* pourrait égarer l'opinion, si on ne faisait observer que les anciens connaissaient deux pays sous ce nom ; le plus grand, au sud de l'Egypte, sur le Haut-Nil, l'autre dans le Sahara algérien. Pline fait lui-même la différence entre l'Ethiopie d'Orient et celle de l'Occident (1).

Nous rappelons le passage précédemment cité de l'auteur latin, dans lequel il dit que le Niger séparait les Gétules de l'Ethiopie. Or, nous avons vu que ces Gétules habitaient alors les pentes méridionales de l'Atlas et celles de l'Oued Djedi. La situation d'une Ethiopie algérienne est, du reste, indiquée par Orose, Ethicus, Isidore de Séville, qui, tous trois, limitent la Numidie par le peuple des Ethiopiens.

D'après M. Berbrugger, « le mot Ethiopie est appliqué « par les anciens auteurs à des populations à la peau « noire, sans être nègres, qui vivaient dans les oasis bar-« baresques situées au Nord de l'Astrix (l'Areg). » De nos jours, il reste encore les descendants de ces Ethopiens qui habitaient la rive droite du Niger : ce sont les gens de l'Oued-Rir' et d'Ouargla, auxquels d'autres auteurs anciens ont appliqué les dénominations de Melano-Gétuliens (2).

(1) « Rien n'est plus vrai que l'opinion de ceux qui placent au-delà « du désert d'Afrique deux Ethiopies, et, avant tout, d'Homère. (*Odyssée,* « I, 23), qui divise en deux les Ethiopies, celle de l'Orient et celle du « Couchant. (Pline, V, 8.) »

(2) Sans l'existence de ces Ethiopiens dans notre Sahara, il serait diffi-

Si l'on admet cette opinion au sujet des Ethiopiens, il est facile d'interpréter le texte de Pline. Son fleuve, après avoir traversé dans la Massésylie « *un grand lac* » (le lac Zabrès), *se déroule dans le désert* (traverse les montagnes du Djebel-Amour), *arrive aux confins de l'Ethiopie* (à la limite du Sahara), *en séparant l'Afrique de l'Ethiopie* (les Mauritanies et la Numidie du désert).

Ce serait donc de l'Oued-Djedi dont il serait question, pour cette partie du fleuve Niger.

C'était l'opinion de M. Marcus (1), qui écrivait : « Il « est assez facile d'interpréter le texte de Pline d'une « manière raisonnable. Le Dara forme le commencement « du bassin du Nil de Juba ; le Djidie, qui arrose les « plaines fertiles de la province du Zab, marque son cours « moyen. » — Il paraît prouvé que son prolongement, l'*Astapus,* serait le fleuve Blanc, c'est-à-dire la principale branche du Nil (2).

Néanmoins, ces rapprochements seraient peu concluants si, de son côté, Ptolémée ne venait apporter des renseignements qui complètent singulièrement ceux de Pline, quant à l'Oued-Djedi.

Le géographe grec connait, dans la région du Sahara algérien, deux rivières, le *Gir* et le *Nigir,* qui ont chacune un immense développement.

Son Nigir a deux têtes ; l'une venait du mont *Mandrus,*

cile d'expliquer comment il se fit que, lors de la révolte de Firmus (375 de J.-C.), ce chef indigène ait pu en compter au nombre des contingents avec lesquels il lutta contre les armées romaines.

(1) Marcus, note 56, à la suite de la traduction de Mannert ; *Géographie ancienne des États barbaresques.*

(2) Voir Vivien de Saint-Martin : *Le Nord de l'Afrique dans l'Antiquité,* p. 65.

qui, par la position que lui donne l'auteur, appartient au massif méridional du Maroc; l'autre prenait sa source au *Mont-Thala*, que M. H. Duveyrier place près de l'Ahaggar (pays des Touareg).

Après avoir formé un grand lac qui, comme celui indiqué par Pline, se nomme *Nigris*, il prend la direction de l'Ouest à l'Est et va se perdre dans le *lac Libya*.

On n'est pas encore fixé sur ce *lac Nigris;* quant au *lac Libya*, M. Vivien de Saint-Martin l'assimile à une des Sebkha du Djerid. Nous pensons qu'il s'agit simplement du chot Melrir (1).

Même en admettant cette mutation, la lumière apportée à la question serait encore bien faible, si Ptolémée n'a-

(1) En effet, lorsque Ptolémée fait la description du fleuve Triton, il indique trois lacs, qu'il place dans l'ordre suivant : le lac Triton, le lac Pallas et le lac de Libye. Shaw (1), et après lui M. Guérin (2), voient ces trois lacs réunis dans l'unique Sebkha-Faraoun, le plus grand lac du Djerid et le plus rapproché de Gabès « Comme cette sebkha, dit M. Gué-« rin (et c'est à peu de choses près les termes de Shaw), offre plusieurs « passages, elle forme différents bassins, séparés les uns des autres par « des chaussées que fréquentent les voyageurs. On y retrouve facilement « les trois lacs de Ptolémée, le lac de Libye à l'Ouest, le lac Pallas au « centre, et le lac Tritonide à l'Est. »

En admettant que ces chaussées, ou seulement les troncs de palmiers servant de jalons indiqués par Shaw, existassent à l'époque de Ptolémée, constituent-elles une séparation suffisante pour que le géographe grec fasse trois lacs de ce qui, en réalité, n'en eût formé qu'un seul, et pour qu'il indique le centre de chacun d'eux par des coordonnées géographiques ? Cela semble peu probable. Il existe, à partir de Gabès jusqu'à l'Oued-Djedi, trois grands chots échelonnés de l'Est à l'Ouest; la Sebkha-Faraoun, le Chot-Rarsa et le Chot-Melrir. M. Lapie (3) dans sa carte du monde romain, paraît beaucoup plus près de la vérité en assimilant à ces trois chots, les trois lacs de Ptolémée.

(1) Shaw, *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant.*

(2) Guérin, *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, t. 1, chap. IV.

(3) Lapie, *Orbis romanus*, feuille 8.

joutait que le fleuve reçoit du côté nord deux affluents venant, l'un du *mont Sagapola*, l'autre du *mont Usargala*. D'après les indications qu'il donne, le *Sagapola* est une des montagnes du sud-ouest de l'Atlas, et l'*Usargala*, d'où descend le *Bagradas* (aujourd'hui l'Oued-Medjerda), fait partie des massifs montagneux du Sud de la province de Constantine. C'est là un renseignement capital. Ce rattachement du Niger, par ses affluents du Nord, à la chaîne du grand Atlas, est une des preuves les plus concluantes contre l'opinion de plusieurs auteurs (1), qui ont pensé que cette rivière était le Niger du Soudan. Les anciens ne semblent pas avoir connu cette région du Soudan, car tous leurs auteurs et les écrivains arabes jusqu'au dixième siècle, gardent un silence complet à son sujet.

En résumé, des documents si concis des deux géographes latin et grec, il résulte l'existence d'une immense rivière saharienne parallèle aux montagnes qui limitent la partie orientale du désert. A partir d'un point, le lac Nigris, dont nous ne pouvons déterminer l'emplacement, mais qui est le même chez les deux auteurs, le fleuve coule dans la direction de l'Ouest à l'Est et dans le bassin de l'Atlas méridional. Il se jette ensuite dans un lac (*lac de Libye*), lequel, cela semble très-probable, n'est autre que le chot Melrir. Ce sont là des rapports de convenance et de position s'appliquant parfaitement à l'Oued-Djedi.

La deuxième grande rivière de Ptolémée est le Gir, qui présente un système d'eau très-compliqué, que le géographe se borne à exposer en quelques mots : « Le Gir « aboutit d'un côté au *mont Usargala*, et de l'autre à la

(1) Léon l'Africain, Marmol, d'Anville, etc.

« *Gorge garamantique.* La rivière a un embranchement « par quatre degrés de longitude et seize degrés de lati- « tude, lequel va former le *marais des Tortues (Palus « Chelonidès)*, dont le milieu est par quarante-neuf degrés « de longitude et seize degrés de latitude (1) ». C'est plus que concis. Ptolémée ajoute la description plus détaillée d'un quatrième bras, sur lequel nous reviendrons plus loin.

Si, pour se rendre compte de ce vaste réseau, on a fait le tracé d'après les coordonnées du géographe, on voit que ce fleuve est formé par trois embranchements, ayant leur point de jonction un peu au-dessous d'un endroit appelé *Iskheri*, et que nous identifions de prime-abord à la ville de Biskra.

Nous allons étudier successivement chacun de ces embranchements.

Le premier descend du *mont Usargala*, dont nous avons déjà parlé. Pour M. Vivien de Saint-Martin, « ce sont les « montagnes qui couvrent la Numidie au centre, ou plutôt « le système tout entier de *l'Aurès* jusqu'au Djebel-Amour « (2). » D'après M. d'Avezac (3), « *les monts Usargala* s'identifient avec l'Aurès. » Ce premier embranchement du

(1) Ptolémée, liv. IV, chap. 6, traduction de M. Vivien de Saint-Martin.

(2) Vivien de Saint-Martin, p. 454, 530.

Il est à remarquer que Ptolémée, qui indique par la latitude et la longitude la position des limites extrêmes, c'est-à-dire l'étendue des montagnes dont il forme l'Atlas méridional, tels que les *monts Usaletus, Mampsarus, Thambès, Buzara*, etc., se borne à donner un seul point pour le *Mont Usargala*, dont l'importance géographique est cependant si considérable. Nous supposons que ce n'est pas un oubli, mais que Ptolémée agit ainsi parce qu'il n'est pas question d'une montagne limitée, mais de toute une zone montagneuse.

(3) D'Avezac, *Afrique ancienne*, p. 162.

Gir, descendant de l'Aurès, coule dans la direction du Sud-Est, en laissant sur la droite le *Nigir* (l'Oued-Djedi). Une ville du nom de Iskheri, dans laquelle M. Vivien de Saint-Martin, voit Biskra, se trouve sur son cours inférieur; et dans les quelques rares localités de cette région citées par le géographe grec, se trouve celle de *Badiath*, à quelque distance de Iskheri; cette localité, bien que mal placée par rapport à Biskra, nous semble être la ville de Badès, dont l'importance, à l'époque où écrivait Ptolémée, devait déjà être considérable.

Si, à ces analogies frappantes, nous ajoutons que ce premier bras du Gir se rattache à un second, qui, suivant la direction de l'Oued-Rir', remonte jusqu'au mont Ahaggar, puis à un troisième, allant vers Gabès (ligne des chots), il est difficile de ne pas admettre que la rivière décrite comme le premier bras du Gir, ne soit pas l'*Oued-Biskra*.

C'est le seul point sur lequel nous ne soyons pas complétement de l'avis de M. Vivien de Saint-Martin, qui voit, dans le premier embranchement du Gir, un prolongement du Nigir, c'est-à-dire de l'Oued-Djedi. Mais, ainsi que nous l'avons indiqué, Ptolémée semble avoir fait de cette rivière un fleuve spécial qu'il arrête à l'ouest du Gir.

Le deuxième bras vient du Sud au Nord. C'est celui que Ptolémée fait descendre de la *Gorge garamantique* (1). On le retrouve sur le terrain dans la succession des chots de l'Oued-Rir', qui forment une ligne à peu près continue jusqu'à la petite oasis de Goug.

A partir de ce point, le bras du Gir se prolonge jus-

(1) M. Duveyrier place la *Gorge garamantique* entre Djerma (Garama) et Ghat.

qu'au massif montagneux du pays des Touareg, par la longue vallée de l'Oued-Igarghar que nous avons décrite précédemment.

Au sud-est de Iskheri (Biskra), position qui correspond parfaitement à celle du chot Melrir), le Gir se bifurquait; un de ses bras allait, vers le Nord-Ouest, se terminer au *Palus Chelonidès* (lac des Tortues), qui, d'après M. Vivien de Saint-Martin, « ne peut être qu'une des Sebkha dont « la longue chaîne forme le prolongement du Djedi, dans « la direction du golfe de Gabès. »

Sur le terrain, nous trouvons aujourd'hui dans la direction indiquée, après le Chot-Melrir et le Chot-Sellem, une série de bas-fonds où se perdent l'Oued-Ouazern, l'Oued-Mita, l'Oued-Djerch, l'Oued-Khesran, etc., et qui se relient au Chot-Rarsa et aux autres sebkha du Djerid.

Avant que des alluvions eussent ensablé ces bas-fonds, comme elles ensableront les chots qui subsistent encore aujourd'hui (1), il est probable qu'il existait à leur place une ligne continue de sebkha formant le bras indiqué par Ptolémée.

Reste un quatrième embranchement, dont Ptolémée parle en ces termes :

« Le Gir se perdant alors, et, à ce que l'on rapporte, « restant caché sous terre, reparait (plus loin) et forme « une autre rivière dont l'extrémité occidentale est par « quarante-six degrés de longitude et seize degrés de « latitude, et qui va former le *lac Nuba,* à son extrémité

(1) Lorsque nous parlerons, dans les itinéraires du Zab-Chergui, des crues de l'Oued-el-Arab, nous décrirons la marche progressive des alluvions. La terre et le sable descendant vers le Chot-Melrir, on peut en suivre annuellement les progrès.

« orientale, par cinquante degrés de longitude et quinze « degrés de latitude. »

Nous croyons avoir retrouvé les traces de la partie supérieure de ce quatrième embranchement dans la ligne de sebkha allongées qui, partant du Chot-Sellem, remonte vers le Souf. Comme position géographique, il y a convenance réelle. Les indications de Ptolémée, qui donne les deux points extrêmes de la rivière, permettent de déterminer exactement son emplacement par rapport aux autres bras du Gir. Or, la nouvelle rivière se trouve située dans l'angle formé par les embranchements allant sur Gabès et sur l'Oued-Rir'. Sauf une inclinaison un peu prononcée vers l'Est, son cours est bien dans la direction du Souf.

Il y a là une succession de cuvettes se prolongeant sur la ligne du Sud, et qui ne sont séparées les unes des autres que par un court espace de terrains sablonneux, mouvementés de dunes. C'est d'abord le Chot-Alendaouia ou de Mouïa-Tadjer; puis celui d'El-Hadjila, tous deux d'une largeur de deux à trois kilomètres et d'une longueur de plus de trente kilomètres du Nord au Sud.

Au delà se trouve le bas-fond appelé Oued-Djerdania, dont la végétation prouve la présence d'une nappe aquifère à peu de distance du sol. Les puits appelés Bir-bou-Guetra, Bir-el-Arab, Bir-Ras-Teneub, Bir-Alendaïa, Bir-Mouïa-Zian, etc., achèvent de jalonner la ligne déserte du Chot-el-Hadjila au Souf (1), région dont les oasis sont

(1) Le Kitab-el-Adouani, traduction de M. Féraud : « Du temps de Da- « vid, il y avait un nombre considérable d'habitants, et les eaux du Nil « coulaient alors à travers le Souf. »

séparées en deux massifs par une vallée sablonneuse d'environ trois kilomètres de large. Ce nom d'Oued-Souf n'est-il pas lui-même significatif avec son pléonasme : *Oued* signifiant rivière, et le mot *Souf* venant du berbère *Acef*, qui a également le même sens ? Les traditions arabes (1) parlent de la grande rivière, qui du temps de David, coulait dans ce pays, et elles ajoutent que c'était le Nil (2).

La disparition des eaux dans cette contrée ne semble pas remonter, comme on pourrait le croire, à une époque reculée. Il y a des terrains bas, où l'on trouve encore des traces de cultures, et les passages suivants de Bekri (3) sont significatifs : « *Le pays situé au delà* (au sud) *de* « *Castilia* (le Djerid et le Nefzaoua) *consiste en sables et* « *bourbiers;* » et plus loin : « *Cette région de marécages* « (au sud de la sebkha du Djerid) *s'étend jusqu'à la ville* « *de Ghadamès.* »

Il semblerait prouvé qu'au onzième siècle ces chots, ces oueds, que nous décrivons, et qui sont aujourd'hui à sec, formaient encore des sortes de lacs.

A partir du Souf, on ne connait pas assez la région

(1) Une description complète de cette route sera donnée dans les itinéraires du Souf au Zab.

(2) Nous avons déjà donné l'opinion d'Homère, de Juba, de Pline, au sujet de l'origine du Nil dans l'Afrique septentrionale. Voici celle d'autres auteurs grecs et latins : « Le Nil vient de la Libye et la coupe en « deux *(Hérodote)* » — « Les sources du Nil se trouvent non loin de « l'Atlas. Il se perd sous les sables pour en ressortir au bout de peu de « temps d'un grand lac *(Orose)*. » — « Le fleuve *Nilotis* a son origine « dans le versant de l'Atlas *(Honorius)* », etc.

Quand on voit cette opinion générale chez les anciens, il n'y a pas lieu de s'étonner que les traditions arabes aient adopté leur version, et qu'elles parlent de l'ancien Nil, qui coulait dans le Sahara.

(3) Bekri, p. 119.

Tripolitaine pour avoir des renseignements certains sur la continuation de la ligne des chots.

Je tiens de M. Bouderba, dont on connaît les voyages à Rhat et Ghadamès, un détail qui n'est pas nettement indiqué dans l'itinéraire de M. Vatonne, mais qui ne m'en a pas moins beaucoup frappé, en raison de l'autorité du répondant. Il vient à l'appui de ma conjecture, que la ligne des bas-fonds qui conduit au Souf pourrait bien être le quatrième bras du Gir de Ptolémée. D'El-Oued à Bir-Ghardeïa, il y a une ligne de puits qui continue celle du Souf. A partir de là, le pays est d'une aridité absolue jusqu'à Ghadamès ; mais, fait intéressant, à partir de Bir-Ghardeïa s'étend une sorte de vallée large d'environ deux ou trois kilomètres, qui se prolonge jusqu'à Ghadamès, entre deux lignes de dunes fixes. Cette vallée est parfois coupée de dunes de sable mouvant, apportées par le vent ; mais on n'en dévie pas. Ghadamès a une altitude de quatre cent vingt-trois mètres ; Bir-Ghardeïa est à cent vingt-un mètres, El-Oued à soixante-quinze mètres ; El-Faïd serait au-dessous du niveau de la mer (1).

En résumé, on constate : 1° une position coïncidant avec les indications de Ptolémée ; 2° une pente constante de Ghadamès au Chot-Melrir ; 3° une ligne d'eau indiquée par les puits échelonnés le long des routes du Souf au Zab-Chergui ; 4° la présence de chots allongés suivant cette ligne ; 5° enfin, à une époque peu reculée au point de vue historique, l'existence de marécages entre le Nefzaoua et Ghadamès est affirmée à deux reprises, par un

(1) El-Faïd, soixante-quinze mètres au-dessous ; Gartoufa, quatre-vingt-cinq. (Dubocq, *Mémoire sur la constitution géologique des Ziban et de l'Oued-Rir'*, p. 80.)

écrivain sérieux. Ces faits nous semblent de nature à donner à notre supposition sur la direction du quatrième bras du Nigir plus de valeur qu'à une simple hypothèse.

C'est en se basant sur les coordonnées géographiques de Ptolémée, que des auteurs, dont l'érudition est connue, ont été amenés à voir, dans le fleuve du géographe grec, le Niger du Soudan, désigné par les Arabes sous le nom de Nil des Nègres.

Voici peut-être l'explication des erreurs commises par Ptolémée ; elle n'a pas encore, je crois, été donnée et nous ne l'émettons que sous toute réserve, bien qu'elle nous paraisse très-probable. Il s'est produit dans les renseignements recueillis par l'auteur un embrouillement que nous allons chercher à expliquer (1).

Pour la région du Tell, occupée par les Romains, Ptolémée, tout en commettant beaucoup d'erreurs, avait indiqué, avec une régularité assez remarquable pour le temps où il écrivait, la situation respective des villes, rivières, etc. Mais à partir du Sahara et dans la région Syrtique, il y a une confusion déplorable, que nous comprenons du reste facilement, en jugeant de notre ignorance à ce sujet, à l'époque de notre occupation.

Ptolémée place le *Nigir* à plus de deux cents lieues au Sud, c'est-à-dire dans le pays d'Ahir et des Tibbous, non loin du lac de Tchad. Cependant, comme nous l'avons dit, beaucoup d'indications du géographe grec mettent la première de ses rivières et un bras de la seconde, dans le bassin de l'Atlas méridional.

Si on jette un coup d'œil sur la carte de Ptolémée, on

(1) *Voir* le croquis de la carte de Ptolémée.

voit, dans la partie Est de l'Atlas qui limite le Sud de la province de Constantine et la Tunisie, au-dessous de la latitude passant par le mont Audus (Aurès), les localités suivantes : 1° *Vescelher* (1), que les géographes arabes et plusieurs savants contemporains assimilent à Biskra; 2° *Thouboutis*, le Thabudeos que la Table de Peutinger place sur la voie romaine qui longeait l'Aurès au Sud, et que nous croyons être l'ancienne et célèbre ville de Thouda (2); 3° *Capsa*, placé au-dessus du mont Usaletus, c'est-à-dire dans une position peu différente de celle dans laquelle se trouve, en Tunisie, la localité qui porte encore ce nom (Gafsa).

Si, ensuite, sur la même carte de Ptolémée, on regarde plus au Sud, on trouve une ville de *Iskhéri*, que M. Vivien de Saint-Martin considère comme le Biskra ancien. Il y a une grande identité dans les deux noms, et la position de cette ville, par rapport à la jonction des trois embranchements du Nigir, est celle de Biskra par rapport à l'Oued-Biskra, à l'Oued-Rir' et à la ligne des chots.

Un peu plus haut, il existe une ville de *Capsa* et une ville de *Thabudis* sur la rive droite du Bagradas, en plein Sahara, à cent vingt ou cent trente lieues des montagnes nommées plus haut.

La conformité est telle dans les noms, qu'il est bien difficile de ne pas voir *Iskhéri* dans *Veskether*, *Thabudis* dans *Thouboutis*, et *Capsa* dans *Capsa*.

Il y a donc très-probablement ubiquité dans l'emplace-

(1) Le c doux (ç) n'existait pas en grec : le *cappa* se prononce comme le *kh*, et la mutation du v en b s'opère très-souvent; d'où *Vesketer*, *Besketer*, *Besketra*, *Biskra*.

(2) Voir plus loin, chap. VI, les nombreux motifs qui militent en faveur de cette mutation.

ment de ces villes ; ce qui le prouverait, c'est qu'en réalité Ptolémée indique parfaitement deux rivières sous le nom de Bagradas. Dans le chapitre du livre IV où il étudie la Numidie et la province d'Afrique, il dit que le fleuve Bagradas, la Medjerda actuelle, « *prend sa source au mont Mampsarus,* » qui, d'après ses coordonnées, correspondrait au massif du Djebel-Mahmel et des montagnes des Nememcha. Dans le même livre IV, mais au chap. VI, consacré à la description de la Libye intérieure, Ptolémée écrit : « Les montagnes de la Libye sont : Le mont, ap-
« pelé Usargala, duquel coule le fleuve Bagradas et dont
« le milieu se trouve par 33° de longitude, 20° 20 de lati-
« tude. Ce fleuve, après s'être grossi en Afrique (province
« d'Afrique), se jette dans la mer à côté de l'endroit in-
« diqué par 34° de longitude et 33° 40 de latitude. »

On, voit par ces deux citations, que Ptolémée a doublé son Bagradas. Il est à remarquer qu'au premier, il fait prendre sa « source » (c'est le mot qu'il emploie) dans le *Mampsarus*, et c'est à peu près exact, car au nord du Mahmel coulent l'*Oued-Meskiana* et l'*Oued-Chabrou,* têtes de l'*Oued-Mellègue,* qui est l'affluent le plus considérable de la Medjerda (1). Pour le second Bagradas, situé sur la même longitude que l'autre, mais à deux cents lieues au Sud, il indique son embouchure à l'Ouest et non loin de Carthage. C'est bien celle de la Medjerda-Tellienne, qui se jette dans la mer à l'Ouest et à côté de Tunis.

La confusion est flagrante ; mais celle-ci, comme les précédentes, s'explique facilement. Ptolémée s'est trouvé

(1) Nos cartes placent la tête de la Medjerda non loin de Souk-Ahras ; mais il est indubitable que le véritable Bagradas des anciens commençait beaucoup plus loin, par un des affluents de cette rivière.

dans le cas d'un géographe qui, avant la conquête et les premiers voyages en Algérie, aurait voulu faire par renseignements la géographie de l'Afrique. Si, interrogeant des indigènes, il avait fait un chapitre sur la province de Constantine, il y aurait compris Biskra et l'Oued-Djedi. Puis, plus tard, écrivant un autre chapitre sur le Sahara, s'il eût consulté les gens de ce pays, Biskra et l'Oued-Djedi lui eussent été également indiqués, probablement avec quelques légères variantes dans les noms. Au lieu de voir une seule ville et une seule rivière appartenant à la fois à la Numidie et au Sahara, il en eut inscrit deux dans des régions différentes. Nous supposons que c'est ce qui a dû arriver à Ptolémée.

On entrevoit également comment a pu se produire la duplication du Bagradas.

Du mont *Mampsarus* (Djebel-Mahmel), c'est-à-dire dans la région montagneuse appelée Usargala (chaîne de l'Aurès avec ses prolongements), coule, du côté du Nord, un affluent de la Medjerda ; mais, en même temps et du même massif, descend vers le Sud une fort grande rivière, qui débouche dans le Sahara sous le nom d'Oued-el-Arab.

De ces deux cours d'eau, qui ont tous deux leur source dans la même montagne, mais dont l'une appartient au Tell et l'autre au Sahara, Ptolemée a fait un seul et unique fleuve.

Si les remarques que nous faisons sont justes, elles concourront à replacer le Nigir et les bras supérieurs du Gir dans la position réelle qu'ils occupent géographiquement, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'Oued-Djedi, de l'Oued-Biskra, du bas-fond des chot du Melrir à la mer et de l'Oued-Rir', se continuant par l'Oued-Igarghar. En

faisant opérer un mouvement ascensionnel à tout le système du Nigir sur la carte de Ptolémée, on voit que le mont Usargala vient se confondre avec le mont Mampsarus.



CHAPITRE III

Montagnes, Rivières, Populations

---

§ 1er. — *Le mont Usargala.* — *Les monts Buzara, Thambès* et *Mampsarus* de Ptolémée. — *L'Aurasion* de Procope.

(Ces montagnes constituent le massif orographique qui limite au Sud la province de Constantine.)

Le mont Usargala. — Nous avons déjà parlé du *mont Usargala,* qui occupe une si grande place dans le système orographique de Ptolémée. Cet auteur, en y plaçant la source du *Bagradas* (Oued-Medjerda), fixe un premier point de cette montagne à l'est de l'Aurès. Il en détermine un second à l'Ouest ; c'est un affluent du Nigir, c'est-à-dire de l'Oued-Djedi : or, cette rivière, du côté du Nord, reçoit ses eaux des montagnes qui s'étendent entre Biskra et Laghouat. Voilà donc un deuxième emplacement indiqué.

Par suite de la position de ces deux points de l'Usargala, dont l'un paraît être près de Khenchela et l'autre près de Bou-Sâda, M. Vivien de Saint-Martin a été amené à penser que ce nom s'appliquait d'une façon générale, non seulement à tout le massif de l'Aurès, mais à son prolongement vers le Djebel-Amour.

Dans le chapitre où il traite de la géographie de la Province d'Afrique, Ptolémée indique spécialement, au sud de la Mauritanie Sitifienne, une chaîne de hauteurs comprise entre Biskra et Laghouat, et qui, nous venons

de le voir, fait partie du massif de l'Usargala. Il l'appelle *Buzara*.

Ce nom est reproduit sous les formes *Uzarra* et *Suggara* par Orose et Éthicus. Voici le texte d'Éthicus : « La « Numidie a pour bornes, à l'Ouest, les petites Syrtes « (golfe de Gabès) ; au Nord, la Méditerranée ; à l'Occi- « dent, la Mauritanie de Setif, et au Midi, le *Mons Sug-* « *gara*, au delà duquel on ne trouve plus que *des Éthio-* « *piens*. » Orose copie Éthicus, en employant le mot *Uzarra*, au lieu de *Suggara*.

On voit, d'après ces détails, qu'une partie de l'Usargala, les monts *Buzara, Uzarra, Suggara*, sont indiqués, à peu de chose près, sur un même emplacement. Cette coïncidence de position, la corrélation de forme et de consonnance qui existe entre ces divers noms, ont amené plusieurs savants, notamment M. Vivien de Saint-Martin, à y voir une seule et unique montagne, l'Usargala, désignée sous des appellations peu différentes.

Ce n'est pas l'avis de M. H. Duveyrier (1). Se basant sur l'analogie qui existe entre *Uzarra, Suggara* et *Haggar* et *Ahaggar*, il pense que les noms anciens s'appliquent à ces montagnes du pays des Touaregs. Il appuie, du reste, son hypothèse sur le texte cité d'Éthicus et d'Orose : « Au delà du mont Suggara, on ne trouve plus que des Éthiopiens. » Il pense que la limite indiquée par les deux géographes anciens est celle de la race blanche avec la race noire, et non simplement celle de la Numidie avec la Libye.

Nous avons parlé plus haut de l'interprétation donnée,

(1) Henri Duveyrier. *Les Touaregs du Nord*, note de la page 467.

par de nombreux auteurs latins et grecs, à cette dénomination d'Éthiopiens, et nous avons vu qu'ils l'employaient souvent pour désigner les populations de sang mêlé habitant le Sahara algérien voisin de l'Atlas.

Serait-il, du reste, normal qu'après avoir donné des indications très-précises sur les bornes à l'Est, au Nord et à l'Ouest de la Numidie (qui au Sud n'a jamais dépassé les Ziban), Éthicus et Orose, écrivains de la fin du quatrième siécle, aient eu l'intention, par l'indication des monts Suggara et Uzarra, de déterminer la limite Sud d'une province romaine au Djebel-Ahaggar, chez les Touaregs? Nous ne le pensons pas.

M. Marcus (1) donne à ce nom d'*Usargala* une origine phénicienne ou carthaginoise, et voit, dans sa formation ethnique, le mot *Ozergalim*, riche en sources. Si cette étymologie est exacte, elle constituerait un rapprochement de plus entre cette montagne et l'Aurès, qui est certainement le pays le plus abondant en eau de tout l'Atlas méridional.

Nous avons déjà dit que Ptolémée, qui fixe les extrémités de ces principales montagnes par des coordonnées géographiques, ne donne pas de limites pour l'Usargala. Cela porterait à croire que ce nom, comme celui d'Atlas, de Kabilie, s'appliquerait non pas à un seul massif, mais à tout un vaste systéme montagneux.

Les monts Buzara, Thambès et Mampsarus de Ptolémée. — Ptolémée semble avoir eu des données assez exactes sur la direction générale du grand Atlas, et sur les principaux groupes dont est formée cette grande région oro-

(1) Marcus, note 60, à la suite de la *Géographie* de Mannert.

graphique. Pour le Sud de la province de Constantine, il est particulièrement précis. Dans la zone de cet Usargala, aux limites indéterminées, il place le mont *Buzara* au Sud de la Mauritanie Sitifienne, les monts *Thambès* et *Mampsarus* sous la Numidie, et il les continue par le mont *Usaletus,* dans lequel il met la source du fleuve Triton. Le tout constitue un massif montagneux qui se prolonge sans interruption jusqu'à Gabès, et c'est ce qui existe effectivement.

Le géographe se borne à signaler l'Aurès, qu'il appelle le mont *Audon,* et qu'il place au-dessous de Lambèse. Comme Procope, il ne comprend pas sous ce nom toute la chaîne que nous appelons ainsi; il en fait une hauteur isolée, tandis que pour les monts *Buzora, Thambès* et *Mampsarus,* il indique leurs deux extrémités.

Au sud de l'*Audon,* Ptolémée trace une longue ligne de montagnes qui, par leur position, semblent compléter le massif de l'Aurès, et qu'il appelle les monts *Thambès.*

Or, tous les auteurs modernes qui se sont occupés de la géographie comparée de l'Algérie, Mannert, Marcus, d'Avezac, Dureau de la Malle, Lacroix, etc., considérant que Ptolémée met au nord du *Thambès* les sources du fleuve *Rubricatus,* assimilé à la Seybouse, en ont conclu que cette montagne était celle qui limitait au Nord le territoire des Haracta et qui, traversant celui des Hanencha et remontant vers le Nord-Est, séparait le bassin de la Medjerda de celui de la Seybouse. D'après M. Pellissier (1), « le mont Thambès est, sans aucun doute, cette « chaîne de montagnes qui, se détachant du Djebel-el-

(1) Pellissier, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie*, p. 361.

« Ouahach, s'étend jusqu'à La Calle. » Il y a donc eu accord unanime pour placer au Nord de la Numidie cette montagne, que Ptolémée avait tracée à l'extrémité Sud de cette province.

L'erreur considérable de distance que cet auteur commet, en mettant les sources du *Rubricatus* (Oued-Seybouse) dans l'Aurès, à quarante lieues au sud de Lambèse, ne serait pas un motif pour rejeter l'hypothèse des auteurs que nous avons cités plus haut. On en trouve de plus considérables chez le géographe grec; et, du reste, nous admettons la théorie de MM. d'Avezac et Vivien de Saint-Martin, qui ont logiquement rectifié, les unes par les autres, les positions des montagnes et des fleuves.

Cependant, nous n'admettons pas ce principe comme une règle absolue, et nous y voyons une exception dans la position des *monts Thambès,* que nous laissons à la place que leur assigne Ptolémée, c'est-à-dire au sud de l'Aurès, et que nous assimilons aux montagnes de l'Ahmar-Khaddou.

Voici nos motifs : (2)

1° Ptolémée, comme nous l'avons dit, limite le Sud de la Mauritanie Sitifienne et de la Numidie, c'est-à-dire la province de Constantine, par trois chaines de montagnes qui se suivent : si on déplace le mont *Thambès* pour le porter vers le Nord, *on coupe la chaîne de l'Atlas, et on produit une interruption qui n'existe pas naturellement et que Ptolémée s'est bien gardé de faire.*

Cette raison nous paraît des plus solides.

L'auteur ancien indique d'une façon positive, comme

(1) Voir le croquis de la carte de Ptolémée.

séparant le Tell du Sahara, une chaîne continue de montagnes qu'il divise en trois parties.

Pourquoi enlever une de ces parties, et faire commettre à Ptolémée une erreur qu'il a évitée ?

2° Si on observe, sur la carte de Ptolémée, les directions de ses trois groupes de montagnes, tracées d'après ses coordonnées géographiques (1), et si on compare ces lignes aux directions des montagnes correspondantes, dessinées sur nos meilleures cartes, on est frappé de leur concordance parfaite et de leurs relations réciproques.

En effet, l'Ahmar-Khaddou court parallèlement de l'Est à l'Ouest, de Biskra à l'Oued-el-Arab ; c'est une immense muraille de rochers. Chez Ptolémée, le *mont Thambès* est une ligne droite, qui suit un même parallèle : latitude de l'extrémité Ouest, 27° 30; latitude de l'extrémité Est, 27° 30.

Le *mont Buzara* s'incline sensiblement vers le Sud-Ouest, exactement comme les montagnes qui, partant de Biskra, longent l'Oued-Djedi jusqu'au-delà de Laghouat.

A l'Est, le *mont Mampsarus* s'infléchit de même vers le Sud. C'est ce qu'on remarque pour les montagnes des Nememcha et celles qui les prolongent en Tunisie.

3° L'erreur de Ptolémée a dû provenir de l'application d'un même nom, *Rubricatus,* qui appartenait à la fois à une rivière et à une montagne.

Tout voyageur, arrivant à Biskra et regardant vers le Nord-Est, aperçoit une immense montagne dénudée, qui, lorsqu'elle est éclairée par le soleil, est absolument teinte

(1) Voir la carte de Ptolémée ci-jointe. Tracez sur une des cartes de l'état-major, les lignes dont nous parlons, on trouvera réellement une identité complète.

en rose vif. Le spectacle est tellement saisissant, qu'il frappe tout le monde. Les Arabes eux-mêmes ont nommé cette montagne, le *Djebel-Ahmar-Khaddou* (la montagne à la joue rouge).

Est-ce à eux qu'on doit attribuer cette appellation? Les Romains, en voyant l'aspect merveilleux de cette masse rocheuse, désignée encore aujourd'hui sous le nom de *Montagne rouge* par tous les touristes, ne l'avaient-ils pas appelée le *Mons Rubricatus?* (le mot *Rubricatus* signifiant *terre rouge,* peint de vermillon) (1).

Ce ne serait pas le seul exemple de particularités caractéristiques ayant fait appliquer, à une ville, à un fleuve, à une montagne, un nom conservant à travers les siècles, et sous diverses langues, l'impression générale des populations. Nous citerons le *Flumen Salsum* des Romains, au Sud-Ouest d'Oran, devenu successivement l'Oued-Melah des Arabes, le Rio-Salado des Espagnols (2). Le mot Hammam s'applique à plusieurs *Aquæ calidæ* des Itinéraires.

L'emplacement de la ville de Thouboutis, indiqué par Ptolémée près de la source du *Rubricatus,* et dont on voit les ruines à Thouda, au pied de l'*Ahmar-Khaddou,* établit encore un rapprochement entre les noms anciens et modernes de cette montagne.

Il y a lieu de supposer que Ptolémée, en traçant d'abord les contours maritimes de la Numidie, ainsi que l'indique l'ordre qu'il a suivi, y a marqué, à l'est d'Hippone, l'embouchure du *Rubricatus,* qui est bien le nom ancien de la Seybouse.

C'est de la ligne des montagnes que nous étudions, que

(1) Fr. Noel, *Dictionnaire latin-français.*

(2) Berbrugger, *Revue africaine.*

Ptolémée fait descendre ses principaux fleuves : le *Bagradas* (l'Oued-Medjerda) du mont *Mampsarus;* l'*Ampsaga* (l'Oued-el-Kebir) du mont *Buzara.* Il était donc naturel qu'il en fît autant pour la rivière intermédiaire, et ce nom de *Rubricatus*, appliqué à une montagne au sud du mont *Audon*, a été un motif de plus pour qu'il indiquât en cet endroit la source du fleuve *Rubricatus.*

4° Ptolémée ajoute : « Au pied du mont *Thambès* se « trouvent les *Sababares.* » Il y a dans ce mot le radical *Sab* (Zab); et les *Sababares* (Zababares), semblent beaucoup mieux placés dans la région qu'on appelle encore Zab, plutôt que dans le pays au Nord des Haractas.

5° Il n'est pas jusqu'au nom grec de cette montagne qui ne vienne confirmer notre supposition. Le mot *Thambos* exprime l'idée « du saisissement causé par l'admiration ou par la stupeur. » Est-ce que cette définition ne s'applique pas parfaitement à l'Ahmar-Khaddou? En même temps qu'on l'admire, quand le soleil l'éclaire sous un angle favorable, on est frappé par la sauvagerie de ces montagnes rocheuses à pic, complétement nues.

Pour les motifs énoncés ci-dessus, nous pensons donc qu'il faut voir :

1° Dans les *monts Thambès,* l'Ahmar-Khaddou, et peut-être son prolongement, le Djebel-Chechar, qui se trouve sur la même ligne horizontale et présente une forme géologique semblable;

2° Dans le *mont Buzara,* la chaîne qui relie le Bou-Kahil à l'Aurès, au Sud du Hodna, et les montagnes entre les chots Zahrez et l'Oued-Djedi (1);

(1) Cette opinion est celle de Shaw : « Le pays qui est entre les parallèles de *Seteef* et de Constantine, s'étend jusqu'à une chaîne de monta-

3° Dans les *monts Mampsarus*, l'ensemble du Djebel-Mahmel, les montagnes des Nememcha, et celles des Fraïchich (en Tunisie) ;

4° Reste le mont *Ousaletus*. Ptolémée y rattache le cours du Triton, et M. Guérin nous semble être dans le vrai, en l'assimilant au Djebel-Ousalet, montagne située à l'extrémité Sud-Est de la Tunisie, et au pied de laquelle se trouve la grande sebkha du Djerid, autrefois le lac Triton.

Le mont Aurès (1). — Il nous reste à parler de l'Aurès, que Ptolémée appelle *Audon*, et dont il indique assez mal l'emplacement au sud-ouest de Lambèse.

Aujourd'hui, sous la dénomination d'Aurès, nous comprenons le massif montagneux s'étendant entre la route de Batna à Biskra et la rivière qui sépare, à l'Ouest, cette montagne du Djebel-Mahmel et du Djebel-Chechar, pour déboucher dans le Sahara sous le nom d'Oued-el-Arab. Sa plus grande longueur d'El-Kantara au confluent de l'Oued-Babar avec l'Oued-el-Arab, est de 120 kil., et sa largeur moyenne, partout à peu près la même, approche de 70 kil. On peut donc évaluer à plus de 800 kilomètres carrés, la surface de cette région.

Il est à remarquer que, dans cet ensemble de hauteurs, il existe un point auquel on applique, d'une façon toute spéciale, la dénomination de *Djebel-Aurès*. C'est un pic élevé, situé au nord-ouest de Khenchela, et la tradition indigène rapporte que c'est cette montagne qui a donné son nom au pays.

« gnes du Sahara, lequel je crois être le *Mons Buzarra* des Anciens. » (Shaw, t. Ier, chap. 8.)

(1) *Voir*, pour l'Aurès, la carte des Itinéraires anciens, à l'est de Lambèse.

Nous retrouvons dans Procope le nom d'Aurès *(Aurasion)* appliqué à la fois à cette montagne et à tout l'ensemble de la région de l'Aurès :

« Dans la Numidie, dit-il, se trouve le *mont Aurasion* qui n'a pas son pareil au monde, car il s'élève « abruptement à une grande hauteur, et n'a pas moins « de trois journées de circuit. »

L'Aurès, tel que nous l'entendons aujourd'hui et tel que le connaissaient les Arabes, a une superficie autrement considérable que celle que lui donne Procope dans ce passage. Mais en même temps qu'il applique ce nom à un massif limité, l'historien entre dans des détails qui prouvent sa connaissance d'une contrée dite de l'Aurès, beaucoup plus étendue.

Il représente Yabdas, prince des Maures de « *la région Aurasienne,* » comme marchant à la tête de milliers d'hommes. Dans sa deuxième expédition, Salomon poursuit les Maures bien au-delà de Timegad, et il indique l'Aurès comme étant *à l'Ouest* de cette ville.

Les forts de Zerbulé, de Tumar, dans lesquels les indigènes se réfugièrent, pendant leur retraite vers l'Est, sont désignés positivement comme étant dans l'Aurès. Enfin, Procope, parlant de la province de Zaba, la place au delà de l'Aurès. Il paraît donc certain que, sous ce nom d'Aurès, il a connu toute la région montagneuse, entre Baghaï et notre Hodna actuel.

Procope donne une description assez complète de la montagne à laquelle il avait appliqué spécialement le nom d'Aurès :

« Cette montagne, la plus grande que nous connaissions, « est située à treize journées de Carthage. Son circuit est

« de trois fortes journées de marche. On ne peut la gra-
« vir que par des sentiers escarpés et des solitudes sau-
« vages; mais parvenu au sommet, on trouve un plateau
« immense, arrosé par des sources jaillissantes, qui don-
« nent naissance à des rivières et couvert d'une prodi-
« gieuse quantité de vergers. Les graines et les fruits
« ont une grosseur double de celle qu'ils atteignent dans
« le reste de l'Afrique (1). »

Comme détail de description, cela s'écarte sensiblement de la vérité. Néanmoins, le pays que dépeint Procope est évidemment le massif montagneux des Amamra, situé à l'Ouest de Khenchela et qui, en dehors du Djebel-Aurès, renferme le groupe important du Djebel-Noughis.

C'est la seule contrée que Salomon ait pu visiter lors de sa première expédition. Il était campé sur les bords de l'Abigas, qui passait à Baghaï et qui est la rivière de Khenchela, l'Oued-bou-Rougal, ainsi que nous le verrons plus loin. Les troupes gravirent l'Aurès, marchèrent pendant sept jours, et, en raison des difficultés du pays, elles ne firent que cinquante stades (10 kil. 11 m.) par jour (2).

L'armée Byzantine dut donc s'avancer fort peu dans l'Ouest. Après sept jours de marche, toujours de cinquante stades (3), elle arriva jusqu'à un endroit « appelé

(1) Procope, *Guerre des Vandales*, liv. II, 13. On trouve dans ses discours sur les édifices (liv. 6), une autre description qui diffère peu de celle-ci.

(2) Procope, liv. II, 13.

(3) Habituellement, on compte que le stade grec est le huitième du mille romain et a une longueur de 185 mètres, ce qui donne, pour les cinquante stades, une distance de 9 kilom. 250. D'après l'Académie des Inscriptions, dans ses recherches sur l'histoire de l'Afrique, le stade de Procope serait le septième du mille, et aurait, par suite 210 mètres. Nous avons adopté cette base, puisque c'est Procope qui écrit.

« *Mons Aspis,* où s'élève une vieille forteresse, baignée « par une rivière qui ne tarit jamais. »

Il est probable que Salomon, croyant les Maures absents du mont Aurès, les poursuivit dans la direction de l'Ouest, sur les montagnes des Beni-Oudjana, qui font suite aux premières. Il y a 50 kil. à vol d'oiseau entre Khenchela et l'extrémité ouest de ces montagnes (*Medina).* Ce chiffre est significatif, eu égard aux difficultés du terrain, quand on le rapproche de celui de 74 kil., fait par les troupes Byzantines.

Nous sommes amenés à supposer qu'il faut voir le *Mons Aspis,* ou *Aspidis,* dans le Djebel-Chelia, le point culminant de l'Aurès, le nœud orographique de la montagne, et d'où coulent vers le Sud les principales rivières de la région.

Au mois de mai 1855, la colonne sous les ordres du lieutenant-général Bedeau campa au lieu dit *Medina,* sur un plateau d'une lieue de long, et d'une demi-lieue de large, à l'extrémité ouest du nœud du Chelia, et *à la naissance des eaux de l'Oued-el-Abiodh.* A côté, on trouva les *ruines d'un fort romain,* dont les côtés avaient à peu près quarante mètres de long (1).

Ce qui, du reste, nous fait croire que notre hypothèse est sérieuse, c'est que la position militaire de cet emplacement est capitale; de là, on commande aux principales vallées de l'Aurès, on peut rayonner dans toutes les direc-

Ces petites marches ne prouvent que les difficultés du terrain. Nos colonnes en Kabilie, avec leurs bagages, n'en ont souvent pas fait davantage. Procope nous montre, plus tard, les Byzantins, agissant dans la Byzacène, faire des étapes de 30 à 35 kilom.

(1) N'est-ce pas là la vieille forteresse de Procope, baignée par cette rivière qui ne tarit jamais.

tions. Le premier soin du général Bedeau, en y arrivant, fut d'y construire une redoute, et d'en faire un centre de ravitaillement. La position avait une trop grande importance stratégique, pour que Salomon, dont on connaît les talents militaires, ne l'occupât pas. Il y resta trois jours et, voyant ses vivres diminuer, il rétrograda.

Les géographes arabes ont parlé de l'Aurès; mais ils sont très-sobres de détails. Edrisi lui donne une étendue de douze jours de marche; Bekri la restreint à sept jours. « On y trouve, dit le premier, beaucoup d'eau, des habi-« tations nombreuses, des peuples fiers, belliqueux et « redoutables à leurs voisins. » Au onzième siècle, assure Bekri (1), elle renfermait un grand nombre de places fortes, appartenant aux Haouara et aux Meknaça.

La description de Léon-l'Africain (2) présente des passages trop saillants sur le pays et sur le caractère des habitants, pour que nous ne l'ajoutions pas à nos citations :

« La montagne de l'Aurès, fort haute, est habitée par « un peuple fort rude d'entendement, mais sans mesure, « adonné au larcin et au brigandage.... A la sommité de « la montagne, s'ouvrent plusieurs fontaines dont les « ruisseaux s'épandent par la plaine, formant certains « marais qui se changent en salines, quand le temps « commence à se mettre en chaleur. Nul ne saurait pra-« tiquer avec les habitants, ni avoir leur connaissance, « parce qu'ils ne veulent pas que leur pays soit connu, « pour doute du roi de Thunes et des Arabes, leurs « ennemis (3). »

(1) Bekri, *Description de l'Afrique*.

(2) Léon l'Africain, *De l'Afrique*.

(3) Shaw est très concis sur la topographie de l'Aurès; mais il parle

§ 2. — Rivières. — *Le Pagyda et l'Abigas.*

On est encore moins fixé sur les rivières de l'Aurès que sur ses montagnes. Tacite (1) parle de *Pagida* ou *Pagyda*, endroit où Tacfarinas défit une cohorte romaine; mais le théâtre de la guerre n'est pas connu.

Un traducteur et un commentateur de Tacite, le savant Brotier (2), conjecturait que le Pagyda était l'Oued-el-Abiod. Cette indication, qui n'est pas fondée, confirme cependant la supposition que cette rivière devait se trouver dans le voisinage de l'Aurès, c'est-à-dire dans le pays des Musulames.

Il est question d'un *Pagida* ou *Pagide*, au sujet de l'exécution, vers l'an 250, des saints martyrs Jacques et Marien. Comme ces noms figurent dans une inscription gravée sur le rocher de Constantine, à l'entrée du Roumel, et comme la description du lieu du supplice s'applique à l'aspect de la rivière à cet endroit. M. Carette en a conclu que le *Pagida* était le Roumel.

Cette opinion a été combattue par le docteur Guyon (3), qui oppose le récit très-clair que Ruinart (4) fait de ce martyre. D'après cet historien, les magistrats de Constantine, voyant que Jacques et Marien, ainsi que d'autres

« des Neardi, communauté vaillante et si bien fortifiée par la nature, que « les Turcs ne sont pas tentés de s'avancer de leurs côtés. » Or, le pays des Neardi, se trouve à la tête de l'Oued-Abdi, sur le versant sud du Djebel-Mahmel. Les Neardi sont les populations de l'Aurès dont parle Bruce comme « ayant le teint plus clair que les Anglais, les cheveux rouges et les yeux bleus. » Le fait est que les habitants des tribus voisines sont blonds.

(1) Tacite, *Annales*, liv. III, 20.

(2) Brotier, *Œuvres de Tacite*, t. II, note. Édition de 1776.

(3) Docteur Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban (l'ancienne Zèbe) en 1847*.

(4) Ruynard, *Acta primorum martyrum sincera*.

chrétiens, refusaient de renoncer à leur foi, les envoyèrent au Gouverneur de la province, qui était à Lambèse. Les deux premiers furent condamnés le lendemain de leur arrivée, et leur exécution eut lieu *dans une vallée à travers laquelle coulait le Pagyde.* Le docteur Guyon trouve que les détails descriptifs, donnés de l'endroit où les martyrs ont été mis à mort, s'appliquent parfaitement à la partie du ruisseau de Lambèse située entre la ville et le dernier versant de l'Aurès. Ce serait donc là probablement le Pagyde de Tacite où Tacfarinas aurait détruit une cohorte romaine. Cela est possible ; la présence d'une cohorte de la troisième légion à Lambèse, lieu que devait occuper un peu plus tard la totalité de cette légion, est assez plausible, puisque la guerre se faisait contre les Musulames, habitant au Nord de l'Aurès (1).

Comme nous l'avons dit plus haut, nous pensons que l'Oued-el-Arab ne peut être que le Bagradas Saharien de Ptolémée. Le tracé de la carte prouve évidemment que les deux rivières prenaient leur source dans l'Usargala et se dirigeaient, l'une vers le Nord (Oued-Medjerdah), l'autre vers le Sud (Oued-el-Arab). Ptolémée en avait fait un seul fleuve qui traversait la montagne.

La seule rivière sur laquelle nous ayions des données certaines, est l'*Oued-Abigas* ou *Oued-Amigas,* suivant les diverses éditions grecques, qui joue un grand rôle dans les deux expéditions de Salomon dans l'Aurès. Voici ce qu'en dit Procope (2) :

(1) Ce ruisseau de Lambèse est connu sous le nom d'Oued-Tazzout. Shaw le nomme *Sootus;* mais c'est évidemment d'une rivière voisine, l'Oued-Soutès, dont il veut parler.

(2) Procope, *Guerre des Vandales*, II, 19.

« L'Abigas coule en avant du mont Aurès et arrose « toute la contrée; » et plus loin : « L'Abigas prend sa « source dans le mont Auras et, en descendant dans la « plaine, arrose les campagnes au gré des habitants, qui « en dérivent les eaux selon les besoins de leurs cul- « tures. Car cette plaine est coupée par de nombreux « conduits, dans lesquels le fleuve se partage, et d'où il « ressort après avoir longtemps coulé sous la terre, et « réuni toutes ses eaux en un seul lit. Ces dispositions « existant dans la plus grande partie de la vallée, l'eau « du fleuve est réellement entre les mains des habitants, « qui peuvent la porter où ils veulent, en bouchant ou « en ouvrant les conduits. »

L'historien ajoute que les Maures de l'Aurès profitèrent de cet avantage, et que, dirigeant la totalité des eaux sur le camp romain, ils en firent un lac profond et impraticable.

L'emplacement de cette rivière est clairement indiqué par le même auteur.

« Gontharis (lieutenant de Salomon), envoyé en avant « avec une partie de l'armée, arriva au fleuve Abigas, et « établit son camp non loin d'une ville déserte, nommée « Baghaï. »

Cette rivière, descendant de l'Aurès, est certainement celle que cite Edrisi (1). C'est celle qu'on a depuis désignée sous le nom d'Oued-Baghaï.

Aujourd'hui, c'est l'Oued-bou-Boughal ou Bou-Rour'al, qui prend sa source à l'ouest du Djebel-Djaafa, et passe, comme l'indique Procope, en avant du mont *Aurasion* proprement dit. De là, cette rivière arrose les environs

(1) « Il coule à Baghaï une rivière venant du Midi. » — Édrisi, *Géographie* : troisième climat, IIe section, traduction de M. Amédée Jaubert.

de Khenchela, et sous le nom d'Oued-bou-Douda, passe à 5 ou 600 mètres à l'ouest des ruines de Baghaï, en coulant, après les pluies, dans un lit presque effacé. Il y a loin de là à l'ancien fleuve dont les eaux abondantes arrosaient la plaine.

Nous pensons que c'est à tort que M. Nau de Champlouis, d'après M. Payen (1), considère l'Abigas (Amigas) comme l'Oued-Chemorra. Cette rivière est beaucoup plus considérable que l'Oued-bou-Rour'al; mais elle ne passe ni à Baghaï, ni à côté. Ses sources sont au dessus de Lambèse, et elle coule près de Timegad. Or, quand Procope commence à parler de l'Abigas, c'est lors de la première invasion de Salomon, et il n'avait vu encore ni Timegad, ni l'Oued-Chemorra.

Quant aux autres grandes rivières qui coupent l'Aurès, telles que l'Oued-el-Abiod, l'Oued-Abdi, l'Oued-Biskra, nous n'avons trouvé aucun renseignement à leur sujet, pas même chez les géographes arabes. C'est à peine si Bekri parle incidemment de la rivière de Biskra, et en signale une qui descend de l'Aurès et passe à Thouda (Oued-el-Abiod).

Shaw, qui pendant longtemps a été le seul guide pour la géographie de l'Algérie, avait commis les plus graves méprises. Il indique dans l'Aurès une rivière nommée *Serkah,* qui prenait sa source au sud-est de Constantine, remontait la montagne près de Lambèse et redescendait vers le sud sous le nom d'Oued-el-Abiod. Arrivée dans le Sahara, elle passait par *Zeribe, Lyœna* et *El-Fythe.*

(2) *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1858-1859, p. 98.

Ce nom *Serkah,* sous la forme de *Serbah,* a été adopté par divers géographes pour désigner cette rivière.

Shaw, trace également sur sa carte le cours de l'Oued-Biskra, qu'il fait descendre des montagnes des Ouled-Sultan.

Telles étaient les données les plus certaines que nous possédions sur les rivières de l'Aurès, au moment de la conquête et jusqu'à l'occupation de Biskra ; c'est sur elles que se sont appuyés MM. Mannert, Dureau de la Malle, Carette, Pellissier, Lacroix, etc., etc., qui se sont occupés de la géographie ancienne de ce pays. Cela justifie bien des erreurs.

§ 3. — *Populations d'Hérodote, de Pline et de Ptolémée.*

Si, comme nous l'avons expliqué plus haut, toutes les populations disséminées depuis le sud de la Numidie jusqu'aux Syrtes appartenaient à la grande division des Gétules, elles se répartissaient, comme aujourd'hui, en nombreuses tribus, dont quelques noms nous ont été conservés par Hérodote, Pline, Ptolémée, etc. Nous allons essayer de déterminer très-sommairement l'emplacement des groupes qui habitaient près du Triton, dans les Ziban et dans l'Aurès.

Hérodote ne connaît pas l'appellation de *Gétules,* qui semble, du reste, n'avoir été adoptée que longtemps après la chute de Carthage ; mais il indique la position de plusieurs peuples, ou plutôt de tribus, le long des Syrtes et autour du lac Triton. Il cite, en remontant du Sud vers le Nord : *les Nasamons, les Garamantes, les Lotophages* et *les Machlyes,* « dont le pays s'étend jusqu'au grand

« fleuve Triton. » Ces *Machlyes* ont pour voisins les *Auses,* qui occupent également les bords du Triton, mais les uns sont d'un côté du fleuve et les autres de l'autre. Un peu plus loin, Hérodote ajoute qu'à l'ouest du fleuve Triton, et à côté de ces *Auses,* se trouvent les *Maxyes, qui labourent la terre* et *habitent des maisons* (1).

Ces indications ne seraient pas aussi vagues qu'elles le sont en réalité, si on était fixé sur ce qu'il faut entendre par le *lac Triton* et « *le grand fleuve* » qui lui donne naissance. Mais, jusqu'à présent, la question n'a pas été résolue d'une manière positive.

Beaucoup d'auteurs qui se sont occupés de ce sujet voient le *lac Triton* dans la Sebkha Faraoun et, regardant comme une exagération l'expression de grand fleuve, donnée par Hérodote au Triton, en font une petite rivière, débouchant près de Gabès. D'autres géographes, au contraire, considèrent que Ptolémée indique trois lacs et non un seul; qu'il donne, par des coordonnées géographiques, la position de chacun d'eux, et ils s'en rapportent au texte d'Hérodote : « Un fleuve considérable « qui se jette dans un grand lac. » Ils pensent que le lac Triton comprend l'ensemble des chot qui s'étendent depuis Gabès jusqu'au Melrir. L'emplacement des peuples qu'Hérodote mentionne sur les bords du Triton, dépend donc de l'opinion qu'on adopte au sujet de son étendue. Il est certain qu'on devra grouper, dans un espace fort étroit, non-seulement les *Auses* et les *Maxyes,* mais encore les *Zaouekes* et les *Zigantes,* leurs voisins, si on admet la première version. La question est discutable;

(1) Hérodote, liv. IV, chap. 143.

mais jusqu'à ce que nous ayons des données plus précises, nous regarderons les *Auses* comme les habitants du Djerid, et les *Maxyes* comme ceux des Ziban et même de l'Aurès.

Ce n'est pas la première fois qu'Hérodote parle de ces Maxyes. Un peu avant de décrire les populations riveraines du Triton, il fait du lac et de la rivière de ce nom une ligne de démarcation entre la région des sables, habitée par les peuples pasteurs, et la région occidentale (1). « A partir du lac Triton, dit-il, quand on s'avance vers « l'Ouest, on trouve un pays montagneux, boisé, habité « par des *populations agricoles et sédentaires*, qui portent « le nom de *Maxyes*. » MM. Carette (2) et Vivien de Saint-Martin (3) ont vu dans ces *Maxyes* les Berbères désignés sous le nom de *Mazigh* ou d'*Amazigh*. Cela semble confirmé par le dire d'Ibn-Khaldoun (4). « Les « Berbères sont les enfants de Canaan; leur aïeul se « nommait *Mazigh*. »

Hérodote ne met évidemment pas la totalité de cette nation des Maxyes sur les bords et dans le voisinage du lac Triton, car elle était considérable ; mais c'est bien une partie d'entre eux qu'il y place, puisqu'il répète, à leur occasion, les caractères par lesquels il vient de caractériser le peuple entier, c'est-à-dire *l'agriculture et la vie sédentaire dans des maisons*.

Ce devait être déjà sous Hérodote, c'est-à-dire cinq siècles avant J.-C., la condition des habitants des Ziban

(1) Hérodote, liv. IV, chap. 141.

(2) Carette, *Origine et migrations des tribus*, chap. Ier et II.

(3) Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 58.

(4) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. Ier, p. 131.

et de l'Aurès. La rareté de l'eau vivante (suivant l'expression arabe), est trop grande dans l'Afrique du Nord, les produits qu'elle donne sont trop considérables et trop facilement obtenus, pour que, à toutes les époques, la présence des sources et des rivières n'ait pas groupé et attaché au sol une population fixe et agricole.

L'existence de populations stables, au Sud de la province de Constantine, dans les temps anciens, se trouve du reste confirmée par ce passage de Salluste (1), qui, à l'occasion de la guerre de Jugurtha (un siècle avant J.-C.), s'exprime en ces termes : « Les Gétules, situés au *sud de* « *la Numidie,* vivent *les uns sous des cabanes,* les autres « dispersés à l'état sauvage. »

L'historien Justin indique comme *roi des Maxyes* un nommé *Hiarbas,* qui n'est autre chose que le *Yarbas,* désigné par Virgile comme un *prince Gétule.* Cette double appellation pour un même individu confirmerait l'opinion que nous avons émise précédemment, que le nom de Gétules ne s'applique pas à un peuple unique, mais à une foule de grandes nations.

Pendant plusieurs siècles, les *Maxyes* ont occupé le Nord du Sahara algérien, en s'étendant sur les plateaux. Ce sont eux qu'Ammien Marcellin nous montre, en 373, comme fournissant leurs contingents au prince maure révolté Firmus. Plusieurs auteurs nous les signalent, à la fin du quatrième siècle, comme pillant constamment la Tripolitaine et faisant des ravages sur les terres de l'empire.

Si nous passons aux populations énumérées au Sud du

(1) Salluste, *Jugurtha,* 22.

Triton, nous trouverons les *Lotophages,* dont le pays s'étendait le long de la côte de la petite Syrte. On sait que le nom de *Lotophages* veut dire mangeurs de lotus. Cet arbrisseau, qui n'est autre que le jujubier sauvage *(Zyzyphus lotus),* croît encore en très-grande abondance le long des côtes de la petite Syrte, et les habitants se nourrissent de son fruit (1).

A côté, vivaient les *Garamantes* et les *Nasamons,* qui ont joué un si grand rôle en Algérie aux débuts de l'occupation romaine. M. Vivien de Saint-Martin pense avec raison que les premiers formaient deux populations différentes : l'une composait la grande nation des *Garamantes,* qui occupait le Fezzan et avait *Garama* (Djerma) pour capitale ; l'autre, beaucoup moins nombreuse que la première, habitait le pays des Syrtes. C'est évidemment de là que sortaient ces Garamantes qui prêtèrent leur appui aux Gétules de la Numidie et de la Byzacène, dans leurs nombreuses révoltes, et qui figurent à la fin du quatrième siècle, en Kabilie, au nombre des défenseurs de Gildon. Quant aux *Nasamons,* placés par les auteurs anciens sur le littoral de la grande Syrte, ils furent refoulés dans le désert à la suite d'une expédition romaine entreprise sous le règne de Domitien. Ces *Nasamons,* croit-on, ont formé plus tard la grande tribu berbère des Nefzaoua, dont une fraction habitait les villages de la contrée qui porte ce nom, au sud du Djerid (2).

Il y a une période de quatre siècles entre Hérodote et

(1) *Voir* Guerin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis,* t. 1er, p. 195. — Nos Arabes mangent également le fruit de cet arbrisseau.

(2) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères,* t. 1er, p. 231.

Pline, qui nous donne la nomenclature de quelques-unes des populations du Sud de la province d'Afrique. Nous ne citerons que les *Natabutes*, les *Capsitaniens*, les *Misulanes*, les *Sabarbares*, les *Massyles* et les *Nisives* (1), parce que, par leur position relative, ils paraissent appartenir à la région gétulienne de la Tunisie et de la province de Constantine.

Ptolémée, qui reproduit les mêmes noms avec quelques légères variantes, nous donne, au sujet de leur emplacement, de précieux renseignements (2). « Au midi des « *Cirtésiens* et de la Numidie, habitent, au pied du mont « *Audon*, les *Misulames;* au-delà de ceux-ci les *Nasa-* « *butes;* ensuite les *Nisibes*. Au Midi des Misulames sont « les *Miédiens;* plus loin les *Musunes;* puis les *Sabubures* « au pied du mont Thambès.

Nous appelons l'attention sur les *Musulames*, parce que ce furent les premières populations indigènes qui entamèrent la lutte contre les Romains, après l'annexion de la Numidie, et parce qu'ils prirent une part active à toutes les insurrections et à tous les troubles religieux de ce pays.

Une curieuse inscription de Guelma nous montre que, sous Trajan, on avait dû mettre cette *nation des Musulames* sous les ordres d'un Préfet militaire (3).

Leur emplacement au pied du mont Aurès est, comme nous le voyons, indiqué textuellement par Ptolémée. Pline

(1) Pline, liv. v.

(2) Ptolémée, liv. IV.

(3) L'orthographe du mot MVSVLAMES est actuellement fixée par trois inscriptions trouvées à Khemissa, à Enchir-el-Begar (Tunisie) et à Calama (Guelma).

dit que c'est un peuple puissant, qui confine aux déserts de l'Afrique et qui n'avait pas de villes.

Dans la Table de Peutinger, ils figurent également au Nord de l'Aurès, dans la partie occidentale, entre Lamasba et Thabute, c'est-à-dire dans la contrée du Bellezma.

De ces divers renseignements, on pense que les *Musulames* habitaient les environs de Batna, toute la région au Nord de l'Aurès et le pays des Haracta. Ceci résulte de l'indication qu'ils avaient pour voisins, au Nord, les Cirtésiens.

Nous croyons que la nation des Musulames *(gens Musulamiorum)*, comme on l'appelait au deuxième siècle, était considérable, et que son territoire se prolongeait sur une partie de celui des Nememcha et des Fraïchich.

Dans tous les cas, soit qu'ils aient occupé primitivement ces pays, soit qu'ils y aient été rejetés par un refoulement des Romains, les documents donnés par l'épigraphie ne laissent aucun doute à cet égard. L'inscription de Guelma (1), dont nous venons de parler, donne à la nation des Musulames, pour chef militaire, un nommé Titius Flavius, désigné, entre autres qualités, comme flamine perpétuel de la ville d'*Ad-Mœdera*, située à l'est de Tébessa. Une autre inscription, recueillie par M. Guérin (2), au sud-ouest de *Thala*, et également sur le parallèle de Tébessa, fait mention du territoire des Musulames.

(1) Léon Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, nº 2715.

(2) Guérin, t. 1er, p. 391, inscription nº 164, ruines d'Enchir et Begar. — Les huit premières lignes de l'inscription sont illisibles; la neuvième, la seule qui nous intéresse, est celle-ci :

REGIONE.BAGVENSI.TERRITORIO.MVSVLAMORVM.AD.CASAS

Suit l'indication des jours où devront se tenir des marchés mensuels, dans cette localité d'*Ad Casas*.

Pline semble confirmer cet emplacement des Musulames du côté de l'Est. Dans la nomenclature qu'il donne de ces peuples, il semble ne pas jeter les noms au hasard, mais les indiquer dans un ordre régulier, suivant leur position sur le terrain. Il cite d'abord les *Natabutes* (au sud entre Guelma et Souk-Ahras), les *Capsilaniens* (population autour de Capsa) ; puis viennent les *Misulanes* qui, par leur position au nord de l'Aurès, étaient à l'est des Capsitaniens et des Sabarbares.

Tandis qu'il y a un accord à peu près complet des écrivains, sur l'emplacement des Musulames, les avis ont été très-partagés au sujet de celui des *Natabutes* de Pline. M. Marcus les mettait au sud de l'Aurès, et en faisait les habitants du Zab-Chergui. Il était amené à cette supposition par l'analogie très-grande qui existe entre le mot *Natabutes* et *Thabudeos.* La ville avait dû donner son nom à ses habitants et aux tribus environnantes ; car la particule NA, a la signification de population ou de tribu. Cette version a été adoptée par MM. Carette, d'Avezac, Tauxier, etc. ; mais on y a objecté que le texte de Ptolémée porte *Nasabutes* et non *Natabutes*. Ce à quoi on pourrait répondre que le changement de lettre ne modifierait pas sensiblement l'emplacement de ce peuple, puisque, en décomposant le nom *NA-Sabutes, Na-Zabutes* on pourrait y voir les habitants du Zab.

Comme Ptolémée mentionne qu'*au-delà* des *Musulames* sont les *Nasabutes,* ce mot *au-delà* a été interprété dans le sens de *plus bas,* et on les avait mis dans l'Aurès ; mais c'est là l'emplacement donné aux *Miédiens* par le géographe grec.

M. Pellissier (1) met les *Nasabutes* dans le pays des Nememcha, mais ce n'est là qu'une autre interprétation du mot *au-delà*.

La question est aujourd'hui tranchée par la découverte faite par M. le Commandant du Génie Dewulf, alors Commandant supérieur du cercle d'Aïn-Beïda, d'une dédicace adressée à l'Empereur Septime-Sévère par les habitants de la ville des *Nattabutes (Civitas Nattabutum)* (2). Cette inscription a été trouvée à Oum-Guerrigche, à environ 40 kilomètres au sud-ouest de Guelma, au milieu des ruines d'une grande ville.

Nous ne pouvons donc pas comprendre les Nattabutes dans la région que nous étudions; mais nous laisserons dans l'Aurès les *Miédiens*, que Ptolémée y indique en fixant leur situation au Sud des *Musulames*. Au-dessous, nous mettrons forcément les *Sababares* ou *Sabarbares*, puisqu'ils doivent se trouver au pied du mont Thambès que nous avons assimilé aux montagnes de l'Ahmar-Khaddou.

M. Carette (3) voit dans les Sabarbares « le nom qui « devait occuper une si grande place dans l'histoire, et « dans la géographie de l'Afrique septentrionale. »

M. Tauxier (4) suppose qu'à la fin du deuxième siècle les populations du Zab, formées par les *Miédiens*, profi-

(1) Pellissier, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie*.

(2) *Revue africaine*, x^e vol., p. 60.

(3) Carette, *Recherches sur l'origine et les migrations des tribus de l'Afrique septentrionale*, p. 4.

(4) Tauxier, *Ethnographie de l'Afrique septentrionale au temps de Mahomet; Revue africaine*, t. IX, p. 458.

térent des désordres qui existaient dans tout l'empire et notamment en Afrique, pour abandonner leur pays et s'établir au sud de Setif. Ils auraient été remplacés dans le Zab par les *Sababares* (1), de race gétule, venant de la Byzacène; ceux-ci auraient pénétré dans le pays par l'Est, se seraient répandus jusqu'aux plateaux de la Mauritanie Césarienne et, après avoir combattu avec les Quinquégentiens, se seraient fixés dans les montagnes de la Kabilie, au-dessus de Djemila. Ces détails sont très-intéressants; mais il est regrettable que M. Tauxier ne les discute pas et n'indique pas ses sources.

Ptolémée, après avoir nommé les *Miédiens,* place *plus loin* les *Musunii,* qui sembleraient être les habitants de la partie Nord du Hodna. Cela semble résulter de la situation (au sud de Setif) que leur assigne Ammien-Marcellin, dans le récit de l'expédition de Théodose contre Firmus, et de leur position sur la carte de Peutinger (premier segment), où ils se trouvent à proximité de Tobna et de Zaraï.

Nous ne voyons pas l'emplacement des *Nisibes* ou *Nisives* (Ptolémée et Pline), à moins que, en suivant les indications de M. Carette, nous n'arrivions à en faire les populations riveraines de l'Oued-Djedi; mais la supposisition est bien conjecturale.

D'après cet auteur, le préfixe NA signifie habitants, et le mot rivière se dit *Acef, Acif* et même *Isif*. Ce mot serait l'étymologie de celui de Savus, qui s'écrit également Zabus. Les Nisives seraient donc les habitants de la

(1) Dans les diverses éditions de Pline, ce mot est écrit *Sabarbares, Sababares, Sabubures*.

rivière Savus ou Zabus, nom sous lequel on a désigné l'Oued-Djedi.

Il y a trop d'analogie entre les *Mampsares* que Ptolémée place au sud de la Byzacène, et le mont *Mampsarus* du même auteur, pour que nous hésitions à en faire la population de cette montagne, occupée aujourd'hui, ainsi que nous avons essayé de le démontrer, par les Nememcha et les Fraïchich.

Quant aux *Massyles*, que Pline cite entre les *Sabarbares* et les *Nisives*, et que Ptolémée ne nomme pas, ce sont évidemment les Massyliens.



CHAPITRE IV

Itinéraires anciens

Voies romaines à l'est de Lambèse. — Notes sur quelques localités au nord de l'Aurès : *Lambæsis*, Lambèse; *Thamugadis*, Timegad. — *Mascula*, Khenchela, *Baghaï*, etc., etc.

Nous venons d'indiquer l'étendue considérable de la région occupée par la race gétule dans la province de Constantine; nous avons cherché à déterminer ensuite les relations des noms des montagnes et des rivières dans l'antiquité avec nos dénominations modernes. Puis ces points de repère étant donnés, nous avons examiné quelles étaient les populations qui habitaient le Sud de la Numidie dans les temps anciens. Il nous reste à étudier la question des routes romaines et des localités qu'elles traversaient.

Un travail très-sérieux a déjà été fait à ce sujet pour la partie Nord de la subdivision de Batna. De 1848 à 1851, M. le colonel Carbuccia, commandant cette subdivision, avait utilisé un certain nombre d'officiers de son régiment (le deuxième de la légion étrangère), à faire le levé du cercle de Batna, avec ordre de s'attacher d'une façon spéciale, à relever les vestiges de la domination romaine qu'ils rencontreraient. Les moindres ruines, les traces de chemins, les bornes milliaires, tout devait être indiqué soigneusement. Ce grand travail fut exécuté avec une exactitude fort remarquable de la part d'officiers qui n'avaient pas la spécialité de ces travaux.

M. le colonel Carbuccia, avec les indications qu'il avait recueillies, rétablit les itinéraires anciens, reconstitua le tracé des nombreuses voies romaines, et adressa un rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui se borna à en faire un compte-rendu très-sommaire (1). La non publication de ce rapport est des plus regrettables, car il était le fruit de sérieuses recherches, et la multiplicité des routes qui sillonnaient la région aux environs de l'Aurès, la quantité de ruines que l'on rencontre, rendent très-difficile le placement des localités anciennes. Depuis que nous avons visité le pays, nous sentons combien ce document nous eût été nécessaire. Il nous a manqué, mais nous avons été assez heureux pour trouver une copie de sa carte, qui a servi de base à notre travail (2).

Nous ne parlerons que très-brièvement des itinéraires au Nord de l'Aurès, nos études s'étant portées spécialement sur la région Sud. Néanmoins, comme nous n'aurons plus occasion de revenir sur les localités de ce pays, nous

(1) Rapport de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, du 1er avril 185 .

(2) Cette carte, à l'échelle de 1/100,000, a été dressée en 1851, par M. Rousseau, lieutenant au 2e régiment de la légion étrangère. — Quelques personnes critiquent beaucoup le travail du colonel Carbuccia ; l'ont-elles vu? Il renferme certainement des erreurs ; mais il faut considérer l'époque à laquelle il a été fait. MM. Berbrugger, le docteur Guyon, les Mémoires des savants étrangers, t. 1er, en parlent avec beaucoup d'éloges. Enfin, voici comment s'exprime à son sujet M. Cortambert, dans son édition de la *Géographie universelle de Malte-Brun* : « Signalons les explorations archéologiques de M. Léon Renier, de M. O. Mac-Carthy, et « celles de l'ingénieux *général Carbuccia*, qui a retrouvé et mesuré les « anciennes routes romaines avec une incroyable précision, et refait avec « une merveilleuse sagacité toute la géographie ancienne de la subdivision de Batna. »

avons pensé qu'il serait bon de résumer, pour chacune d'elles, quelques-uns des rares renseignements que l'on possède sur son histoire. C'est un petit travail de compilation qui pourra peut-être intéresser les visiteurs.

Nos bases pour les routes sont deux documents bien connus. L'un est l'*Itinéraire* d'Antonin, l'autre la Table de Peutinger. (1) On n'a jusqu'à présent aucune donnée positive sur l'époque à laquelle ont été faits ces deux routiers, qui comprennent les grandes voies de communication de l'empire Romain. Le second paraît être particulièrement un registre d'étapes, indiquant les routes militaires.

Six routes partaient de Lambèse en se dirigeant : deux sur Setif, trois sur Tébessa (dont une passait au Sud de l'Aurès) ; la sixième allait à Constantine par Timegad. Cette ville se trouvait également à l'embranchement de cinq routes.

Ces nombreuses voies de communication, et la quantité de ruines qui les jalonnent, témoignent de la façon la plus éclatante du résultat merveilleux obtenu par les Romains ; car au moment de leur prise de possession de ce pays, aucune ville n'existait dans cette région, ainsi que le témoigne Salluste.

Nous allons étudier chacune de ces routes dans les limites de la subdivision de Batna.

(1) Voir la carte *planche* VIII.

Routes de Lambèse à Theveste

LOCALITÉS indiquées dans les itinéraires.	Distances en milles romains	Conversions en kilomètres (1)	EMPLACEMENTS des localités anciennes.	AUTEURS
			ROUTES DE LAMBÈSE A THEVESTE	
			PREMIÈRE ROUTE. — *Itinéraire d'Antonin* (2).	
LAMBÈSE	»	»	Lambèse.........	Nombreuses inscriptions.
Tamugadi	XXII	33	Timegad	Inscriptions.
Claudi	XXII	33	Enchir-Mamra....	Carbuccia. Enchir-Cédra. (Payen).
Mascula	XXVIII	42	Khenchela........	*Annuaire* de Constantine 1866. Inscription.
De Mascula à Theveste, deux étapes : distance...	XLII	63	»	Distance totale de Lambèse à Theveste : 114 milles (169 kilom.).
			DEUXIÈME ROUTE. — *Table de Peutinger.*	
LAMBÈSE..........	»	»	Lambèse.........	
Lambafudi	XVIII	27	Enchir-Touchin...	Léon Renier, Inscriptions, n° 175.
Thamugadi........	V	7	Timegad	Inscriptions.
Popleto	IX	13	Enchir-el-Abassi..	Carbuccia.
Liviana	V	7	Enchir-Khanguet-el-Oursa........	Id.
Vico-Aureli	XVIII	27	Enchir-Fertas	Id.
Zyrnas-Mascli	XIV	21	Khenchela........	*Annuaire de Constantine*, 1866. Inscriptions.
De Zyrnas Mascli à Theveste, six étapes : distance.	LXXII	106	»	Distance totale de Lambèse à Theveste : 141 milles (208 kilom.).

(1) Le mille romain, évalué à 1,481 mètres 48. (Dureau de la Malle), c'est-à-dire à un kilomètre et demi.

(2) D'après le *Recueil des itinéraires anciens* de M. de Fortia d'Urban.

LOCALITÉS indiquées dans les itinéraires.	Distances en milles romains.	Conversions en kilomètres.	EMPLACEMENTS des localités anciennes.	AUTEURS.
TROISIÈME ROUTE. — *Table de Peutinger.* (Cette route passe par les Ziban et fait l'objet d'une étude spéciale. Voir plus loin).				
ROUTE DE LAMBÈSE A CIRTA. — *Itinéraire d'Antonin.*				
LAMBÈSE..........	»	»	Lambèse.	
Tamugadis	XIV	21	Timegad.	
Ad Rotam	XLIV	45	Enchir-Djebana...	Carbuccia.
Ad Lacum Regium.	XX	30	Un des chot au sud de Constantine	Nau de Champlouis.
Cirta.............	XX	30	Constantine	Distance totale de Lambèse à Cirta. 84 milles (126 kil).

LAMBÈSE.

Lambaïsa (Ptolémée, manuscrit Palatin). *Lampaïsa, Lambaïssa, Lambesa, Lambèse* (autres éditions de Ptolémée).

Lambèse (Itinéraire d'Antonin et Table de Peutinger).

Lambesa (Ethicus). *Lambesis, Lambèse* (Notices de l'église). Episcopus *Lambiensis* (Concile de 411). *Lambrèse* (anonyme de *Ravenne).*

Lambes (auteurs arabes).

Lamba (Peysonnel, Shaw, Mannert).

Lambessa, Lambèse (auteurs modernes).

L'orthographe du nom, déterminée par les inscriptions, est *Lambœsis, Lambœse.* Les indigènes l'appellent *Tazzout* ou *Tazzoulet* (nom berbère du genêt).

Nous n'insisterons pas sur les positions des villes de Lambèse et de Timegad ; elles sont connues d'une façon certaine. Au milieu des immenses décombres, restes de ces grands centres, on trouve de nombreuses inscriptions qui rappellent leurs noms. Mais il n'y a pas plus d'un siècle que des voyageurs européens, Peyssonnel (1724), Shaw (1727), Bruce (1770), firent connaître l'emplacement de ces villes.

L'installation à Lambèse de la troisième légion Auguste, qui constitua, pendant trois siècles, la grande force militaire active des Romains en Afrique, est affirmée non-seulement par une foule d'inscriptions, mais elle a semé des traces sur le sol, qui est jonché de briques portant son empreinte (1). La stabilité de cette légion à Lambèse donna à cette ville une importance capitale. C'était la grande place d'armes, d'où partaient les colonnes chargées de réprimer les insurrections et de maintenir l'ordre. L'histoire, ainsi que diverses inscriptions locales, prouvent que les occasions de faire des expéditions ne manquèrent pas. Par sa position, à vingt-cinq lieues au sud de Constantine, elle couvrait et protégeait toute la région Nord de la Numidie. Sa présence assura une sécurité qui n'existait pas dans les autres provinces, et permit à la colonisation romaine de prendre, dans cette partie de l'Afrique, l'immense développement qu'elle a eu et dont nous trouvons tant de traces considérables, même jusqu'au pied de l'Aurès.

Ptolémée est le premier des auteurs anciens qui parle

(1) On les rencontre à peu près exclusivement dans l'enceinte du camp. Elles portent l'empreinte LEG. III. AVG. On en trouve quelques-unes avec de légères variations dans cette légende, mais c'est l'exception.

de Lambèse; et, par une annotation spéciale, il la désigne comme le siége de la Troisième Légion impériale. L'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger en font le carrefour de nombreuses routes; les écrivains catholiques et les notices de l'Église, à partir du milieu du troisième siècle, citent le nom de cette ville à plusieurs reprises. Bien qu'on ignore l'époque précise de sa fondation, il est cependant possible de la fixer approximativement. Lorsqu'Auguste créa son armée permanente, il affecta la troisième légion à l'Afrique (1); on en a conclu que c'est sous son règne qu'elle prit position à Lambèse (2). Ce qui nous ferait supposer le contraire, c'est l'insurrection des Musulames (17 de J.-C.) : elle n'aurait pu prendre des proportions aussi fortes, si la légion, à ses débuts, eût été présente sur les lieux. Ce ne serait donc pas avant le règne de Tibère que ce corps d'armée aurait été installé à Lambèse. La date de sa création nous semble déterminée entre les années 774 et 777 de Rome (21 et 24 de J.-C.), par ce que raconte Tacite (3) : Blésus, oncle de Sejan, en prenant le commandement de l'armée destinée à poursuivre Tacfarinas, en envoya une partie fermer les passages du Sud, du côté de la Byzacène. Il plaça un deuxième corps sous les ordres de son fils, avec la mission de couvrir les villes dépendantes de Cirta. « Au « milieu, le général lui même, *avec un corps d'élite*, éta- « blissait, dans les lieux convenables, des postes forti- « fiés. »

(1) Tacite, *Annales*, II, 52. — Dion-Cassius, LV, 23.

(2) MM. Léon Renier, De la Marre, etc.

(3) Tacite, *Annales*, liv. III, chap. 74.

Il faut voir ce milieu entre Constantine et le Sud, non-seulement de la Tunisie, mais de la province. Cette troupe d'élite de Blésus est probablement la Troisième Légion; nous n'en avons pas la certitude, car Blésus avait encore avec lui la neuvième légion. Il y a donc bien des probabilités pour qu'un des premiers postes, installé dans cette région, ait été créé à Lambèse, à cette époque.

L'emplacement connu des Musulames au pied de l'Aurès devient très-significatif en cette occasion. Si on admet que le Pagida de Tacite soit la rivière de Lambèse (1), il en résulterait qu'avant même l'arrivée de Blésus, une occupation militaire avait été organisée à Lambèse, puisque Tacfarinas avait détruit, dans sa deuxième guerre (18 de J.-C.), la cohorte qui était installée sur ce point.

Ce soulèvement de Tacfarinas, en prouvant la nécessité de tenir en respect les populations de l'Aurès, celles de la région Gétule, et de couvrir la Numidie contre leurs excursions, a été probablement un puissant motif pour le choix de l'emplacement de la légion. Celle-ci a dû d'abord séjourner en camp volant. De nos jours, la création de Batna, primitivement destinée à ne former qu'un camp, puis devenue une ville, est très-probablement la répétition de ce qui s'est passé sous la période romaine. La Troisième Légion, restant à poste fixe, la sécurité était garantie par sa présence; une foule de marchands ont dû venir s'y établir, et, petit à petit, la cité s'est fondée à côté du camp.

Au commencement du deuxième siècle, il était installé d'une façon permanente. On y a trouvé plusieurs dédi-

(1) Voir plus haut, chap. III, § 2, — *Le Pagyda.*

caces à l'empereur Hadrien, faites par les militaires de la troisième légion. La plus ancienne est datée du troisième consulat d'Hadrien, c'est-à-dire vers l'an 119 de J.-C. L'inspection des monuments de la ville semblerait prouver que son développement est postérieur à la création du camp; beaucoup d'entre eux paraissent appartenir à l'époque de la décadence.

Ce qui est certain, c'est que Lambèse devint rapidement un centre de population considérable. Quelques auteurs évaluent celle-ci à 40,000 âmes. La ville, qualifiée d'abord du titre de municipe, fut beaucoup plus tard érigée en colonie. Dans une lettre de Saint-Cyprien, datée de l'an 240, elle est appelée *Lambasitana Colonia* (1), et la plus ancienne inscription, dans laquelle elle figure avec ce titre, est du règne de Maximien-Hercule (286-305).

Lambèse fut, pendant trois siècles, la capitale de la Numidie et la résidence du *Légat Impérial Propréteur,* chargé à la fois du Gouvernement civil de la province et du commandement des forces militaires en Afrique (2). Un grand nombre d'inscriptions découvertes par M. Léon Renier, et plusieurs passages des écrivains anciens, constatent, du reste, la présence à poste fixe à Lambèse du Gouverneur de la province (3). Cirta aurait perdu sa qualité de capitale lors de la formation de la Numidie, et elle ne l'aurait recouvrée que sous Constantin.

(1) *Opera Divi Cæcilii Cypriani, episcopi Carthagensis.* — Epist. 45.

(2) Léon Renier, *Rapports au Ministre.*

(3 Voir plus haut, chap. III, § 2 : les martyrs Jacques et Marien, interrogés par les magistrats de Constantine, sont envoyés à Lambèse, *où se trouvait le gouverneur de la province.*

C'est aux dispositions prises par cet empereur qu'il faut attribuer la décadence de Lambèse, qui se vit enlever à la fois un personnel administratif considérable et la presque totalité de la Troisième Légion. Celle-ci, lors de la grande réorganisation militaire prescrite par Constantin, fut fractionnée en légions de 1,000 à 1,500 hommes, dont on ne laissa très-probablement qu'une minime partie à Lambèse.

Un témoignage de la grandeur qu'avait cette cité, c'est que c'est la seule ville de la Numidie, dont le nom soit écrit en petites majuscules dans la table de Peutinger (1).

Il est, à diverses reprises, question de l'église de Lambèse dans l'histoire du christianisme en Afrique. Saint-Mammarius, dans ses actes, raconte le martyre qu'y ont subi Jacques et Marien, et dont nous avons parlé plus haut à l'occasion du fleuve Pagida. Vers l'an 240, un évêque de Lambèse, Privat, souleva un schisme qui prit une grande consistance en Afrique, et contre les progrès duquel lutta, avec beaucoup de peine, Saint-Cyprien, évêque de Carthage.

Il convoqua à Lambèse même un concile devenu célèbre, surtout parce qu'il paraît être le premier de ceux qui ont eu lieu en Afrique, et auquel assistèrent quatre-vingt-dix évêques, chiffre considérable pour l'époque, où le nombre des évêques était bien loin d'atteindre celui qu'il eut au cinquième siècle. Le concile de Lambèse condamna Privat; mais les intrigues de ce dernier et de ses nombreux partisans n'en continuèrent pas moins à occasionner de nouveaux troubles dans l'Église. Quelques années plus tard, en 250, nous voyons ce même Privat, alors que Saint-Cyprien

(1) Voir la nouvelle édition de M. Desjardins.

était encore évêque de Carthage, proclamer et consacrer un autre évêque à sa place. Ces tristes divisions dans l'Église, qui *commencèrent à Lambèse,* ne furent que le prélude de celles qui devaient avoir plus tard pour foyers Baghaï et Timegad.

Morcelli cite les noms de deux autres évêques : Januarius, qui figure au concile de Carthage en 255, et Félix, qui se rendit également dans cette ville en 411.

Une particularité qui a été plusieurs fois signalée et qui mérite de fixer l'attention, est la pénurie des vestiges pouvant rappeler le christianisme. Quelques pierres avec le monogramme du Christ ou des poissons, c'est tout ce qu'on a trouvé à Lambèse. On n'a pas rencontré une seule inscription chrétienne dans la quantité de celles qu'on y a recueillies. La rareté des monuments qui portent trace de l'existence de cette religion est une condition commune à toute l'Algérie ; mais aux causes générales qui expliquent cette situation, devait se joindre, à Lambèse, la composition de la population, formée en majorité par des fonctionnaires, leur clientèle, et par la légion romaine.

Effectivement, dans les localités environnantes, à Timegad, à Zaraï et dans beaucoup d'autres endroits bien moins importants, on trouve les restes d'anciennes basiliques et un certain nombre d'inscriptions religieuses.

Mannert (1), s'appuyant sur ce que, au grand concile de 484, il n'assistait pas d'évêque de Lambèse, et que, depuis 251, on n'en avait vu figurer aucun dans les conciles, en avait conclu que les indigènes, dans le courant du troisième siècle, s'étaient emparés de Lambèse.

(1) Mannert, *Géographie ancienne des Etats barbaresques*, p. 399.

Cette supposition de Mannert n'est pas fondée; Harduin (1) signale la présence d'un évêque de Lambèse quelques années plus tard, au concile de Carthage, en 258. En 411, on cite, dans un autre concile tenu au même endroit, un évêque du nom de Félix, avec l'appellation de *Lambiensis* (2). Morcelli n'a pas hésité à le compter au nombre des évêques de Lambèse.

Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher les preuves certaines que Lambèse a existé postérieurement au troisième siècle. On les trouve dans les inscriptions où figurent les noms des empereurs Maximien, Constantin, Valentinien, c'est-à-dire datant presque de la fin du quatrième siècle.

Pour une raison du même genre que celle invoquée par Mannert (absence de l'évêque de Lambèse au concile convoqué à Carthage par Hunérie, en 484), M. Fournel (3) pense que cette ville a été détruite à cette époque, dans la guerre qui eut pour issue l'expulsion des Vandales de l'Aurès, vers l'année 480.

Nous croyons, avec M. Fournel, que la non présence de l'évêque de Lambèse au concile de 484, si important au point de vue catholique, est un indice significatif, et que cette ville n'existait plus à cette époque, car les évêques de Timegad, de Baghaï, de Mascula, y assistaient, et l'édit d'Hunéric, qui appelait les évêques à Carthage, était un ordre formel; mais ce n'est là qu'une hypothèse discutable.

(1) Harduin, *Acta Conciliorum*, t. I.

(2) Il est à remarquer qu'à côté de Lambèse se trouvait l'évêché de *Lamba fundus*.

(3) H. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 483.

M. le commandant De la Marre (1) donne une solution qui paraît très-logique, au sujet de la destruction de Lambèse. D'après lui, lorsque les Vandales se furent emparés des trois Mauritanies, et quand le comte Boniface, repentant de sa trahison, *rassembla toutes ses troupes* pour marcher contre Genséric, la totalité de la Troisième Légion, les auxiliaires, en un mot tout ce qui constituait la partie militante, dut immédiatement se porter au devant de l'ennemi.

Battus sur le bord de l'Ampsaga (Oued-el-Kebir), ils se replièrent sur Hippône, où ils capitulèrent (431). Évidemment, l'armée ne revint pas à Lambèse, puisque, la même année, un premier traité conclu entre Valentinien et Genséric abandonnait à ce dernier, en dehors des Mauritanies, la partie occidentale de la Numidie, dans laquelle Lambèse, place limitrophe, devait être comprise. Ce traité dut amener le départ de tout ce qui se rattachait à la légion, c'est-à-dire la presque totalité de la population.

Les Vandales détruisirent les murs d'enceinte, et la ville, à peu près abandonnée, se trouva sans défense, et dut être une des premières que les Maures dévastèrent. Le silence de Procope, qui n'en fait aucune mention, donne à penser que, lorsqu'il occupa l'Aurès, Lambèse était une ville ruinée ou qui n'avait plus aucune importance.

Les Byzantins lui rendirent une nouvelle existence. Ils se servirent des matériaux épars sur le sol pour y établir un fort, sur un petit mamelon non loin de l'ancien

(1) De la Marre, *Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse. Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XX.

camp. Des habitants vinrent s'installer à proximité, une nouvelle ville se créa, on l'entoura de murs. Elle devait avoir une grande importance, prouvée par sa résistance aux Arabes de Sidi-Okba, lors de son expédition en 682. « C'était une ville des plus considérables des Romains, » dit El-Kaïrouani (1), en parlant de ce fait. Ibn-Khaldoun (2) rapporte qu'elle fut enlevée par le conquérant; mais il est en contradiction avec tous les auteurs arabes (3). Ceux-ci témoignent unanimement de la brillante défense des habitants et des populations d'alentour qui s'y étaient réfugiées. Tous se portèrent à la rencontre des Arabes, et peu s'en fallut qu'ils ne gagnassent la victoire; cependant ils furent contraints de se retirer *derrière leurs murs.*

C'est probablement à la Kahena qu'il faut attribuer la deuxième destruction de Lambèse. A partir de cette époque, son nom se perd complétement.

L'emplacement avait reçu, dans ces derniers temps, le nom berbère de Tazzout ou Tazzoulet. Nous y trouvâmes, à notre arrivée, quelques méchants gourbis autour d'une petite mosquée qui, depuis, a disparu.

Les ruines de Lambèse s'étendent aujourd'hui sur une superficie qu'on peut évaluer à 600 hectares, au pied d'un contrefort de l'Aurès qui porte encore le nom significatif de Djebel-Askar *(la montagne des soldats).*

C'est en parcourant le terrain, en voyant la quantité de décombres que l'on en retire, qu'on peut se faire

(1) El-Kaïrouani, *Histoire de l'Afrique*, p. 44, traduction de M. Pellissier.

(2) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, I, p. 211.

(3) Noweiri, I, p. 332. *Voyage de Moula-Ahmed*, traduction Berbrugger, p. 121. El-Kaïrouani, *Histoire de l'Afrique*, p. 45, traduction Pellissier.

une idée de la grandeur de cette ville, bien plus qu'à l'inspection des monuments. Ceux-ci étaient autrefois en bien plus grand nombre qu'aujourd'hui. Peyssonnel (1), qui avait visité l'endroit (1725), parle de quarante portes ou arcs de triomphe qui existaient de son temps, et dont quinze étaient en bon état. Bruce (2) en a vu sept. Aujourd'hui, il n'en reste que quatre. Si exagéré que paraisse le chiffre de Peyssonnel, il n'y a cependant pas lieu de le regarder absolument comme faux, en présence de la rapidité avec laquelle nous avons vu disparaitre, depuis notre occupation, plusieurs monuments, notamment la colonnade du temple d'Esculape (3).

Il y a encore sur place des restes remarquables, surtout dans le camp, qui formait un centre à part, séparé de la ville. Voici les détails que donne M. Léon Renier (4) sur cet établissement militaire :

« Ce camp forme un rectangle de six cents mètres de « longueur sur quatre cents mètres de largeur, et est en-

(1) Peyssonnel, *Voyage sur les côtes de la Barbarie*, p. 350.

(2) Bruce, *Introduction au Voyage en Nubie*, p. 32.

(3) Partout, en Algérie, nous avons trouvé les ruines, telles que les événements les avaient faites; mais notre vandalisme est déplorable Une administration, un propriétaire, ont besoin de pierres, ils n'hésiteront pas à détruire un monument à proximité. En 1844, le cirque de Lambèse était un spécimen très-complet de ces sortes d'établissements; tous les gradins étaient en place. Aujourd'hui, il n'existe plus. A Lambèse, on voit partout des mutilations volontaires, faites à des monuments, à des statues, à des inscriptions et à des mosaïques.

(4) Léon Renier, *Rapports au Ministre*, 1851.

Tout en reproduisant cette observation de M. Léon Renier, nous ne la confirmons pas. Nous venons de visiter récemment le camp de Lambèse; plusieurs tours de l'enceinte sont en dehors, mais le plus grand nombre présente cette particularité d'être placées, non en dedans, mais à cheval sur le mur, flanquant l'intérieur et l'extérieur.

« touré d'un rempart de quatre mètres environ de hau-
« teur, défendu, de quarante mètres en quarante mètres,
« par des tours carrées qui présentent cette particula-
« rité remarquable que leur saillie est à l'intérieur. »

Une inscription, trouvée en 1857, par M. le capitaine Moll, du génie, sur le milieu du côté Sud du mur d'enceinte du camp, indique que ces tours furent construites ou réparées sous le règne des empereurs Marc-Aurèle et Vérus.

Dans cette enceinte, se trouvent le *Pretorium*, les *Carcers?* les Thermes; au dehors, l'arc de triomphe de Septime-Sévère, l'emplacement d'un cirque, les restes d'un temple d'Esculape, quelques arches d'un aqueduc (1), etc.

Quant aux inscriptions, leur nombre est tellement considérable, que M. Léon Renier en a reproduit plus de 1,500, et à chaque instant on en trouve de nouvelles. Quelques-unes de ces inscriptions constituent de véritables monuments épigraphiques, et ont fourni des renseignements historiques très-précieux.

Vereccunda, Markouna.

Nous ne pouvons quitter Lambèse sans dire un mot de Markouna, situé à 3 kilomètres au Sud de la ville et où existent les ruines, non d'un faubourg, mais d'une localité appelée *Verecunda*, qui, ancien *Vicus* lors de sa création, fut érigé ensuite en *Municipe*.

Il y existe deux beaux arcs de triomphe, sur l'un des-

(1) Pour la description des monuments de Lambèse, tels qu'ils existaient au moment de notre arrivée, voir, en dehors de Peyssonnel et de Shaw:
De la Marre, *Revue archéologique*, octobre 1847.
Texier, *Revue archéologique*, octobre 1848.
De la Marre, *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, xxe vol.

quels se trouve le nom de *Vereccunda*. M. Léon Renier y a relevé, en 1851, une centaine d'inscriptions, dont deux sont relatives à d'importants travaux hydrauliques exécutés par l'ordre d'Antonin.

Depuis l'installation d'une maison centrale à Lambèse, on a créé à Markouna une ferme, aux travaux de laquelle sont employés plusieurs condamnés. Dans les fouilles qui ont été faites, on a rencontré encore de nouvelles et fort belles inscriptions, et on a pu aménager quelques-uns des anciens travaux hydrauliques des Romains de telle façon, qu'aujourd'hui on a sensiblement augmenté le volume des eaux qui existaient à notre arrivée.

LAMBAFUDI (Enchir-Touchin); *Lambafundi* (Table de Peutinger(; *Lambofudin* (Anonyme de Ravenne); *Lambafundis* (Inscription. Léon Renier, nº 1,575).

Peutinger place cette étape à dix-huit milles de Lambèse (27 kilomètres), et à cinq milles (7 kilomètres) de Timegad, ce qui ferait 34 kilomètres entre cette ville et Lambèse. L'erreur commise dans ces distances a été signalée depuis longtemps.

A 8 kilomètres, c'est-à-dire à cinq milles à l'Est de Lambèse, M. Léon Renier a fouillé les petites ruines dites *Enchir-Touchin*, où il a trouvé une borne milliaire indiquant neuf milles comme distance de Timegad, ce qui, avec les cinq milles franchis par lui, forme les quatorze milles donnés par Antonin de Lambèse à Timegad.

Sur le même emplacement, il a découvert une inscription qui détermine le nom de la localité : c'est une dédicace à Septime-Sévère, faite par les POSSESSORES VICI LAMBAFVNDENSIVM.

Il est assez bizarre de trouver le nom de *Lambafudin*

ainsi que ceux de *Popléto, Liriana* et *Vicus Aureli,* cités par l'anonyme de Ravenne, qui ne fait mention ni de Timegad ni de Baghaï, villes autrement importantes que ces petites localités.

THAMVGAS (Timegad);

Tamugadi (Antonin);
Thamugadi (Peutinger);
Tamogadi ou *Tamugade* (Notice des évêques);
Tamugade (Ethicus);
Tamugadis (Procope);
Temugadi (Bruce);
Thamugas (d'après les inscriptions).

Ptolémée place à peu près sur un même parallèle Lambèse, Théveste; puis, plus à l'Est, une troisième ville dont le nom est écrit, suivant les éditions, *Thanontada* ou *Thanutada* (1). Entre les mots ThaNuTada et ThaMuGada, il y a une ressemblance suffisante pour que nous supposions que ce soit la ville de *Thamugadi* dont veut parler Ptolémée, et qu'il aurait connue en même temps que Lambèse et Théveste. Quant à l'interversion qui existerait sur la carte, entre *Théveste* et *Thanutada*, on n'a pas à compter avec les méprises dans les positions de Ptolémée.

Dans son itinéraire n° 5, Antonin place Timegad à vingt-deux milles (33 kilomètres) de Lambèse; plus loin, itinéraire n° 10, il indique seulement quatorze milles (21 kilomètres). C'est réellement cette distance qui est la seule exacte.

(1) M. de Fortia d'Urban. Voir les extraits de Shaw : *Archives des Mémoires scientifiques*, t. II.

On a découvert, dans les ruines actuelles, plusieurs inscriptions de Trajan, trouvées dans le forum. L'une indique la date 112 de J.-Ch. Timegad devint rapidement une grande ville. Elle n'avait ni l'étendue, ni l'importance de Lambèse; mais (1) « c'était la plus riche colonie « romaine de ce pays; son territoire s'étendait jusqu'aux « portes de *Verecunda* (Marcouna), et l'arc de triomphe « de Lambèse dédié à l'empereur Commode, avait été « élevé à ses frais et par ordre de ses décurions. »

On trouve cette localité désignée par les appellations de *Colonia Marciana Trajana Thamugas* et *Colonia Ulpia Thamugas*. Cette dénomination d'*Ulpia Thamugas* figure dans une inscription découverte à Rome et mentionnée par Gruter (2). D'un autre côté, on a relevé à Timegad une double inscription dans laquelle, à la fois, on cite la trentième *Légion Ulpia* et on célèbre les victoires remportées par Trajan sur les Parthes. De ce rapprochement, M. Léon Renier a conclu que la fondation de la ville était due à Trajan. Cet Empereur, voulant récompenser les vétérans de la trentième légion, *Ulpia Victrix,* de la participation qu'ils avaient prises dans la guerre contre les Parthes, les aurait établis à Timegad, dans ce pays riche et dans une situation où leur valeur militaire pouvait être utilisée pour réprimer la turbulence des habitants de la montagne.

Timegad est cité dans les actes de Saint-Mammarius.

Il en est fait également mention dans le code Théodo-

(1) Léon Renier, *Rapport du 5 janvier 1851.*

(2) Gruter, *Corpus inscriptionum*, p. 1090, n° 16.

sien (1). Ce serait là qu'aurait été édictée une loi de Constance Auguste : « *De Honorariis Codicillis* (2).

Timegad fut, après Baghaï, le grand foyer de l'agitation religieuse qui se produisit dans le courant du quatrième siècle.

En 398, son évêque Optatus embrassa le parti du comte Gildon, lors de sa révolte contre Honorius. Il lui apporta le grand appui des Donatistes, qui le reconnaissaient comme leur chef. Après avoir soulevé en faveur du prince Maure une partie de la Numidie, il lança, sur les pays soumis, les bandes féroces des Circoncellions, et son rôle fût tel, qu'on lui donna le nom de : *dux Circoncellionum* (le général des Circoncellions) ; de même que son attachement pour Gildon le fit également surnommer le *Gildonien*. Cet évêque dut exercer une influence prépondérante dans les provinces de l'Est, car selon Morcelli (3), Saint-Augustin, qui parle souvent de lui, témoigne que, pendant dix ans, l'Afrique gémit sous son joug.

En dehors de cet Optatus, l'*Africa Christiana* cite, comme évêques de Timegad, Novatus, qui assista au Concile de Carthage en 255, Sextus, qui vivait en 320, Faustinus, présent à la conférence de 411 (Carthage), enfin Secundus, qui, ayant répondu à la convocation faite par Hunéric, en 484, fut au nombre des évêques de Numidie envoyés en exil.

Cette présence d'un évêque de Timegad à Carthage, en 484, peut être invoquée comme un témoignage de l'existence de cette ville à cette époque.

(1) Morcelli, t. I, p. 305.
(2) « Sur les diplômes nommant les magistrats » (Guicherat).
(3) Morcelli, t. I.

Lorsque Salomon arriva pour la première fois dans l'Aurès, en 535, il trouva la ville rasée; c'est donc entre ces deux dates qu'a eu lieu la destruction.

Celle-ci fut-elle complète? La réponse est indécise. D'un côté, Procope dit : « Les Maures avaient détruit « Tamugadis, ville grande et peuplée; ils en avaient « transporté ailleurs les habitants et en avaient *rasé les « murs* jusqu'au sol, pour que les ennemis ne pussent « s'y retrancher ni s'en servir comme place d'armes « dans leurs attaques contre l'Aurès. » Il semble donc qu'il ne s'agit que de la destruction de l'enceinte et non des habitations; ce qui le prouverait, est ce second passage de Procope qui, lors de sa deuxième expédition, c'est-à-dire trois ans après la première, raconte que « Sa- « lomon se dirigea sur la ville de Tamugadis, et y fit « entrer son armée (1). »

Détruite ou non détruite, Timegad eut encore une longue existence comme ville. Ce n'est pas l'avis de Morcelli, qui pense qu'elle ne fut pas relevée, car aucun historien n'en parle à partir de cette époque et pas un seul géographe arabe n'en fait mention. Mais on a une preuve convaincante qu'elle existait au moment de l'invasion arabe, et que c'était un centre catholique, car, en 646, sous le Gouvernement de Grégoire, on y construisit une église chrétienne (2).

Six voies romaines se croisaient à Timegad : deux sur Lambèse et de là sur Setif; plus une troisième route

(1) Procope, *Guerre des Vandales*, II, 13 et 19; traduction Dureau de la Malle.

(2) Voir plus loin.

directe sur cette localité par *Tadutti* et *Diana* (Zana) (1); deux routes allaient à *Théveste* par *Mascula* (Khenchela).

Enfin, c'est là que s'embranchait la route officielle que les itinéraires indiquent, de Lambèse à Constantine.

Les ruines de Timegad, peu visitées (2), offrent cependant des monument nombreux qui sont, comme architecture, bien supérieurs à ceux de Lambèse. Voici comment s'exprime, à leur sujet, M. Léon Renier (3) : « Ces monu-« ments sont : un *arc de triomphe*, le plus beau peut-« être de la Numidie ; un *temple de Jupiter Capitolin*, « dont les colonnes, cannelées et d'ordre corinthien, « avaient 1m90 de diamètre à la base, et dont nous « avons retrouvé la dédicace, datée du règne d'un empe-« reur chrétien, et, qui plus est, d'un empereur qui « persécuta le paganisme, Valentinien Ier ; un *théâtre*, « une *forteresse byzantine* dont les murailles et les tours « sont encore debout ; une *église chrétienne*, construite, « ainsi que cela semble résulter d'une inscription décou-« verte par M. De la Marre (4), sous l'administration du

(1) *Itinéraire d'Antonin*, n° VI.

(2) Peyssonnel ne les a pas vues ; par conséquent, ni lui ni Shaw n'en parlent. Bruce semble être le seul voyageur européen qui les ait réellement parcourues et en ait parlé. Il fit prendre un dessin de l'Arc de triomphe.

(3) Léon Renier, *Rapport du 5 janvier 1851*.

(4) Voici le texte de cette curieuse inscription, n° 1518 du *Recueil* de M. Léon Renier :

Sur un très-beau linteau de porte de marbre blanc :

In temporibus Constantini Imperatoris, Fl. Gregorio Patricio, Johannes, dux de Tigisi, offeret domum Dei.

« patrice Grégoire qui, nommé en 646 Préfet du Prétoire « d'Afrique, se vit, l'année suivante, enlever son gouver- « nement par l'invasion musulmane (1).

CLAUDI (*Enchir-Mamra*).

L'Itinéraire d'Antonin est le seul document dans lequel on parle de cette localité inconnue.

Il indique cinquante milles, c'est-à-dire 75 kilomètres, de Timegad à Mascula ; ce chiffre est inexact : la voie romaine est jalonnée par plusieurs bornes milliaires, et il reste des vestiges assez nombreux de la chaussée pour qu'on ait pu relever exactement son tracé. Or, la distance mesurée sur cette voie, entre *Timegad* et *Mascula*, ne dépasse pas 60 kilomètres. C'est à peu de chose près la longueur de la route actuelle qui, du reste, s'écarte peu de l'ancienne.

Claudi est placé, dans cet Itinéraire, à vingt-deux milles (33 kilomètres) de Timegad.

(1) Bien que nous abrégions autant que nous le pouvons nos détails sur les localités au Nord de l'Aurès, nous croyons devoir extraire de nos notes la description de la fortification byzantine de Timegad, parce qu'elle offre un spécimen des plus complets des forteresses dites byzantines. Son enceinte et ses tours sont encore debout; sa forme est rectangulaire, et elle mesure, à l'intérieur, environ 110 mètres de long sur 90 mètres de large. Aux angles et sur chacune des faces, s'élève une tour carrée; celles qui sont sur les deux petits côtés, présentent des sortes de casemates voûtées. Les murailles ont une hauteur de 5 à 6 mètres; elles sont formées, à l'intérieur et à l'extérieur, par un mur en pierres de taille superposées. Celles-ci, qui sont de très-grande dimension, proviennent de maisons et de monuments. On y voit des auges, des chambranles de portes, des pierres tumulaires, etc. L'agencement de ces matériaux irréguliers, a dû exiger beaucoup de soins. Le vide qui existe entre les deux murailles est rempli par des moellons agglutinés avec du ciment. Le tout forme une masse compacte qui, sur certains points, dépasse deux mètres d'épaisseur. Une seule porte, d'une largeur suffisante pour le passage d'un cavalier, donnait accès dans l'intérieur.

Sur ce point et sur la voie romaine, gisent de petites ruines, celles de *Enchir-Sedra*, où M. Payen (1) a trouvé les restes d'un temple et plusieurs pierres milliaires portant ce chiffre de vingt-deux milles, qui correspond à celui donné par Antonin. Néanmoins, c'est à 1,500 mètres au Sud, qu'il voit l'emplacement de *Claudi*. Il y existe également des ruines un peu plus considérables que les premières, et les traces d'une ancienne basilique. C'est l'*Enchir-Khamsa*.

M. le colonel Carbuccia voyait *Claudi* à l'endroit désigné sur la carte sous le nom d'*Enchir-Mamra*. La distance de Timegad à ce point est moindre de trois milles; par conséquent, les positions précédentes concordent mieux avec les données de l'Itinéraire ancien. Mais les vestiges restant à *Enchir-Mamra* sont autrement importants que les deux autres. Échelonnés sur une série de mamelons, ils couvrent un espace beaucoup plus grand. On y remarque les traces d'une petite église chrétienne et, sur un des mamelons du centre, point culminant, s'élevait un bâtiment rectangulaire, en pierres de taille de grand appareil, qui ressemble à un petit poste défensif. De plus, ces ruines s'étendent sur la rive gauche de l'Oued-Taouzient, une des rares rivières du pays qui ne tarissent jamais.

Quant à la différence de 5 kilomètres en moins, elle s'explique par l'exagération de distance donnée à la voie romaine, dans l'Itinéraire. L'hypothèse de M. le colonel Carbuccia pourrait donc être la bonne.

De *Claudi* à *Mascula*, la route est réellement jalonnée

(1) *Revue archéologique de Constantine*, 1858-1859.

par les restes de petits établissements romains. Ces ruines, dont quelques-unes méritent une certaine attention, sont connues sous les noms d'*Enchir-Aomia, Enchir-Djerid, Enchir-Halloufa, Foum-el-Gueis, Enchir-Taguerout, Enchir-Khrob, Enchir-Menzel, Enchir-el-Hamma.* A Enchir Djerid, on voit l'enceinte d'une fortification qu'entourent des restes d'habitations. A Foum-el-Gueis, les culées d'un pont romain; à El-Hamma, des pans de murs encore debout en pierres de taille.

ROUTE DE TIMEGAD A MASCULA PAR LE VICUS AURELI.

POPLETO. -- *Enchir-el-Abassi.*

(Cité par l'anonyme de Ravenne.)

Cette seconde voie, partant de Timegad sur Khenchela, remontait vers le Nord-Est, en longeant le Djebel-Amran jusqu'aux petites ruines d'*Enchir-Hadjadje,* où l'on trouve quelques bornes milliaires. De là, elle se dirigeait directement à l'Est, en traversant le pâté montagneux. On suit des traces de la voie romaine très-distinctes en certains endroits.

A une distance de 13 kilomètres, correspondant aux neuf milles indiqués sur la Table de Peutinger, il y a, à côté d'une source dite *Aïn-el-Abassi,* quelques ruines peu considérables : c'est là que le colonel Carbuccia place Popleto.

LIVIANA : *Aïn-Khanguet-el-Ours ;*

Libiana (Anonyme de Ravenne), à cinq milles (7 kilomètres) de Popleto.

Liviana serait, toujours d'après M. Carbuccia, les ruines éparpillées qui existent à 6 kilomètres plus loin,

également à proximité d'une fontaine, l'*Aïn-Khanguet-el-Oursa.*

VICUS AURELI *(Enchir-Fertas);*

Vico d'Oreli (Table de Peutinger).

Son emplacement à *Enchir-Fertas* est également déterminé par le même auteur. Mais ici, comme pour les précédentes stations, sa supposition ne semble basée que sur un rapprochement approximatif entre les distances de la Table et celles qui existent sur le terrain. C'est évidemment une présomption dont il faut tenir compte, mais dans une mesure limitée, en raison des nombreuses erreurs que l'on rencontre dans les documents anciens.

Les débris qu'on voit sur le sol à *Enchir-Fertas,* sont peu considérables, du moins ce qu'on en retrouve; car la presque totalité des pierres est couverte par d'épaisses alluvions. Du reste, l'établissement romain lui-même devait n'avoir qu'une importance secondaire, ainsi que l'indique son nom de *Vicus.* Cependant, c'était là le point d'embranchement d'une route directe indiquée par la Table de Peutinger, et qui allait de *Theveste* à *Oculum-Marini,* station que l'on suppose être Ngaous.

Route de Theveste au Vicus-Aureli.

A partir de Tébessa, on voit les traces d'une voie qui passait par Aïn-Chabrou, Okkous, Aïn-Mtoussa, et certainement par Baghaï. Entre ce point et le Vicus, elle est jalonnée par trois petites ruines connues des Arabes sous les noms d'*Enchir-el-Hammam, Enchir-Emraoua, Enchir-Mrekteb.* Les ruines d'*Enchir-el-Hamma* représentent celles d'une localité assez considérable, défendue par une forteresse dont l'existence, si à proximité de Baghaï,

témoigne quelle accumulation de défense il a fallu employer pour protéger les riches et nombreux établissements agricoles dont les restes couvrent le sol aux environs de Baghaï et d'El-Hammam. D'après une opinion qui nous paraît très-plausible, de M. le commandant Moll, cette voie romaine serait postérieure à celle qui passait par *Mascula* (Khenchela); elle aurait été tracée dans la plaine pour éviter les défilés affreux d'Aïn-Lemba et de Khenchela (1).

Route du Vicus-Aureli à Diana.

A partir du Vicus-Aureli, et d'après les indications du colonel Carbuccia, la route qui se dirigeait directement sur *Diana* (Zana) suivait le pied du Djebel-Saffan, longeait un moment l'Oued-Chemorra, pour tourner le Djebel-bou-Arif. Elle passait entre cette montagne et la Sebkha-Djendeli, arrivait au Madracen, puis à Oum-el-Asnam, d'où elle se rendait à *Diana* (Zana) par la plaine.

Cette ligne conjecturale s'appuie sur des traces de la voie romaine et sur la grande quantité d'établissements romains qui marquent son parcours.

Nous citerons l'accumulation réelle de ces ruines sur le versant Est du Djebel-bou-Arif et sur les bords de la partie inférieure de l'Oued-Chemorra. Encore aujourd'hui, c'est un pays dont la production agricole est merveilleuse. Il devait y avoir là une foule de ces riches *latifundia*, grandes propriétés agricoles souvent menacées, car tous les passages étaient gardés par des forts, dont les murs

(1) Moll, *Mémoire historique et archéologique sur Tébessa. — Société archéologique de Constantine* (1858-1859).

épais sont encore debout. On y voit même les traces d'un camp romain.

Parmi ces ruines nous indiquerons :

1° Celle de *Kansria,* où sont encore les restes très-visibles d'une petite fortification bastionnée, et, à côté, une partie de l'enceinte d'une basilique, dans laquelle le colonel Carbuccia a découvert une belle mosaïque;

2° L'ancienne grande ville de *Guessas* (Voir plus loin *Ad-Lali);*

3° L'*Enchir-Saffan,* au débouché du défilé de ce nom. Ruines couvrant un très-grand espace. Beaucoup de puits romains dans la ville et aux environs; les indigènes en ont aménagé à une profondeur de 5 à 10m.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions décrire tous ces restes d'établissements romains disséminés dans le pays, qui en est réellement couvert.

L'itinéraire donné par le document ancien sur le tracé du *Vicus-Aureli* à *Diana,* est très-incomplet. Il indique comme stations intermédiaires : *Ad-Lali,* à douze milles (18 kilomètres) du *Vicus-Aureli; Lampsali,* sans distance déterminée; puis deux stations anonymes en avant de *Diana* (Zana).

Ad-Lali. — On croit que l'emplacement de ce point d'étape doit être sur le versant Sud du Djebel-Saffan, aux ruines importantes et peu connues de *Guessas.* La ville romaine était entourée d'une enceinte, avec une citadelle ayant un réduit. On trouve également, dans l'intérieur et aux environs, de nombreux puits romains, dont plusieurs seulement ont été décomblés.

Cette localité avait certainement une grande importance

au onzième siècle, car c'est une des rares villes du pays dont Bekri fasse mention :

« De *Baghaï*, dit-il, on se rend à *Gaças*, ville ancienne « située sur une rivière (1). A l'Occident, on voit une « haute montagne. On passe de là au Cabr Madghous » *(Madracen)*.

MASCULA. — *Khenchela.*

Mascula (Itinéraire d'Antonin);
Zyrnas-Mascli (Table de-Peutinger);
Taref-Mascula (Ibn-Khaldoun);
Khenchela (Kitab-el-Adouani).

L'identité de Khenchela avec *Mascula*, rendue déjà très-probable par les distances données dans les itinéraires anciens, a été signalée pour la première fois en 1858, par M. le capitaine Payen (2), mais sans aucun détail. Elle est aujourd'hui prouvée par une inscription trouvée sur les lieux, qui mentionne le nom de Mascula et qui est ainsi conçue :

Pro splendore felicium sæcul(orum dominorum nostrorum Val(*entini*(ani) *et Valentis semp*(er Augustorum disturb(*atæ*... *ve*... (om)*ni Mascul*(æ.. ....) a (f)*undamentis construxit*......

.... (Publius) *Ce*(io)*nius Cæcinia Albinus* ....
Sexfascalis Provinciæ (3)

(1) Bekri, p. 121. Il s'agit de l'Oued-Chemorra, qui est éloigné de 3 kilomètres; mais on voit les traces d'un canal qui amenait les eaux à la ville. La haute montagne est le Bou-Arif, dont l'altitude du point culminant est de 1,750^{m}.

(2) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1858-1859, p. 95.

(3) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1866, p. 167 1868, p. 218. *Revue africaine*, juillet 1866.

L'intérêt de ce document épigraphique, trouvé sur les lieux, repose surtout sur la présence du mot *Mascula*. Cette inscription a donné lieu à l'interprétation suivante : on a pensé (1) que les lettres *atæ* étaient la finale du mot *disturbatæ*, et qu'il fallait lire *omni Masculæ*. On en a conclu que, vers l'année 370 de J.-C., Publius Cœcina Albinus, consul à six faisceaux de la province, avait reconstruit toute la ville détruite auparavant. Malheureusement, les passages effacés dans cette inscription laissent des doutes sur la valeur de cette explication, et rien de bien positif ne prouve que ce soit *toute* la ville qui ait été réédifiée depuis ses fondements, ou seulement un monument sur lequel aurait été placée l'inscription précédente.

Ce qui est certain, c'est que, plus d'un siècle avant l'époque de Valentinien et Valens, cette ville existait et avait déjà une certaine importance, puisqu'elle avait un évêché dont le représentant, nommé Clarus, figurait au concile de Carthage de 255. L'église célèbre, dans son martyrologe, un enfant de la ville, nommé *Archinimus*, mis à mort par Genséric. Victor de Vita, qui fait également mention de ce martyr, l'appelle *Archiminus Masculanus*.

En-dehors de Clarus, Morcelli cite Donatus, qui, comme l'évêque de Cirta, en 305, lors de la grande persécution de Dioclétien, avait cédé devant les menaces de Florus, Proconsul de la province, et avait révélé l'endroit où les livres saints étaient cachés. Ce fut le premier des évêques traditeurs qui fut interrogé au concile de Cirta. Un autre évêque, Januarius, fut compris au nombre de ceux que

(1) Voir *Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1866, 1867 et 1868, p. 218.

Hunérie exila en 494; enfin, on voit figurer au concile de Carthage de 525 un second Januarius. Il n'y avait que neuf évêques de la Numidie qui assistèrent à ce concile.

On doit supposer que l'armée byzantine, lors de sa première expédition, a dû camper bien près de Mascula, puisqu'elle s'arrêta sur l'Oued-Abigas, c'est-à-dire sur la rivière qui passe à Khenchela, et que son objectif était le Mons-Aurasius, très près duquel se trouvait cette localité.

Ce point est une position militaire tellement bien indiquée, qu'il a été occupé par tous nos généraux qui ont opéré dans le pays. Il paraît encore plus probable que Salomon, à sa deuxième expédition, s'installa à *Mascula* même. Ceci résulte des passages suivants de Procope (1) : « Gontharis (qui commandait l'avant-garde de l'armée) « arriva au fleuve Abigas, et établit son camp non loin « de Baghaï.... Salomon, arrivant avec le restant de l'ar- « mée, établit son camp à soixante stades du camp de « Gontharis. » Or, ces soixante stades donnent évidemment les 11 kilomètres qui séparent Baghaï de Khenchela (2).

M. Marcus (3) avait émis l'opinion que *Mascula* pouvait être la ville de *Malich*, que Sidi-Okba attaqua après Baghaï. La supposition était rationnelle; car, dans les manuscrits de plusieurs anciens auteurs arabes, notamment Nowaïri, le nom de *Malich* est employé pour désigner une place forte, sous laquelle Sidi-Okba livra un combat

(1) Procope, *Guerre des Vandales*, II, 19.
(2) Le stade vaut 185 mètres.
(3) Marcus, note à la suite de la géographie de Mannert.

en quittant Baghaï. La proximité des deux villes justifiait cette opinion; mais elle ne peut être admise. M. de Slane, dont l'autorité fait loi pour ce qui concerne la langue arabe, ayant reconnu que le nom de Malich n'est autre que celui de *Lambèse,* mal écrit dans le texte (1).

Après la première invasion arabe, la ville de Mascula fut encore habitée pendant longtemps, El-Adouani en parle en ces termes (2) : « Au pied des montagnes des « Amamra, il existait trois villes : Baraï, Khenchela et « Guessas, habitées par les chrétiens; chacune d'elle était « entourée de vastes jardins, arrosés par les eaux des- « cendant du Djebel-Mahmel, et par de nombreux châ- « teaux (ksour) très-rapprochés les uns des autres. » Malheureusement cette description n'est accompagnée d'aucune date fixant l'époque à laquelle ces villes existaient.

Mais nous savons que lors de l'invasion hilalienne, les Tauba, fraction des Drid, de la grande tribu des Athbedj, s'emparèrent de Khenchela, qui était encore une ville, puisqu'Ibn-Khaldoun (3) dit qu'un peu plus tard ces Arabes quittèrent *leurs demeures* de *Taref Mascala* pour aller s'installer dans une autre localité.

L'existence de ce Taref Mascula, à la fin du quatorzième siècle, semble résulter d'un autre passage d'Ibn-Khaldoun qui l'indique comme étant, à cette époque, la limite Sud-Est des possessions des Drid.

A l'exception d'une vaste piscine romaine, réparée et

(1) De Slane, *Traduction de l'Histoire des Berbères*, t. I. page 332. Note.

(2) *Kitab-el-Adouani*, traduction de M. Féraud, p. 115.

(3) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 53 et 54.

aménagée par le Génie, d'un monument funéraire encore debout, il existe peu de ruines apparentes à Khenchela. L'érection d'une maison de commandement et les travaux entrepris depuis deux ans ont mis au jour une masse de décombres dispersés sur une surface de quarante à cinquante hectares (1).

(1) La création à Khenchela d'un centre européen, chef-lieu d'un cercle, avec une garnison permanente de 400 hommes, est un fait trop récent pour que nous n'en disions pas quelques mots à titre d'actualité.

Le grand nombre de points défensifs que les Romains accumulèrent dans la zone qui s'étend de Tébessa à Lambèse, démontre les difficultés sérieuses qu'ils ont rencontrées pour y assseoir leur domination d'une façon stable.

Bien que la situation se soit sensiblement modifiée depuis cette époque, la soumission des Nememcha, à peu près indépendants sous les Turcs, s'est opérée avec une grande lenteur; et aujourd'hui encore, de même que la majeure partie des populations de l'Aurès, ils ont conservé une véritable sauvagerie.

Les richesses forestières et minières du pays, l'excellente qualité des terrains de labour, la quantité de bétail qu'on élève, font de ce pays une région très-propice à l'industrie, à l'agriculture et au commerce.

Khenchela est au débouché d'un des passages principaux qui conduisent au Sahara Le manque de sécurité en avait jusqu'à présent éloigné les caravanes. C'est le chemin direct du Souf à Constantine, par El-Faïd et la vallée de l'Oued-el-Arab, c'est-à-dire par la ligne d'eau.

A ces avantages, se joint la situation de cette localité, à mi-chemin de Tébessa à Batna, couvrant une partie du Tell, à proximité de la tête des principales vallées qui traversent l'Aurès. C'est une position militaire de premier ordre, reconnue comme telle depuis longtemps. Ce fut le centre des ravitaillements du général Herbillon en 1847, et du général de Saint-Arnaud en 1850, dans leurs opérations contre les Nememcha. Ce dernier, alors Commandant de la province, ordonna la création immédiate d'un bordj, où on installa un officier, chef de poste, chargé de surveiller et d'administrer les populations les plus voisines. Ce n'était qu'une mesure provisoire. En 1856, on voulut y installer une ville militaire, dont M. le général Noizet, du Génie, détermina l'emplacement. Ce projet fut abandonné. En 1860, on se borna à construire une belle maison de commandement, en prévision de l'organisation d'un cercle à Khenchela. Depuis cette époque, on insista à diverses reprises sur la nécessité d'une installation fixe et permanente sur ce point; mais la question budgétaire avait été le grand obstacle. Ce *desideratum* qui, réalisé, doit apporter dans le

Sur le Chabor, hauteur rocheuse qui domine la piscine romaine, se trouve une vaste enceinte rectangulaire. Nous ne l'avons pas vue; mais d'après les renseignements qui nous sont donnés à son sujet, cette fortification ne semble pas avoir une origine byzantine : elle serait de construction berbère. Les murailles sont formées avec de gros moellons, et non avec des pierres de taille, dont il existe une quantité à Khenchela.

Route de Lambèse à Cirta (Itinéraire d'Antonin, n° X).

Comme nous l'avons dit, il n'était pas possible d'admettre qu'il n'y avait pas de voie de communication entre deux colonies importantes comme celles de Lambèse et de Cirta. On sait du reste les traces très-sensibles de celle qui existait; mais la route officielle passait par Timegad et remontait vers le Nord. Les étapes indiquées sont celles de *Ad Rotam* (trente milles), *Ad Lacum Regium* (vingt milles) et Cirta (vingt milles), c'est-à-dire 104 kilomètres.

Ad Rotam. — Le colonel Carbuccia place cette station à l'*Enchir-Djebbana,* ruines romaines situées au pied du versant oriental du Djebel-Hanout, un peu en dehors des limites de la subdivision de Batna. Ces ruines ont été signalées par MM. De la Marre et Guyon.

On voit *Ad Rotam* dans la ville de Numidie appelée par Saint-Augustin *Rotaria.* C'était le siége d'un évêché *(Episcopus Rotariensis)* et une ville de Donatistes.

pays, avec notre action directe, une transformation civilisatrice, vient d'être mis à exécution par l'organisation, à la fin de l'année 1871, d'un centre civil et militaire à Khenchela.

Aujourd'hui, 400 hommes y sont casernés, et une population d'environ 400 âmes, dont une centaine d'Européens, s'y est groupée.

Route de Timegad à Lamasba.

De Timegad, partait également une route directe sur *Lamasba*, passant par *Diana* (Zana) et allant ensuite de *Lamasba* à Setif.

Nous reviendrons à cet itinéraire dans l'étude des routes à l'Ouest de Lambèse.

BAGHAI. — *Bar'aï*

Bagaï ou *Bagaïa* (Notices de l'église);
Vagaïa (Saint-Augustin);
Bagasis (Procope);
Baghaïa, Bar'aïa (Auteurs arabes).

Tous les écrivains modernes qui se sont occupés de la géographie et de l'histoire de la Numidie, se sont étonnés que la ville très-importante de Baghaï, qui a été la capitale du Donatisme, qui a joué un grand rôle dans la guerre des Byzantins dans l'Aurès, qui semble avoir été le principal centre de résistance des Romains et des Berbères contre les Arabes, ne figure pas sur les anciens routiers : son nom n'a encore été trouvé dans aucune inscription.

Nous n'avons nul document qui puisse nous fixer sur l'époque de la création de Baghaï. C'était évidemment une ville très-ancienne, d'origine berbère, ainsi que l'indique son nom. Autour d'elle, on ne voit que des localités portant des appellations latines : Mascula, Claudi, Popleto, Liviana, etc. Le nom de Thamugas semble d'origine grecque. Ce qui est certain, c'est qu'elle avait une population romaine sous les Antonins.

Des dédicaces à Verus et à Marc-Aurèle (1) témoignent

(1) Léon Renier, inscrip. 3,246, 3,247.

que, vers le milieu du deuxième siècle, elle possédait des monuments.

Les notices de l'église nous ont conservé des détails sur le rôle capital que joua un de ses évêques nommé Donat, dans l'histoire du Donatisme. Vers l'année 348, les troubles suscités par les différends religieux semblaient apaisés dans toute l'Afrique, lorsque ce Donat raviva le schisme, ce qui provoqua une réelle agitation dans le centre de la Numidie. L'empereur Constant envoya deux délégués chargés d'une mission conciliatrice entre les deux partis religieux; mais Donat arma les Circoncellions, qui ravagèrent le pays et qui combattirent par fois avec avantage contre les troupes impériales. Ils furent cependant battus : on en massacra un grand nombre, notamment à la suite d'une bataille sanglante livrée près de Baghaï, et dans laquelle ils avaient osé attaquer, au milieu de la plaine, un corps de cavalerie romaine.

Il fut tenu, en 394, à Baghaï, un concile auquel assistèrent trois cent dix évêques de cette secte. Cette réunion avait pour objet de décider entre deux compétiteurs, Primien et Maximien, tous deux Donatistes et nommés évêques de Carthage par des fractions opposées. Deux conciles s'étaient prononcés en faveur du second; mais, dans celui de Baghaï, on valida l'élection de Primien. Cette décision amena de grands troubles chez les Donatistes; les deux partis se firent une guerre acharnée.

L'histoire du quatrième siècle est remplie par le récit des luttes entre les Catholiques et les Donatistes. Baghaï fut toujours le centre des désordres religieux.

Un peu plus tard, les Donatistes incendièrent l'église catholique, brulèrent les livres saints et se livrèrent

à de cruelles violences contre un évêque qui n'était pas de leur parti. Il portait aussi le nom de Maximien, et il en est fait mention dans le martyrologe romain.

A la conférence de Carthage, en 411, Baghaï envoya un évêque donatiste.

La présence d'un évêque de Baghaï au concile de 484, semble une preuve que ce ne fut que plus tard que les Maures de l'Aurès s'emparèrent de cette ville.

En 538, lors de la deuxième expédition de Salomon, elle existait encore, puisque Procope se borne à dire qu'elle était abandonnée. L'avant-garde de l'armée byzantine, qui s'était installée à proximité, fut battue par les indigènes. Salomon y envoya des renforts ; mais les Maures noyèrent la plaine de Baghaï, où la majeure partie de ses troupes était campée (1).

Les conditions hydrographiques sont bien changées ; il serait impossible aujourd'hui, en utilisant les eaux des oueds, voisins de Baghaï, de produire une inondation de ce genre. Il paraît qu'on retrouve encore quelques traces de ces anciens aménagements d'eau.

Les Byzantins, maîtres de la région Sud de la Numidie, firent de Baghaï un des points principaux de leur système défensif; on peut en juger par l'étendue du fort, qui est beaucoup plus grand que les postes du voisinage.

La ville se repeupla et prit bientôt une grande extension. Sidi-Okba livra sous les murs de Baghaï une bataille aux Berbères et aux Romains qui l'habitaient (2). Ceux-ci furent battus ; mais le conquérant arabe n'osa entreprendre le siége de la ville.

(1) Voir plus haut, l'Oued-Abigas.
(2) *Bekri*, trad. de M. de Slane, p. 322.

Ce rempart de la défense des Berbères fut détruit en 698, par la Kahena, qui, sachant que Hassan-ibn-Noman venait d'attaquer l'Aurès, fit démolir Baghaï, pensant que c'était là son principal objectif et une place forte dont il voulait prendre possession.

La ville se reforma de nouveau. Elle joua un très-grand rôle dans la longue guerre qui amena le renversement des Aghlabites et l'avènement des Fatemides.

En l'an 903 ou 904, c'est dans cette ville que se réfugia la grande armée aghlabite défaite par les Ketama dans le Bellezma.

En 907, Abou-ben-Abdallah, cet agitateur qui représentait le Mehdi, à la tête d'une armée de *Chiites,* composée en grande partie de Ketama, se présenta devant Baghaï qui capitula. C'est probablement à partir de cette époque que les Ketama s'y installèrent (1).

Cette ville redevint le centre principal de la contrée, et les sultans Fatemides y mirent un gouverneur qui disposait d'une certaine force armée.

Ibn-Khaldoun (2) raconte qu'en l'année 943, Abou-Yezid, l'*homme à l'âne,* le promoteur de l'insurrection kharedjite, profita de l'absence de ce chef pour envahir la plaine voisine de Baghaï, et y saccager plusieurs bourgades. Ce furent les débuts d'un nouveau soulèvement des habitants de l'Aurès contre les Fatemides. Il y eut plusieurs rencontres avec les troupes de Baghaï, et celles-ci, battues, durent se renfermer dans les murs de la ville pour y attendre des secours.

Les agresseurs en firent le siége, mais sans succès.

(1) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 291.
(2) Ibn-Khaldoun, t. III, p. 205.

Abou-Yezid étant mort quelques années après, son fils continua la guerre, reparut dans l'Aurès et vint mettre de nouveau le siége devant Baghaï (947); mais un de ses compagnons le trahit, le tua et porta sa tête au sultan El-Mansour.

Dans les anecdotes qui font suite à la géographie de Bekri, cet auteur raconte que Hammad, le chef de la dynastie des Hammadites, vers l'année 1015, voulant châtier les habitants de Baghaï, lança ses escadrons sur son territoire. Il semble résulter de la narration peu complète de l'auteur arabe, qu'ils ont dû entrer dans la ville, et ne pas en ménager les habitants.

Ces divers faits prouvent le rôle militaire que joua Baghaï sous les dynasties berbères. Ce devait être à cette époque un centre considérable, si on en croit la description qu'en donnent les géographes arabes :

Voici ce qu'écrit Edrisi (1) : « Baghaï est une grande « ville, entourée d'une double muraille en pierres; elle « a un faubourg entouré également de murs, où se « tenaient autrefois les marchés, qui se trouvent actuel« lement dans la ville même, le faubourg ayant été aban« donné par suite des fréquentes incursions des Arabes. « C'est un pays remarquable par la quantité de dattes « qu'il produit. Il y coule une rivière qui vient du côté « du Midi; on y trouve aussi des puits abondants, mais « le nombre de ces puits n'est plus aussi considérable « qu'il l'était jadis. Autrefois, il y avait beaucoup d'eau, « de sources, et un grand nombre d'habitants. » Cette double enceinte existe encore aujourd'hui, et on retrouve

(1) Edrisi, *Géographie*, traduction d'Amédée Jaubert, IIIe climat, 2me section.

même sur le sol les traces de la troisième enceinte qui entourait le faubourg.

Ce faubourg, d'après ce que dit Bekri, devait être une annexe très-grande de la ville; c'était là que se trouvaient les caravanserails, les bains et les bazars. Les environs, arrosés par des ruisseaux, étaient couverts d'arbres fruitiers, de champs cultivés et de pâturages (1).

Ce qui vient encore corroborer l'importance de Baghaï, c'est qu'Edrisi la prend souvent pour point de repère, lorsqu'il veut déterminer la position d'autres grandes villes de la province. « Bedjaïa (Bougie), dit-il, est éloi- « gné de Baghaï de huit journées; Tobna, de quatre « journées; Constantine, de trois journées; Touzer, de « quatre journées, etc. »

Le récit d'Edrisi est plein d'enseignements. Il en ressort qu'à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire au milieu du douzième siècle, Baghaï était déjà entré dans la période de décadence. C'était la conséquence de l'invasion hilalienne; et les mêmes Arabes qui avaient forcé déjà, du temps d'Edrisi, les habitants à quitter le faubourg, malgré sa muraille protectrice, durent plus tard obliger, par leurs razzias et leurs vexations, toute la population à s'éloigner et à quitter la vie sédentaire, comme celles des villes voisines.

Cependant, la force considérable de ses fortifications a dû lui permettre de subsister encore longtemps comme localité importante; car dans sa nomenclature si

(1) Bekri, p. 121. Plus loin, p. 322, le même auteur, ainsi du reste que l'a fait Nowaïri, parle de la belle race de chevaux « que l'on élevait « dans l'Aurès, et qui, à l'époque où Sidi-Okba arrivait, surpassait, par « leur valeur, tous ceux que les Musulmans avaient encore vu dans leurs « expéditions. »

courte des villes de l'Ifrikia, El-Kaïrouani (1) ne cite dans cette région que Tébessa.

Lorsque nous arrivâmes dans ce pays, si peuplé pendant la période romaine, nous le trouvâmes, en 1845, sans villes, comme l'avait décrit Salluste en l'an 45, c'est-à-dire dix-huit cents ans auparavant.

Peyssonnel (2) n'a pu voir Baghaï qu'à la hâte : « Cette « ville était fort grande, dit-il, et contenait de très-beaux « édifices ; mais tout a été détruit, il ne reste plus rien « qui mérite attention. »

Cependant il paraîtrait que malgré les vicissitudes des temps, au commencement de ce siècle, une petite population se trouvait fixée à Baghaï (3), près d'une mosquée, autour de laquelle étaient installés quelques magasins d'épices et de cotonnades, fréquentés par les habitants d'alentour. Un vieux cheikh les avait vus dans son enfance ; mais, depuis, une colonne turque, chargée du recouvrement de l'impôt, les aurait détruits.

Nous pensons que l'expédition dont il est question fut faite, de 1795 à 1798, par le bey de Constantine, Moustafa-el-Ouznadji, qui vint chez les Amamra, razzer les Ouled-Saïd : ceux-ci occupaient et occupent encore les environs de Baghaï. Ce qui le prouve, c'est que les Ouled-Si-Azerara, famille de marabouts, aux principaux membres de laquelle il est dit que le bey fit couper la tête (4), n'ont pas quitté ce territoire.

(1) El-Kaïrouani, *Histoire de l'Afrique*, p. 27, traduction de M. Pellissier.

(2) Peyssonnel, *Relation d'un voyage sur les côtes de la Barbarie*, lettre XIIe.

(3) Justin Pont, *Études historiques sur les Amamra ; Société archéologique de Constantine*, t. XII, p. 222.

(4) Vayssette, *Histoire de Constantine sous les Beys*, p. 257.

Aujourd'hui, les ruines de Baghaï s'étalent sur un mamelon et couvrent un espace très-étendu. La citadelle byzantine a encore des pans de murs debout. On remarque dans l'intérieur quatre rangs de colonnes de marbre qui appartenaient à la mosquée du onzième siècle (1). On voit dans la ville les restes de temples et de bains, de nombreux fûts de colonne, des chapiteaux, etc. Enfin, on y a trouvé quelques belles inscriptions.

Parmi les villes qui ont joué un certain rôle dans l'histoire du pays, se trouvent celles que cite Procope comme ayant servi de refuge à Yabdas, dans sa lutte contre les Byzantins. C'est d'abord *Zerbule*, place forte que le prince Maure avait bâti dans la montagne; puis *Tumar*, forteresse située sur la cime d'un rocher, défendue de tous les côtés par des précipices et des rochers à pic; enfin la roche géminienne *(Petra-Geminiana)*, petite tour également bâtie au sommet d'un roc à pic, au milieu des précipices. Elle renfermait les trésors du prince Maure (2).

L'emplacement d'aucune de ces localités n'a pu être déterminé. Shaw (3), qui n'a jamais vu le pays, installe *Tumar* ou *Petra-Geminiana*, au sommet d'un rocher pointu et inaccessible, chez les *Neardi*. C'est probablement le Djebel-Mahmel, au pied duquel habitent encore ces Neardi, que le voyageur anglais veut désigner ; mais

(1) L. Dewulf, inscriptions trouvées dans le cercle d'Aïn-Beïda. *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1867.

(2) Procope, *Guerre des Vandales*, liv. II, p. 19 et 20.

(3) Shaw, t. I, chap. VIII, p. 145.

il n'y existe aucune trace des ruines. M. Dureau de la Malle (1) place *Zerbule* entre Thamugas et Baghaï; *Tumar*, sur la chaîne méridionale de l'Aurès, au-dessus des sources de l'Abigas; la *Petra-Geminiana*, près de *Tumar*.

Toutes ces suppositions sont purement gratuites, et il sera bien difficile d'arriver à retrouver l'emplacement de ces villes. Lorsqu'on parcourt l'Aurès, on rencontre une foule de ruines et de tours encore debout, placées sur des rochers inaccessibles, et il s'est fait peu de colonnes dans l'Aurès, y compris celle de 1844 (2), sans qu'on ait cru retrouver la Petra-Geminiana, tellement la description de l'historien grec s'applique à des positions identiques.

Comme le fait observer M. Dureau de la Malle (3), *Tumar* et la *Petra-Geminiana* étaient connues de Ptolémée, qui les désigne sous les noms de *Toumarra* et de *Germiana*, et qui les place assez loin au Sud-Ouest de Lambèse. Les positions doivent être fausses; mais la ressemblance de ces noms avec ceux donnés par Procope peut faire supposer que ces localités, évidemment d'origine berbère, existaient et étaient connues à une époque fort reculée.

On trouve les noms de *Zerbule* et de *Petra-Geminiana* sous les formes *Zerquilis* et *Geminam-Petram*, dans la *Johannide* de Corippe.

(1) Dureau de la Malle, *Province de Constantine*, p. 234, *Recherches sur l'histoire de la Régence d'Alger*, p. 114 et suivantes.

(2) Mauroy, *Précis de l'histoire et du commerce dans l'Afrique septentrionale*, place Petra Geminiana à Mchounech, dans la partie Sud de l'Oued-el-Abiod.

(3) Dureau de la Malle, p. 147.

CHAPITRE V

Voies romaines à l'Ouest de Lambèse

Nous allons maintenant étudier les voies de communication qui, partant de Lambèse, se dirigeaient vers l'Ouest. Nous ne parlerons que des localités comprises dans la subdivision de Batna, les seules que nous ayions vues, ou sur lesquelles nous avons pu avoir des renseignements précis.

LOCALITÉS indiquées dans les itinéraires.	Distances en milles.	Conversions en kilomètres	EMPLACEMENTS des LOCALITÉS.	AUTEURS.
ROUTES DE LAMBÈSE A SETIF				
PREMIÈRE ROUTE. — *Itinéraire d'Antonin.*				
LAMBÈSE	»	»	Lambèse	
Diana	XXXIII	49 5	Zana	Inscriptions.
Nova-Petra	XIV	21	Enchir-Encedda ..	Carbuccia. — Nau de Champlouis.
Gemellas	XXII	33	»	Position indétermin.
Sitifis	XXV	37 5	Setif	Distance totale : 94 milles, 141 kil.
DEUXIÈME ROUTE. — *Itinéraire d'Antonin.*				
LAMBÈSE	»	»	Lambèse	
Tadutti	XVIII	27	Oum-el-Asnam	Carbuccia. — Payen — Cherbonneau.
Nova-Sparra	XXXII	48	»	Position indétermin.
Gemellas	XXVII	40 5	»	Id.
Sitifis	XV	22 5	Setif	Distance totale : 92 milles, 138 kil.

LOCALITÉS indiquées dans les itinéraires.	Distances en milles	Conversions en kilomètres	EMPLACEMENTS des LOCALITÉS.	AUTEURS.
Troisième route par Lamasba Table de Peutinger : *de Lambèse à Lamasba.* Itinéraire d'Antonin : *de Lamasba à Setif.*				
LAMBÈSE..........	»	»	»	
Lambiridi	L	75	Kherbet-Ouled-Arif	Carbuccia. — Payen.
Lamasba.........			Merouana	Carbuccia. — Payen.
Zaraï	XXV	37 5	Zeraïa	D'Avezac. — Carbuccia. — Payen. — Inscription.
Perdices	XII	18	Enchir-Sfraïn.....	Carbuccia.
Sitifis............	XXV	37 5	Setif.............	Distance totale : 112 milles, 168 kil.

De l'examen de ces itinéraires, il résulte que Lambèse communiquait avec Setif par trois routes directes, dont deux passaient par les plaines situées au Nord des montagnes de l'Oued-bou-Aoun et des Ouled-Sellem.

La troisième traversait le massif des hautes montagnes qui limitent, à l'Ouest, la vallée de Batna; elle arrivait à *Lamasba* (Merouana), où elle rejoignait la route de Setif par Zaraï, en coupant la plaine du Bellezma. C'est encore aujourd'hui un chemin très-suivi de Batna à Setif.

L'emplacement de presque toutes les localités romaines signalées dans les itinéraires anciens de cette région, a été déterminé par MM. Carbuccia et Payen (1). M. Piesse (2), dans son Itinéraire, donne une description assez complète de plusieurs d'entre elles.

(1) M. Payen était alors capitaine et chef du bureau arabe de Batna. Voir *Revue archéologique de la Province de Constantine*, 1856–1857.

(2) Piesse, *Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie.*

En quittant Lambèse pour aller sur Zana, la voie romaine se dirigeait droit au Nord par le tombeau de Flavius, en laissant à gauche le Coudiat-Azzeb. Un peu plus loin, elle tournait le Djebel-bou-Arif, passant entre cette montagne et le Djebel-Azzeb pour déboucher dans la plaine d'El-Madher, en face de l'Oued-bel-Kheiz. Elle gravissait le défilé de Djerma, touchait à Seriana et suivait le pied de la montagne jusqu'à Zana (1).

Le premier tronçon de la route appartenait à la voie directe de Lambèse à Cirta. Cette dernière, une fois dans la plaine d'El-Madher, se dirigeait sur Oum-el-Asnam (*Tadutti*).

La route de Diana passait par un certain nombre d'établissements romains. Les principaux se trouvaient au pied du col de Djerma, où on voit les ruines d'un petit fort, à Seriana et à Aïn-Taga.

A Seriana, il existe une tour en pierres de taille encore debout. On y a relevé plusieurs inscriptions et, à l'étendue des ruines, on peut juger qu'une population assez nombreuse habitait jadis sur ce point.

DIANA. — (*Zana.*)

Diana (Antonin) ;
Diana Veteranorum (Table de Peutinger) ;
Adanaa (El-Yakoubi) ;
Adena (Bekri) ;
Danaa (Moula-Ahmed) ;
Izana (Peyssonnel) ;
Tagou-Zanah (Shaw).

(1) Cette route était jalonnée de bornes romaines. Les vestiges qui en restent ne permettent pas de se tromper sur son tracé.

L'Itinéraire d'Antonin se borne à donner à cette ville le nom de *Diana*. Dans la Table de Peutinger, elle est appelée *Diana Veteranorum,* et à côté de ce nom, se trouve dessiné un temple, dont on a retrouvé des restes bien conservés et qui était dédié à Diane.

L'emplacement de cette ville a été retrouvé par Peyssonnel (1) en 1725. Il en a rapporté la copie d'une inscription placée au-dessus d'un fort bel arc de triomphe, élevé à l'empereur César Marcus Severus, Pius Félix, et à Antonin, très-noble César, par *les habitants de Diana.*

Les noms *Respublica Dianensium, Municipium Dianensium,* figurent également sur plusieurs inscriptions.

Ainsi qu'il résulte de son appellation, Diana a été habitée et probablement fondée par une colonie de vétérans de la troisième légion. Cette remarque, que la ville est située au pied du Djebel-Mestaoua, qui a toujours servi de centre de résistance aux populations insurgées sous les Berbères (2), sous les Turcs et sous les Français, peut donner à penser que, sous les Romains, la situation était la même, et qu'ils avaient jugé nécessaire la présence d'une force susceptible de maintenir dans le devoir les tribus turbulentes d'alentour. Ce fut évidemment dans le même but, que les Byzantins édifièrent une forteresse de soixante-dix mètres de côté, dont les murailles sont encore debout.

Diana existait en 160 de J.-Ch., ainsi que le prouve une dédicace à Antonin, remontant à la dernière année de son règne. Cette ville avait le titre de Municipe, et,

(1) Peyssonnel, *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Algérie*, p. 534.

(2) Voir plus loin la note sur le Bellezma.

d'après Morcelli, elle aurait été à diverses reprises favorisée par la munificence des empereurs (1).

C'était un évêché dont on ne connaît qu'un de ses évêques, Fidentius, donatiste, qui assista à la conférence de Carthage, en 411. Il n'y en avait pas au concile de 484.

Diana ne semble pas avoir été détruite comme Lambèse et Timegad. Elle paraît même avoir acquis une grande importance, car, à l'époque de l'invasion arabe, elle était devenue la capitale de la région; c'est ce qui ressort du récit suivant d'un ancien auteur arabe, récit reproduit par Moula-Ahmed (2) : « Lorsque Sidi-Okba eut remporté « la victoire sur les gens de Lambèse, il demanda quelle « était la ville la plus forte de la contrée; on lui dit que « c'était *Diana*, où il y avait un roi, chef des chefs « chrétiens du Zab, pays qui comptait trois cent soixante « bourgades, ayant chacune son émir.

El-Yakoubi dit « qu'*Adanaa* est la plus grande ville du « pays du Zab vers l'Ouest. Okba rencontra les gens du « pays, et un grand combat s'engagea. Les musulmans « triomphèrent des chrétiens, dont la majeure partie « fut détruite; leur pouvoir cessa dans la province. »

Diana dut disparaître dans le courant du dixième siècle. Bekri (3), qui la place à deux journées de Tobna, rapporte qu'elle fut ruinée, en l'an 935, par Ali-ben-Hamdoun-el-Andaloci, gouverneur du Zab et fidèle serviteur des Fatemides. Les habitants avaient probablement pris

(1) Morcelli, *Africa Christiana*, t. I, p. 150.

(2) Moula-Ahmed. *Voyage dans le sud de l'Algérie*, par El-Aiachi et Moula-Ahmed, trad. de M Berbrugger, p. 223.

(3) *Description de l'Afrique septentrionale*, p. 320-321.

part à la grande insurrection religieuse et politique qui eut ses débuts dans l'Aurès (1) et dont Abou-Yezid, l'*homme à l'âne*, fut le promoteur.

Bekri rapporte également que les Haouara, qui habitaient du côté de Magra, ayant enlevé les femmes de Diana, les habitants poursuivirent les ravisseurs, en tuèrent un grand nombre et délivrèrent leurs femmes. Le combat eut lieu sur le bord d'une rivière qui prit le nom d'Oued-en-Nça (la rivière des femmes).

Il y a peu de ruines romaines qui aient conservé autant de restes de beaux monuments que Zana. On y remarque trois arcs de triomphe, dont un fort beau avec colonnes corinthiennes, les débris du temple de Diane, une basilique chrétienne, des thermes, etc. Bien que près de la ville il existât des sources abondantes, les Romains y avaient amené les eaux de l'Aïn-Sultan, situé au Nord du Djebel-Zana. On suit les traces du canal de conduite sur un parcours de près de 15 kilomètres.

Nova Petra (Enchir-Encedda).

A partir de Diana, la voie romaine ne suivait pas le chemin qui relie aujourd'hui Batna à Setif, bien qu'il existât, ainsi que le prouvent les nombreuses ruines qui jalonnent son parcours. La voie officielle remontait vers le Nord, en suivant le versant Est du Djebel-Zana. Elle passait près d'Aïn-Sultan, source dont nous venons de parler, et près de laquelle existent quelques vestiges romains. De là, elle arrivait à l'*Enchir-Encedda*, placé sur la limite des subdivisions de Batna et de Setif.

(1) *Voir* plus haut la note sur Baghaï.

Pour se rendre à Setif, la route passait ensuite au Nord du Chot-el-Beïda.

La distance de Zana à l'Enchir-Encedda est exactement celle indiquée dans l'Itinéraire de *Diana* à *Nova-Petra*. La quantité de pierres taillées qui existent sur ce point, la grande étendue de terrain qu'elles couvrent, avaient frappé Peyssonnel, qui y signale « les ruines d'une ville considérable. » Bien qu'il l'appelle *Lamaza*, il ne peut y avoir de doute sur la localité qu'il a visitée, car il la place au Nord-Ouest d'Aïn-Sultan, et il met cette source à trois lieues de Zana.

Cette ville est appelée *Castellum Novæ Petræ* dans les actes de Masculanus, pseudo-martyr Donatiste, reproduits par Mabillon.

Ce Masculanus était un évêque de Numidie qui alla, comme légat, à la tête des autres évêques de sa secte, au devant de Macarius, délégué par l'empereur Constant, vers l'an 349, pour apaiser les désordres suscités par Donat de Baghaï (1). Selon la tradition, Macarius, mécontent de l'opposition que lui fit cet évêque, l'aurait fait jeter du haut d'une montagne formant un précipice et située dans le voisinage de *Nova-Petra*. Les Donatistes ayant recueilli son corps, l'enterrèrent dans la ville et lui construisirent un magnifique tombeau, comme à un martyr. A partir de cette époque, *Nova-Petra* fut considérée comme une ville sainte par les Donatistes.

Morcelli (2), qui rapporte ce renseignement intéressant, ne cite qu'un seul évêque de cette localité, Dolivus, donatiste, présent à la conférence de Carthage de 411.

(1) *Voir* la notice sur Baghaï.
(2) Morcelli, *Africa Christiana*, t. I.

GEMELLAS.

La position de la station suivante, *Gemellas,* où se réunissaient les deux routes de Lambèse à Setif par la plaine, n'a pas encore été clairement déterminée, bien que l'Itinéraire d'Antonin lui donne, comme points de repère, *Sitifis* à 25 milles (37 kilomètres), *Nova Petra* à 22 milles (33 kilomètres) et 27 milles (40 kilomètres) de *Nova Sparsæ.*

Mannert lui donne l'emplacement de *Gijil,* petite ville romaine indiquée, sur la carte de Shaw, au pied Nord de la montagne des Ouled-Sellem, c'est-à-dire dans une position très-probable, qui a été admise par le colonel Lapie. Pour le colonel Carbuccia, c'est l'*Enchir-el-Arouk,* avec un point d'interrogation. En même temps, il met la station *Perdicidibus* à l'*Enchir-Sfraïn.* Or, plusieurs personnes, notamment M. Poulle, qui ont parcouru récemment le pays, voient dans cette dernière ruine *Gemellas.*

Cette ville, bifurcation de deux routes, a eu une certaine importance. Ce fut un des premiers évêchés de la Numidie ; il comptait un représentant, nommé Licteus, au nombre des 85 évêques qui se réunirent à Carthage en 255, à l'occasion de la lutte de saint Cyprien contre le pape saint Étienne. Ce siége fournit plus tard un évêque donatiste, nommé Buscaton, à la conférence de 411, et ce prélat se signala par sa violence, en qualifiant de traîtres ses collègues catholiques.

Plusieurs géographes, notamment Morcelli qui nous donne les détails précédents, ont vu dans ce *Gemella* le *Limes gemellensis* indiqué, dans la Notice des Dignités,

comme un des postes frontières placés sous les ordres du comte d'Afrique. D'après une opinion nouvelle, que nous examinons plus loin, ce *Limes gemellensis* n'est pas celui de la route de Setif, mais doit être placé sur les limites des Ziban.

DEUXIÈME ROUTE DE LAMBÈSE A SETIF.

La deuxième route de Lambèse à Setif suivait la même direction que la première, jusqu'à son débouché dans la plaine d'El-Madher. Elle remontait alors à *Tadutti,* et de là, prenant une direction Nord-Est, elle se dirigeait sur Setif, en laissant au Sud la route sur Diana.

Tadutti (Oum-el-Asnam).

Oum-el-Asnam (la mère des idoles), *Enchir-Thouda, Aïn-el-Ksar,* sont trois noms appliqués à des emplacements voisins, et par lesquels MM. Carbuccia, Payen et Cherbonneau, désignent les mêmes ruines.

Peyssonnel avait campé à *Amoula-Senab* (1) qu'il indique très-bien à quatre lieues à l'Est d'Aïn-Taga; mais il n'y signale aucun reste d'établissement romain.

Shaw (2), qui écrit le nom *Om-Oley-Sinaab,* et qui le met dans les environs du Madracen, sur la route de Zana, le signale comme un endroit où il y avait des ruines importantes. Mais ce n'est pas là qu'il place *Tadutti :* « *Tattubt,* écrit-il, qui est sur les bords de l'*Aïn-Yac-* « *Coute,* au Nord-Est, à quatre lieues de *Om-Oley-Si-* « *naab,* et à huit au Sud-Ouest de Constantine; Tattubt,

(1) Peyssonnel, p. 331.
(2) Shaw, t. I, p. 137.

« dis-je, était autrefois une ville considérable; mais à « présent elle est presque toute couverte de terres et de « décombres. Hassan, le bey régnant de cette province, « fit tirer, il y a quelques temps, de ces ruines, plusieurs « colonnes de beau granite, toutes entières et d'égale « grandeur ou grosseur. Elles ont douze pieds de hau- « teur et font le principal ornement de la nouvelle mos- « quée que ce bey a fait bâtir à Constantine. Tattubt, « du reste, paraît être le même nom que celui de *Ta-* « *dutti* de l'Itinéraire, lequel étant placé entre *Lambèse* « et *Gemella,* qui sont les anciens noms de *Tezzoute* et « de *Jim-Meiluh,* doit nécessairement être mis ici. »

On peut juger, par les erreurs de distance commises par Shaw, du peu de confiance que l'on doit avoir dans sa version, provenant probablement de renseignements indigènes.

Il n'existe plus que quelques pierres éparses à Oum-el-Asnam. Voici la description qu'en donnait M. De la Marre (1), qui les visita en 1844 : « Les ruines assez « étendues d'Oum-el-Asnab ne sont remarquables que par « les restes de plusieurs constructions carrées (12 mè- « tres sur 15) et par la multitude des pierres couchées « sur terre.

« Près d'une source abondante, une construction circu- « laire faite en belles et grandes pierres affleure le sol. « Elle a 4m80 hors d'œuvre, 3m60, dans œuvre. Ces « dimensions assez fortes nous font écarter la supposi- « tion d'un puits; nous serions moins éloigné d'y voir

(1) De la Marre, *Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse*, t. xx, *Mémoires de la Société des antiquaires de France.*

« un mausolée circulaire, dont la forme rappelle le tom-
« beau de *Cæcilia Metella*, à Rome. »

On ne voit plus rien de ces ruines; quant à celles du fort, on en a cassé toutes les pierres pour la route.

M. De la Marre plaçait *Tadutti* à 8 kilomètres au Nord d'Aïn-Yakout, c'est-à-dire à 45 kilomètres de Lambèse, tandis que l'Itinéraire d'Antonin n'en indique que 27.

Les traces de trois grandes voies romaines sur Diana, Lambæsis, Thamugas, qui aboutissent à Oum-el-Asnab, la convenance de la position par rapport à ces villes, l'importance des ruines qui existaient autrefois sur ce point, avaient amené M. le colonel Carbuccia et M. le capitaine Payen (1) à y placer la station romaine de *Tadutti*.

En 1861, M. Cherbonneau (2) assista à la démolition, par le service des Ponts et Chaussées, du petit fort qui a fait donner à la fontaine voisine le nom d'Aïn-Ksar. Il avait environ 18^{m} de côté. On y trouva une inscription intéressante, indiquant que cette forteresse avait été construite sous le règne de Tibère II, c'est-à-dire tout à fait à la fin du sixième siècle, par les habitants de la ville, avec leurs propres ressources. Il paraîtrait qu'exposés aux attaques des Maures, leur situation était des plus précaire, car ils invoquent les secours de l'Afrique et la protection du Christ. Sur la deuxième ligne de cette inscription, se trouvent les mots PAGVITAE. TDM. M. Cherbonneau voit dans les trois dernières lettres l'abréviation de *Tadutti-Municipium*. Il y a là évidemment un indice à prendre en considération.

(1) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1856-1857, p. 173.

(2) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1862, p. 129.

Nova-Sparsa. (Position indéterminée.)

Est indiquée à 32 milles, c'est-à-dire à 47 kilomètres à l'ouest de Tadutti. On n'a pas de trace positive sur l'emplacement de ce point d'étape. Ce devait être cependant un centre de population, car c'était un évêché dont on trouve le nom dans la notice, sous l'appellation de *Noba Sparsensa,* et qui avait un représentant appelé Félix, au Concile d'Hunéric, en 484.

TROISIÈME ROUTE DE LAMBÈSE SUR SETIF.

La troisième voie romaine de Lambèse sur Setif est indiquée en partie dans la Table de Peutinger, où elle figure de *Lambèse* à *Lamasba,* sur la route du *Vicus-Aureli* au *Centenarium,* en partie dans l'Itinéraire d'Antonin, qui mentionne une route directe de *Lamasba* à Setif.

LAMBIRIDI (Kherbet-Ouled-Arif);
Lambiridi (Antonin);
Lambirita (Notice des évêchés);
Lambridin (Anonyme de Ravenne).

La voie romaine, en quittant Lambèse, arrivait dans la plaine de Batna, en passant à la pointe du Coudiat-Tamchit; elle se dirigeait directement sur le Djebel-Touggourt, au pied duquel se trouvent les vestiges d'un établissement romain assez important (1).

(1) Nous entrons peut-être dans bien des détails sur le tracé de ces routes; nous indiquons beaucoup de points de repère; mais c'est dans le but de permettre de suivre, sur les cartes, la direction de ces voies romaines. Cartes du dépôt de la guerre au $\frac{1}{100,000}$

Ce point, nommé *Enchir-Kesbint,* est placé sur le col de Batna. Il a été signalé, dès les débuts de notre occupation, par MM. Fournel, Texier et De la Marre, comme un des endroits où il y aurait des fouilles curieuses à faire. On s'est jusqu'à présent borné à enlever des pierres, ce qui a amené la découverte d'anciens thermes romains. Nous signalons, sur le versant de la montagne, plusieurs marches d'escalier taillées dans le roc, et conduisant à une petite plate-forme demi-circulaire.

M. le commandant de la Marre a publié un très-joli plan de cet établissement romain (1).

La voie suivait ensuite le pied du Djebel-Touggourt et arrivait à Lambiridi, dont les ruines, placées à la sortie du Chabet-Ouled-Arif, sur la rive droite de l'Oued-Chaba, s'étendent sur une superficie, évaluée par M. Payen de 150 à 200 hectares (2). On y voit encore les restes bien distincts de beaux monuments, d'une grande forteresse, et tout fait croire qu'il y avait là une ville riche et populeuse.

Si l'on mesure les distances sur le tracé de la voie romaine, on trouve 27 kilomètres, c'est-à-dire 18 milles, de Lambèse à Lambiridi; et de ce point à Merouana *(Lamasba),* 20 kilomètres (14 milles); total, 32 milles.

La Table de Peutinger ne porte pas les chiffres des distances de ces deux stations; mais en défalquant de la longueur totale de la route (115 milles), celui de 65 milles appliqué aux autres étapes, on croit que Lamasba

(1) De la Marre, *Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse.*

(2) Cette superficie est exagérée; elle embrasse tout l'espace où l'on rencontre quelques pierres; l'emplacement réel des ruines couvre environs 50 hectares, et c'est déjà l'étendue d'une ville.

est indiqué à 50 milles (75 kilomètres) de Lambèse. Ainsi que nous venons de le dire, la route romaine, qui présente de nombreux points de repère sur le terrain, n'a que 46 kilomètres.

Il y a là une grande différence, mais les erreurs de la Table de Peutinger sont trop communes, déjà dans cette région, pour que ce soit un motif de ne pas voir *Lambiridi* à l'Enchir-Kherbet-Ouled-Arif et *Lamasba* à Merouana, en raison surtout des autres preuves rencontrées.

M. Payen a découvert à Lambiridi une pierre brisée portant, entre deux filets, les caractères ci-après IRID, qui semblent appartenir au nom de la ville. Un peu plus loin, il a vu une inscription se terminant par les mots ORDo ML. Il traduit les deux dernières lettres par *Municipium Lambiridi* (1). Ce sont des indications qui ne peuvent que confirmer les suppositions faites au sujet de l'emplacement de la localité.

Nous n'avons aucun détail sur le passé de cette ville, dont on retrouve cependant le nom, sous la forme *Lambiritana,* dans la liste des évêchés de la Numidie. L'*Africa Christiana* cite deux de ses évêques; *Crescentillianus,* donatiste, à la conférence de Carthage de 411 ; *Benenatus,* catholique, exilé par Hunéric, à la suite du Concile de 484.

A partir de *Lambiridi,* la voie romaine se prolongeait sur le versant Nord du Djebel-Aïn-Drin, arrivait à un col où l'on trouve quelques ruines, et, remontant l'Oued-Tafrent jusqu'à sa source, passait entre les dernières

(1) *Revue archéologique de Constantine,* 1856-1857, p. 176.

pentes du Djebel-Zerigou et le Djebel-Tikkel, au pied duquel se trouvait Lamasba.

LAMASBA (Merouana).

Lamasba (Antonin);
Lamasbua (Table de Peutinger);
Lamasua (Notice de l'Eglise).

On sait que l'anonyme de Ravenne ne désigne aucune ville nouvelle; il se borne à citer une partie de celles qui figurent dans les Itinéraires anciens, et il les place dans un ordre assez régulier. Entre *Lambiridi* et *Lambrèse,* il indique une localité qu'il appelle *Tamasga*. C'est très-probablement de *Lamasba* qu'il s'agit.

M. le Colonel Carbuccia avait déjà signalé l'*Enchir-Merouana* comme les restes de *Lamasba*, quand on découvrit diverses inscriptions (1) portant ce nom, et plusieurs bornes milliaires, donnant des distances sur Lamasba qui correspondaient à l'emplacement de l'Enchir-Merouana. Tous les doutes qui pouvaient rester disparurent.

Les ruines de Lamasba couvrent une surface très-étendue, et démontrent que la ville avait une réelle importance. On n'y trouve pas de restes de monuments, mais on voit encore sur le sol des pierres de taille régulièrement alignées qui dessinent des rues, en même temps que l'enceinte des maisons.

Lamasba était un municipe (2) et avait un évêché.

(1) *Revue archéologique*, p. 172. L. Renier, inscriptions nᵒˢ 1452-1710-1711-4332-4436.

(2) Ceci résulte d'une inscription trouvée à Lambèse : MVNICIP' LAMASBENSIVM. L. Renier, inscript. nº 1451.

Morcelli (1) cite trois de ses évêques : Pusillus, Avitus et Secundinus, qui figurent aux divers Conciles tenus à Carthage en 255, 411 et 484. Le second était donatiste ; le troisième fut exilé par Hunéric.

Hardouin (2) comprend également Lamasba au nombre des évêchés représentés au Concile de Carthage de 258.

Nous ne connaissons aucun fait historique qui se rattache à cette ville. Ce devait être un centre commercial considérable, débouché de toutes les productions des riches régions du Bellezma et du Hodna (3). Nous voyons, en effet, que c'était le centre de nombreuses voies romaines.

Nous venons de décrire la route de Lambèse à Lamasba, par la montagne. Une deuxième voie conduisait à ce centre militaire et à Timegad par Zana, en traversant le Teniet Oum-el-Aroug. Elle est jalonnée, jusqu'à *Diana,* par plus de vingt bornes milliaires.

Une troisième et une quatrième routes conduisaient à Setif, l'une par *Zaraï* et *Perdices,* et l'autre par *Aïn-Guigba (Capsum Juliani),* en passant par le défilé qui sépare les montagnes des Ouled-Sellem de celles des Ouled-Ali-ben-Sabor : c'est encore aujourd'hui un chemin très fréquenté. Enfin, une dernière route, longeant le pied de Djebel-bou-Ari, conduisait à Tobna par Mgaous. Tout ce pays est couvert de ruines romaines (4).

(1) Morcelli, *Africa Christiana*, I.

(2) Hardouin, *Acta Conciliorum*, t. I.

(3) Nous parlons surtout du Hodna au temps des Romains.

(4) Nous devons dire que c'est sur les emplacements romains, comme ceux de Merouana, de Lambiridi, de Seriana, de Zana, que doivent être établis les nouveaux centres européens à créer dans la subdivision de Batna. Il était difficile de mieux choisir, au point de vue de la position, de la fertilité des terres et des ressources du pays.

La Table de Peutinger et M. Marcus placent à côté de *Lamasba* les *Musulames,* les premières populations de la Numidie dont on signale l'insurrection contre la domination romaine. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, cette région a toujours été un théâtre de révoltes. Dans ces conditions, il est très-admissible que cette ville, riche, peuplée, ait été des premières attaquée, pillée et détruite dans les soulèvements des Maures, à partir de la fin du règne d'Hunéric.

Ce qui peut faire supposer que sa destruction était complète au moment de l'invasion des Byzantins, c'est que ceux-ci établirent une forteresse très-grande, non à proximité de la ville, comme ils l'avaient fait à Baraï, à Timegad, à Lambèse, à Diana, etc.; mais à cinq ou six kilomètres au Nord, à l'endroit appelé *Ksar-Cheddi.* Une nombreuse population se groupa autour et forma la ville de Bellezma, qui donna son nom à la région.

Bellezma. — Ksar-Cheddi.

La grande forteresse installée par les Byzantins a dû, vraisemblablement, recevoir un nom latin, mais il est resté inconnu.

La ville et le pays de Bellezma sont mentionnés par plusieurs auteurs arabes, notamment par Edrisi, Bekri, Nowaïri, Ibn-Khaldoun. — Bekri en donne la description suivante (1) « Le *Belezma des Mezata* est un château de « construction ancienne, qui s'élève au milieu d'une « plaine couverte de villages et de champs cultivés. —

(1) Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale,* Trad. de Slane, pages 122 et 123.

« C'est maintenant une ville entourée de ruisseaux, d'ar-
« bres fruitiers et de terres ensemencées. »

Les habitants, les rivières, les arbres fruitiers ont disparu, mais le fort Byzantin est encore debout. C'est un des plus grands qui aient été construits; il a 130 mètres de long sur 120 mètres de large. L'enceinte est formée par un double mur en pierres de taille de grand appareil, reliées par des moellons unis avec du ciment, l'épaisseur de cette masse couvrante est de plus de 2 mètres. Aux angles, des bastions flanquent les faces.

C'est dans cette fortification que se groupa, probablement vers le VIII[e] siècle, une population composée de gens d'origine arabe ; les uns descendaient des premiers conquérants, les autres des anciens miliciens (1). Ils occupèrent la forteresse et s'installèrent dans les environs. Ce peuple du Bellezma, comme l'appellent les auteurs, avait acquis une telle puissance, que, d'après le récit de Norvaïri, il avait soumis les Ketama, puissante tribu berbère, qui occupait le pays compris entre l'Aurès, Bône et Bougie. « Ils les traîtaient comme des esclaves, les « obligeant à payer la dime et les aumônes légales (2) ». En même temps que cette population dominait le pays, elle se signalait par sa turbulence et prenait part à plusieurs révoltes contre les souverains Aghlabites. Le sultan Ibrahim-ben-Aghleb avait marché en personne contre eux; « *mais il ne put réussir à leur faire accepter le combat.* » Ce fait semble démontrer que les Arabes du Bellezma, à

(1) Ce détail est donné par l'auteur du *Baïan-el-Maghreb* (Histoire du Maghreb).

(2) Norwaïri, appendice à la suite du livre I[er] de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn-Khaldoun.

l'approche de l'ennemi, s'étaient mis à l'abri derrière les murs de la forteresse, et que le sultan Aghlabite avait reculé devant le siége. Il usa de trahison envers eux. Voici comment Cardonne (1), si sobre de détails en ce qui concerne le pays, raconte le fait : « Ce prince (2) avait « conçu depuis longtemps une haine violente contre les « habitants du *Belzemé,* soit qu'ils fussent réellement « coupables, ou qu'il eût fondé quelque soupçon contre « leur fidélité. Après avoir attiré, sous un prétexte spé- « cieux, les principaux habitants de cette ville dans celle « de *Rifadé* (3), il les fit tous massacrer. »

Ce guet-apens dans lequel mille individus du Zab périrent, se passa en l'année 891. Il eut les conséquences les plus graves. C'est une des causes principales de la chute de la dynastie des Aghlabites et de l'arrivée au pouvoir des Fatemides. Nowaïri (4) est très précis à cet égard : « Cet événement, dit-il, eut pour résultat final la chute « de la dynastie Aghlabite ; car les Ketama, délivrés de la « tyrannie qui les accablait, se trouvèrent en état de prê- « ter plus tard un appui efficace au *Chiite* » (précurseur des Fatemides).

Ce fut probablement après cet événement que le sultan aghlabite, Ibrahim-ben-Ahmed, maître d'imposer sa volonté aux gens de Bellezma, y plaça un Gouverneur qu'il chargea, ainsi que les commandants de Tobna et de Mgaous, de faire la guerre aux Ketama. Ceux-ci ne crai-

(1) Cardonne, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination arabe,* t. II, p. 31.

(2) Cardonne l'appelle Ishac.

(3) *Rifada.* Il s'agit de *Reccada,* ville et forteresse près de Kaïrouan.

(4) Nowaïri, *Appendice* à l'Histoire des Berbères, t. I, p. 428.

gnant plus leurs oppresseurs, profitèrent de la première occasion pour recouvrer leur indépendance, et elle ne se fit pas attendre. Deux ans après le massacre de Reccada (893), ils accueillaient chez eux Abou-Abdallah, le missionnaire *Chiite,* qui commença sa propagande en annonçant l'arrivée du Mehdi, sorte de Messie promis par le Koran.

Quelques succès, remportés par lui contre les contingents des Aghlabites, amenèrent sous ses drapeaux la totalité des Ketama et même les gens de Bellezma (1).

Bientôt, cet Abou-Abdallah qui, de fait, était le représentant de la dynastie Fatemide, occupa successivement Bellezma et Baraï.

Les princes aghlabites comprirent que c'était dans cette région de désordre, l'ancien pays des Musulames, que se trouvait le foyer de la révolte. Le sultan Ziadet-Allah, vers l'année 904, envoya une armée de 40,000 hommes contre les Ketama. Le général qui la commandait « laissa à ces derniers le temps de *se retrancher* « *dans leurs montagnes ;* il alla ensuite leur *livrer bataille* « *près de la ville de Belezma;* mais il essuya une défaite « et dut rentrer à Kaïrouan (2).

A cette époque, malgré la défection des tribus du

(1) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 512 et suivantes.

(2) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, II, p. 517.

Il nous est bien difficile de ne pas nous figurer que la bataille indiquée comme livrée près de la ville de Bellezma, n'a pas eu lieu dans la montagne, d'où les Ketama se seraient bien gardés de descendre. Pour nous, cette montagne est certainement le Djebel-Mestaoua, au pied de laquelle est placée la ville de Bellezma.

Ainsi donc, au commencement du dixième siècle, la Mestaoua, ce rempart des montagnards indigènes sous les Turcs et sous les Français, leur avait déjà servi de refuge.

Bellezma, le gouvernement aghlabite devait néanmoins avoir conservé la ville, grâce à la présence du Gouverneur qui y avait été installé : ceci ressort du fait qu'après la victoire remportée sur les Ketama, nous voyons Abou-Abdallah, le Chiite, être obligé de prendre d'assaut la ville de Bellezma.

Les événements marchèrent vite. En 909, le dernier sultan aghlabite abdiqua, et la dynastie des Fatemides, maîtresse du pays du Moghreb, s'empara de l'Egypte et régna jusqu'au douzième siècle sur tout le Nord de l'Afrique.

La conclusion des détails dans lesquels nous venons d'entrer est que c'est un incident, provoqué par la population d'une petite ville des environs de Batna, qui amena en grande partie cette révolution politique et religieuse, à la suite de laquelle l'empire des Fatemides se fonda et la doctrine des *Chiites* (hérétiques) (1) remplaça celle des Sunnites (orthodoxes) dans tout le Nord de l'Afrique.

Ce fut vraisemblablement à la fin du onzième siècle que les Mzata, signalés par Bekri, occupèrent le Bellezma. Les migrations de cette tribu, d'origine berbère, sont curieuses à suivre. Ils habitaient primitivement le pays compris entre Alexandrie et le vieux Caire. Lors de la première expédition de Sidi-Okba en Afrique, leur territoire s'étendait de Radamès à Capsa. Enfin, Ibn-Khaldoun les signale comme habitant les environs de Msila en 970. Cette même année, Bollogguin, le premier des princes de la dynastie Fatemide, qui régna en Ifrikia, écrasa les Mzata et les Haouara, qui s'étaient insurgés. Un siècle après, Bekri nous les montre installés à Bellezma.

(1) Nous employons ce mot qui est la signification du mot arabe.

La ville fut probablement ruinée peu de temps après par les Arabes Hilaliens, qui envahirent le pays et qui, vers l'année 1160, à la suite de leurs guerres contre les Hammadites, avaient détruit Tobna et Msila. A partir de cette époque, on ne trouve plus ni son nom ni celui des Mzata dans les anciens auteurs arabes. La contrée cependant conserva sa dénomination, qu'elle a gardée jusqu'à nos jours.

Zaraï (Zraïa).

Zaraï (Itinéraire d'Antonin);
Zaras (Table de Peutinger);
Zaradt (Notice de Numidie);
Zeraïa (Ibn-Khaldoun).

La route de *Lamasba* à Zaraï faisait un assez grand détour qu'explique la position de cette localité dans les montagnes des Ouled-Sellem. Elle se dirigeait vers le Nord en passant par Ksar-Cheddi, Enchir-Berika, Enchir-Louzeb. Elle contournait ensuite la pointe du Djebel-Bou-Reurdaïn, gravissait la montagne près d'Enchir-Tifalouin, arrivait au col de ce nom et descendait ensuite l'Oued-*R'eraouat*, appelé également Oued-Taourlalent, sur la rive gauche de laquelle s'étendent les restes de la ville de Zaraï.

Les nombreuses ruines que nous mentionnons comme jalonnant cette route indiquent son tracé d'une manière d'autant plus certaine, que c'est le passage naturel à travers la montagne, et que son trajet est de 37 kilomètres, chiffre qui correspond exactement aux XXV milles de l'Itinéraire d'Antonin.

Il ne pouvait, du reste, y avoir que très peu de doutes sur l'emplacement de cette ville, dont le nom s'est conservé à travers les siècles, comme ceux de Baraï, de Timegad, etc.

M. le capitaine Payen y a découvert, sur un dé d'autel, une bonne partie d'une inscription, dédicace à Jupiter, faite probablement par les habitants de *Zaraï* (ZARAIT*anus populus?)* (1).

L'importance de Zaraï, sous la domination romaine, est indiquée par le fait qu'on lui avait accordé le titre de colonie, très envié à cause des grands avantages qui s'y attachaient. Elle posséda pendant plus d'un siècle une garnison permanente, formée par une des cohortes de la 3e légion (2) : celle-ci occupait la vaste forteresse dont les murailles sont encore debout.

C'était également un évêché, dont les évêques Cresconius et Adéodatus figurent aux conciles de Carthage de 411 et 484, sous le titre de *Zaraïtensis* et de *Zaradtensis.*

Nous n'avons aucun indice sur l'époque de sa décadence. Les Byzantins l'ont occupée militairement, car c'est à eux qu'il faut attribuer la construction d'un passage voûté qui conduit dans la citadelle, et d'un grand mur d'enceinte qui contourne le mamelon, sur lequel elle est placée.

Ibn-Khaldoun est le seul auteur arabe qui parle de Zaraï. Il raconte (3) qu'en l'an 1253, les Douaouida, chefs des Riah, toujours disposés à se soulever contre le pou-

(1) L. Renier, inscription n° 4113, *Revue archéologique de Constantine*, 1856-1857.

(2) Inscription trouvée à Lambèse. L. Renier, n° 5.

(3) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 341 et 358.

voir régnant, se réunirent à Zraïa, et y reconnurent comme sultan Abou-Ishac, révolté contre son frère El-Mostancer-el-Hafside. Il leur en coûta cher : quelques années après, les Douaouida, serrés de près par l'armée de Mostancer, lui envoyèrent les plus nobles de leurs chefs pour faire leur soumission. Le sultan les fit saisir et décapiter dans cette même ville de Zraïa, où ils l'avaient trahi. Leurs têtes furent portées ensuite à Biskra.

Les ruines de Zaraï sont considérables et présentent un grand intérêt. Comme elles sont peu visitées, en raison de leur éloignement, nous allons en donner une description un peu détaillée (1). La ville s'étendait le long de la rive gauche de l'Oued-Taourlalent, sur un terrain légèrement en pente, dominé par un mamelon qui commande à tout le pays environnant. Là, s'élève une citadelle romaine, bastionnée aux angles et dont les murailles, semblables à celles des autres forts que nous avons décrits, ont une épaisseur de deux mètres.

Les murs sont encore debout sur presque tout leur pourtour. On pénètre dans l'intérieur de cette forteresse par le passage voûté que nous venons de signaler, et qui fait saillie en avant de la face. Il a une longueur de 6 à 7 mètres et une largeur de 4 mètres. Sa construction, à laquelle on a employé des pierres tumulaires, dont quelques-unes portent des inscriptions, ne permet pas de douter que ce ne soient les Byzantins, qui aient ajouté cette entrée à la citadelle romaine.

(1) Nous n'avons pas eu occasion de visiter Zraïa ; nous tenons les détails circonstanciés que nous donnons de M. de Bellis, des capitaines O'Gormann, du bureau arabe de Batna, et Clinchard, du génie, qui ont bien voulu nous donner des croquis et des notes très complètes.

Celle-ci forme le réduit d'une fortification beaucoup plus grande, d'origine byzantine; c'est une enceinte, dont les murs en pierres de taille avaient de 60 à 65 centimètres d'épaisseur. Ils sont bien conservés sur plusieurs points; leur hauteur ne dépassait pas 1m80. Il est à remarquer que la source abondante, dite Aïn-Zraïa, qui, un peu plus loin fait tourner un moulin, se trouvait dans cette enceinte et assurait des ressources en eau à ses défenseurs.

Le gros de la ville romaine formait un arc de cercle autour de cette fortification. On remarque, au Nord, un emplacement sur lequel gisent des colonnes, des chapiteaux, etc. On y a trouvé des amphores, des urnes, des lampes, des statuettes, etc.

A l'extrémité de la partie Est, on voit une sorte de poste défensif, entièrement construit en pierres de taille, et qui présente la forme d'un carré, avec quatre petits bastions aux angles. Les murs sont en partie écroulés; mais on y reconnaît l'emplacement d'une porte d'entrée et d'une porte de sortie. Il y a tout lieu de supposer que c'était un établissement d'octroi, car on y a trouvé une inscription des plus intéressantes. C'est un tarif de droits à percevoir sur divers animaux, dont les têtes sont gravées sur la pierre. Les esclaves sont mis dans la même catégorie que les chevaux et les mulets, et également taxés. On indique, ce que doivent payer les moutons, les chèvres, les cuirs, les laines, le vin, les grains, les dattes, etc., etc. Les troupeaux étaient exempts de taxe entre les jours de marché.

Ce tarif remonte à l'an 202 de J.-C., indiqué par le IIIe consulat de Septime Sévère. A cette époque, la cohorte

de Zaraï avait quitté cette ville, ainsi que le fait voir l'en-tête de la susdite inscription : « *Lex portus post discessum cohortus instituta* (1). »

Des découvertes récentes donnent à penser que de nombreux souterrains étaient creusés sous la ville et aboutissaient à la citadelle.

Près du mur d'enceinte du fortin que nous venons de décrire, existent deux ouvertures carrées. L'une d'elles a été désobstruée et a donné accès dans un souterrain s'amorçant, d'un côté vers le Nord-Ouest, et de l'autre vers le grand fort. Son entrée était fermée par une porte massive, taillée dans un bloc de pierre ayant un mètre de hauteur sur vingt centimètres d'épaisseur. Elle tournait sur deux tourillons taillés à ses extrémités, on y voit les traces intactes de l'encastrement d'une serrure.

D'autres galeries ont été découvertes tout récemment dans la cour du moulin français de M. de Bellis. Dans un puits de 9 mètres de profondeur, creusé dans le tuf, on a trouvé à 5 mètres au-dessous du sol, dans la paroi, une ouverture carrée, en pierres de taille de $0^{m}50$ de côté. C'était l'entrée d'un autre souterrain ayant plusieurs embranchements ; à droite et à gauche, existent plusieurs chambres de 2 à 3 mètres de diamètre. Un des passages prend sensiblement la direction de l'*Oppidum;* on y a rencontré une ouverture circulaire de $0^{m}50$ de diamètre, couverte par une pierre en gré ; celle-ci a été enlevée, mais des amas de terre n'ont pas permis, jusqu'à présent, de pousser plus loin ces curieuses recherches.

Au Sud de la citadelle, tout le plateau est jonché de

(1) Cette inscription n'existe plus ; elle a été enlevée. On en trouve la copie dans le *Recueil* de M. Léon Renier, n° 4111.

ruines éparses sur une grande étendue. On y rencontre une quantité de fragments de poterie fine. Un peu plus loin, et en dehors de la ville, on voit les restes considérables d'une grande basilique chrétienne, mesurant 35 mètres de long sur 10 mètres de large à l'intérieur ; une double rangée de colonnes lisses, sur des piédestaux, soutenaient la nef. A côté, il y avait également une autre petite chapelle chrétienne, mais elle était de bien moindres dimensions.

Dans un petit bâtiment funéraire attenant à la grande basilique, il existe encore de grandes tombes en pierres superposées sur trois rangs. A proximité, il y avait un cimetière, dont le mur d'enceinte est encore visible au ras du sol : il renferme de nombreuses sépultures ; souvent plusieurs personnes sont enterrées dans la même tombe. L'une d'elles, ouverte récemment, renfermait les restes d'un homme, d'une femme et de deux enfants : chaque corps avait été isolé par une épaisse couche de plâtre.

Sur quelques fragments, on voyait parfaitement moulé le tissu du linceul. D'après les dimensions des os des deux adultes, ils devaient être d'une très grande taille.

A proximité du moulin français sont en partie enterrées les ruines d'un édifice. On y a trouvé, en fouillant, de belles colonnes, des chapiteaux d'ordre corinthien et enfin une pierre brisée, sur laquelle on lit très nettement le mot *Pretorium*.

En dehors de certains emplacements, où il y a de véritables accumulations de tombes, partout, en creusant le sol, on en met à nu.

M. Payen a signalé à Zraïa d'anciennes mosquées, restes de l'occupation berbère. Deux sont encore debout. La

plus grande est bâtie près du bastion Sud-Ouest de la citadelle romaine, avec des pierres provenant des ruines. C'est une vaste chambre, au milieu de laquelle trois belles colonnes monolithes, de près de 3 mètres de hauteur, soutiennent la toiture. Les colonnes sont placées sur des soubassements en pierres et surmontées par des chapiteaux, lesquels, à la barbarie du travail d'ornementation, semblent être de fabrication berbère.

A côté de cette pièce où l'on prie, il y en a une plus petite, de forme prismatique, surmontée d'une Koubba, sous laquelle repose le corps du saint marabout Sidi-Lakhal.

La deuxième mosquée, placée au Nord de la ville, près de l'Oued-Taourlalent, est construite également avec des débris de maisons; elle est plus petite que la première et est dédiée à Sidi-Ahmed-ben-Abd-Allah (1).

Des détails que nous venons de donner, on peut juger de l'intérêt qui résulterait de fouilles faites avec soin et sur une grande échelle dans les ruines de Zraïa.

(1) D'après les traditions locales, à une époque indéterminée, mais très éloignée, un pieux derouiche, nommé Sidi-Ahmed-ben-Abd-Allah, vint de l'Oued-Lahm, petite rivière de la subdivision de Médéah, et s'installa dans les environs de Zraïa. Après avoir vécu quelque temps seul, il se décida à prendre une femme du pays, qui lui donna deux enfants, Sidi-Touati et Sidi-Abd-er-Rahman. Bientôt, la famille acquit une grande réputation de sainteté, qui s'accrut par l'arrivée d'un autre derouiche, parent du premier, et qui se nommait Sidi-Lakhal. Celui-ci hérita de l'influence religieuse du Marabout, au détriment des fils de Sidi-Ahmed-ben-Abd-Allah, mais sans que cela amenât de division. Tout le monde reconnaissait sa supériorité et sa sainteté. Leurs descendants communs, ainsi que ceux de plusieurs familles qui vinrent se grouper près d'eux, prirent tous le nom d'Ouled-Lakhal, qu'ils ont conservé jusqu'à présent.

Ils habitent encore le territoire de Zraïa; ils se considèrent tous comme marabouts, et regardent avec un certain mépris les autres populations des Ouled-Sellem.

AUTRES ROUTES PARTANT DE LAMASBA.

De cette ville, partaient de nombreuses routes. Nous venons de décrire celle venant directement de Lamasba; une deuxième aboutissait à la même ville par un très grand détour. Elle contournait toute la partie Nord des montagnes des Ouled-Sellem, passait au Sud du Chot-el-Beïda, et débouchait dans la plaine du Bellezma par le Teniet-Oum-el-Aroug, en reliant deux stations romaines, indiquées dans la Table de Peutinger sous les noms de *Swadurusi* et de *Centenarium*. M. le colonel Carbuccia place ces points à l'*Enchir-Mechta-Sidi-Salah* et à l'*Enchir-Tassa*, appelé également *Enchir-Oum-el-Thiour*. Ces ruines, dont la plupart des pierres disparaissent sous des atterrissements, se trouvent au Sud du Chot-el-Beïda, près du chemin actuel de Batna à Setif.

De Zaraï sur Setif, il y avait également deux voies romaines : l'une remontait vers le Nord et passait par la station mentionnée dans les itinéraires anciens sous les appellations de *Perdices* ou *Perdicibus*, et dont on croit voir les restes à l'Enchir-Sfraïn; l'autre regagnait la route qui conduit aujourd'hui de Setif au Bou-Taleb. Son embranchement se trouve près des ruines d'un établissement romain, l'*Enchir-Azel*.

Enfin, une cinquième route, se dirigeant vers le Sud, est indiquée dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle conduisait à *Capsum-Juliani*, à *Oculum-Marini*, positions qui correspondent, croit-on, aux ruines d'Aïn-Guigba et de Mgaous. De là, elle allait à *Vaccis*, endroit indéterminé, d'où partait un embranchement sur *Tubonis* (Tobna).

Nous ne discuterons pas ces divers emplacements qui, sauf pour Tubonis, sont encore problématiques; mais nous devons encore signaler la route de Setif à Aumale, qui faisait partie de la grande voie de communication de Carthage à Cesarée. Ce devait être le chemin le plus suivi pour les relations des provinces romaines de l'Est avec les Mauritanies. Or, de Setif, la route descendait vers le Sud, passait par *Perdices, Cellas, Macri, Zabi,* et de là remontait sur *Auzia* (Aumale).

Ce détour énorme a été considéré, par tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire du pays, comme nécessité par l'état permanent d'insurrection des populations qui habitaient les montagnes à l'Ouest et au Nord-Ouest de Setif.

M. le capitaine Payen a déterminé la position de *Cellas* à Kherbet-Zerga, dans la grande plaine qui s'étend entre le Bou-Taleb et le Djebel-Djezzar, et qui fait déjà partie de la région du Hodna (1). Une inscription, qu'il y a trouvée, portait la mention de *Castellum-Cellense.* Le même auteur indique *Macri* à Magra, l'ancien Meggara des Berbères, qui a joué un si grand rôle, dont le Zab a été le théâtre. Il est très probablement dans le vrai.

Nous ne parlerons pas ici de cette ville, ni des localités importantes de Mgaous, Tobna et Zabi. Nous les avons rattachées aux itinéraires de Biskra dans le Hodna, qui, par sa formation géologique, son aspect, le caractère de ses habitants, tient beaucoup plus du Sahara que du Tel.

Les montagnes des Ouled-Sellem et des Ouled-Ali-ben-

(1) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1856-1857, p. 175.

Sabor devaient être couvertes jadis de forêts, dont la disparition a entraîné celle de ces sources abondantes, qui arrosaient les nombreux établissements romains de la plaine, aujourd'hui sans eau.

Il est à remarquer qu'on ne trouve, en dehors de deux vallées, aucune ruine, dans le massif montagneux proprement dit.

Toute cette contrée des Ouled-Sellem, des Ouled-Ali-ben-Sabor, des Ouled-Sultan, est encore à étudier au point de vue archéologique. Nous signalerons, pour les curieux qui voudraient faire des recherches, plusieurs ruines qu'on nous a indiquées. Ce sont :

Enchir-bou-Adhouzen, chez les Ouled-Sellem, au Sud du Chot-el-Beïda, près de Biar-Timerzaguin. Il n'y a pas de traces de monuments, mais beaucoup de pierres de taille, qui couvrent une assez grande superficie; elles sont en partie cachées sous le sol. On y a découvert, il y a peu de temps, une sorte de caveau en maçonnerie, qui renfermait quatre tombeaux en pierres superposés.

Enchir-Mechta-Salah. C'est là que M. le colonel Carbuccia place le *Swadurusi,* de la Table de Peutinger. Les ruines ne sont pas mieux indiquées que celles de l'Enchir-bou-Adhouzen. A côté, se trouve un puits romain, que les indigènes appellent *Bir-Ounkel* (le puits de l'ocre). Cela donnerait à supposer qu'il se trouve une mine d'ocre dans le Djebel-Freda, qui forme la pointe Nord des montagnes des Ouled-Sellem, et au pied desquelles ce puits est percé.

On sait déjà qu'il existe des dépôts de ce genre dans les montagnes du Sud des Nememcha.

Kherbet-el-Selmi, à l'ouest du Djebel-Menchar. Ses ruines couvrent une superficie de plus de trente hectares.

Enchir-Tabarout, sur le mamelon de ce nom. Ces deux restes d'établissements romains, qui ont dû être très-importants, se trouvent sur la limite de la subdivision de Setif. Comme sur les précédentes, on n'y voit ni colonnes, ni pans de murs encore debout; mais au ras du sol, on suit des lignes de pierres de taille qui indiquent la forme et la disposition des bâtiments romains.

Chez les Ouled-Ali-ben-Sabor :

Aïn-Guigba (la fontaine des micoucouliers).

M. Marcus et le colonel Carbuccia y voient l'emplacement de la station *Capsum Juliani,* indiquée dans la Table de Peutinger à 16 milles (24 kilomètres) au Sud de Zaraï.

C'est une belle fontaine au milieu d'un défilé appelé Chabet-Ouled-Nser, très suivi par les Nomades, aux époques de leurs migrations. La légende en fait le berceau des Ouled-Ali-ben-Sabor.

Il y existe quelques ruines de peu d'importance. Son nom de *Capsum,* qui a la signification de parc pour les bestiaux, ferait supposer qu'il existait jadis sur cet emplacement un établissement agricole. Ce qui confirmerait cette supposition, c'est qu'on trouve à peu de distance, sur l'Aïn Tafana, un barrage romain qui, par une immense saguia creusée dans le roc, amenait les eaux depuis le sommet de la montagne jusque dans les belles terres de labours qui entourent Guigba.

Enchir-el-Guesbath. Sur le versant Sud du Djebel-Ali-ben-Sabor, s'étendent les ruines d'une ville que traversaient, à leur sortie de la montagne, les sources de deux petites rivières, l'Oued-Guesbath et l'Oued-el-Hadjedj; elles

ont encore de l'eau aujourd'hui, et il y a deux petits villages à leur tête. On voit également, dans la gorge de l'Oued-Guesbath, un canal creusé dans le rocher, et qui conduisait, sans qu'elles puissent se perdre, les eaux dans la ville.

Timezout. Sur la rive droite de l'Oued-Khelidji, on rencontre les restes d'une autre ville romaine plus considérable. En amont, on voit les traces d'un grand barrage établi sur la rivière, et qui déversait l'eau dans un canal de plus de 8 kilomètres de longueur. Ce canal traversait, au moyen d'un aqueduc l'Oued-Rekiza, dans le lit duquel se trouve un énorme pilier de maçonnerie qui supportait la conduite d'eau. C'est l'existence de ce pilier, en arabe *Rekiza,* qui a fait donner son nom à la rivière.

Djebel Mouassa. Le Djebel Mouassa forme un massif montagneux, placé au Nord de celui des Ouled-Ali-ben-Sabor et à l'Est du Bou-Taleb.

Voici, à son sujet, une note très intéressante, qu'a bien voulu me donner, il y a quelques années, un de mes bons camarades (1) : « Doit-on attribuer à la période romaine « un travail colossal dont on connaît peu l'existence? « C'est une muraille de 1m50 à 2m de largeur, très apparente, qu'on aperçoit à fleur de terre, au pied des dernières pentes du Djebel-Mouassa, et qui, suivant le dire « des indigènes, ferait le tour de cette montagne et du « Djebel Bou-Taleb, dont elle constituerait une enceinte « fermée de toutes parts. Cette muraille s'étend sur le « territoire des Ouled-Ali-ben-Sabor, de Foum-Renia à

(1) M. le lieutenant Maréchal, alors chef de poste de Barika.

« Badjerou. De loin en loin, on semble y voir des ouvertures flanquées de tours.

« Les indigènes donnent à cette construction étrange « le nom de *Krat-Feraoun* (le sillon ou le trait de Pharaon). Cette dénomination a simplement son origine « dans la tendance qu'ils ont à attribuer aux Pharaons « tous les travaux gigantesques.

« Quel est le peuple puissant qui a ainsi élevé une « barrière presque infranchissable, entre lui et ses voisins? L'hypothèse qui paraît la plus rationnelle, serait « qu'une tribu berbère a cherché, contre l'invasion romaine, un refuge sur les montagnes ardues du Mouassa « et du Bou-Taleb, et s'est bâti cette enceinte pour sa « protection. »

Il serait à désirer qu'une étude approfondie fut faite sur cette gigantesque fortification.



CHAPITRE VI

Voie romaine de Lambæse à Theveste par les Ziban.

Moins multipliés que dans le Tel, les villes et les bourgs existaient cependant en grand nombre dans l'extrême Sud de la Numidie, car partout on trouve des vestiges d'établissements importants ; mais nous n'avons sur eux que fort peu de renseignements. Si l'Itinéraire d'Antonin se prolonge jusqu'au Djerid dans l'Est, il s'arrête, dans la Numidie, au parallèle de Tobna à Zabi ; c'est d'une façon très vague qu'il signale à 50 milles au Sud un endroit appelé *Præsidium*, c'est-à-dire une sorte d'avant-poste militaire.

La Table de Peutinger est beaucoup plus complète ; elle fait partir de Tebessa sur Lambèse une immense voie stratégique, qui, même sans tenir compte des distances non indiquées entre quelques stations, avait plus de 550 kilomètres de développement. Cette route descendait droit au Sud, en longeant à peu de chose près la frontière tunisienne. Arrivée à une station importante, appelée *Ad-Majores*, et placée au-dessous de l'oasis actuelle de Negrin, elle se dirigeait de l'Est à l'Ouest parallèlement à la frontière Sud de la Numidie, en coupant à leur débouché les vallées du pâté montagneux des Nememcha et de l'Aurès. En même temps, elle reliait, par des postes spéciaux *(limites)*, les fortifications accumulées sur l'Oued-Djedi à la double ligne de défense qui couvrait le Djerid.

Le but de cette voie, tout-à-fait excentrique, était donc essentiellement militaire.

De *Mesar-Filia*, station dont nous discuterons l'emplacement dans l'oasis actuelle de Tolga, la route remontait vers le Nord, et arrivait à Lambèse par le défilé d'El-Kantara, c'est-à-dire en suivant, à très-peu de chose près, la route actuelle de Biskra à Batna.

Toute l'immense région montagneuse qui s'étend de Tebessa à Lambèse, territoire habité par une population grossière, toujours prête à l'insoumission, se trouvait donc enceinte par une voie continue, puisque, ainsi que nous l'avons vu, Lambèse était rattaché par le Nord à Tebessa.

Voici l'Itinéraire de la route du Sud, d'après la Table de Peutinger, avec l'indication des mutations données par les diverses personnes qui se sont occupées de cette question, et les synonymes que nous proposons.

STATIONS de la Table.	Nombre de milles.	Conversion en kilomètres	SYNONYMIES indiquées.	SYNONYMIES que nous proposons
Lambèse.	»	»	»	»
Ad Basilicam Diadumene.	XVIII	27	*El-Biar* (Carbuccia) (1). *El-Ksour* (Docteur Guyon) (2), Colonel Lapie (3).	El-Ksour (l'Enchir-Fegousia).
Symmachi.	XV	22 50	*Aïn-Touta* (Carbuccia). *El-Ksour* (Léon Renier). *Nza-bel-Messaï* (colonel Lapie).	Nza - ben - Messaï (Kherbet-Hanout).

(1) Carbuccia. — Carte; Rapport de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, du 1er avril 1851.

(2) D. Guyon. — Voyage d'Alger aux Ziban, l'ancienne Zebe, en 1847.

(3) Colonel Lapie. — Carte; *Orbis Romanus* et *Recueil des Itinéraires anciens* du marquis de Fortia d'Urban.

STATIONS de la Table.	Nombre de milles.	Conversion en kilomètres.	SYNONYMIES indiquées.	SYNONYMIES que nous proposons.
Ad duo flumina.	IX	13 50	*Kherbet-Skroun*, à la jonction de l'Oued-Filalou et de l'Oued-Guebli (Dr Guyon, Carbuccia, Léon Renier, Lapie).	Kherbet-Skroun.
Ad calceum Herculis.	IX	13 50	*El-Kantara* (de Neveu, 1844 (1), Dr Guyon, Carbuccia, Léon Renier, Lapie).	El-Kantara.
Ad aquas Herculis.	IX	13 50	*El-Hammam* (de Neveu, Carbuccia, Lapie). *Enchir-Sellaouïne* (Dr Guyon) *Enchir-Sidi-el-Hadj* (Léon Renier).	Enchir-Sidi-el-Hadj.
Station anonyme.	VI	9	*Enchir-Sellaouïne* (Léon Renier).	Enchir-Sellaouïne.
Station anonyme.	»	»	»	Indéterminée.
Mesar Filia.	»	»	*Près d'El-Outaïa* (de Neveu, Séroka (2), Carbuccia, Lapie). *Tolga* (Léon Renier) (3).	Tolga.

(1) De Neveu. — Le général de Neveu, comme capitaine, accompagna le duc d'Aumale dans son expédition de 1844. Ce fut le premier qui, dans un rapport sur Biskra, fixa l'emplacement de plusieurs stations de la Table de Ptolemée.

(2) Séroka. — Ancien chef de Bureau arabe et Commandant supérieur de Biskra, Colonel commandant la Subdivision de Batna, il prit, pendant 18 ans, la part la plus active aux affaires du pays. Son nom a laissé de grands souvenirs dans le Sahara D'une haute intelligence, grand travailleur, il connaissait la Subdivision de Batna dans ses moindres détails, et il s'était occupé de toutes les questions qui pouvaient la concerner. Nous aurons souvent à parler de ses travaux dans le cours de notre ouvrage.

(3) L. Renier. — *Archives des missions scientifiques*, t. II. — Rapport au Ministre, du 2 avril 1851. — Inscriptions romaines de l'Algérie.

STATIONS de la Table.	Nombre de milles.	Conversion en kilomètres	SYNONYMIES indiquées.	SYNONYMIES que nous proposons
Ad Piscinam.	XIX	28 5	*Biskra* (de Neveu, Carbuccia, Léon Renier, Lapie). (Hammam - Djerad.)	Biskra.
Gemellæ.	XXXIII	49 50	*El-Haouch* (Carbuccia). *Ruines sur l'Oued-Cedeur* (Séroka). *Aïn-Naga* (Lapie). *Mlili* (Léon Renier).	Mlili.
Thabudeos.	XXIV	36	*El-Faïd* (Mannert, Carbuccia). *Tennouma*, à côté d'El-Faïd (Séroka). *Bardou* (L. Renier).	Thouda.
Station anonyme.	»	»	»	Ruines de l'Oued-Cedeur.
Badias.	XXIII	34 5	*Badis* (Texier (1), Séroka, L. Renier, Lapie).	Badis.
Ad Medias.	XXV	37 500	*Jebil* (Lapie).	Enchir-Taddert.
Ad Majores.	XXVIII	42	*Négrin* (Lapie).	Besseriani.
Ubaza Castellum.	XLII	63	*Au pied du Djebel-Nememcha* (Lapie).	»
Theveste.	LXXXIX	135 5	*Tebessa.*	Tebessa.
	CCCXLIX	523 k.		

(1) Ch. Texier. — Exploration de la province de Constantine et des Ziban. *Revue archéologique* (1847).

Étude de la partie de la route comprise entre Lambæse et Mesar Filia.

En quittant Lambèse, la voie romaine ne passait pas par Batna; elle suivait le pied du Djebel-bou-Ari, et con-

tournait le Coudiat-Tamchit ainsi que les petits mamelons qui terminent la montagne dans la plaine. A partir de ce point, la route française actuelle, s'écarte peu de la voie romaine.

Ad Basilicam Diadumene (El-Ksour, Enchir-Fegousia).

La table de Peutinger indique à XVIII milles (27 kilomètres) de Lambèse une première station, qu'elle appelle ***Ad Basilicam Diadumene.*** A cette distance, il n'existe pas le moindre indice d'un établissement romain, tandis qu'on trouve, à quatre milles en avant, à l'*Enchir-Aïn-Biar*, et à quatre milles plus bas, près du caravansérail d'El-Ksour, à l'*Enchir-Fegousia*, des ruines de localités qui ont dû être assez importantes.

M. le colonel Carbuccia place *Basilicam Diadumene* à l'*Enchir-el-Biar,* où de nombreuses pierres de taille sont disséminées sur une assez vaste étendue de terrain; mais on n'y voit nul vestige de monument. On n'y a encore rencontré qu'une borne milliaire, indiquant XIV milles de Lambèse, chiffre exact, comme éloignement.

Bien que l'erreur de distance de quatre milles, qui ressort en moins, si on place la station romaine à *Aïn-Biar,* se reproduise en plus à l'*Enchir-Fegousia*, nous pensons néanmoins que c'est là qu'il convient de mettre *Ad Basilicam Diadumene.*

L'établissement romain tirait très probablement son nom d'une basilique. Or, si on n'en voit aucune trace sur le premier point, il n'en est pas de même au second. La trouvaille récente des inscriptions suivantes (1), de forme

(1) MM. Héron de Villefosse et de Laurière ont découvert ces inscriptions en 1873 à Enchir-Fegousia et ont bien voulu nous les communi-

essentiellement chrétienne, tend à faire supposer que là s'élevait un édifice religieux.

Sur deux pierres faisant pendant, on lit :

1re face	1re face
SI BENE VOLUS ES GAVDE	SI MALE VOLUS ES GESME
2me face	2me face
AEMVLE SI QUI POTES	NOSTROS IMI TARE LABORES

Les monuments de ce genre étaient assez rares pour qu'il soit probable qu'il n'en existait pas un autre dans les environs.

Les ruines de Fegousia sont, du reste, remarquables à plus d'un titre. Sur un mamelon isolé, commandant la plaine et placé à la tête des eaux, s'élevait un poste fortifié dont les assises sont encore en place.

L'existence de ces monuments, notamment celui de la basilique, à *Enchir-Fegousia,* nous semble de nature à faire préférer, pour y placer la station *Basilicam Diadumene,* cette position plutôt que l'Enchir-el-Biar, où il n'y a que des restes de maisons.

Le nom de cette localité ne figure que dans la table de Peutinger.

Symmachi (Nza-el-Messaï, — Enchir-Hanout). *Synnachi* (Anonyme de Ravenne).

En déplaçant *Basilicam-Diadumene*, nous sommes

quer et nous autoriser à les publier. Elles viennent parfaitement corroborer notre supposition, et nous pensons que ce sera une bonne fortune pour nos lecteurs de les leur mettre sous les yeux.

obligés de reculer également la station suivante de *Symmachi,* indiquée par le colonel Carbuccia à Aïn-Touta.

Pendant son trajet dans la plaine d'El-Ksour, le parcours de la voie romaine, qui longeait la rive gauche de la rivière, est marqué par une succession de petites ruines qui ne présentent que des débris et des traces de constructions. La route ne suivait pas la direction actuelle par le Teniet-el-Ihoudi (le col des Juifs). Un peu avant l'endroit où l'Oued-Ksour entre dans un défilé rocheux, elle passait sur la rive droite de la rivière et arrivait à une localité beaucoup plus importante qu'aucune de celles qu'elle avait précédemment traversées. Ses ruines forment le *Kherbet-Hanout* (les ruines du magasin), et se trouvent placées sur la rive droite, à l'endroit dit *Nza-bel-Messaï*, en face du petit caravansérail des Tamarins. On y voit les restes d'une sorte d'établissement militaire dont les murs, construits en pierre de taille de grand appareil, ont 30 mètres de long sur 25 de large. A proximité, sont les assises de deux tours carrées, de 6 mètres de côté, qui étaient égalcment en pierres de taille. Enfin, au milieu des décombres de maisons, on distingue le plan d'une grande habitation, avec colonnes.

Il est à remarquer que nos troupes ont pour lieu d'étape El-Ksour, caravansérail placé à 1,500 mètres au Sud de Fegousia (où nous mettons la station *Ad Basilicam),* et aux Tamarins, où nous avons construit, en face de la fortification romaine, un petit bordj avec réduit. Ce sont des positions déterminées naturellement par la présence de l'eau en abondance et par la configuration du pays.

La distance de 20 kilomètres de Fegousia, peu diffé-

rente des xv milles (22 kilomètres) indiqués dans la Table de Peutinger; l'importance de l'établissement romain; les rapports qui se produisent entre les lieux d'étapes anciens et modernes, sur une route partant à peu près d'un même endroit, nous semblent être des arguments en faveur de notre conjecture relative à l'emplacement de *Symmachi* à l'Enchir-Hanout.

Ad duo Flumina, Kherbet-Skroun (au confluent de l'Oued-Tilatou et de l'Oued-Guebli).

Entre ces deux rivières qui, à leur jonction, forment un angle aigu, il y a des ruines assez étendues. Leur proximité de la station *Calceus Herculis,* que l'on place à El-Kantara, la concordance qui existe entre leur position et l'appellation *Ad duo Flumina,* ont suffi pour qu'on y voie, avec une grande probabilité, l'étape de la Table Peutingérienne. La localité d'*Ad duo Flumina* est mentionnée par l'Anonyme de Ravenne.

CALCEUS HERCULIS. — *El-Kantara.*

De grands changements ont été faits à la route de Batna à Biskra, à son passage à travers la gorge dite d'El-Kantara.

D'après les descriptions, que nous ont laissées des témoins faisant partie de l'expédition de 1844, la route suivait la rive droite de la rivière et passait sur le beau pont romain qui a donné son nom au défilé et à l'oasis. Il était formé d'une seule arche, plein cintre, de 10 mètres d'ouverture, et il avait une largeur de $4^{m}90$. Le tablier de ce pont, dont le parapet était formé avec des tombes, pré-

sentait des ornières creusées par les roues, et qui témoignait que la voie avait été carrossable sous les Romains. A notre arrivée, il n'y avait plus au-delà du pont qu'un sentier si étroit et si glissant, qu'on dût renoncer à y faire passer la colonne : celle-ci fut forcée de prendre à droite le mauvais défilé de *Chebaba.*

Aujourd'hui, la route romaine est rétablie dans le rocher. C'est un travail fort remarquable. Nous n'en dirons pas autant du pont, qui, à la suite de sa restauration, a complétement perdu son cachet primitif.

De même que c'est à Hercule que la tradition attribue la rupture de la chaine qui rattachait l'Afrique à l'Espagne, et la réunion de la Méditerranée à l'Océan par le détroit de Gibraltar *(les colonnes d'Hercule)*, de même les Romains ont vu la trace du pied du Dieu *(Calceus Herculis)* dans la brèche effrayante qui unit le Tell au désert, et que les indigènes appellent du nom caractéristique de *Foum-Sahara* (la bouche du Sahara). « Quand on a vu le « site d'El-Kantara, dit M. Léon Renier, il est impossible « de ne pas partager l'opinion, émise pour la première « fois par M. de Neveu, que c'est là le *Calceus Herculis* « de la Table. »

Cette hypothèse est, du reste, confirmée par la découverte d'un autel en pierre portant une consécration à Hercule : HERCVLI SANCTO.

On trouve de nombreuses ruines romaines dans les trois villages de l'oasis : M. Léon Renier y signale les restes d'un monument qui a dû être considérable. Une dédicace à Antonin le Pieux, faite en l'année 158, par la IIIe légion, et les nombreuses inscriptions dans lesquelles cette légion est mentionnée, semblent prouver qu'un de

ses détachements a été installé pendant longtemps sur ce point.

Il est à supposer qu'une partie de la population d'El-Kantara a eu pour origine une colonie Palmyréenne. Une inscription en cette langue, découverte aux environs, la qualification de Palmyréen accolée à plusieurs noms d'hommes et de femmes dans des épitaphes; enfin, des dédicaces à *Maximo Zabdibolo* et à *Malagbelo,* divinités de Palmyre, ne laissent pas de doute à ce sujet.

Le Burgum Speculatorum et le Burgum Speculatorium.

En quittant l'oasis d'El-Kantara, la voie romaine s'écarte peu de la rivière et est jalonnée par diverses ruines. La première, que l'on rencontre à sept ou huit kilomètres au Sud de la gorge, est un fort carré de petite dimension, bien conservé et appelé par les indigènes tantôt *Kherbet-el-Bordj,* tantôt *Loth-Bordj.*

Une remarquable inscription y a été signalée, en 1851, par M. Léon Renier, qui en donne la lecture suivante :

Imperatori Cæsari Marco Aurelio Severo Antonino Augusto, burgum speculatorum Antoninianorum Marcus Valerius Senecio, legatus ejus pro prætore, clarissimus vir, fieri jussit, curam agente Caio Julio Aelurione, legionis tertiæ Augustæ Antoninianæ præfecto.

De là, il résulte que cette fortification a été construite sous le règne de Caracalla (de 212 à 217), d'après les ordres de Marcus Valerius Senecio, légat impérial en Numidie, et sous la direction d'un préfet de la IIIe légion, pour être occupée d'une manière constante par les *speculatores* (éclaireurs) de cette légion.

En 1865, on découvrit, à quelques kilomètres plus loin, une autre inscription identique à la première ; elle se trouvait au bord de la rivière, au pied du Djebel-Selloum, et était évidemment tombée du sommet du pic, couronné aujourd'hui par un ancien télégraphe aérien, construit avec les ruines d'un fort romain qui existait sur ce point.

L'importance de ce document épigraphique et les difficultés de lecture des diverses copies, nous engage à en reproduire les parties importantes et à peu près certaines.

IMPCAES... AVG.... OMMODO ANTONINO.....
P. P. TRIB....... EXIII COS V BVRGVM COMMODIANVM
S. .C. LATORIVM INTER DVAS VIAS AD SALV... COMME
ANTIVM............ INSTITVI IVSSIT............
.... VSGORDIA.. .... VSLEGAVGPRPR
.... A .. AGENTE ....

Cette inscription indique que ce bordj a été créé sous le règne de Commode, en l'année 188, déterminée par le cinquième consulat et l'élévation à la treizième puissance tribunitienne de l'empereur. Nous reviendrons sur cette date, qui permet de se rendre compte des motifs qui ont fait ériger cette fortification.

M. Jules Marchand, qui a étudié cette inscription dans le *Recueil* de la Société archéologique de Constantine (1), pense que les mots illisibles qui précèdent et suivent le nom du légat propréteur Gordien (GORDIA*nus*), doivent être restitués de la manière suivante, et qu'on doit lire : *Marcus Antonius Gordianus, Marcelli filius*. Il s'agirait de Gordien, proconsul d'Afrique, puis nommé Empereur, en 237, par la IIIe Légion.

(1) Dixième volume, année 1866, page 22, d'après copie de M. Boissonnet, alors Sous-Intendant à Batna.

Nous n'admettons pas cette supposition ; mais l'importance de ce nom n'en est pas moins grande, si on rapproche cette inscription d'une autre, découverte à El-Kantara, et sur laquelle M. Léon Renier donne les détails suivants (1).

« A El-Kantara, l'inscription d'un petit autel, encore soli-
« dement scellé dans le rocher sur lequel s'appuie une des
« culées du pont, est très-intéressante ; elle est ainsi
« conçue :

Silvano Augusto Sacrum,

Tiberius Claudius Gordianus, legatus Augusti pro prætore restituit.

« Cette inscription, ajoute l'auteur, me permettra de
« déterminer un jour l'époque de la construction du pont
« actuel d'El-Kantara; car je ne doute pas que la *recons-*
« *truction* qui y est mentionnée ne *s'applique à ce monu-*
« *ment,* tout aussi bien qu'au petit autel sur lequel elle
« est gravée. — Je connais deux autres inscriptions dans
« lesquelles il est question du légat *Tiberius Claudius*
« *Gordianus;* l'une a été découverte par moi à *Verecunda ;*
« l'autre provient des ruines de *Cuicul* (Djemila). —
« Ni l'une ni l'autre ne contiennent de date ; mais j'espère
« y suppléer par des rapprochements. »

Les inscriptions d'El-Kantara et du Djebel-Selloum appartiennent à deux monuments situés, sur une même route, à dix kilomètres environ l'un de l'autre. Sur chacun d'eux, on lit le même nom d'un gouverneur de la province de Numidie sous la même forme, GORDIA (NVS) LEG. AVG. PRPR... Il ne peut y avoir aucun doute qu'il

(1) Léon Renier. — Rapport au Ministre de l'Instruction publique, p. 32.

ne s'agisse d'un unique personnage, qui a fait construire, en 188, le bordj sur le Djebel-Selloum, et vers la même époque, le pont d'El-Kantara, puisque les propréteurs ne restaient que trois ans au pouvoir. C'est donc à la fin du deuxième siècle, que cette seconde partie de la grande route de Lambèse aux Ziban fut rendue carrossable, car nous venons d'indiquer plus haut que le parapet du pont romain portait deux ornières tracées par les roues.

On remarque que, dans la première inscription, il y a *Burgum speculatorum Antoninianorum*, et dans la seconde, *Burgum Commodianum speculatorium*.

M. Marchand voit dans ce dernier le *Burgus speculatorius*, ce mot étant l'adjectif du nom *specula*, terme désignant les postes d'observation proprement dits. Nous croyons plutôt à une erreur de copie, et nous pensons que, dans les deux cas, il s'agit des éclaireurs *(speculatores)* de la troisième légion, qualifiés dans le premier du titre d'Antoniniorum, parce que la légion est désignée dans la même inscription par l'indication *Legio tertia Augusta Antoniniana*. Cette appellation semble avoir été prise en l'honneur de Caracalla, qui régnait à cette époque, et qui avait adopté le nom d'Antonin; la même légion en fit autant, un peu plus tard, pour Alexandre-Sévère (Leg. III. Aug. Severiana Alexandriana).

Quant au mot *Commodianum* de l'inscription du Djebel-Selloum, le texte présente assez d'altération pour qu'on puisse encore supposer une erreur et lire *Commodianorum*. Dans tous les cas, il est possible de le regarder comme le complément de *Burgum*, et d'admettre la traduction de Bordj des éclaireurs Commodiens, au lieu de

Bordj des spéculateurs, construit sous Commode ou par ordre de Commode.

On indique très-nettement sur l'inscription de Selloum le but de cette station, destinée à assurer sur deux routes la sécurité des voyageurs *(inter duas vias ad salutem commeantium)*.

Effectivement, au pied de la montagne, après le deuxième passage de l'Oued-el-Kantara, la voie romaine se bifurquait comme le fait encore la route actuelle. La partie principale se dirigeait en ligne directe sur Biskra ; l'embranchement passait sur la rive droite de la rivière au-dessous de *Ksar-Sidi-el-Hadj*, et la suivait jusqu'à l'endroit appelé *Sebâ-Megata* (les sept gués), d'où elle se dirigeait sur Tobna, jalonnée par plusieurs ruines romaines, notamment par de petites tours.

On voit donc combien la conservation de ces routes était considérée comme importante et difficile. A El-Kantara, la dédicace d'un grand monument élevé par la IIIe légion prouve qu'il y avait déjà, en 158, un détachement de cette troupe sur ce point. Viennent ensuite sur la route les deux *Bordj des éclaireurs*, puis la station d'*Aquæ Herculis* qui porte le nom significatif de *Ksar* (château, fortification) de *Sidi-el-Hadj*, et dont nous parlerons plus bas. Enfin, à treize kilomètres au Sud, à El-Outaïa, la VIe *Cohorte Commagénienne*, cohorte auxiliaire de la IIIe légion, resta plus d'un siècle.

La position des deux bordj, occupés par les éclaireurs *(speculatores)* de la IIIe légion et placés à trois kilomètres l'un de l'autre, fait penser qu'ils n'existaient pas ensemble ; que le premier ne tarda pas à être détruit dans l'insurrection qui suivit sa construction, mais que son uti-

lité obligea peu de temps après Caracalla à le reconstruire.

L'histoire nous fait entrevoir les motifs qui ont amené Commode à prescrire le percement de cette route et des dispositions aussi importantes pour sa défense.

A cette époque, Julius Capitolinus (1) rapporte que c'est à peine si les garnisons pouvaient empêcher les excursions des Maures (Gétules) de l'Atlas au-delà de la frontière du Tell, et la même année (188) de la construction du bordj, l'empereur manifesta son intention de se rendre lui-même en Afrique ; mais il se borna à percevoir des impôts. Cependant, comme les soulèvements continuaient, il dut envoyer, en 190, comme proconsul d'Afrique, Pertinax, qui, selon Dion Cassius, « eut beaucoup à « souffrir des séditions du peuple ».

Un peu plus loin gisent, sur une grande étendue de terrain, de nombreux débris de maisons dits Enchir-Mguisba. Ils se trouvent au pied du Djebel-Selloum, dont le sommet est couronné par les restes d'un vieil édifice qui devait être un poste d'observation.

Aquæ Herculis — Ksar-Sidi-el-Hadj.

A une douzaine de kilomètres d'El-Kantara, distance qui correspond aux IX milles de la Table, sont les ruines importantes de Ksar-Sidi-el-Hadj. Les murs d'une enceinte sont encore visibles ; on suit l'alignement des rues, et l'ensemble des vestiges qui couvrent le sol témoigne de la grandeur de l'ancienne ville.

A six kilomètres au Sud-Ouest de cette localité, jaillissent, au fond d'une piscine en pierres de taille, plusieurs

(1) Julius Capitolinus, De vita Antonini (Historia Augusta).

sources d'eau sulfureuse, d'une température d'environ 40°.

Il est difficile, en raison de la proximité d'El-Kantara (*Calceus Herculis*), de ne pas y reconnaître les *Aquas Herculis* de la Table. Quelques pierres de taille, des fragments de colonnes et des traces de murs, montrent qu'il y avait là un établissement thermal. Néanmoins, en raison du peu d'étendue de ces ruines, M. Léon Renier pense que ce n'était pas là l'emplacement de la station de l'Itinéraire, mais qu'il faut le voir dans la ville dont les restes sont à Ksar-Sidi-el-Hadj, et qui avait pu parfaitement prendre son nom de la source voisine.

Sur la Table de Peutinger, le nom d'*Aquæ Herculis* est accompagné d'un dessin représentant une grande habitation, avec une cour au milieu.

Tout près de Ksar-Sidi-el-Hadj, à l'endroit appelé Sebâ-Megata, s'embranchait une voie romaine allant sur Tobna. On en rencontre les traces sur divers points, notamment dans le defilé de Dfila et près des magnifiques carrières romaines de Mokhta-el-Hadjar. Quelques tours carrées en pierres de taille protégeaient cette route.

M. le docteur Guyon a émis la même opinion que M. Léon Renier. Il pense, comme lui, que la source thermale n'était pas le lieu de la station; mais il la place dans une autre localité voisine, à l'Enchir-Sellaouïne.

Station anonyme. — Enchir-Sellaouïne (les ruines des deux prières).

La version de M. Léon Renier nous paraît préférable, en raison de la concordance des distances. L'Itinéraire place *Aquæ Herculis* à IX milles de *Calceum Herculis* et à VI d'une station anonyme. La première condition est rem-

plie; exactement à l'intervalle indiqué en deuxième lieu, on voit les ruines nommées *Enchir-Seliaouïne.*

M. Léon Renier y a trouvé une borne milliaire, portant le chiffre indiqué de VI milles. Il en a conclu que ce devait être la station anonyme mentionnée dans la Table.

Ces ruines ont, du reste, une certaine importance. Ce sont celles qui sont situées sur la rive droite de la rivière, à 4 kilomètres environ au Nord d'El-Outaïa.

Au sujet de cette borne milliaire, nous dirons qu'autant il y a à accueillir avec circonspection les chiffres de milles donnés dans la région Sud par les routiers anciens, autant les bornes milliaires, lorsqu'elles sont en place, peuvent inspirer de confiance dans les indications des distances qu'elles portent. Nous avons, à plusieurs reprises, comparé celles-ci à des mesurages faits par le Génie et les Ponts et Chaussées, et nous avons toujours été frappé de leurs rapprochements. Nous citerons, entre autres, une borne trouvée à Sebâ-Megata, portant LIX milles de Lambèse (88 kilomètres 5). C'est certainement une distance très juste, si on tient compte de plusieurs raccourcis dans la voie romaine.

Autre station anonyme.

Une seconde station anonyme figure dans la Table de Peutinger; mais elle ne porte aucun nom et ne fournit aucune indication de distance.

Mesar Filia. Emplacement contesté (voir plus bas). Pas d'indication de distance.

Afin de donner plus de clarté à cette partie de notre travail, nous résumons les raisons qui peuvent militer en faveur des mutations que nous avons adoptées.

Ad Basilicam Diadumene (près d'El-Ksour, à l'*Enchir-Fegousia*). Ruines de plusieurs habitations autour d'un fort. Vestiges d'un établissement chrétien *(Basilica)*. Inscriptions religieuses. Gite d'étape romain; gite d'étape français.

Symmachi (en face des Tamarins, Nza-el-Messaï). Distance à peu près égale à celle donnée par la Table (20 kilomètres au lieu de 22). Ruines plus importantes que celles qui précèdent. Position stratégique indiquée; fort Romain; bordj français; étape romaine; étape française.

Ad duo Flumina (à la jonction de l'Oued-Tilatou et de l'Oued-Guebli). Présence de ruines étendues au confluent de ces deux rivières.

Ad Calceum Herculis (El-Kantara). Brèche effrayante (Herculéenne), qui coupe réellement en deux la chaîne de montagnes. Découverte d'une dédicace à Hercule.

Ad Aquas Herculis (Ksar-Sidi-el-Hadj). Grandes ruines. Piscine romaine et eaux thermales dans le voisinage.

Station anonyme (Enchir-Selluouïne). Mention, sur l'Itinéraire, d'une station à VI milles d'*Aquas Herculis*. Rencontre, à cette distance, de ruines importantes.

Il est impossible de ne pas être frappé, dans cet Itinéraire, des noms *Ad duo Flumina, Ad Calceum Herculis, Ad Aquas Herculis,* et de la coïncidence qui échelonne dans le même ordre, sur le terrain, les accidents naturels que désignent les noms des stations.

§ 2. — *Recherches sur l'emplacement des stations indiquées dans la Table de Peutinger, de Mesar Filia à Ad Majores.*

A partir de Mesar Filia, l'application des synonymies

modernes aux stations de la voie romaine dans le Sud devient des plus compliquée, car les documents épigraphiques font défaut. Beaucoup d'opinions ont été émises à ce sujet; nous allons les exposer avec quelques détails, car nous proposons plusieurs mutations nouvelles.

MM. de Neveu, Séroka, Carbuccia, Lapie, qui se sont occupés de cette question, ont tous placé la station de *Mesar Filia* aux environ d'El-Outaïa. — A proximité de cette localité, il existe, en effet, des vestiges de l'occupation romaine, qui couvrent une grande étendue de terrain. Au milieu des ruines d'un vaste monument, on a découvert une inscription faisant connaître que c'était un amphithéâtre reconstruit, sous le règne de Marc-Aurèle, en l'an 176 de J.-C., par *la* VIe *Cohorte Commagénienne*, qui était une des cohortes auxiliaires de la IIIe légion.

La quantité de ruines accumulées sur cet emplacement, la présence d'une cohorte, qui y avait été installée en garnison permanente, font supposer qu'il y avait là une ville importante; mais, prétend M. Léon Renier, ce ne pouvait être *Mesar Filia,* car il y a des questions de distance et d'étapes qui s'y opposent.

Nous allons essayer d'expliquer ces difficultés :

De Calceum Herculis à Aquæ-Herculis, on compte	IX milles,	13 kil.	5
D'Aquæ Herculis à la station anonyme	VI milles,	9 kil.	»
Totaux	XV milles,	22 kil.	5

Or, l'Itinéraire des routes de l'Algérie, publié d'après

les documents officiels (1), indique 26 kilomètres entre El-Kantara (ancien caravansérail) et El-Outaïa. En mettant à cet endroit *Mesar Filia*, on le place à une distance de 3 kilomètres 500 de la station anonyme. — Ce serait peu pour une étape ; c'est inadmisible pour deux. — De l'étape anonyme que M. Léon Rénier a reconnu à *Enchir-Sellaouïne*, on ne se rendait pas directement à *Mesar Filia*; il y avait encore une seconde station anonyme, très nettement figurée sur la Table et dont les distances ne sont données, ni du côté du Nord, ni du côté de Mesar Filia.

De *Mesar Filia* à *Ad Piscinam*, que l'on considère comme Biskra, la Table porte XIX milles (28 kilomètres).

L'Itinéraire officiel français, cité ci-dessus, marque 24 kilomètres d'El-Outaïa à Biskra, ce qui, avec les 3 kilomètres 1/2 entre *Enchir-Sellaouïne* et *El-Outaïa*, donne un total de 27 ou 28 kilomètres ; c'est-à-dire un chiffre se rapprochant beaucoup de celui indiqué de *Mesar Filia* à *Ad Piscinam*. Que deviennent alors les deux distances supprimées ? C'est sur cette grave objection, que s'appuie M. Léon Renier (2). « Il pouvait parfaitement, « dit-il, exister une route romaine conduisant directe- « ment à Biskra ; mais cette route n'était pas la grande « voie militaire indiquée dans la Table. — Celle-ci de- « vait être plus longue puisqu'elle avait deux étapes de « plus ; elle devait donc faire un détour considérable.

(1) Itinéraire des routes de l'Algérie avec l'indication des étapes, grand'haltes, etc., publié d'après les documents officiels. — Alger, Bastide, 1865.

(2) Léon Renier, Rapport au Ministre : *Archives des Missions scientifiques*, t. II.

« Au lieu de pénétrer dans le Sahara par le col de « Sfa, ajoute M. Léon Renier, elle se dirigeait droit au « Sud en quittant El-Outaia, et allait gagner, par un col « d'un accès infiniment moins difficile, l'oasis de Tolga, « qui représente pour moi l'ancienne *Mesar Filia*. J'ai « suivi cette route à mon retour, et, dans un trajet d'en- « viron douze lieues, j'ai rencontré quelques ruines, peu « importantes il est vrai, mais assez pour que l'une d'el- « les pût être considérée comme celle d'une *mansio*.

« Le village de Tolga occupe certainement la place « d'un établissement romain, et même d'un établisse- « ment considérable. A l'Ouest, il est encore entouré de « murailles formées d'énormes pierres de taille et de « construction romaine; dans l'intérieur, j'ai remarqué « les soubassements d'une citadelle; enfin à l'Ouest et au « Nord de l'oasis, le sable du désert est mélangé d'une « immense quantité de débris de poterie romaine. »

M. le colonel Séroka combattait très vivement cette opinion. La route, d'après lui, ne passait pas par le col difficile de Sfa; elle tournait la montagne et suivait la rive gauche de la rivière. Les traces de cette voie sont encore visibles, elle est jalonnée de ruines presque à chaque pas. — Comment supposer, ajoutait-il, que les Romains auraient laissé Biskra à six lieues seulement, pour aller franchir les douze lieues sans eau qui séparent El-Outaïa de Tolga, alors que sur cette longue distance, on ne trouve qu'une ou deux ruines insignifiantes?

Ces raisons sont très sérieuses; mais elles ne répondent pas malheureusement à l'impossibilité de placer les deux étapes de la table sur une distance, de 3 à 4 kilomètres. D'un autre côté, d'autres considérations nous

semblent fortement militer en faveur du passage de la route par le col de Khenizen et par Tolga.

Quel semble avoir été le but réel de la route stratégique, si ce n'est de longer d'un bout à l'autre toute la frontière Sud, en reliant toutes les positions militaires, depuis son extrémité Ouest jusqu'au golfe de Gabès? Si la route arrivait directement à Biskra, pour ensuite se diriger sur Badis *(Badias)*, elle laissait de côté toute la partie occidentale des Ziban, et il se produisait une lacune d'autant plus inexplicable, que la frontière des possessions romaines, s'arrêtait aux Ouled-Djellal, remontait vers le Nord sur Tobna, et formait un angle immense, isolé au milieu de populations non soumises; et celles-ci devaient faire de fréquentes incursions, si on en juge par l'accumulation des points fortifiés dans cette région.

De plus, Tolga est la capitale du Zab-Dahri (du Nord), le pays le plus riche des Ziban. C'est le centre d'un groupe d'oasis d'une fertilité prodigieuse, qui existaient à l'époque romaine, ainsi que le prouvent les ruines et les vestiges que l'on rencontre dans chacune d'elles.

Ainsi donc, tant au point de vue militaire qu'au point de vue commercial, il y avait des avantages réels à ce que la route passât par Tolga avant d'arriver à Biskra.

Revenons à l'Itinéraire.

C'est à Biskra que MM. Léon Renier, de Neveu, Séroka, Lapie, placent la station *Ad Piscinam*.

A 6 kilomètres Nord-Ouest de l'oasis, jaillit une source thermale sulfureuse d'une grande abondance, connue sous le nom d'Hammam-Salahin. Avant son aménagement par le service du Génie, son bassin présentait encore les restes d'un revêtement en pierres de taille. C'était la

piscine romaine qui donnait son nom à la ville voisine.

L'établissement principal des Romains se trouvait sur la rive gauche de la rivière : « On y voit, dit M. L. Renier (1), « les traces d'une grande ville, traces peu apparentes, « il est vrai, et consistant seulement en de longues « lignes de moellons et de cailloux roulés, qui forment « saillie sur le sol nivelé par les alluvions et les atténis- « sements. Les édifices construits en pierres de taille ont « dû être exploités comme carrière, pour les besoins de « la ville arabe, dans laquelle on rencontre, en effet, as- « sez fréquemment de ces pierres.

« A l'Est de la vaste plaine où j'ai fait ces observa- « tions, s'élèvent les ruines d'un édifice construit en « moellons et en briques. J'y ai reconnu, à la première « vue, des thermes romains, et à peine avais-je émis cette « conjecture, qu'elle fut confirmée par la tradition : — « cette ruine était connue des Arabes sous le nom de « *Hammam* (bains).

Sur la rive droite, il n'y avait qu'un poste militaire, dans lequel on a cru retrouver le *Presidium*, indiqué dans l'Itinéraire d'Antonin, à L milles de *Salinæ Nubonenses* (Chot du Hodna). L'établissement romain était placé au centre de l'oasis, sur l'éminence qu'occupait l'ancien Biskra. Lorsque nous y arrivâmes, on y trouva les murs d'un petit bâtiment carré, la porte d'entrée de la Casbah turque formant une voûte, et un puits de 20 mètres de profondeur. — Toutes ces constructions, faites en pierres de taille, ne laissent aucun doute sur leur origine.

Il est probable que les deux villes romaines étaient

(1) Léon Renier. — Rapport au Ministre.

reliées par un pont, qui permettait de traverser la rivière, infranchissable pendant la période des crues. On voit dans son lit, près de la rive gauche, une tour carrée, de 2 mètres de côté, sur 10 à 15 de hauteur, construite en pierres de grand appareil. — Bien que ce ne soit pas une certitude, on peut supposer que c'était la pile d'un pont.

La grandeur des ruines de *Thouda*, indiquée par des traces de murs, des restes de thermes, une foule de colonnes, et par de nombreux vestiges d'établissements épars dans les environs, avait fait penser à M. Léon Renier que là était l'emplacement du *Gemellæ* de la Table, désigné, dans la *Notice des Dignités* sous le nom de *Limes Gemellensis*. Cette hypothèse se confirmait par la découverte d'une dédicace au Dieu Mithra, faite par le préfet d'une cohorte, dont la présence donnerait à supposer que Thouda était une ville de garnison.

En admettant la synonymie et l'existence de *Badias* à *Badis*, le même savant archéologue plaçait *Thabudeos* aux ruines de *Bardou*. Elles ont peu d'importance, mais elles marquent un point intermédiaire entre les deux stations (1).

Le colonel Séroka n'admettait pas la position de *Gemellæ* à Thouda, parce que cette ville n'était qu'à 18 kilomètres de Biskra et que l'Itinéraire en compte 50 entre *Ad Piscinam* et *Gemellæ*.

Ce motif n'est pas suffisant, parce que la Table de Peutinger renferme d'autre erreurs aussi grandes.

M. Séroka plaçait cette station à l'*Enchir-Rouaga*, sur

(1) C'est en 1851, c'est-à-dire bien avant la découverte de l'inscription de *Gemellæ*, que M. Léon Renier, avait émis ces suppositions ; et encore ne les avait-il exposées que sous la forme dubitative.

l'Oued *Cedeur* (1). Des ruines importantes couronnent deux mamelons sur une grande étendue de terrain.

Des fûts de colonne, de nombreux fragments de sculptures, prouvent l'existence de monuments. Dans ce pays, aujourd'hui si aride, l'eau ne manquait pas ; on voit des ouvertures de puits ou de citernes, et un canal, partant de la tête de l'Oued-Gouchtal, amenait une dérivation de cette rivière.

Pour nous, c'est là l'emplacement de la station anonyme qu'aucun auteur n'a signalée, bien qu'elle soit nettement indiquée dans la Table de Peutinger (3e segment). Ce ne peuvent être les ruines de *Gemellæ*. En effet, pour garder tout la frontière Sud de la Numidie, le comte d'Afrique avait deux postes *(limites)* pourvus d'une garnison spéciale. C'étaient le *Limes Badensis* et le *Limes Gemellensis*, qui, tout semble le prouver, correspondent aux villes de *Badis* et de *Gemellæ* de la Table. En plaçant *Gemellæ* à l'Oued-Cedeur, on mettait cette localité à 24 kilomètres, c'est-à-dire à XVI milles de Badis. Est-il admissible que les Romains, dont tous les autres *postes frontières* sont échelonnés à de si grandes distances, en aient accumulé deux, l'un à côté de l'autre, et aient mis le *Limes Gemellensis* dans une position nullement militaire? Nous ne le croyons pas.

Passons aux autres opinions. En admettant comme exacte la distance de LXXX milles (120 kilomètres) de *Piscinam* à *Ad Badias*, tandis qu'elle n'est que de 80 kilomètres en ligne droite, MM. Séroka, Carbuccia, Lapie, ont

(1) Ces ruines, que nous avons eu bien de la peine à trouver, sont connues par les indigènes sous les noms de *Enchir-Chtib-Zana* et *Enchir-Haguef-el-Miad*.

été amenés à faire décrire à la route, un énorme détour.

Nous venons de dire que de l'Oued-Cedeur à Badis il n'y avait, sur le terrain, que 24 kilomètres ; il en restait 77 dans le mesurage de la Table. — Afin de couvrir cet écart, M. Séroka faisait descendre la voie romaine directement vers le Sud, sur *El-Faïdh*, où il installait *Thabudeos*.

Les colonels Carbuccia et Lapie plaçaient *Gemellæ*, le premier à *El-Haouch*, petite oasis sur la rive droite de l'Oued-Djedi ; le second à *Aïn-Naga*, beau groupe de palmiers sur la route directe de Biskra à El-Faïdh. Ces rapprochements sont gratuits ; car, ni l'un ni l'autre de ces points n'offrent de vestiges de l'occupation romaine, et tous ceux qu'on a trouvés dans cette région sont plus au Nord.

Comme conséquence des positions précédentes, MM. Carbuccia et Lapie, de même que M. Séroka, mettent unanimement *Thabudeos* à *El-Faïdh*. C'est certainement un détour très excentrique ; mais, il a cet avantage, que si l'on place *Gemellæ* dans une des positions indiquées par ces auteurs, on trouve, entre elles et El-Faïdh, des distances variant entre 30 ou 36 kilomètres (les XXIV milles de la Table). De plus, El-Faïdh est exactement à 35 kilomètres de Badis, chiffre qui correspond aux XXIII milles indiqués comme séparant les deux villes.

C'est Mannert qui, le premier, a désigné cet emplacement comme étant celui de *Thabudeos* : « A en juger par « la direction de la route, écrit-il, *Thabudeos* en formait « l'extrémité méridionale, et servait apparemment d'entre- « pôt pour les marchandises qui venaient du Sud. Le nom « indique une origine indigène, et la ville qui le portait « paraît répondre à *El-Fytha*. »

En dehors de la convenance de position, M. Séroka faisait valoir qu'il existe, sur le territoire d'El-Faïdh, deux anciens villages arabes, dits *Tennouma,* qui ont joué un rôle sous les dynasties berbères. Sur leur emplacement, sont dispersés des débris d'architecture et des pierres de taille. — D'un autre côté, c'était une position militaire importante, car c'est le débouché des routes du Sud et du Djerid.

M. Léon Renier ne considère pas El-Faïdh, comme pouvant être l'emplacement de Thabudeos. Voici ses principales objections (1) : « Les ruines de *Tennouma* ont « tout le caractère des ruines arabes, et, quoiqu'on y « rencontre quelques pierres de taille, je ne pense pas « qu'elles occupent la place d'un établissement romain. « Quant au double village d'El-Faïdh, il n'y a aucune « raison pour lui attribuer une origine romaine ; tout y « est arabe (2)..... On ne concevrait pas, d'ailleurs, le « motif qui aurait fait placer une station à plus de dix « lieues des montagnes, dans un désert complétement « dépourvu d'eau pendant l'été..... L'aspect de ces con- « trées n'a pas changé depuis les Romains, et les condi- « tions d'existence des populations qui l'habitent sont au- « jourd'hui ce qu'elles étaient, il y a dix-sept siècles. »

Ces objections ne nous paraissent pas avoir toutes la même valeur. L'importance de la position stratégique d'El-Faïdh est tellement bien indiqué, que, dès les débuts de notre occupation, l'administration militaire s'était

(1) Léon Renier. *Archives des missions scientifiques*, t. II.

(2) Il s'agit de deux villages arabes abandonnés, dont l'origine est peu ancienne.

préoccupée de la possibilité d'y installer un bordj. L'eau étant généralement insuffisante, on chercha à creuser un puits artésien : l'insuccès de ce forage entraina l'abandon du projet.

Mais si nous n'avons pas trouvé une eau permanente à El-Faïdh, il est certain qu'il y en avait au xive siècle; car, à cette époque, Ibn-Khaldoun nous désigne Tennouma comme une des métropoles du Zab. Il devait donc s'y trouver une agglomération d'habitants assez considérable. Ce qui peut confirmer, du reste, l'existence de l'eau, c'est qu'un bras de l'Oued-el-Arab passait à l'Ouest et très près de Tennouma : on suit encore distinctement son thalweg.

Nous croyons que, depuis l'occupation romaine, l'aspect de cette région a dû beaucoup se modifier, et que, notamment, soit par suite de déboisement, soit par le manque d'aménagement des eaux, le pays a singulièrement changé. Tous les établisssements romains considérables situés sur l'Oued-Cedeur, l'Oued-Mita, l'Oued Djerch, etc., seraient aujourd'hui inhabitables, en raison de l'aridité absolue du pays.

L'objection sérieuse de M. Léon Renier est l'absence de traces à Tennouma d'établissement romain. Les quelques débris qui gisent sur le sol proviennent, non pas des ruines de Badis, mais de localités voisines dont nous allons parler. Nous avons visité ces ruines avec soin. Deux mamelons terreux, se détachant dans la plaine et situés à 3 kilomètres l'un de l'autre, portent le nom de Tennouma. Le premier, *Tennouma-Kedima* (l'ancien), a environ 400 mètres de tour et une hauteur de 7 à 8 mètres. On y aperçoit quelques fragments de briques, de

rares pierres de taille, quelques tronçons de colonnes; mais on ne voit nul indice de construction sur le terrain. *Tennouma-Gueblia* (du Sud) est plus petit; il n'y a pas de vestiges de ruines anciennes. Sur les deux mamelons, le sol est jonché de fragments de poterie, mais ils sont évidemment d'origine arabe.

Si les Romains n'ont pas eu d'établissement à El-Faïdh, ils s'étaient installés bien près de ce point. A 8 kilomètres environ au-dessus de l'endroit dit El-Felta, près du marabout de Si-Mbarek-ben-Saïm, on trouve des colonnes, un puits maçonné et un chemin parsemé de fragments de poterie fine, sur l'origine de laquelle on ne peut se tromper, bien qu'ils soient mélangés avec de la poterie indigène. En remontant par la rive gauche de l'Oued-el-Arab, jusqu'à Badis, on rencontre les ruines de véritables bourgades, celle d'*Enchir-el-Guettar,* entre El-Faïdh et Zeribet-el-Oued, celle d'*Enchir-Khenifissa,* au Nord de cette oasis. Sur la rive droite, il existe également des ruines importantes qui s'échelonnent, notamment celles dite de *Guilion* (1). Une route sur chaque rive devait donc relier ces localités; mais on ne peut en conclure que l'une d'elles était la voie stratégique.

Nous avons cherché à exposer aussi exactement que possible les opinions émises par nos devanciers. Tel était l'état de la question, quand la découverte imprévue d'une inscription, indiquant d'une façon certaine la position de la ville de *Gemella,* nous semble avoir réduit à néant les suppositions précédemment faites.

En 1857, M. le capitaine Pigalle, qui s'est livré à de

(1) Nous décrirons ces ruines dans les Itinéraires du Zab-Chergui.

nombreuses investigations archéologiques dans les environs de Biskra, découvrit à *Kasbat* grand camp romain sur la rive gauche de l'Oued-Djedi, entre *Ourtal* et *Mlili*, une fort belle inscription, que nous reproduisons en raison des opinions différentes émises sur son interprétation :

VIC · AVG
PRO * SAL * DDNN *
VALERIANIETGALL
I [illegible] MILI
[illegible] TITV
TAE · E · RAET · GEME
LL · REGRESSI · DIE
XI · KAL · NOVE · VOLVSI
ANOII · T · ET · MAXIMO
COS · VOTVMNSOLVER
PER · M · FL · VALENTE
> · LEG · SS · L · VOLVMIVS
CRESCES · OP · PRI ·
M · AVREL · LICINIVS · OP
C · GEMINIVS · VICTOROP
ESCVLP · ET · S · DONATVS

Voici la restitution de cette inscription, par M. Léon Renier (1) :

Vic*(toriæ)* Aug*(ustæ.*

Pro sal*(ute)* d*(ominorum)* n*(ostrorum)* Valeriani et Galli[*eni August(torum)*, vexil*(latio)*] mill*(iaria* leg*(ionis)* tertiæ Aug*(ustæ) res*]titutæ, e Raet*(ia)* Gemell*(as)* regressi, die undecima Kal*(endas)* Nove*(mbres)* Volusiano II mortuo et Maximo co*(n)*s*(ulibus)*, votum solver*(unt)* per M*(ar-*

(1) Léon Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 4,095.

cum) Fl*(avium)* Valente*(m)* centurionem leg*(ionis)* *s(upra)* *s(criptæ)*. L*(ucius)* Volumnius (sic) Cresces op*(tio)* pri*(ncipis)*. M*(arcus)* Aurel*(ius)* Licinius op*(tio)*. C*(aïus)* Geminius Victor op*(tio)*.

Esculp*(sit)* (sic), et s*(cripsit)* Donatus.

Il résulte de cette inscription, que cette dédicace à Valérien et à Gordien fut faite par des officiers d'un corps de troupe appartenant à une légion et rentrant d'expédition, en l'année 253 de J.-Ch., indiquée par les consulats de Valérien II et de Maximin.

Dès la première apparition de ce document épigraphique publié par M. Cherbonneau (1), les avis furent partagés sur son interprétation. Cette pierre votive déterminait-elle un cantonnement d'une légion *Gemella* ou l'emplacement de la localité de *Gemellæ*, indiquée dans la Table de Peutinger et dans la Notice des Dignités?

M. Cherbonneau posa d'abord en principe qu'il fallait admettre que, dans les parties martelées se trouvait le mot *legio*, par la raison que plus bas on lit *legionis supra scriptæ*. Il reproduisait de la manière suivante les premières lignes de l'inscription :

Victoriæ Augustæ. Pro salute dominorum nostrorum Valeriani et Galli(eni) .... *mili*(tes) (legionis resti)*tutæ et s*(emp)*er æt*(erna) *Gem*(ellæ) *Gemell*(enses)? *regressi*, etc. (2).

Il donnait la préférence à la lecture *Gemellenses regressi*,

(1) *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1856-1857, p. 179.

(2) Dans la copie envoyée à M. Cherbonneau, la sixième ligne était ainsi écrite : TAE·ET·SER·AET·T·GEME. M. Léon Renier garantit la certitude de sa leçon.

et pensait que le mot *Gemell* s'appliquait à des soldats appartenant à une légion *Gemella*. Or, on sait que, quelques années plus tard, sous le règne de Gallien, il en existait effectivement une portant cette dénomination. M. Berbrugger se prononça dans le même sens (1) que M. Cherbonneau, parce que, disait-il, « s'il s'agit du « *Gemellæ* de la route de ceinture de Lambæsis à Theveste, par le Sud, Kasbat (Mlili), reste beaucoup trop « à l'Ouest de la ligne que cette route a dû suivre. »

Ce n'est pas l'opinion de M. L. Renier. La troupe dont il est question est, suivant lui, la première vexillatio (corps de cavalerie) de la III Légion Auguste, rentrant à *Gemella*. Effectivement, de l'interprétation qu'il donne de l'inscription, se dégagent les considérations suivantes : On sait, par des découvertes récentes, que la IIIe Légion Auguste a été supprimée pour sa participation aux révoltes qui eurent lieu sous Gordien III. Le grattage de son nom sur une foule d'inscriptions est significatif quant à ce licenciement. La légion fut cependant reconstituée quelques années après, ainsi que le témoigne une inscription de Lambèse : *Legio III renovata*. Le mot *Res(titutæ)*, dans l'inscription de Mlili, tout en venant confirmer le fait, démontre que la légion dont il est question doit être la troisième, car c'est à elle seule que peut s'appliquer cette qualification. Il ne s'agit donc pas de troupes de la légion *Gemella*, qui jamais peut-être n'a été en Afrique. Le fait est qu'on n'a aucun indice à ce sujet.

M. Cherbonneau, à la fin de la première ligne martelée, avait vu le mot MILI, qu'il traduisait par *milites*.

(1) *Revue africaine*, août 1858.

M. Léon Renier y lit le mot MILL, premières lettres de l'appellation *Millaria,* sous laquelle on désignait, dans chaque légion, la première des *vexillationes.*

Ainsi donc, la susdite dédicace aurait été faite par le premier corps de cavalerie auxiliaire de la IIIe Légion, célébrant son retour dans la ville de Gemella.

Cette indication, qui fixe la position de Gemella à Mlili, est d'autant plus précieuse qu'elle nous semble de nature à permettre de déterminer l'emplacement des autres localités indiquées dans la Table de Peutinger pour la route au Sud de l'Aurès.

Aussi, bien que l'autorité de M. Léon Renier soit prépondérante en fait d'interprétations épigraphiques, nous croyons devoir exposer ici les divers éléments qui peuvent confirmer l'indication donnée par l'inscription.

Nous sommes obligé, pour cela, de dire un mot des places fortes appelées *limes* (pluriel, *limites)* dans la notice des Dignités (1).

Le comte d'Afrique, à qui incombait la défense de presque toute la région qui comprend aujourd'hui la Tunisie et la province de Constantine, avait, en dehors des corps réguliers mis à sa disposition, des troupes spéciales recrutées dans le pays. Elles occupaient à poste fixe certaines villes frontières appelées *limites,* placées chacune sous les ordres d'un chef appelé *Prepositus Limites.*

Pour garder la limite Sud, depuis les Syrtes jusque dans le Hodna, la notice n'indique que quatre postes frontières :

(1) *Notitia dignitatum et administrationum omnium civilium quam militarium in partibus orientes et occidentes.*

Thamellensis, qui serait *Telmine*, dans le Sahara tunisien ;

Montensis, que l'on suppose placé sur la limite qui séparait l'Afrique propre de la Byzacène;

Badiensis (Badès) et *Gemellæ*.

De là, la frontière remontait brusquement vers le Nord, et le premier poste était à *Tubna* (Tobna).

Nous reviendrons sur la position du *Limes Badiensis*, que tous les auteurs sont unanimes pour placer à Badès.

Comme ces postes frontières étaient échelonnés de l'Orient à l'Occident, c'est donc à l'Ouest de Badès qu'il faut chercher Gemella. Une condition capitale était de trouver des ruines assez considérables et ayant un certain cachet militaire. Or, nul emplacement ne parait mieux convenir à cette supposition que les ruines qui sont près de Mlili. Sur la rive gauche de l'Oued-Djedi, à l'endroit appelé *Kasbat*, on voit encore les restes d'une immense enceinte; elle renferme quelques traces d'habitation, et circonscrit une seconde enceinte, où les constructions étaient beaucoup plus multipliées. Au centre, s'élevait un réduit rectangulaire, dont les faces forment des sortes de magasins voutés. L'ensemble constituait un établissement militaire de premier ordre.

Comme nous l'avons dit, la position de cette frontière extrême, sur la limite du Sahara, a dû l'exposer à des incursions continuelles auxquelles il a fallu parer par une accumulation de points de défense.

Les deux ruines de l'Oued-Djedi, depuis le Chot-Melrir jusqu'aux Ouled-Djellal, sont couverts de petits forts. Le camp de Mlili devait être le point central de la dé-

fense, et renfermer la garnison frontière spéciale dont la mission était de se porter sur les points menacés (1).

Là devait être le *Limes Gemellensis,* qui était relié au *Limes Tubunensis* (Tobna) par plusieurs places d'armes, telles que : 1° la citadelle de Tolga; 2° la ville forte de *Doucen,* dont Léon l'Africain raconte la brillante défense à l'époque de l'invasion arabe; 3° le poste de *Sadouri,* qui a une enceinte de 80 mètres de long sur 45 mètres de large, et qui gardait le passage principal des Ziban sur Bou-Sâda et sur Alger.

En résumé, la convenance, au point de vue stratégique, de la position du *Limes Gemellensis* à Mlili; l'existence près de cette oasis d'un établissement militaire considérable; la découverte d'une inscription trouvée sur place; le nom de *Gemella* qui s'applique à la localité; enfin, une certaine consonnance identique entre les noms de

(1) Il existe, dans le lit de l'Oued-Djedi, les ruines d'un grand barrage romain qui rejetait les eaux, non-seulement sur la rive gauche, mais aussi sur la rive droite, c'est-à-dire du côté du Sahara. Aux canaux principaux, s'embranchaient d'autres conduites d'eau secondaires. A côté des points de bifurcation, on remarque généralement des constructions en pierre de taille. Quelques petits postes fortifiés assez éloignés se trouvent dans des positions telles, que l'on peut supposer que leur emplacement avait été choisi pour protéger les terres irriguées par ces barrages, en même temps que pour concourir à la défense du pays.

Fait peu connu : on voit, dans le Sahara, les traces d'une immense saguia (canal) appelé *Saguia-bent-el-Kras,* et qui, d'après le dire des indigènes, commencerait près de l'oasis des Ouled-Djellal et irait aboutir au Chot-Melrir, en traversant le petit désert de Mokran. Au onzième siècle, Bekri en parle et la désigne sous le nom de *Saguïa-ibn-Khaser.* M. le commandant du génie Dewulf, alors commandant supérieur du cercle de Biskra, l'a suivie pendant plusieurs heures de cheval.

Ainsi donc, jadis, cette zone désertique était arrosée et on tirait parti des très-bonnes terres qui couvrent cette région. Ces irrigations dans un pays qui est aujourd'hui le type de l'aridité, prouvent combien s'est modifié le régime des eaux de l'Oued-Djedi.

Gemella et de *Mlili*, nous portent à croire qu'on ne peut conserver de doutes, que le *Limes Gemellensis* est la même ville que le *Gemellæ* de la Table de Peutinger, et qu'il se trouvait près de Mlili, entre cette oasis et Ourlal.

Il n'est pas jusqu'à la distance de *Gemella* à *Badîs*, de LXXX milles (120 kilomètres), qui ne devienne à peu près exacte, car d'après nos plus récents itinéraires, on compte de 112 à 115 kilomètres de Mlili à Badis. C'est cette distance, considérablement exagérée par rapport au terrain, lorsqu'on plaçait Gemellæ à l'Est de Biskra, qui obligea les divers savants qui se sont occupés de la question, à faire opérer à la route les détours dans le Sud que nous avons signalés.

En admettant comme certain l'emplacement de *Gemellæ* à Mlili, la conséquence est qu'il y a forcément une erreur dans la Table de Peutinger, et que le scribe qui en a fait l'unique copie a mis *Gemellæ* (Mlili) après *Ad Piscinam* (Biskra), au lieu de le placer avant (1).

(1) La logique exige que l'on cherche les villes anciennes sur les points ou existent des ruines un peu importantes, et qu'on place les forteresses dans celles ou il y a des enceintes et des bastions. D'après l'inspection des localités, nous avons la conviction que les mutations que nous proposons se rapprochent beaucoup de la certitude. Mais nous ne nous sentions pas l'autorité nécessaire pour changer les synonymies admises jusqu'à présent, en nous basant sur la supposition d'une erreur capitale dans un document du genre de la Table de Peutinger. Nous avons eu recours à la bienveillance de M. L. Renier, auquel nous avons soumis la question, en même temps que nous lui exposions les motifs de notre choix dans nos mutations Il a eu l'obligeance de nous adresser la réponse suivante, que nous reproduisons en raison du poids qu'elle donne à nos hypothèses :

« Je pense maintenant, comme vous, qu'il y a eu une interposition dans « la Table de Peutinger, et que *Gemellæ*, qui est certainement Mlili, doit « y être placée à l'Ouest et non à l'Est d'*Ad Piscinam*, qui doit être « Biskra. Quand j'ai écrit le rapport que vous citez, je ne connaissais pas « l'inscription de Mlili, qui n'a été découverte que depuis, et je ne savais « même pas qu'il y eut des ruines dans cette oasis. »

Si on rectifie l'erreur, on arrive à des coïncidences qui nous ont paru frappantes pour la détermination des stations suivantes. Nous allons exposer sommairement les faits qui nous paraissent caractéristiques.

Ad Piscinam (Biskra) est surtout indiqué par la remarquable source d'eau thermale (46°) qui jaillit aux environs de la ville romaine, et par l'ancienne piscine dont on a retrouvé les traces.

Thabudeos se place à Thouda.

Cette ville, d'origine Berbère, est une des plus anciennes du pays. C'est très-probablement là le *Thouboutis* de Ptolémée, qui, par un grand hasard, détermine très-exactement sa position par rapport à Lambèse. L'existence du *Thouboutis* de Ptolémée à *Thouda* semble confirmée par le fait qu'à l'époque où écrivait le géographe grec, un détachement de la VIe Légion romaine traçait une route conduisant de Lambèse dans le Sahara, en suivant la vallée de l'Oued-el-Abiodh, au débouché de laquelle sont les ruines de Thouda (1).

(1) Voir L. Renier. — *Inscription*, n° 4,360 (dite de Tighanimine).

Le général de Saint-Arnaud se trouvant, avec sa colonne, à Médina, au pied du Chelia, dans l'Aurès, au mois de juin 1850, résolut de descendre à Biskra par la vallée de l'Oued-el-Abiodh. Malgré l'impossibilité du passage qui lui était signalé par les Indigènes au défilé de *Tighanimine*, le général se mit en route, fit aménager le chemin par deux bataillons du 20e de ligne, et fit passer sa colonne par cet endroit réputé infranchissable. Voici en quels termes il raconte son entreprise à son frère : « Nous « nous flattions d'avoir passé les premiers dans le défilé de Khanga- « Tighanimine. Erreur! Au beau milieu, gravée dans le roc, nous avons « découvert une inscription parfaitement conservée, qui nous apprenait « que, sous Antonin le Pieux, la 6e légion romaine avait fait la route à « laquelle nous travaillons 1650 ans après. » (Lettres du maréchal de Saint-Arnaud.) On a reconnu également les traces d'un canal d'irrigation creusé dans le roc.

C'est peut-être aussi l'*Oppidum Theudense* de Pline, autre écrivain du même siècle, qui le cite au nombre des trente villes libres de l'Afrique (c'est-à-dire du pays compris entre l'Ampsaga (l'Oued-el-Kebir) et les Syrtes). Avec la prononciation latine, il existe une ressemblance complète entre le nom *Théoudense* et *Thouda.*

Il y a également beaucoup de probabilités pour que ce soit l'évêché de *Tabudensis,* indiqué parmi ceux de la Numidie. C'est l'opinion de Morcelli (1), qui y voit la ville de *Thabudeos* de la Table de Peutinger.

Il rapporte, d'après Carronius (2), qu'il y avait à Tunis une inscription dans laquelle est cité l'ordre *des décurions* de *Tabuda.* La ville aurait donc reçu le titre de Municipe. C'était une place de guerre et, comme nous l'avons vu, une inscription provenant de ses ruines, dédicace faite par le Préfet d'une cohorte, donne à penser qu'il y avait là une garnison romaine, qui y resta jusqu'à l'invasion arabe.

C'est « l'*armée romaine,* » (telle est l'expression employée par Bekri) (3), qui, alliée à l'élément berbère, livra à Sidi-Okba le célèbre combat dans lequel il périt.

Tous les auteurs arabes qui parlent de Thouda la citent comme une grande ville. Elle devait être très-riche, car elle possédait alors la totalité des eaux de l'Oued-el-Abiodh. Les oasis de Garta, de Seriana et de Sidi-Okba n'existaient pas ; la création de cette dernière oasis ne remonte qu'au commencement du dix-septième siècle.

Nous voyons, dans la *station anonyme* qui suit, soit les ruines de *Burdou,* soit celles de l'*Oued-Cedeur,* que nous

(1) Morcelli, t. I, p. 294.
(2) Carronius, p. 133.
(3) Bekri, p. 174.

avons décrites précédemment et qui, toutes deux, se trouvent sur la voie romaine.

Tous les écrivains ont été frappés de l'identité complète du nom de *Badias* avec celui de *Badis,* que cette localité porte aujourd'hui. La continuité dans son nom se trouve, du reste, établie par les historiens et les géographes. Au deuxième siècle, c'est le *Badiath* de Ptolémée, au troisième siècle, l'*Épiscopa a Badis* du concile de 251, et *Badiensis* dans les autres conciles; au cinquième siècle, le *Limes Badiensis* de la Notice; au septième siècle, le *Badis,* sur lequel marche Sidi-Okba. Enfin, Ibn-Haucal (dixième siècle), Bekri (onzième siècle), Ibn-Khaldoun (quatorzième siècle), continuent à citer *Badis,* en déterminant très nettement sa position. Il y a là une filiation du même nom qu'il faut admettre.

Nous l'assimilons au *Limes Badiensis,* car des traces de fortification sont encore là pour confirmer cette supposition. On voit encore debout les pans d'une muraille d'enceinte en pierres de taille, flanquée de tours cylindriques dont une est presque intacte.

La ville, citée comme métropole du Zab oriental par Ibn-Khaldoun, devait être très-importante et se rejoindre, par une oasis, au petit village de Ksar que les indigènes appellent encore aujourd'hui *Ksar-Romana.* C'est ce que prouverait le passage de Bekri qui dit que la ville de Badis se composait de deux forteresses (1).

Au point de vue militaire, la situation de cette place forte était excellente, car elle se trouvait au débouché de l'Oued-el-Arab, ligne stratégique et commerciale de la

(1) Bekri, p. 175.

plus grande importance, qui relie le Sahara au Tell et sépare le pays des Nememcha de la région de l'Aurès (1).

Des observations qui précèdent, nous concluons qu'il y a lieu de placer :

Mesar Filia à Tolga ;
Gemellæ à Mlili ;
Ad Piscinam à Biskra ;
Thabudeos à Thouda ;
La Station anonyme à Bardou ou à l'Oued-Cedeur ;
Badias à Badis.

Ces mutations mettent toutes les stations sur la ligne directe de *Gemellæ* à *Badias ;* elles s'appuient, nous le croyons, sur assez de probabilités basées sur des convenances d'ordre majeur, pour qu'on puisse les admettre avec une presque certitude.

Si l'on n'admettait pas le détour de la route par *Mesar Filia* et *Gemellæ,* qui étonne au premier abord, il en résulterait que l'unique pays du Nord du Sahara, où il y avait une accumulation réelle de populations sédentaires, se trouvait le seul que ne traversait pas la grande voie officielle.

La seule objection sérieuse qui se présente est la question des distances. Le total peut être considéré comme représentant à peu de chose près l'éloignement des deux points extrêmes : 120 kilomètres dans la Table, 115 sur le terrain ; mais les intervalles, qui existent entre les étapes, telles que nous les plaçons, diffèrent sensiblement

(2) Nous avons créé à Zeribet-el-Oued, à 5 lieues au sud de Badis, un établissement militaire qui remplit le même but que le *Limes Badiensis* pour les Romains.

en moins de celles indiquées sur le document ancien. Ceci n'a rien d'étonnant, puisqu'en déplaçant *Gemellæ*, et en le mettant à l'Ouest de Biskra, nous diminuons la longueur de la route d'*Ad Piscinam* à *Badias*, de XXXIII milles, c'est-à-dire de 50 kilomètres. Cela nous ramène du reste dans la réalité des positions géographiques de Mlili, Biskra et Badis.

Quant à la valeur des chiffres donnés dans la Table Peutingérienne, elle est généralement très précieuse ; mais à chaque instant on y relève des erreurs ou des oublis qui vont en augmentant, à mesure qu'on avance dans le Sud. Nous avons vu précédemment que Timegad y était placé à XXIII milles (33 kilomètres) de Lambèse, tandis que l'intervalle exact est de 21 kilomètres.

Sur la route au Sud de l'Aurès, il y a une distance qui n'est pas indiquée : celle de la station anonyme. Dans le troisième segment de la Table, le nom de *Thabudeos* est écrit au-dessus d'un crochet, signe qui marque la station. Le chiffre de XXIII milles, qu'on considère comme représentant l'éloignement de Thabudeos à Badis, est mis à côté d'un second crochet, celui qui désigne la susdite station anonyme. On voit quelle confusion.

Dans le Djerid, région voisine des Ziban, la Table porte à plus du double les distances qui existent entre certaines localités. Mannert, et avec lui Shaw, Tissot, Guérin (1), qui ont visité ce pays, se sont tous accordés pour voir

(1) Mannert, *Géographie ancienne des États Barbaresques*, p. 413. — Shaw, *Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie*, t. I, p. 273. — Tissot, *Revue africaine*, nos 3, 4 et 13 — Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, t. I, p. 252, 262 et 267.

Tigis à *Tukious*, *Thuzuros* à *Touzer*, *Aggar-Selnepte* (1) à *Nefta*. Or, l'Itinéraire ancien indique 37 kilomètres (xxv milles), au lieu des 12 kilomètres qui existent entre les deux premiers points, et 45 kilomètres (xxx milles), au lieu de 20 kilomètres, qui séparent Touzer de Nefta.

Il nous reste à déterminer la position de deux stations, *Ad Medias* et *Ad Majores*, situés à l'Est de Badias.

Nous croyons avoir retrouvé *Ad Medias* à l'Enchir-Taddert, ruines romaines importantes, au Sud-Est du Madjer-Chabi. La position concorde cette fois parfaitement avec les distances de la Table, qui porte xv milles (37 kilomètres) de *Badias* à *Ad Medias*, et xviii milles (42 kilomètres) d'*Ad Medias* à *Ad Majores* (Besseriani).

Les ruines consistent en de nombreuses pierres de taille, s'élevant encore au-dessus du sol. Elles dessinent des murs de maisons avec leurs distributions intérieures, sur une surface assez considérable. A la partie Ouest de cette bourgade et sur un mamelon, on reconnait distinctement l'enceinte d'un fort rectangulaire de 50m de long sur 45m de large.

Taddert, en langue Berbère, veut dire bordj, enceinte fortifiée.

Il y a quelques traces de ruines entre *Badias* et *Ad Medias*, mais elles sont peu importantes. D'*Ad Medias* à *Ad Majores*, au contraire, la route en est jalonnée. Nous avons vu trois bornes milliaires, dont deux sont frustes; la troisième, déterrée, porte une fort belle inscription : c'est une dédicace à l'empereur Trajan, faite par Minucius

(1) *Selnepte* s'est nommé *Nepte* ou *Nepta*. La Notice des évêques de la Byzacène cite un *episcopus Neptitanus* ou *Neptensis*.

Natalis, propréteur de la IIIe Légion, dont le nom figure dans d'autres inscriptions à Besseriani et à Tahoura.

Un peu plus loin, sur l'Oued-Mità, les ruines dites *Enchir-bir-Djouhali* (les ruines du puits du Payen), couvrent une série de mamelons sur une étendue de plus de 700 mètres (1).

A quelque distance, à l'Est, sur les bords de l'Oued-*Djerch*, les vestiges d'une autre localité *(Enchir-Kiel)* s'étendent sur une superficie de 5 à 6 hectares.

Une voie romaine, bordée de tombeaux aboutit au Nord à un arc de triomphe, qui se trouve à l'entrée des ruines, appelées aujourd'hui Besseriani, et qui sont certainement les restes de la ville importante d'*Ad Majores*. Il y a une concordance complète dans les distances; la Table porte LII milles (78 kilomètres) et nous avons trouvé 80 kilomètres.

Cette ville a une enceinte continue de plus de 1,800 mètres, et une citadelle avec deux portes monumentales, dont l'une est encore debout.

Ce point est aujourd'hui, comme jadis, le lieu d'intersection d'une foule de routes sur Biskra, El-Faïdh, le Souf, le Djerid, Gafsa et Tebessa.

En dehors de la convenance de la position, il y a des ressemblances de noms fort curieuses. En face de Besseriani, se dresse une montagne nue et escarpée, appelée le *Djebel-drari-Madjour* (la montagne des enfants de Madjour, Dans la liste des évêchés d'Afrique, on cite parmi ceux

(1) Nous avons trouvé à Bir-Djouhali un joli petit camée en corail. Les limites de notre travail ne nous permettent pas de donner des détails sur ces ruines, pas plus que sur celles de Besseriani; nous les renvoyons aux itinéraires de l'Oued-el-Arab à la frontière de Tunis.

de la Byzacène (et c'est là sa place) un évêché appelé, *Nigrensium Majorum*. A 5 kilomètres au Nord de Besseriani est placé le fort village de Négrin. N'y-at-il pas là des rapprochements significatifs? Il est impossible de ne pas voir *Madjour* dans *Majores*, et *Négrin* dans *Nigrensium*.

Nous terminons ici la première partie de notre travail sur la région Nord du Sahara. C'est peut-être un hors-d'œuvre, car il y est bien peu parlé du Désert, et, dans cette étude de géographie comparée, nous ne nous sommes pas limité aux Ziban; notre cadre s'est grandement élargi, comprenant le Sud de la Numidie.

En proposant, ainsi que nous l'avons fait, d'assez nombreuses modifications dans les synonymies adoptées jusqu'à nos jours, notre prétention n'a pas été de les donner comme des certitudes. Nous avons exposé les conjectures les plus plausibles. et si nous nous sommes trompé dans nos hypothèses, nous espérons cependant que nos recherches ne seront pas inutiles à ceux qui désireraient s'occuper de la géographie ancienne de la Numidie.



NOTICE

SUR

LES THERMES ROMAINS DE SÉTIF

Au mois d'octobre 1872, le Service des égouts de la ville de Sétif, faisant des travaux dans une partie de la cité, les ouvriers mirent un beau jour à découvert, près des trottoirs de la grande place, une grande excavation. On y descendit, et à l'aide de torches, on reconnut qu'il y avait là toute une série de salles ayant servi autrefois de thermes; quelques légers déblais mirent à découvert de charmantes mosaïques. Notre savant collègue, M. Payen, commandant en retraite, voulut bien, sur notre demande, relever cet ensemble de thermes avec les mosaïques fort curieuses et les inscriptions qui se trouvent dans les mosaïques mêmes. Ce sont ces dessins que nous publions dans les pl. VI et VII.

En nous transmettant ces dessins fort intéressants, M. Payen y a joint une courte notice que nous nous faisons un devoir religieux de reproduire textuellement.

NOTICE

La ville actuelle de Sétif occupe l'emplacement de l'ancienne Sitifis qui, sous les rois Numides, était déjà une cité considéra-

ble. A la chute de ceux-ci, elle devint colonie romaine et, bientôt, sa position géographique et son importance croissante, lui valurent la gloire de donner son nom à la troisième Mauritanie, dont elle fut la métropole pendant près de quatre cents ans.

Les Vandales y marquèrent leur passage par sa destruction; mais, lors des victoires de Bélisaire, elle reconquit son rang, et Justinien en fit la capitale de la province de Zabi. De cette dernière époque doit dater la restauration des thermes dont les vestiges sont représentés par le plan ci-joint. Quant à l'état dans lequel la ruine a été découverte, il est probable qu'il existe depuis plusieurs siècles; il ne peut être que l'œuvre de la conquête musulmane, œuvre à réparer par les nouveaux Sétifiens.

Mais l'heure n'est-elle pas sonnée pour cette réparation? Comme autrefois, Cérès est ici honorée, et la déesse des moissons exaucera les vœux de sa chère ville, en lui rendant son antique héritage de grandeur et de prospérité.

PAYEN.

L'entrée générale se trouve à l'endroit indiqué par le numéro 1, pl. VI. De là, on pénétrait dans la salle numéro 3, où se trouve une mosaïque d'un dessin charmant représentant un animal, peut-être un ours, dansant devant une espèce de tourniquet, mis en mouvement par un personnage. A la hauteur de la tête, se trouve une inscription, pl. VII, MIL F L V, que nous expliquons par *Militum fecit legio quinta.* Au-dessous de cette inscription se trouve un emblème que nous supposons être chrétien. De la salle numéro 3 on entre dans celle portant le numéro 4. La mosaïque de cette salle est en partie abîmée, et on n'a pu relever que la partie où se trouve représenté un lion couché, et devant le lion est représenté

une Diane (?) tenant dans la main droite un fer de lance. Entre la salle numéro 4 et la suivante, numéro 5, se trouve l'inscription : *Plura faciatis meliora dedicetis.*

La salle numéro 5 et la salle n° 6, qui communiquent ensemble, ont des mosaïques d'un beau travail, qui sont encore assez bien conservées. Entre la salle numéro 5 et celle numéro 7, se trouve une inscription en fort mauvais état, dont la planche VII donne un excellent facsimile. Nous laissons à de plus savants et à de plus compétents que nous, le soin de déchiffrer l'ensemble de ces lettres et d'en tirer le sens approprié au monument. Les salles numéros 7, 8 et 9 se trouvaient entièrement effondrées. Enfin, à l'endroit indiqué par le numéro 2, se trouve un puits absorbant, par lequel, sans doute, devait se faire l'écoulement des eaux.

Quand on envisage dans son ensemble cet établissement, on est obligé de constater que toutes les périodes de l'occupation romaine et byzantine, se trouvent représentées, soit par des travaux originaux, soit par de simples restaurations. Les salles 7, 8 et 9 qui sont effondrées, paraissent avoir été ruinées par l'invasion vandale.

Il nous reste un vœu à formuler : c'est que cet établissement de thermes, qui se trouve aujourd'hui de nouveau enfoui sous terre, puisse être déblayé, approprié et, par un escalier et une porte, devenir d'un accès facile aux savants et curieux, qui voudraient visiter un beau reste de l'antiquité romaine.

Ab. Cahen,

Grand rabbin.

MÉMOIRE

SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES

AU MADRAS'EN

MAUSOLÉE DES ROIS DE NUMIDIE

PAR LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

En avril, mai et juin 1873

Suivi des plans

Coupes et élévations nécessaires à l'intelligence du texte

PAR

Le Colonel BRUNON

Membre de la Société archéologique de Constantine

L'homme se repose sur la mort elle-même du soin d'annoncer qu'il a vécu.

DE KÉRATRY.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE

Quels qu'aient pu être les changements qui, dans les temps les plus reculés, se sont produits dans les limites des anciens états du Nord de l'Afrique, Numidie et Mauritanie, il se dégage une particularité qui mérite de fixer l'attention : c'est que chacune de nos trois provinces actuelles, en dehors des ruines nombreuses qu'elle renferme et provenant notamment des époques romaines et byzantines, ou d'époques antérieures, comme les tombeaux

mégalithiques et autres, chacune de nos trois provinces, disons-nous, se trouve dotée par l'antiquité d'un monument ou d'un groupe de monuments de dimensions colossales, et ayant une importance archéologique considérable. Ces monuments, qui appartiennent incontestablement au genre *Tumulus,* rappellent en effet, bien que de forme plus modeste, et les gigantesques pyramides de Gizeh et les fameux mausolées d'Auguste et d'Adrien à Rome. Aussi, en dehors de preuves qui font défaut, les difficultés que l'on devait rencontrer à cette époque reculée pour l'exécution de pareilles constructions, l'analogie qui existe entre elles et les tumulus ordinaires que l'on rencontre à chaque pas, permettent-elles d'établir, en premier lieu, qu'ils n'ont pu servir de sépulture qu'à la personne d'un souverain ou à des familles souveraines, et en second lieu, que nos trois provinces de l'Algérie ont été tour à tour la résidence des maîtres du pays, ce que l'histoire nous fait du reste connaître pour les deux provinces de Constantine et d'Alger, et même pour celle d'Oran, puisque Siga, qui était située non loin de la Tafna et un peu à l'Ouest de cette rivière, était la capitale de Syphax, lequel après avoir pris parti alternativement pour et contre les Romains, est mort de langueur à Rome, pendant que son heureux rival, Massinissa, régnait paisiblement à Cirta, dont Syphax, après de premiers combats heureux, avait fait un moment sa capitale.

Ces monuments sont, et on l'a déjà dit avant nous (1), dans la province d'Oran, les *Djedar,* dans celle d'Alger,

(1) *Voir,* dans ce volume, le rapport de M. Ab. Cahen sur le Madras'en.

le *Kebeur Roumia* (tombeau de la Chrétienne), et dans celle de Constantine, le *Madras'en*.

Bien que les deux premiers ne fassent pas partie de notre programme, nous en donnerons néanmoins une description succincte, afin de grouper dans un tout les monuments qui avaient une destination commune.

Les *Djedar* sont trois constructions massives couronnant trois contreforts du Djebel-Akhdar. Ils ont la forme de prismes quadrangulaires surmontés, à leur partie supérieure, par une pyramide tronquée, composée de neuf gradins, peut-être portée à douze à l'origine, de manière à former un véritable pyramidion, et pour cette raison, se rapprochant de la forme des obélisques.

Comme le fait connaître le savant et regretté M. Berbrugger dans son historique du tombeau de la Chrétienne, ces monuments sont situés à environ 180 kilomètres de Tenès, un peu à l'Ouest du méridien passant par ce port, et à la tête des sources de la Mina, à une faible distance de Tiaret. Le nom de leur destination est encore conservé aujourd'hui par une source voisine qui s'échappe du flanc de la montagne, et qui porte le nom d'*Aïn-el-Kebour* (source des tombeaux).

Du reste, si l'on désire avoir des renseignements plus complets sur ces monuments, on n'a qu'à consulter la description qui en est faite dans la *Revue africaine de 1856,* par le capitaine Henri Bernard, qui était attaché à M. le général de Lamoricière lors de son expédition dans la Mina, en 1842, et celle faite au tome IXe de la même revue, par le sergent-major Bordier qui, le premier, a pénétré à l'intérieur de l'un d'eux. En outre, il n'est peut-être pas sans intérêt d'ajouter que M. le capi-

taine du Génie Picavet, qui les a étudiés simultanément avec le sergent-major Bordier, leur a attribué une origine antérieure aux époques romaine et byzantine.

Enfin, à titre de renseignements pouvant peut-être s'y rattacher plus ou moins directement, nous faisons connaître qu'avant que nous ayons même soupçonné leur existence, nous avions reconnu en 1853, sur la route de Laghouat à Tiaret, à 25 ou 30 kilomètres environ au Sud du point où sont situés les *Djedar,* dans la plaine du Sersou, les ruines d'une cité immense, non romaine, que nous n'avons pas mis moins d'une heure à parcourir en ligne droite, à l'allure d'un pas rapide de cheval.

En traversant cette contrée, nous avons été frappé des nombreuses traces de lits de cours d'eau importants, entourant sans doute la cité qui devait être située au milieu de jardins, de bois et de plantations de toute sorte. Cette ville, en raison de son altitude élevée, devait être certainement l'une des résidences les plus agréables du Nord de l'Afrique. Malheureusement, ces rivières ou ces ruisseaux, dont les lits ont encore en certains endroits, deux à trois mètres de profondeur, sont complétement à sec aujourd'hui, ce pays ayant été entièrement ravagé et dénudé par les peuples pasteurs qui l'ont successivement occupé; en sorte qu'il est entièrement abandonné aujourd'hui à la funeste influence des vents du Sud, qui en font un pays presque désert.

Nous ajouterons toutefois une remarque qui peut avoir également son importance; c'est que, comme pendant le parcours que nous faisions des ruines dont il vient d'être parlé nous ne pouvions, faute de temps et en raison de l'état politique du pays, examiner les choses de très-près,

et qu'à cette époque, nous n'avions pas encore exploré de nécropoles de temps aussi reculés; que, comme d'ailleurs le fait connaître Strabon « les Massaisyliens et les Mau- « rousiens, qui occupaient ce pays, se plaisaient pour la « plupart, à mener une vie errante, » il est fort possible que ce que nous avons pris pour les ruines d'une opulente cité, ne soit en réalité qu'une vaste nécropole renfermant de nombreux tumulus. C'est donc un problème qui reste à résoudre, et sur lequel les savants qui voudront bien s'occuper de cette question et explorer cette contrée intéressante et jusqu'à ce jour si peu connue, auront à se prononcer.

Enfin, avant de terminer ce qui se rapporte aux *Djedar,* disons un mot de l'inscription placée sur l'un d'eux: *Salomo Strategos,* reconnue par MM. de Slane et Dastugue, et qui paraît se rapporter de tous points à l'habile successeur de Bélisaire, inscription reproduite par M. Berbrugger dans son historique du *Kebeur Roumia* (tombeau de la Chrétienne).

Or, à cet égard, il y a lieu de faire remarquer, d'une part, qu'il est hors de doute que les *Djedar* remontent à une bien plus haute antiquité que l'époque byzantine, et qu'ils n'ont, d'ailleurs, aucune analogie avec les monuments byzantins ou romains. D'autre part, l'absence de constructions d'enceintes fortifiées remontant à cette période de conquête, qu'on ne retrouve qu'à Tébessa et à Setif, semble démontrer que le stratège Salomon ne s'est que faiblement établi dans les Mauritanies tingitane et césarienne.

A défaut donc de preuves indiscutables, nous sommes porté à admettre l'hypothèse que, pour assurer sa con-

quête, Salomon a nécessairement dû guerroyer avec ses voisins pour les contraindre à faire la paix, et que, pour obtenir ce résultat, il a dû s'avancer jusqu'aux *Djedar* ; que c'est alors qu'il aurait fait placer cette inscription sur l'un des trois monuments, afin de mieux graver dans le souvenir de ses ennemis qu'il pouvait les atteindre même jusque dans les parties les plus éloignées et les moins accessibles de leur territoire. Cette interprétation nous paraît tout-à-fait admissible.

Quant au *Kebeur Roumia* (tombeau de la Chrétienne), il a fait l'objet de nombreuses descriptions, et il est à peu près universellement connu. Chacun sait, en effet, qu'il est situé dans la province d'Alger, entre Cherchel *(Iol-Cesarea)* et Alger *(Icosium)*. Au siècle dernier, le savant docteur anglais Shaw le mentionne dans son ouvrage sur le Nord de l'Afrique et de l'Egypte. Malheureusement, sa description n'ayant pas été faite *de visu*, n'est pas parfaitement exacte, ainsi que le fait justement remarquer M. Berbrugger dans le mémoire qu'il a publié après les fouilles qu'il y a fait exécuter, en collaboration avec M. Mac-Carthy, pendant l'année 1866.

C'est d'ailleurs à ces deux savants que l'on doit d'être fixé d'une manière irrévocable sur l'origine et la destination de ce monument, qui n'est autre que le *Monumentum commune regiæ gentis* du géographe ancien Pomponius Mela, monument qui servait de sépulture commune aux successeurs des rois de Numidie, devenus, par la munificence d'Auguste, rois de la Mauritanie, et qui avaient pour capitale *Iol-Cesarea* (Cherchel).

Ce tombeau est circulaire et affecte la forme d'un cy-

lyndre bas surmonté d'un cône tronqué composé de quarante-deux marches.

D'après M. Berbrugger, son diamètre est de soixante-quatre mètres à la base, et sa hauteur actuelle de trente-trois mètres; elle pouvait être de quarante-trois mètres à l'origine, s'il affectait la forme conique. Par sa forme moins aplatie que celle du Madras'en, il se rapproche davantage du mausolée d'Auguste.

Très-regrettablement et quoique d'une époque moins ancienne que le Madras'en, ce dont il est facile de se convaincre par l'examen de l'architecture du soubassement, il n'est pas, à beaucoup près, aussi bien conservé que ce dernier. A notre avis, les causes de sa destruction peuvent être attribuées en grande partie à la forme donnée à la corniche qui, n'ayant que peu de saillie, ne protégeait pas suffisamment le pied du soubassement, qui a fini par être détruit sous l'action corrosive des eaux, ainsi qu'à la nature de la pierre employée à l'extérieur qui n'était pas suffisamment résistante, enfin à la situation du monument qui, établi sur un sommet, n'était abrité des vents d'aucun côté.

Il nous reste maintenant à parler du Madras'en, qui est le monument dont nous avons à nous occuper spécialement, et qui a déjà fait l'objet de plusieurs descriptions assez exactes, consignées dans le *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine.*

Et d'abord quelle est la signification du mot Madras'en? Quelle est sa destination?

Malheureusement, ce monument n'a pas, comme le *Kebeur-Roumia* (Tombeau de la Chrétienne), l'avantage d'être cité par les auteurs anciens qui se sont occupés

du nord de l'Afrique : ni Strabon, ni Pomponius Mela, ni Hérodote, ni Scylax, n'en font en effet mention dans leurs écrits.

A défaut donc de ces grandes autorités, et puisque les recherches quoique très-complètes que l'on vient de faire au monument, n'ont pas apporté toute la lumière désirable, nous avons été dans la nécessité de puiser dans les récits d'auteurs relativement moins anciens, mais dont les écrits ont cependant une valeur indiscutable. Nous avons aussi consulté l'ouvrage du docteur anglais Shaw, qui écrivait au commencement du siècle dernier, ainsi que les écrits des savants qui, de nos jours, se sont occupés de la question. Enfin, nous avons complété nos investigations en nous faisant raconter quelques légendes qui ont cours dans le pays, et c'est de ce tout réuni que nous avons cherché à dégager la vérité.

Voici ce que dit El-Bekri, écrivain arabe du onzième siècle de notre ère, dans sa description de l'Afrique septentrionale (traduction du baron de Slane), en donnant l'itinéraire de la route de Kaïrouan à la calaah des Beni-Hammad, qui était située entre Bordj-bou-Areridj et M'sila : « De Baghaïa l'on se rend à Gaças, ville ancienne, « située sur une rivière » (sans doute l'Oued-Chemora qui se jette dans le lac Djendeli) ; « à l'occident, on voit « une haute montagne. On passe de là au Ksar-Madrous « (Tombeau de Madrous), mausolée qui ressemble à une « grosse colline et qui est construit avec des briques « très-minces et cuites au feu. Il est bâti en forme de « niches peu grandes, et le tout est scellé avec du plomb. « On voit sur cet édifice des figures représentant des « hommes et d'autres espèces d'animaux. De tout côté le

« toit est disposé en gradins ; sur le sommet pousse un « arbre. Dans les temps passés, on avait rassemblé du « monde afin de renverser ce monument, mais cette ten- « tative n'eut aucun succès. A l'orient de ce tombeau est « le Bahira ou le lac Madrous » (lac Djendeli), « lieu de « rassemblement pour toutes les espèces d'oiseaux. Parti « de là, on arrive à Belezma, etc..... »

Or, sauf l'arbre du sommet et les briques qui n'ont jamais existé, cette description est encore aujourd'hui parfaitement exacte, car les niches peu grandes dont il fait mention, et qui n'existent pas en réalité, peuvent à la rigueur être représentées par l'entre-colonnement du soubassement sur lequel, ainsi qu'on le verra plus loin, on remarque encore la trace de quelques animaux et de quelques caractères qui paraissent libyques, dont le commandant du Génie Foy avait signalé l'existence. Les murs en petites pierres plates qui sont adossés au parement extérieur et qui forment les parois de la galerie, peuvent même à la rigueur être pris, vus d'un peu loin, par quelqu'un qui n'est pas du métier, pour une maçonnerie de briques, tellement elles sont minces, bien parementées et bien alignées.

D'un autre côté, Ibn-Khaldoun, écrivain également arabe du quatorzième siècle, s'exprime ainsi dans son histoire des Berbères :

« Certains généalogistes s'accordent à rattacher toutes « les branches du peuple berbère à deux souches princi- « pales : celle de Bernès (ou Bornès, ou Bornos) et celle « de Madris (ou Madghis, ou Madrès, ou Madghous, ou « Madrous), cette dernière occupant les montagnes de « l'Aurès. »

Après ce dernier écrivain, vient dans l'ordre chronologique le docteur Shaw. Voici ce qu'il raconte dans la relation de ses voyages dans la Barbarie :

« A cinq lieues à l'est de Tagou-Zianah, anciennes « villes romaines situées au pied du Djebel-Mestaoua « (Tagga et Diana de l'Itinéraire, éloignées l'une de l'autre « d'une lieue environ et séparées par un ruisseau), se « trouve un tombeau remarquable placé entre deux émi- « nences. On l'appelle Madrashem ou Mail'Cashem, c'est- « à-dire le trésor de Cashem. Il a à peu près la même « forme que celui de Kubber-Roméah (Tombeau de la « Chrétienne), seulement il est plus grand et la base de « sa corniche est soutenue par des pilastres de l'ordre « toscan. Les Arabes, qui s'imaginent que ce tombeau « renferme d'immenses richesses, l'ont ouvert avec le « même succès que le Kubber-Roméah. »

Or, ce récit est rempli d'inexactitudes, et pour quiconque a visité le monument, il évident que le savant docteur a fait cette description sans l'avoir visité.

Il y a lieu de remarquer en effet, en premier lieu, que ce n'est pas *Mail'Cashem* que quelquefois on appelle ce monument, mais *Mal Ghasseb* ou *Rasseb,* ce qui signifie trésor de l'usurpateur et non de Cashem. En second lieu, qu'il est au contraire moins grand que le tombeau de la Chrétienne, et pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la fig. 1re de la planche I. En troisième lieu, que, comme l'a fait judicieusement remarquer M. Becker, la base n'est pas entourée de pilastres, mais bien de colonnes engagées. Enfin, que le chapiteau de ces colonnes appartient bien plutôt au genre égyptien

qu'à l'ordre toscan. (*Voir* les fig. 1 et 2 de la planche VII).

De nos jours, M. le colonel du Génie Carette, dont on ne peut en cette matière contester l'autorité, fait connaître qu'en langue berbère ou kabile, *Madras'en* est le pluriel de *Madrès* ou *Madrous,* ce qui est en effet rigoureusement exact. Le mot Madras'en, que nous écrivons ainsi par la raison que Madrès devait s'écrire en libyque,

en lisant de bas en haut,

X S
O R
⊏ D
⊔ M

, auquel il convient, pour former le pluriel, d'ajouter le signe I qui vaut *n* et qui donne

I N
X S
O R
⊏ D
⊔ M

le mot Madras'en, disons-nous, serait donc la désignation patronimique d'une ancienne famille berbère. De sorte que, d'après ce savant officier supérieur, la sépulture commune des descendants de Madrès avait été désignée par le nom même de ceux qui y étaient déposés.

D'un autre côté, le docteur Leclerc, se ralliant complétement à cette dernière opinion, pense que le Madras'en doit être le tombeau de la famille de Massinissa, dont il fait remonter l'origine jusqu'à Madrès.

En outre, d'après une légende qui nous a été communiquée par M. le capitaine du Génie Thiéry, les pierres accumulées sur ce point forment le tombeau (kebeur) d'un roi qui y aurait été enterré bien avant l'occupation romaine.

D'après une autre légende encore, un bey de Constantine aurait cherché à renverser ce monument à coups de canon pour y trouver des trésors. Mais cette dernière ne doit pas être considérée comme sérieuse, attendu qu'on ne distingue aucune trace de boulets sur tout le pourtour du monument.

Enfin, il y a lieu d'ajouter que le Madras'en, ainsi que la vaste nécropole qui l'entoure, est situé à l'extrémité d'une plaine que l'on appelle El-Mader, et que la tribu qui occupe ce pays porte encore le nom de Haracta-Madrès.

Quoiqu'il en soit, d'après ce qui précède il y a lieu de conclure que ce monument est, ou le tombeau de Madrès, qui a formé l'une des deux souches d'où est sortie la grande famille berbère, ou de l'un de ses descendants qui portait le même nom, ou bien le tombeau de plusieurs de ses descendants, si l'on s'en rapporte à l'appellation qui existe aujourd'hui, à moins que par Madras'en, et nous pensons que c'est ainsi qu'on doit l'interpréter, on veuille entendre que c'est le point même de la vaste nécropole au milieu de laquelle il est situé, et où existent d'autres tumulus considérables, ainsi qu'on le verra plus loin. Quant à nous, nous partageons, en ce qui concerne ce seul monument, l'opinion de M. le docteur Leclerc, qui suppose qu'il doit être le tombeau de la famille de Massinissa, qu'il fait descendre de Madrès, et cette supposition est tout à fait admissible, malgré l'exiguité de la chambre sépulcrale (*Voir* les fig. 1 et 2 de la planche IV), attendu que, dans quelques-uns des tumulus que nous avons fouillés, nous avons toujours trouvé les ossements placés dans des vases plus ou moins grands. Il n'y

a d'ailleurs rien d'invraisemblable à admettre qu'il ait été élevé par Massinissa, à cause de sa longue vie, de l'illustration de son règne et de la proximité de sa résidence, par Massinissa, sur le compte duquel un romain célèbre s'exprimait ainsi :

« Arbitror te audire, Scipio, hospes tuus avitus Masa-
« nissa quæ faciat odie, nonaginta annos natus : cum
« ingressus iter pedibus sit, in equum omnino non ascen-
« dere : cum equo, ex equo non descendere : nullo fri-
« gore adduci ut capito operto sit, etc. »

Il est probable d'ailleurs que Syphax, dont la capitale était dans le principe Siga, située non loin de la Tafna, n'avait pas eu la pensée d'établir son lieu de sépulture à une aussi grande distance, et que ce tombeau n'a pu être destiné qu'à Massinissa, qui avait fait de Cirta sa capitale, et peut-être bien aussi à ses successeurs Micipsa, Jugurtha, Hiempsal et Juba Ier, qui s'est donné la mort après la bataille de Tapsus.

Quoiqu'il en soit, de tous les éléments que nous venons de produire il semble résulter : 1° que le monument proprement dit devrait, d'après El-Bekri, porter simplement le nom de tombeau de Madrès; 2° que la grande famille berbère descendrait en partie de Madrès; 3° que le mot Madras'en, puisqu'il est le pluriel de Madrés, ne s'appliquerait au monument que s'il avait servi à la sépulture de plusieurs, ce qui est du reste possible, si l'on considère que les ossements trouvés étaient renfermés dans des vases ou dans des caveaux creusés dans le tuf; 4° que par Madras'en on peut également entendre toute la nécropole qui l'entoure et qui a dû servir de lieu de sépulture aux descendants de cette illustre famille qui,

d'après Ibn-Kaldoun, habitait l'Aurès; 5° que la contrée s'appelant encore de nos jours le pays des Madrès, il est possible que les Chaouïa qui l'habitent et que l'on appelle les Haractas-Madrès, appartiennent à cette famille; 6° que les rois de Numidie descendaient de cette famille et que le monument a dû servir de sépulture à l'un d'eux, au plus illustre sans doute, c'est-à-dire à Massinissa, et peut-être même également à ses descendants; 7° enfin, que les rois de Mauritanie, qui descendaient des rois de Numidie, ont, par imitation, élevé un monument analogue auprès de leur capitale (Cherchel), le Kebeur-Roumia, lequel, comme l'établit M. Berbrugger, a servi de lieu de sépulture à Juba II, à Cléopâtre sa sœur et à Ptolémée son fils, le dernier des rois de Mauritanie, assassiné sur l'ordre de son cousin Caligula.



DEUXIÈME PARTIE

RÉSUMÉ DES PREMIÈRES EXPLORATIONS

Les premiers travaux d'exploration entrepris de nos jours au Madras'en sont dus à M. le général Carbuccia. Ils ont été exécutés en 1849 par une compagnie de la Légion étrangère aux ordres de M. le capitaine Collineau. Ces travaux n'ont pas été poussés fort loin; mais ils sont cependant intéressants, puisque c'est à eux que l'on doit d'avoir pu retrouver l'entrée de la galerie conduisant à la chambre sépulcrale, laquelle prend naissance sur la troisième marche au-dessus de l'entablement (*Voir* la fig 1re de la planche V). Cette entrée était fermée par une espèce de vanne en pierre, glissant dans deux rainures verticales

taillées dans le massif des marches et entièrement recouverte par les troisième et quatrième. Aujourd'hui elle est tombée au pied du monument, et l'on peut remarquer qu'elle pouvait être manœuvrée au moyen de leviers se plaçant dans des entailles faites sur chacun des deux côtés latéraux. *(Voir* planche V, fig. 3.)

Vers 1855 et 1856, M. le commandant du Génie Foy a continué ces recherches qui, comme les précédentes, n'ont pas été poussées fort loin. Cet officier supérieur a donné une description assez exacte du Madras'en dans les *Recueils de la Société archéologique de Constantine,* année 1854-1855 et 1856-1857, et il est le premier qui ait reconnu les ruines d'un avant corps situé à l'est et accolé au monument. *(Voir* planche VI.)

Comme le général Carbuccia, le commandant Foy s'est arrêté à la sixième marche de l'escalier partant de l'entrée dont il vient d'être parlé, et cela parce que, remarquant que la face verticale de la sixième marche ne rencontrait pas une autre marche, il en a conclu, à tort, qu'il devait y avoir là un puits carré comblé, à l'instar de ceux qui existent aux pyramides de Gizeh.

Plus tard, en 1866, M. le Garde du Génie Bauchetet, chargé par M. le Général commandant la Division de faire une réduction du monument, pour l'envoyer à l'exposition universelle de 1867, continua les explorations entreprises par ses devanciers.

En reprenant les fouilles dans la galerie, à partir de la sixième marche, M. Bauchetet constata qu'il existait une solution de continuité de deux marches, mais il retrouva les quatre marches suivantes. A ce point, la galerie se trouvant obstruée par d'énormes pierres de taille, ses

recherches ne purent être poursuivies. On acquit toutefois la certitude que le mur de masque signalé par M. le général Carbuccia, et après lui par M. le commandant Foy, n'était qu'un simple éboulement provenant du massif du *Madras'en*, et dont on était, en définitive, venu assez facilement à bout.

M. Bauchetet n'avait pas porté ses investigations uniquement sur la galerie; il avait examiné le monument sous toutes ses faces, et c'est pendant cet examen qu'il reconnut qu'en trois points formant les sommets d'un triangle équilatéral inscrit, l'assise de la partie cylindrique du monument correspondante aux chapiteaux était ornée, entre les deux colonnes voisines, de cinq filets en retraite sur la face (*Voir* planche VII, fig. 1re). Il en déduisit que ces trois points pouvaient peut-être servir à reconnaître l'entrée de nouvelles galeries, et comme aucune trace de cette nature n'était indiquée sur la partie tronconique, ni sur la partie cylindrique apparente, il en conclut que ces entrées, si elles existaient, devaient être souterraines. Il fouilla, en conséquence, au pied du monument, jusqu'à une profondeur de deux mètres, où il trouva, en effet, au point orienté N.-E., une petite galerie grossièrement taillée dans le tuf et se dirigeant horizontalement vers le centre. Il la parcourut sans difficultés sur une longueur d'environ dix-sept mètres. Mais, rappelé inopinément à Constantine pour y reprendre son service, ses recherches furent brusquement interrompues.

Quoi qu'il en soit, la question en était là lorsque, dans sa séance du 5 février 1873, sur l'initiative de M. Battandier, son Président, la Société archéologique de Constantine, mettant à profit l'offre gracieuse faite par M. le

général de Lacroix, l'un de ses présidents honoraires, de fournir les travailleurs militaires pour conduire l'œuvre à bonne fin, et le bon vouloir de M. Bauchetet, qui offrit spontanément ses services pour les guider, décida qu'elles seraient entreprises immédiatement au moyen d'une somme de 500 fr. prélevée sur sa propre caisse. D'un autre côté, on comptait à la fois sur deux crédits d'égale somme, accordés, l'un par le Conseil général du département de Constantine, qui ne reste jamais en retard lorsqu'il s'agit d'intérêts, quels qu'ils soient, touchant la colonie, et l'autre par M. le Général commandant la Division sur les crédits qui lui sont alloués, chaque année, pour les recherches archéologiques à faire en territoire militaire. Ces deux sommes ont été en effet accordées.

C'était, il faut le reconnaître, entreprendre un travail bien considérable avec des ressources bien minimes, surtout si on les compare aux sommes dépensées au tombeau de la Chrétienne (20,000 fr. au moins).

Quoiqu'il en soit, comme mesure de prévoyance, et eu égard aux faibles ressources dont on disposait, il fut en outre arrêté qu'on s'adresserait à M. le Gouverneur général et à M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, afin de les intéresser à cet important travail de recherches. Dans ce but, un rapport sur l'état de la question fut rédigé par notre savant confrère, M. le grand rabbin Cahen, et envoyé à ces hauts fonctionnaires. En même temps, une Commission composée de MM. Poulle, Cahen et Brunon fut instituée à l'effet d'examiner quel mode il convenait d'adopter pour la continuation des fouilles. Enfin M. Bauchetet, qui avait déjà exploré en partie le monument, fut naturellement appelé

à fournir des renseignements propres à éclairer la Commission, qui, après l'avoir entendu, arrêta les dispositions qui sont indiquées au chapitre suivant.

Nous devons faire connaître ici que les démarches faites auprès de M. le Ministre des Beaux-Arts et de M. l'amiral de Gueydon, Gouverneur général, n'ont eu aucun succès, et que la Société en a été réduite aux faibles ressources mentionnées plus haut.



TROISIÈME PARTIE

DERNIÈRES EXPLORATIONS

Ainsi qu'on l'a fait connaître d'autre part, l'assise de la partie cylindrique qui correspond aux chapiteaux, variant en trois points qui forment les sommets d'un triangle équilatéral inscrit, dont l'un des côtés est orienté plein nord, on pouvait, en effet, conjecturer que ces points servaient de repères à une ou plusieurs entrées du monument; et comme il n'y en avait aucune trace à l'extérieur, il y avait lieu de supposer qu'elles étaient établies dans le sous-sol, et cela avec d'autant plus de raison, que M. Bauchetet avait découvert une galerie souterraine à deux mètres en contre-bas, se dirigeant vers le centre, et dans laquelle il avait pénétré jusqu'à dix-sept mètres. Il fut donc arrêté que le sol serait fouillé à l'aplomb de ces trois points.

D'un autre côté, malgré les difficultés que présentait le travail, il y avait également lieu de continuer à fouiller la galerie si heureusement trouvée par M. le général Carbuccia et dont l'importance ne pouvait échapper.

Dans les instructions qui furent données pour l'exécution, il fut formellement prescrit de ne pas toucher aux grosses pierres dont nous avons parlé, qui obstruaient la galerie, attendu que leur déplacement aurait pu entraîner sa destruction et, par suite, arrêter toute recherche ultérieure. Il était recommandé, au contraire, de consolider ces pierres avec des étais, sauf à parcourir la galerie avec plus de difficulté en se glissant par dessous ou sur les côtés.

C'est donc muni de ces diverses instructions, que M. Bauchetet se rendit, vers le milieu d'avril, au Madras'en, où il avait été précédé par un détachement de travailleurs appartenant au 3e régiment de zouaves, commandé par le sergent Villeneuve. Les outils et engins avaient, d'autre part, été transportés sur les lieux par les soins de MM. les Commandants du Génie de Constantine et de Batna. De sorte que, tout étant prêt, les explorations purent être entreprises dès le 21 avril.

En outre, dans une réunion postérieure, la Société archéologique décida que quelques-uns de ses membres se rendraient au Madras'en, afin d'examiner le travail entrepris et de donner de nouvelles instructions pour sa continuation, en rectifiant les premières s'il y avait lieu, ce qui était à présumer, puisqu'elles n'avaient été données que sur les indications fournies par M. Bauchetet.

En conséquence, le 7 mai, au matin, MM. Battandier, président, Cahen, secrétaire, Vayssettes, Mercier et Brunon, tous membres de la Société archéologique, se rendirent au Madras'en par la route Nord-Est, en partant d'Aïn-Yagout qui en est distant de neuf kilomètres. En suivant cette route, le monument ne pouvait être vu qu'à

une très-petite distance (400 mètres environ); du côté de l'Ouest, au contraire, dans la direction de la Fontaine chaude, il est vu à plus de huit kilomètres. L'impression produite n'en a, du reste, été que plus vive, car il s'est ainsi présenté à eux dans toute sa majesté!

Le Madras'en est plus petit que le tombeau, presque entièrement analogue, d'Auguste, qui avait quatre-vingt-dix mètres de diamètre; plus petit aussi que le Tombeau de la Chrétienne (*Voir* la fig. 1re de la planche I). Mais le premier n'existe plus depuis longtemps, et le second est détruit en grande partie. Le Madras'en, au contraire, est relativement bien conservé et présente une forme plus gracieuse, due à la fois à la grande saillie de sa corniche et à l'entre-colonnement, qui est à la fois simple, très-élégant et admirablement construit.

Rendue sur les lieux, la Commission porta d'abord son examen sur l'avant-corps qui est situé à l'Est du monument, et dont il ne reste plus que les fondations et quelques parties du dallage. On peut cependant encore s'apercevoir que ce dallage avait été recouvert d'un enduit en stuc pourpre de 0m001 d'épaisseur environ. Le puits voisin du dallage conservé et que M. le commandant Foy avait déjà signalé, a été fouillé à nouveau, mais sans aucun résultat. C'est peut-être ici le cas de faire remarquer que cet avant-corps est disposé d'une manière identique à celui que possédait le tombeau d'Auguste, lequel portait une colonnade et un fronton. Mais en le fouillant, on n'a trouvé aucun chapiteau ni aucune colonne, ce qui conduit à supposer, ou qu'il n'en existait pas, ou qu'ils ont été enlevés pour l'ornement des demeures des riches habitants de Constantine.

Après l'avant-corps, l'examen se porta sur le pourtour de l'entre-colonnement, sur lequel, comme le commandant Foy l'avait signalé, il est facile de voir encore les traces de nombreuses inscriptions en caractères lybiques (*Voir* la planche VII, fig. 2). On y distingue aussi assez bien un lion, un chameau, deux lièvres et deux lévriers (*Voir* la planche VII, fig. 2); mais le tout semble fort imparfaitement exécuté et à peine visible. La construction de toute cette partie, faite avec des pierres énormes, est vraiment admirable; il y a des joints qui ont à peine un demi-millimètre d'épaisseur. Plusieurs éboulements règnent sur le pourtour (*Voir* la planche VI), mais ils sont dus, le grès de la construction n'étant pas très-dur, bien plutôt à l'action de la pluie et du vent qu'à celle de l'homme. Ces éboulements ont, en effet, tous eu lieu par la base, qui est moins protégée par la saillie de la corniche, et du côté du sud, où l'action du vent se fait le plus sentir.

La Commission monta ensuite, au moyen d'une échelle, sur la partie tronconique pour atteindre le sommet. Les gradins sont en général bien conservés, et l'on remarque encore sur le plus élevé la trace de scellements qui indiquent que le monument devait être complété, ou par d'autres marches, ou par un appendice le surmontant. On a vu, en effet, d'autre part, qu'El-Bekri avance qu'il y avait un arbre au sommet. En de nombreux endroits, sur les marches, on remarque des trous assemblés symétriquement par neuf (*Voir* la planche VII), qui peuvent avoir une certaine importance, mais qui ne sont peut-être aussi que des jeux auxquels se livraient les bergers ou les gens habitant la contrée. Ces neuf trous peuvent

aussi représenter la lettre A de l'alphabet berbère. Le milieu du sommet est affaissé de un mètre cinquante-deux (*Voir* planche IV, fig. 1re), ce qui conduit à penser qu'il a pu être fouillé par sa partie supérieure. Cet affaissement peut d'ailleurs être attribué aussi aux nombreux éboulements qui se sont produits à l'intérieur pendant les recherches tentées aux diverses époques.

La galerie de l'Est fut ensuite visitée. Depuis le 21 avril, le travail avait été poussé avec activité; l'entrée était complétement déblayée, les grosses pierres provenant du ciel de la galerie, et qui s'étaient éboulées, avaient été étançonnées et les fouilles avaient été poussées de quelques mètres au-delà. Mais on se trouvait arrêté par un autre éboulement, et les bois manquaient pour étayer la galerie; enfin, le déblai ne pouvant être fait qu'avec des couffins, marchait très-lentement. Cette partie de la galerie étant d'ailleurs considérablement bouleversée, on pouvait craindre des accidents, si l'on négligeait quelques-unes des précautions indispensables à prendre.

Au pied des marches, le sol de la galerie était recouvert d'une couche de stuc de couleur pourpre, comme à l'avant-corps. Le travail de déblai fut continué; mais à ce moment, en raison des difficultés et du danger qu'il présentait, il devenait douteux qu'il pût être continué avec succès.

Les galeries entreprises dans le sous-sol, aux trois points dont il a été fait mention, furent ensuite visitées; mais l'examen des lieux et la nécessité où l'on se trouvait de creuser complétement la galerie dans la couche de tuf sur lequel repose le monument, indiquèrent suffisamment que ces recherches ne pouvaient conduire à aucun résultat avantageux, et on les fit cesser sur-le-champ. La

partie de galerie trouvée, en 1866, par M. Bauchetet, doit donc être mise au compte d'un travail de recherche analogue au nôtre, entrepris par nos devanciers et remontant à une époque difficile à déterminer. Ce travail a dû être exécuté sans doute par des chercheurs avides, désirant découvrir le fameux trésor que, d'après une légende, le monument devait renfermer. Comme nous, ils avaient cru sans doute que les changements apportés à l'assise, dont nous avons parlé, étaient des indices pouvant servir à faire connaître l'entrée ou les entrées du monument, ce qui était en effet exact ; mais il fallait chercher cette entrée sur la bissectrice Est du triangle dont nous venons de parler (*Voir* planche VI).

Après avoir visité le monument dans toutes ses parties, la Commission porta ses regards aux environs, et elle ne fut pas peu surprise d'apercevoir, dans la direction du Sud, de nombreux monceaux de pierres pouvant avoir quelque analogie avec le monument qu'elle était venue visiter : et en effet, après examen, elle reconnut que ces monceaux de pierres n'étaient autres que de nombreux tumulus ayant, comme le Madras'en, une forme circulaire. En continuant à explorer le terrain, elle reconnut aussi les restes d'une enceinte très-étendue, flanquée de bastionnets (*Voir* la planche I), et qui pouvait être aussi bien une ligne de défense, eu égard à son assiette, que les murs d'une immense nécropole.

Ainsi, donc, il y a lieu de remarquer que le Madras'en n'est point un monument isolé, mais qu'il se trouve, à l'instar des pyramides d'Egypte, placé dans une vaste nécropole.

En se rapprochant du monument vers le Nord, la

Commission retrouva aussi les restes d'une voie ferrée parfaitement conservée (*Voir* la planche II, n° 7-7), celle sans doute qui a servi à sa construction, car la plus voisine est tracée normalement au pourtour du monument, et s'arrête brusquement à quatorze mètres du point où devait évidemment commencer la rampe en terre qui a dû servir à sa construction jusqu'à son achèvement. Cette rampe, dont on ne voit aujourd'hui aucune trace, devait se raidir au fur et à mesure qu'on élevait les gradins.

Au moment où la Commission allait quitter les lieux et donner de nouvelles instructions pour la continuation des fouilles, on vint la prévenir que l'éboulement qui existait dans la galerie supérieure était en partie déblayé, et qu'on découvrait son prolongement. Elle s'y rendit aussitôt et constata, en effet, qu'elle se prolongeait en ligne droite et que les parois en paraissaient bien conservées, mais que le ciel était formé de pièces de bois cintrées de très-fortes dimensions. Aussitôt, un homme se glissa à travers les décombres et s'avança jusqu'à dix mètres environ au-delà. Il fit connaître que les bois du ciel étaient supportés par des étançons en forme de fourche recevant le chapeau (*Voir* la planche VIII), et il trouva sur le sol de la galerie un grand plat en bois, de trente centimètres de diamètre sec comme du liége (*Voir* planche X, fig. 11). En raison du mauvais état de cette galerie, on ne pouvait, sans imprudence, aller plus loin avant que la partie acquise eut été parfaitement consolidée.

En conséquence des découvertes faites dans la journée, et après un examen minutieux des lieux, voici les instructions qui furent laissées à M. Bauchetet, pour la continuation du travail :

1° Suspendre le travail des galeries souterraines qui ne pouvait conduire à aucun résultat avantageux ;

2° Continuer, au contraire, avec ardeur, à fouiller la galerie centrale, en prenant toutes les précautions possibles pour éviter les accidents et les éboulements ;

3° Fouiller plusieurs des tumulus qui avaient été découverts ;

4° Rechercher la continuation de la voie ferrée dont on venait de trouver la trace ;

5° Déblayer complétement l'intérieur de l'avant-corps, afin de voir s'il n'y existe pas d'inscriptions ou des débris de chapiteaux et de colonnes ;

6° Faire quelques déblais pour déterminer le profil des fondations de l'enceinte ;

7° Déterminer la méridienne, afin de connaître exactement l'orientation du monument ;

8° Rechercher, dans les environs du monument, d'où l'on avait extrait les pierres qui sont entrées dans sa construction (*Voir* la planche III) ;

9° Enfin faire un lever exact de toutes les ruines environnantes, pour que l'on puisse plus facilement embrasser les dispositions anciennes (*Voir* les planches II et III).

C'est donc muni de ces diverses instructions que les fouilles ont été continuées, avec une persévérance digne d'éloges, par M. Bauchetet et par le détachement du troisième zouaves placé sous ses ordres. Nous allons, ci-après, en faire connaître jour par jour les résultats jusqu'à l'achèvement de cette importante et si difficile opération.

Le 13 mai, la galerie du monument était assez en état pour permettre de circuler jusqu'à quinze mètres de son

entrée, point où commencent les étançons placés par les explorateurs qui nous ont précédés et dont il a déjà été question. Ces étançons se composent de fourches verticales en chêne brut, recevant des chapeaux de même nature, placés latéralement aux parois de la galerie et supportant un ciel composé de rondins de genévrier. Il y a lieu de croire que ce travail a été exécuté en vue d'éviter les éboulements qui s'étaient produits dans le monument, à la suite peut-être d'explorations encore plus anciennes (*Voir* planche VIII).

Le 13 mai, on rencontre un deuxième éboulement formé par un amas de grosses pierres venant du ciel primitif, et que, pour les sortir, on a été dans la nécessité de casser. On trouve dans les décombres un morceau de cuivre rouge percé de trois trous, ayant dû appartenir à une cuirasse ou à un ceinturon (*Voir* planche X, fig. 1re). On trouve aussi des débris de bois carbonisé provenant des étançons de la galerie; on consolide ceux qui sont encore debout, pour pouvoir avancer. On remarque, d'autre part, que le sol de la galerie continue à être formé de l'enduit couleur pourpre dont il a déjà été parlé.

Le 17, de nouveaux éboulements se produisent sur le ciel en bois que nous venions nous-mêmes de placer; mais il résiste bien, et les travaux peuvent continuer sans être interrompus. On trouve encore dans les décombres une pièce de cuir qui a pu appartenir à une fronde (*Voir* planche X, fig. 2), et à côté, le morceau d'une lanière tressée et des débris d'ancienne poterie (*Voir* planche X, fig. 3).

Le 19, on trouve encore un objet en cuir entourant un

morceau de bois rond qui n'a pu appartenir qu'à l'engin dont il vient d'être parlé (*Voir* planche XI, fig. 1re). A seize mètres de l'entrée, les parois portent encore, dans certains endroits, un enduit de vingt-cinq millimètres d'épaisseur, dont la première couche est en mortier de qualité médiocre, mais la couche apparente, qui a un centimètre, est en plâtre. On trouve aussi des cales en bois sous les assises les plus basses des parois. Dans cette partie, la galerie est inclinée au 1/10e.

Jusqu'au 24 mai, de nombreux éboulements se sont encore produits, mais sans accidents, et l'on a pu, à force de travail, arriver jusqu'à l'aplomb de l'arête de la plate-forme supérieure du monument. Le sol de la galerie est toujours teinté de rouge.

Le 28 mai, on remarque que la pente de la galerie est plus raide; elle atteint 1/5e. On rencontre toujours des débris de bois carbonisé provenant du ciel de la galerie, ainsi que des débris de mortier mélangés de gros gravier, provenant sans doute de l'enduit des parois.

Le 30, on aperçoit les jambages d'une porte dans le prolongement de la galerie, mais sans plate-bande. Tout est bouleversé au-dessus; de grosses pierres provenant du ciel barrent le passage.

Le 31, on rencontre des pierres de grès calcinées et de la chaux, ainsi que des cendres provenant du bois du ciel, et des débris de planches de genévrier qui ont dû appartenir à une porte. Ces derniers portent la trace de peinture pourpre comme le sol de la galerie. On trouve aussi un morceau de corniche en pierre tendre calcinée (*Voir* planche XII, fig. 1re), recouvert d'un enduit rouge.

Cette corniche raccordait sans doute les parois de la galerie avec le ciel.

Le 3 juin, on arrive enfin aux jambages de la porte aperçue le 30 mai. On y trouve deux morceaux de bois de genévrier taillés en forme de clef en queue d'aronde double. La plus grande mesure vingt-huit centimètres de longueur sur huit centimètres de largeur. En avançant, on remarque que, comme à l'entrée de la galerie, les parois sont en pierre de taille, et que de chaque côté, au-delà de la porte, règne une banquette de vingt centimètres de largeur sur trente centimètres de hauteur (*Voir* la planche IV, fig. 2). Ces banquettes et le sol sont également teintés de rouge. Il semble évident que l'on est arrivé dans une chambre dont la largeur est de un mètre quarante-cinq (les deux banquettes comprises); mais elle est complétement obstruée par des éboulements, dans lesquels on rencontre toujours de la pierre calcaire et de la chaux. On ne trouve plus aucune trace des bois carbonisés signalés les jours précédents, ni même de charbon. Pour continuer le travail, qui est excessivement délicat, on est dans la nécessité de placer des chassis de consolidation en bois jointifs.

Le 7, on trouve dans cette chambre, qui est au centre du monument et qui n'est autre que la chambre sépulcrale, bien qu'on n'y ait trouvé ni ossements humains, ni amphores renfermant des cendres, à moins que les débris de poterie trouvés précédemment en aient été extraits; dans cette chambre, disons-nous, on trouve la chaux en plus grande quantité, ce qui semble indiquer que le feu a dû être mis au centre du monument, soit pour sa destruction en pulvérisant les pierres calcaires, soit pour une autre cause inconnue.

Le 9, on arrive à l'extrémité de cette chambre dont les dimensions peuvent être maintenant déterminées, et qui sont, dans œuvre, de trois mètres trente de longueur sur un mètre quarante-cinq de largeur du côté de l'entrée.

Le 10 juin, on continue à fouiller cette chambre sépulcrale, qui est fortement encombrée de grès calcinés et de chaux. A un certain endroit, le sol se trouve interrompu par une cavité existant dans le dallage.

Le 11 juin, on mesure cette cavité, qui forme un carré de cinquante-cinq centimètres de côté environ. Elle provient du choc d'une énorme pierre de taille qui formait une partie du ciel et qui était restée debout en tombant. On retrouve dans les décombres quelques morceaux de corde faite avec de la toile. Le mur de fond, qui, comme l'entrée et les parois, est en pierre de taille, a cinquante centimètres d'épaisseur. Ce mur a été détruit en partie par les explorateurs qui nous avaient précédés.

Le 12 juin, on pousse les investigations aux abords de la chambre sépulcrale, mais en vain ; on ne rencontre qu'un mur en pierres sèches qui entoure la maçonnerie en pierre de taille, puis le massif intérieur du monument composé de pierres et de pierraille de toute sorte, qui en font un véritable tumulus. Ce massif est évidemment formé de tous les débris des pierres de taille qui sont entrées dans sa construction.

Le 14, on a continué à fouiller dans ce massif de pierres ; mais on a pu se convaincre que, comme on le supposait, elles sont jetées au hasard. Dans ce massif, les pierres sont encore intactes et on acquiert ainsi la certitude que l'incendie dont on a trouvé les traces a été allumé au centre du monument et s'est ensuite propagé

exclusivement du côté de la galerie, où les étançons et le ciel en bois ont contribué à l'alimenter.

Le 18 juin, on continue encore à explorer le mur en pierres sèches qui entoure la chambre sépulcrale, mais sans aucun résultat, et l'on demeure convaincu qu'il n'y a plus rien à tenter de ce côté, les travaux ayant été poussés jusqu'aux dernières limites, comme du reste ceux des barbares qui nous ont précédés et qui, pour se venger sans doute de ce que leur cupidité n'avait pu être assouvie, ont évidemment cherché à détruire ce superbe monument, très-heureusement préservé, par la nature de sa construction, de cet acte insensé de vandalisme! Il est toutefois vivement à regretter que les restes mortels qu'il contenait aient été détruits, au point qu'on n'en retrouve plus aujourd'hui aucune trace.

Quoi qu'il en soit, comme la continuation des fouilles ne pouvait plus donner de résultats, des instructions furent données, avant la rentrée des travailleurs, pour qu'à défaut de la vanne fermant la galerie, une porte doublée en fer fût placée à l'entrée, porte dont la clef serait confiée à un gardien chargé d'accompagner les personnes désireuses de visiter le monument.

Il n'est peut-être pas hors de propos de faire connaître ici que la Société vient de décider qu'une inscription ayant pour but de faire connaître les résultats des fouilles, et portant la date à laquelle elles ont été faites, serait gravée sur une pierre qu'on placerait au milieu de la chambre sépulcrale, de manière à éclairer nos successeurs.

Il reste maintenant à faire connaître le résultat des investigations faites à l'extérieur du monument.

Nous commencerons par l'avant-corps, qui en faisait en quelque sorte partie et qui, pour cette raison, a dû être fouillé, comme lui, presque dès l'origne. Aussi n'en reste-t-il que peu de traces.

Quoi qu'il en soit, on a trouvé le 9 mai un squelette qui n'était enterré qu'à soixante centimètres de profondeur. C'était évidemment une inhumation relativement récente.

Le 16, deux tombes recouvertes de dalles et renfermant des squelettes sont aussi mises à jour ; l'un des squelettes était enterré la face regardant le ciel, les ossements en sont énormes ; l'autre avait, au contraire, la face tournée vers la terre. Ces deux tombes ne renfermaient aucun autre objet.

Voici quelles sont les principales dimensions du plus grand de ces deux squelettes :

Hauteur du crâne....	$0^{m}14$,	circonférence, $0^{m}535$
— des vertèbres.	$0^{m}69$	
— du sacrum ..	$0^{m}12$	
— du fémur....	$0^{m}45$	circonférence, $0^{m}08$
— du tibia.....	$0^{m}382$	circonférence, $0^{m}072$
— du tarse	$0^{m}03$	
Hauteur totale du squelette	$1^{m}812$	

L'angle facial est de 85°.

La longueur des clavicules de $0^{m}13$.

Celle de l'omoplate de $0^{m}192$.

La circonférence du péroné est de $0^{m}032$.

L'humérus a une longueur de $0^{m}33$, circonférence, $0^{m}055$.

Le cubitus a une longueur de 0^m279, circonférence, 0^m03.

Le radius a une longueur de 0^m258, circonférence, 0^m025.

Dans les conditions ordinaires, les dimensions du fémur et du tibia ne donneraient qu'une hauteur de 1^m715.

Le 17, on trouve trois petites médailles en cuivre rouge très-oxidées et frustes (*Voir* la planche X, fig. 4). On trouve aussi un petit dard en fer de quarante-cinq millimètres, ayant dû appartenir à un javelot. Ce dard est triangulaire et est terminé par une tige de un centimètre de diamètre (*Voir* planche X, fig. 6). Enfin, on trouve une bandelette en cuivre jaune ayant la forme d'un loquet ou d'une pièce formant arrêt (*Voir* planche X, fig. 7).

Le 20, on découvre les débris de deux vases en poterie qui, recollés ensemble, affectent, l'un la forme d'une urne funéraire et l'autre celle d'un vase romain (*Voir* la planche XI, fig. 2). En outre, on a mis à découvert, dans l'angle Sud-Ouest, une excavation cylindrique dans le tuf, de quarante centimètres de profondeur sur vingt-huit centimètres de diamètre, et dont l'orifice est situé à un centimètre en contrebas du dallage teinté de rouge.

Le 26, on découvre une autre excavation semblable, et à côté, un quatrième squelette qui parait avoir été enterré assis. Auprès de lui, se trouvait un morceau de silex d'une forme particulière (*Voir* planche XI, fig. 3).

Le 27, on rencontre un morceau de laiton de douze centimètres de longueur sur trois millimétres de diamètre. Il est un peu contourné (*Voir* planche XI, fig. 4).

Le 28, on trouve deux médailles, l'une en cuivre, bien conservée, qui est un Juba, et l'autre en argent, également bien conservée, dont les deux faces ne portent que des ornements (*Voir* la planche XI, fig. 5).

Le 30, on met à découvert, sur le tuf, une hachette très-oxidée, en fer, du même modèle que celles dont font usage les Kabiles (*Voir* planche XI, fig. 6).

Le 1er juin, on trouve dans les terres un anneau en ivoire de quinze centimètres de diamètre, qui a dû appartenir à un collier ou à un bracelet (*Voir* planche X, fig. 5), et un petit objet en or (*Voir* planche XI, fig. 10).

Le 5 juin, on trouve encore un autre morceau de silex de la même forme que le premier, ce qui indique sans doute qu'il devait avoir une affectation particulière, car on ne rencontre aucun autre morceau de silex dans les environs. On trouve aussi une petite lampe en terre cuite, de l'espèce romaine, percée d'un trou excentrique (*Voir* planche X, fig. 6). Enfin, ce même jour, on termine le déblai de l'avant-corps, sans découvrir autre chose que deux morceaux de plomb, provenant évidemment des scellements de la corniche du monument, et une graine en terre cuite (*Voir* planche XI, fig. 11).

En ce qui concerne la voie ferrée qui, comme nous l'avons dit d'autre part, a dû servir à l'édification du monument, le 9 mai, en nettoyant le tronçon qui avait été découvert par la Commission deux jours avant, on a trouvé quelques morceaux de plomb coulé à chaud sur place pour former des scellements. Cette partie de voie se dessine bien et a quatre mètres de largeur.

Le 10, on a retrouvé sa continuation sur soixante-dix mètres de longueur, se retournant vers l'Est. Dans cette

partie, ce n'est plus un dallage, mais un simple empierrement en gros cailloux roulés.

Enfin, le 12, on parvient encore à la suivre sur une longueur de cent trente-six mètres. Elle semble se diriger vers le lac Djendeli. Mais à partir de ce point on n'en retrouve plus aucun vestige, le terrain ayant été bouleversé depuis longtemps par les labours (*Voir* la planche II, nº 7-7).

Quant à l'enceinte de la nécropole, on en a fait un lever exact, qui fait particulièrement l'objet de la planche II. Elle est entièrement établie sur le rocher qui lui sert de fondations.

Nous avons encore à faire connaître le résultat des recherches concernant les quelques tumulus de la nécropole qui ont été examinés avec le plus grand soin.

Le 9 mai, on en a fouillé trois petits, mais un seul renfermait un squelette très-ancien. Il était placé à cinquante centimètres au-dessous du sol naturel et n'avait ni tombe, ni sarcophage; c'est le nº 3 de la planche II.

Le 10, en fouillant un nouveau tumulus, on a mis à découvert, à un mètre cinquante au-dessous du sol, une excavation ayant un mètre de longueur, cinquante centimètres de hauteur sous les dalles et trente-cinq centimètres de largeur. Elle renfermait deux bracelets en cuivre jaune et une sorte de pendant d'oreille; c'est le nº 6 de la planche II (*Voir* en outre la planche X, fig. 8 et 9).

Le 15, dans l'un des tumulus situés à l'Est, on a trouvé un soc de charrue en fer extrêmement oxidé, au centre même, à soixante-dix centimètres de profondeur et reposant sur le tuf; c'est le nº 4 de la planche II (*Voir* en outre la planche X, fig. 10). Dans un autre

tumulus, qui porte le n° 8, on a découvert au centre une excavation tronconique, creusée dans le tuf, dont l'orifice est à soixante-quinze centimètres du sol. Les diamètres sont soixante-quinze centimètres à la partie supérieur et quarante-six centimètres à la partie inférieure; la profondeur est de soixante-cinq centimètres.

Le 16, on en fouille encore plusieurs. Dans l'un d'eux, qui porte le n° 2 sur la planche II, et qui est situé à cent mètres au Sud du monument, on a mis à découvert, à un mètre de profondeur, un grand récipient circulaire de soixante-quatorze centimètres de diamètre sur vingt-deux centimètres de hauteur et cinq centimètres d'épaisseur, contenant des cendres et du charbon, ce qui doit indiquer que le corps que l'on y plaçait a dû être brûlé (*Voir* planche XII, fig. 7).

Dans le tumulus n° 4, situé à huit cent cinquante mètres au Sud-Est, on a trouvé un petit bracelet en cuivre et un petit anneau roulé (*Voir* planche XI, fig. 7 et 8); et dans un autre à huit mètres à l'Ouest du précédent, on a trouvé les restes d'une penture de porte (*Voir* la planche XII, fig. 2).

Enfin, le 20, on a attaqué un autre amas considérable de pierres portant le n° 1, qui, par ses dimensions, devait être un très-grand tumulus, et, en effet, en le déblayant on aperçoit de nombreux vestiges de maçonnerie d'assises réglées vers le centre (*Voir* planche II, n° 1, et planche IX).

Le 21, on continue à l'explorer, et l'on y trouve deux ustensiles en bois (*Voir* planche XI, fig. 9 et planche XII, fig. 3) taillés très grossièrement, et un petit crochet en fer (*Voir* planche XII, fig. 8). L'un de ces ustensiles de-

vait être destiné à puiser de l'eau ; l'autre est une sorte de gamelle.

Le 22, on reconnaît qu'à l'intérieur de ce tumulus existent des murs formant une galerie circulaire, et une entrée qui, comme au monument principal, est située à l'Est (*Voir* planche IX). On y a trouvé une médaille bien conservée représentant un Constantin, et deux anneaux en cuivre (*Voir* planche XII, fig. 4, 5 et 6).

Cette dernière fouille a surtout une importance considérable, en ce qu'elle démontre, avec la dernière évidence, que le Madras'en lui-même n'est autre chose qu'un tumulus de grande dimension et dont la destination ne peut plus désormais faire l'objet d'aucun doute.

Enfin, il reste à dire que les explorations faites en vue de trouver les carrières qui ont servi à la construction du monument, ont été couronnées de succès. La planche III fait connaître et la nature des pierres employées et les points d'où elles ont été extraites.

Tel est l'ensemble des découvertes faites dans le travail que s'était imposé la Société archéologique de Constantine, travail dont la durée a été d'environ deux mois, sans que le monument, que la science a tant d'intérêt à conserver, ait eu à en souffrir. D'un autre côté, grâce au concours que nous a si gracieusement prêté M. le général de Lacroix, grâce aussi à l'empressement que chacun a apporté à cette opération si importante et si délicate, les dépenses ne se sont élevées qu'à 1,400 fr., somme tout-à-fait insignifiante, si l'on considère les résultats obtenus. Ces résultats vont, en effet, nous permettre, dans le chapitre suivant, de donner une description très-complète du Madras'en, et ils auront, en outre, pour consé-

quence, de fixer notre génération et celles à venir sur son affectation véritable et son origine probable; une inscription qui sera placée dans la chambre sépulcrale doit en perpétuer le souvenir.



QUATRIÈME PARTIE

SITUATION ET DESCRIPTION DU MONUMENT

S'il ne s'agissait que de l'enveloppe extérieure du Madras'en, les descriptions qui en ont été faites par M. le commandant du Génie Foy et M. l'architecte Becker nous dispenseraient, à la rigueur, de traiter à nouveau cette question; mais comme il y a lieu de les compléter, tant par les détails relatifs à la situation des lieux, que par ceux de ses abords et de sa partie intérieure, dont les seuls secrets qu'il renferme encore après les violations multiples dont il a été l'objet à diverses époques, nous sont aujourd'hui révélés, nous avons jugé utile d'en faire une nouvelle, de manière à grouper dans son ensemble tout ce qui peut se rapporter à cet intéressant monument des anciens âges.

Avant de commencer cette description, et puisque nous venons de parler des violations dont le Madras'en a été l'objet avant nous, nous ferons remarquer qu'il est hors de doute que, par la manière dont elles se révèlent à nous, elles ne peuvent être imputées qu'à des barbares, dont la cupidité a été trompée par le récit de la légende, qui place un trésor au centre du monument.

Quoiqu'il en soit, le Madras'en a été construit sur une petite éminence située exactement au col formé par le

versant sud du Djebel-Azem et par le versant nord de trois petites collines appelées le Djebel-Tafraout, collines peu éloignées du Djebel-bou-Arif qui, dans cette partie, forme le Nord des montagnes de l'Aurès.

L'ancienne voie romaine conduisant de Theveste à Taga-Ziana Veteranorum, et dont on voit encore parfaitement des vestiges, passait au pied du monument. A l'Est du col dont il vient d'être parlé, s'ouvre une vaste plaine où sont situés des lacs salés et notamment le lac de Djendeli, qui est distant de 5 kilomètres du monument, et auprès duquel existent des ruines romaines assez considérables (*Voir* la planche III). A l'Ouest, s'ouvre la plaine d'El-Mader, qui se développe dans la direction de Batna et qui possède aussi de nombreuses ruines romaines.

Le monument est entouré d'une vaste nécropole que nous avons décrite au chapitre précédent. Il est construit sur un tuf tendre qui n'est qu'à $0^{m}70$ au dessous du sol naturel, et c'est probablement à cette circonstance qu'est dû le choix qu'on a fait de cet emplacement pour en faire un lieu du repos éternel, en raison de la facilité qu'il présentait pour y creuser des tombes, tout en assurant leur conservation. Ainsi qu'il a été dit d'autre part, il est visible de la fontaine chaude, située sur la route de Constantine à Batna et qui en est distante de 10 kilomètres. Il se trouve, en outre, à 9 kilomètres du village d'Aïn-Yagout et à 12 kilomètres de celui d'El-Mader.

Quant au monument, en ce qui est de la partie extérieure, il a une forme se rapprochant beaucoup de celle du Tombeau de la Chrétienne. Comme ce dernier, il se compose de deux parties, le soubassement ou entre-colonnement, qui est cylindrique, et la partie supérieure, com-

posée de gradins, qui est tronconique. Le diamètre du soubassement est de cinquante-huit mètres quatre-vingt-six, et sa hauteur de quatre mètres quarante-trois. La hauteur de la partie tronconique est de treize mètres quatre-vingt-douze. Cette partie se compose de vingt-quatre gradins ayant cinquante-huit centimètres de hauteur sur quatre-vingt-dix-sept centimètres de largeur. La partie supérieure ou plate forme a onze mètres quarante de diamètre. La hauteur totale du monument est donc de dix-huit mètres trente-cinq. Dans l'état actuel des choses, par suite des éboulements et de l'exhaussement du terrain, le pied de l'édifice, qui repose sur le tuf, se trouve remblayé d'un mètre trente environ.

La plate-forme s'est affaissée d'un mètre cinquante-deux (*Voir* la planche IV, fig. 1re) vers le centre. Cette dégradation doit être attribuée, d'une part aux fouilles qui ont dû être tentées antérieurement par le sommet, et d'autre part aux éboulements qui se sont produits dans la galerie intérieure pendant les recherches faites aux différentes époques, et aussi à la végétation. Sur le pourtour des gradins, des affaissements se sont également produits sur quatre points différents (*Voir* planche VI) : 1° du huitième au seizième gradin, au-dessus de la galerie, sur une largeur moyenne de trois mètres soixante-quinze; celui-ci est évidemment dû aux fouilles antérieures faites dans la galerie; 2° au Sud-Est, du premier au huitième gradin, sur une largeur de cinq mètres cinquante-trois; celui-ci doit être attribué à la chute d'une partie du soubassement; 3° enfin, au Sud du monument, du premier au quatorzième gradin, sur sept mètres soixante-trois de largeur moyenne, pour un accident analogue.

Des genévriers, des oliviers, des lentisques et autres arbustes dont les graines avaient été transportées par le vent, ont poussé dans les interstices qui se sont produits et dans les joints des pierres de taille.

La corniche et le deuxième gradin manquent sur presque tout le pourtour, les pierres en ayant été projetées en bas sous l'action du temps, des vents et de la pluie (*Voir* planche VI). Cette corniche a quatre-vingt-dix centimètres de hauteur et quatre-vingts centimètres de saillie ; elle forme un cavet droit de quatre-vingts centimètres de rayon. Au dessous, règne une architrave avec un réglet à pans ayant une saillie de quinze centimètres ; l'architrave a cinquante centimètres de hauteur ; elle est terminée à sa partie inférieure par un pan coupé, et se trouve en saillie de vingt-deux centimètres sur le revêtement.

L'entre-colonnement porte soixante colonnes engagées sans bases et pour cette raison ayant quelque analogie, sauf les canelures, avec celles du temple de Pœstum (*Voir* les planches I et VII). Ces colonnes sont taillées dans le massif des assises, qui sont au nombre de cinq, et dont la dernière forme le chapiteau. Le filet de ce dernier a dix-sept centimètres de hauteur et soixante-dix centimètres de largeur, sa saillie est de trente-huit centimètres ; l'échine du chapiteau a vingt centimètres de hauteur en y comprenant l'astragale. La hauteur du fût est de deux mètres vingt-sept et son diamètre de quarante-cinq centimètres, sous l'astragale, et à sa base soixante centimètres. Il repose sur un soubassement qui est en saillie de cinquante-trois centimètres sur la partie cylindrique de l'entre-colonnement. Les colonnes sont espacées entre

elles de deux mètres quatre-vingt-dix d'axe en axe. Si l'on donne le nº 1 à la colonne qui se trouve sur l'axe de la galerie à l'Est, et que l'on parte de cette colonne pour aller à droite en regardant le monument, les vingt-six premières colonnes sont intactes, à peu près; de la colonne vingt-sept à la colonne quarante-et-un, elles ont été détruites par les éboulements; la colonne quarante-deux se voit bien, mais les colonnes quarante-trois et quarante-quatre sont détruites; les nos 45, 46 et 47 existent, le nº 48 a disparu; les nos de 49 à 55 existent; enfin, la colonne cinquante-six est détruite et celles de cinquante-sept à soixante sont entières.

Au Nord-Est du monument, entre les colonnes 10 et 11, l'architecture change de profil : la cinquième assise de l'entre-colonnement porte une série de cinq filets se réunissant à ces deux colonnes. Il en est de même entre les colonnes trente et trente-un, et aussi entre les colonnes cinquante et cinquante-et-un. Ce sont les sommets du triangle équilatéral inscrit dont nous avons parlé d'autre part. (*Voir* planche VII, figure 1re).

Nous avons déjà dit que l'entre-colonnement se composait de cinq assises; l'assise inférieure a 0m60 de hauteur, la deuxième 0m58, la troisième, 0m55, la quatrième, 0m57, et l'assise supérieure, 0m37.

De la colonne 26 à la colonne 30, le revêtement est entièrement détruit, et l'on distingue très-bien, vers l'emplacement de la vingt-huitième colonne, le mur en maçonnerie de pierres sèches qui forme la deuxième ceinture du monument. De la colonne 31 à la colonne 41, le revêtement est également détruit, et, sur divers points, on

remarque aussi le deuxième mur en pierres sèches dont il vient d'être parlé.

Au-dessous de l'entre-colonnement, règne le soubassement du monument qui repose entièrement sur le tuf. Au Nord-Est, il comprend trois assises de 0m45 chacune; à l'Ouest et au Sud-Est il n'en a que deux, mais du côté de l'Est, où est situé l'avant-corps, il en a quatre.

A l'Est du monument est l'avant-corps; sa façade mesure 24m40 et les murs en retour ont chacun 19m. L'épaisseur de ces murs, à 0m50 au-dessus du sol, est de 1m18. Il est également fondé sur le tuf, mais ses fondations ne sont faites qu'avec des pierres de moyen échantillon. Cet avant-corps, qui avait un dallage dont il reste encore des vestiges (5m50 de longueur sur 1m50 de largeur), est fait avec de grandes dalles dont la partie supérieure est recouverte d'un enduit de couleur pourpre (*Voir* planche VI).

Pour pénétrer dans le monument, il faut s'élever sur la corniche au moyen d'une échelle, et l'on ne voit pas comment il pouvait en être autrement dès l'origine, puis monter sur le troisième gradin de la partie tronconique, qui est à 6m17 au-dessus du sol (*Voir* planche IV, fig. 1re) et où se trouve l'entrée de la galerie.

Ainsi qu'il a été dit au commencement de la deuxième partie, les gradins 4 et 5 portent des rainures de 1m35 de hauteur sur 0m47 de largeur, recevant une vanne en pierre entaillée sur les côtés, pouvant être manœuvrée au moyen de leviers, et complètement recouverte par les pierres extérieures des troisième et quatrième gradins. Pour pénétrer dans la galerie, il était donc nécessaire de savoir, d'une part, qu'elle était placée sur la bissectrice

Ouest-Est du triangle équilatéral dont nous avons parlé, et, d'autre part, à la hauteur des troisième et quatrième gradins.

Une fois la dalle sortie de la coulisse, on pénètre dans la galerie, dont l'entrée a 1m60 de hauteur sur 0m70 de largeur. Les pierres qui en forment les montants ont un bandeau de 0m30, et le linteau, ou partie supérieure, est formé par les quatrième et cinquième gradins. Au-delà de l'entrée, se trouve un palier de 0m60 de largeur, formant le seuil, et dont la longueur est égale à la largeur de la galerie qui a 1m20. Puis vient un escalier de onze marches en pierres de taille de 0m30 de largeur sur 0m20 de hauteur, dont les septième, huitième et neuvième marches n'existent plus. Les dixième et onzième marches, comme du reste tout le sol encore conservé de la galerie, sont aussi teintées de rouge pourpre. Les parois, ainsi que le ciel de cet escalier, sont en pierre de taille (*Voir* la pl. V). Le pied de la dernière marche se trouve à 4m07 en contre-bas du troisième gradin.

Quant aux parois de la galerie, qui commence au pied de la onzième et dernière marche, pour se terminer à l'entrée de la chambre sépulcrale, elles sont construites en maçonnerie de pierres sèches de petit échantillon, mais bien parementées, et sur lesquelles, dans le principe, on avait posé un enduit. Le sol de cette galerie se compose de remblais provenant des débris de la taille des pierres qui ont servi à la construction du monument. Au-dessus de ces débris règne une couche de terre, sur laquelle est appliqué un enduit de mortier de 0m05 d'épaisseur, puis une couche de stuc rouge de 0m001.

Pour consolider la galerie qui s'était, pour une cause

ou pour une autre, éboulée dans certaines parties, nos devanciers, ainsi qu'il a déjà été dit, avaient placé des étançons en bois (*Voir* les pl. IV, fig. 1re et pl. VIII).

Dans la première partie, et sur une longueur de 15m50 à partir de la dernière marche, le sol de la galerie est incliné au 1/10e; la seconde partie est plus raide, elle est inclinée au 1/6e jusqu'à l'entrée de la chambre sépulcrale. Cette chambre sépulcrale est toute en pierre de taille, mais la porte est privée aujourd'hui de son linteau et la chambre de son ciel. La hauteur de la porte est de 1m70, la largeur de 0m90 et l'épaisseur des montants de 0m60. Ces montants, comme les parois de la chambre et le fond, se composent de trois assises, y compris la partie de l'assise inférieure de 0m26 de hauteur, qui forme le seuil et le sol de la chambre (*Voir* la pl. IV, fig. 1 et 2), qui sont horizontaux et à la même cote que le soubassement extérieur. Cette chambre, ou caveau, n'est pas tout-à-fait rectangulaire; elle a 3m30 de longueur, 1m45 de largeur du côté de l'entrée et 1m59 au fond. De chaque côté, règne une banquette de 0m20 de largeur sur 0m30 de hauteur. En dehors du premier revêtement, qui a 0m65 d'épaisseur, existe un deuxième mur en pierres sèches qui l'entoure et le protège et qui a 1m50 d'épaisseur. Le fond de la chambre se trouve à peu près à l'aplomb du centre de la plate-forme du monument.

Au milieu de la chambre, le sol a été effondré sous l'action de la chute d'une énorme pierre qui formait une partie du ciel. Cette pierre ayant été enlevée, on a trouvé en-dessous un trou de 1m en contre-bas du dallage de la chambre. Le sol de ce trou, qui est tout-à-fait informe et dont les parois ne sont formées que d'anciens remblais de

cailloux, est en béton, ce qui indique qu'il a pu avoir une affectation. Mais on n'y a trouvé aucune trace d'ossements, ni d'objets.

Enfin, comme il a déjà été dit, tout autour du parement extérieur du monument règne un mur en pierres sèches de près de $1^{m}50$ d'épaisseur, analogue à celui qui entoure la chambre sépulcrale. Ce mur se distingue parfaitement à travers les éboulements qui ont été signalés d'autre part sur son pourtour. Mais tout l'intérieur est rempli de moellons informes de toutes sortes, composés de grès et calcaire qui, sans le revêtement extérieur, en feraient un tumulus analogue à ceux dont il a été question dans le cours de ce mémoire (*Voir* pl. IV et VI), et dont l'un d'eux avait, outre la galerie qui conduit à la chambre sépulcrale, et qui, comme au Madras'en, est orientée à l'Est, une galerie circulaire de $1^{m}60$ de largeur, à peu près analogue à celle qui existe au tombeau de la Chrétienne.

Ici se termine la tâche que nous nous étions imposée, et telle est dans son ensemble la description du monument dont nous nous étions chargé de diriger les explorations qui, ayant été conduites à bonne fin, grâce à la manière dont nous avons été secondé par M. le garde principal du Génie Bauchetet, nous ont valu un témoignage de remerciements de la part de MM. les Membres de la Société archéologique, que nous reproduisons ci-après, témoignage qui est bien plutôt dû à la bienveillance qui anime la Société qu'à notre propre mérite :

« Constantine, le 30 août 1873.

« MONSIEUR LE COLONEL ET CHER COLLÈGUE,

« J'ai l'honneur de vous annoncer que la Société archéo-
« logique a décidé que des remerciements vous seraient
« adressés pour la part active que vous avez prise dans
« l'exécution des travaux du Madras'en, travaux qu'il lui
« a été possible de mener à bonne fin avec les faibles
« ressources dont elle disposait, grâce à votre concours
« et au matériel que vous avez si gracieusement mis à sa
« disposition.

« Je suis heureux, Monsieur le colonel et cher con-
« frère, d'être auprès de vous l'interprète des sentiments
« de reconnaissance manifestés d'une manière unanime
« par tous nos collègues.

« Recevez, etc.

« *Le Président,*
« L. BATTANDIER. »

Constantine, le 30 octobre 1873.



RÉCAPITULATION

DES OBJETS TROUVÉS DANS LES DIFFÉRENTES FOUILLES

Monument principal

1° Un morceau de cuivre rouge, percé de trois trous, ayant dû appartenir à une cuirasse ou à un ceinturon ;

2° Une pièce de cuir ayant pu appartenir à une fronde ;

3° Un morceau de lanière tressée ;

4° Des débris d'anciennes poteries ;

5° Un objet en cuir entourant un morceau de bois rond, n'ayant pu appartenir qu'à une fronde ;

6° Des cales en bois ;

7° Des débris de bois carbonisé ;

8° Des cendres de bois ;

9° Des planches en genévrier ayant dû appartenir à une porte ;

10° Un morceau de corniche en grès calciné ;

11° Deux queues d'aronde double, en bois, que l'on recouvrait sans doute de plomb pour relier les pierres de taille ;

12° Des morceaux de corde faite avec de la toile ;

13° Un plat en bois ;

14° Des débris d'urnes.

Avant-corps

15° Un squelette d'inhumation récente ;

16° Deux tombes recouvertes de dalles et renfermant des squelettes dont l'un de très grandes dimensions ;

17° Trois petites médailles frustes ;

18° Un dard triangulaire en fer, de 0m045 ;

19° Une bandelette en cuivre jaune, en forme de loquet ;

20° Deux vases brisés, en poterie ;

21° Un quatrième squelette, enterré assis ;

22° Un morceau de silex, en forme de S ;

23° Un morceau de laiton contourné ;

24° Deux médailles bien conservées, l'une représentant un Juba et l'autre des ornements ;

25° Une hachette très-oxidée, en fer ;

26° Un anneau de collier ou de bracelet, en ivoire ;

27° Un autre morceau de silex, de la même forme que le premier ;

28° Une lampe en terre cuite ;

29° Deux morceaux de plomb provenant des scellements de la corniche du monument ;

30° Un grain de collier en poterie.

Voie ferrée

31° Morceaux de plomb coulés sur place.

Tumulus

32° Un squelette dans un petit tumulus ;

33° Dans un autre, on a trouvé deux bracelets en cuivre jaune et un pendant d'oreille ;

34° Dans un autre, un soc de charrue très-oxidé ;

35° Dans un autre, un grand récipient circulaire en terre cuite, de 0m74 de diamètre sur 0m22 de hauteur et 0m05 d'épaisseur, renfermant des cendres et du charbon ;

36° Dans un autre, un petit bracelet en cuivre et un petit anneau roulé ;

37° Dans un autre, les restes d'une penture de porte ;

38° Dans le grand tumulus, deux ustensiles en bois et un petit crochet en fer, une médaille représentant un Constantin, et deux anneaux en cuivre.

LETTRE DE M. RÉVILLOUT

NOTE

—

La Société archéologique de Constantine a l'honneur d'informer MM. les membres des sociétés savantes qu'elle vient de faire terminer, à l'échelle du 1/100ᵉ, une réduction en relief, en plâtre, du Madras'en (*Tombeau des rois de Numidie*). Ce travail avait été commencé par feu M. Bauchetet, le garde du Génie si dévoué, qui avait fait exécuter les fouilles de cet intéressant monument et qui est, pour ainsi dire, mort à la tâche. Cette réduction représente le monument dans l'état où il se trouve actuellement.

Sur la demande qui lui en a déjà été faite par quelques personnes, la Société archéologique de Constantine vient d'en faire faire le moulage par un habile ouvrier, M. Strezzini, et elle se trouve ainsi, dès aujourd'hui, en mesure de pouvoir livrer des reproductions moyennant une très faible rétribution, aux sociétés et aux personnes que ce monument peut intéresser.

20° Deux vases brisés, en poterie;
21° Un quatrième squelette, enterré assis;

LETTRE DE M. RÉVILLOUT

SUR UNE PIERRE GRAVÉE

M. le docteur Reboud, l'infatigable et savant chercheur d'inscriptions libyco-berbères, vient d'envoyer à mon excellent ami, M. de Villefosse, les *fac-simile* d'un charmant bijou égyptien qui paraît avoir été trouvé en Algérie, et qui lui a été communiqué par M. Costa. (*Voir* pl. XIII.)

Il s'agit d'une bague en or, à chaton tournant à double face. Le chaton est en pierre émaillée. Cette bague est tout-à-fait analogue, comme forme et comme style, à celles qui sont exposées dans notre musée égyptien du Louvre (salle civile, vitrine S).

Les bijoux de ce genre que nous y remarquons, peuvent se diviser en plusieurs classes bien distinctes :

1° Bagues simples à chatons immobiles;

2° Bagues doubles à doubles chatons également immobiles (ces bagues imitent deux bagues soudées ensemble);

3° Bagues simples à chatons tournants, dont la forme est celle d'un scarabée;

4° Bagues simples à chatons tournants et plats.

Ces dernières bagues sont assez rares dans notre collection; nous n'en possédons guère que deux ou trois, tandis que les premières sont assez nombreuses. Or, c'est à cette catégorie, qu'appartient la bague trouvée par M. Costa.

L'anneau d'or offre une remarquable ressemblance avec ceux qui sont numérotés 2096 et 3601 dans le musée du Louvre, tandis que le chaton ressemble aux types

2088 et 2090, et surtout à un troisième dont le numéro est peu visible, mais qui, tous trois, sont également plats, bien qu'affectant des aspects variés.

Sur une des faces du chaton de la bague algérienne, on trouve le cartouche prénom du roi Toutmès III, le grand conquérant égyptien, qui soumit une partie considérable de l'Asie, et qui comptait parmi ses tributaires Ninive et Babylone. A côté de ce prénom *Ra men Cheper,* on voit les titres royaux *nuter nofre neb tatu; Dieu bon, seigneur des deux pays.* Le premier de ces titres *(nuter nofre, Dieu bon)* s'emploie très souvent comme double de l'abeille et du roseau qui, comme l'a fort bien dit Champollion, servent d'emblêmes à la royauté. On appelait les rois *dieux bons,* parce que de leur vivant même, ils étaient considérés comme des personnages divins. Comme l'a très bien montré M. de Rougé, chaque roi avait son *double* divin, auquel, souvent, lui-même rendait hommage.

Quant au titre *neb tatu,* seigneur *des deux pays,* il se rapporte à la double royauté des Pharaons sur la haute et la basse Égypte. Chacun de ces pays avait son diadème spécial (couronne rouge et couronne blanche) et leur réunion en une seule (le *pschent),* constituait la couronne royale complète.

A côté du cartouche et des titres royaux, on aperçoit sur le même côté du chaton la représentation du roi lui-même, la couronne en tête, portant à la main gauche la *croix ansée,* symbole de la vie, et autour de l'autre bras un serpent enroulé.

Sur l'autre face du chaton tournant, se trouve un sphinx couché, à tête et à *mains* humaines, portant la couronne et faisant l'offrande d'un pain qu'il présente d'une main,

tandis que l'autre est élevée dans la posture de l'adoration.

Ce sphinx représente ici symboliquement le roi. C'est pourquoi il est accompagné, lui aussi, des titres *nuter nofre neb tatu,* Dieu bon, seigneur des deux pays.

Il serait très curieux de savoir si, véritablement, ce bijou, qui appartient à un juif algérien, a bien été trouvé en Algérie. Ce ne serait point, du reste, le premier fait de ce genre; car M. Lenormand en a fait connaître d'autres. Mais on comprend facilement la valeur qu'ont de telles données historiques *extrinsèques,* quand elles sont bien certaines.

12 mars 1874,

EUGÈNE RÉVILLOUT,
Attaché à la conservation du musée égyptien du Louvre.



LETTRE A M. LE DOCTEUR REBOUD

SUR UNE INSCRIPTION DE L'OUED-BOU-SELAH

MON CHER DOCTEUR,

Vous rappelez-vous cet excellent hiver de 1870 que nous avons passé ensemble à Paris, pendant lequel j'avais l'heureuse chance de vous voir presque tous les jours, et vous la bonté de communiquer à nos petites réunions, avec une largesse princière, les résultats de vos travaux, de vos fouilles et de vos belles découvertes épigraphiques? Vous voilà maintenant redevenu Africain et vous avez repris avec un nouveau zèle le chemin de la Cheffia et de vos nécropoles libyco-berbères, pour les explorer de nouveau : je sais que vous venez d'y faire une abondante récolte de textes inédits; j'espère qu'ils ne tarderont pas à voir le jour et que vous comblerez bientôt l'attente de tous ceux qui s'intéressent à vos travaux.

Permettez-moi de vous entretenir un instant d'une petite inscription publiée par vous dans le Recueil de notre Société, d'après une copie que vous avait communiquée M. Goyt, géomètre du Bureau de Constantine (1). C'est un texte très-court relevé en novembre 1869, dans le Ferdjioua, petite Kabilie, sur les bords de l'Oued-bou-Selah, et ainsi conçu :

DIS DEABVSQ
SICVNDVM
INTERPRETA

(1) *Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1870, p. 147.

TIONEM ORA
CVLI CLA
RI APOLLIN

Di*(i)*s deabusq*(ue)*
Secundum interpretationem oraculi Clari*(i)* Apollin*(is)*.

Vous voyez que ma lecture diffère un peu de la vôtre, puisque au lieu de Clari Apollinis, je lis : *Clarii Apollinis*. Je vais vous exposer les raisons de mon interprétation.

On connaît deux autres inscriptions semblables, ou du moins dont les variantes n'altèrent en rien le sens général ; et, chose assez curieuse, elles ont été trouvées dans des contrées fort éloignées les unes des autres.

La première fait partie aujourd'hui du musée de Newcastle ; elle a été découverte à Housesteads (Borcovicium), dans la Grande-Bretagne. En voici le texte :

DIIS DEABVSQVE SE
CVNDVM INTERPRE
TATIONEM · ORACV
LI CLARI APOLLINIS
COH Ī TVNGRORVM

Diis deabusque
Secundum interpretationem oraculi Clarii Apollinis, Coh*(ors)* prima Tungrorum (1).

Borcovicium était une des stations romaines situées le long de ce fameux *Vallum Hadriani*, destiné à séparer

(1) Corp. I., L , VII, n° 633. M. Fernand Calmettes a également signalé cette inscription dans les *Comptes-rendus de la Société française de numismatique*, 1870, p. 295, d'après Collingwood Bruce. *(The Roman Wall*, p. 39).

les Romains des Barbares ; la 1re cohorte des Tongres y résidait.

La seconde inscription se trouve dans une contrée fort éloignée de la Grande-Bretagne : elle est encastrée dans l'église de Karin (Corinium), en Dalmatie.

D DEABVSQVE
SECVNDVM INTER
(*Sic*) PETRATIONEMCLA
(*Sic*) RII · APOLLINIS

D(*iis*) deabusque
Secundum interpretationem Clarii Apollinis (1).

Ces trois textes presque semblables, découverts, l'un en Algérie, l'autre en Grande-Bretagne et le troisième en Dalmatie, ont été gravés pour accomplir les prescriptions du célèbre oracle de Claros, près Colophon, en Asie mineure ; ils viennent confirmer ce que les auteurs et les monnaies nous avaient déjà appris sur la renommée dont jouissait, à l'époque impériale, le sanctuaire d'Apollon Clarius. Est-ce à l'occasion d'un événement qui intéressait le monde romain tout entier, que ces trois monuments ont été simultanément élevés, ou bien sont-ce des témoignages distincts de la piété de différents individus ?

C'est une question que je n'ose résoudre ; je suis cependant assez porté à adopter la première hypothèse, à cause de l'uniformité de rédaction des trois textes. Tous trois sont consacrés aux dieux et aux déesses avec la même formule. Le seul portant le nom du consécrateur a été dédié par la cohorte des Tongres.

On sait qu'à Rome le caractère principal d'Apollon

(1) Corp. I, l. III., 2,880.

était celui d'un Dieu de salut. Son temple portait le nom d'Apollon Sauveur. Les vestales invoquaient Apollon Médicus. Peut-être ces inscriptions ont-elles été gravées pour détourner quelque fâcheux présage, ou pour implorer la protection des dieux, en faveur des armées romaines dont la défaite aurait été annoncée par l'oracle.

A Rome, les jeux Apollinaires furent institués dans une occasion semblable, au moment de la guerre contre Annibal et après les sinistres prédictions du célèbre Marcius.

Les oracles avaient acquis, chez les Romains, une immense influence.

Pausanias nous a laissé d'intéressants détails sur l'antiquité de l'oracle de Claros. D'après lui, les Crétois, sous la conduite de leur chef, Rhacius, s'étaient d'abord établis sur la côte d'Asie, près de Colophon. Quelque temps après, Manto, fille de Tirésias, passa en Asie, lorsque Thersandre s'empara de Thèbes, et, devenue la femme de Rhacius, elle construisit le temple de Claros (1).

Toute la côte d'Ionie était, du reste, couverte de sanctuaires consacrés au Dieu de Délos et de Delphes; il était particulièrement vénéré avec le caractère d'un Dieu marin et colonisateur. A Milet, se trouvait le temple (2) célèbre d'Apollon Didyméen; à Clazomènes, on adorait Apollon surnommé Gryneos, à cause de l'amazone Gryné, séduite par ce Dieu dans un lieu voisin où s'établit l'oracle de

(1) Pausanias, VII, 3.

(2) Le musée du Louvre vient de s'enrichir, grâce à la libéralité de MM. Edmond et Gustave de Rotschild, de plusieurs fragments d'architecture d'une dimension extraordinaire, provenant du temple de Milet. Ces marbres ont été découverts et apportés en France par M. Rayet, membre de l'école d'Athènes. (*Revue archéologique*, novembre 1873, p. 333.)

Grynium. Myrina, Magnésie, les villes et les rois de Carie, gravaient à l'envie sur leurs médailles l'image ou les attributs de ce Dieu (1). Enfin, Ténédos, Rhodes, Lesbos, la Lycie, l'honoraient sous le nom de Sminthien et de Lycien.

La lyre que l'on remarque sur les monnaies de Colophon se rapporte au culte d'Apollon Clarios; sur d'autres pièces de la même ville, le Dieu est assis, tenant d'une main le plectrum et de l'autre la lyre (2). Une monnaie de Trajan, avec la légende *Klarios Kolophôni*, nous le montre radié et demi-nu tenant dans la main droite une petite figurine de Diane (3). Le culte de cette déesse, sa sœur et sa compagne fidèle, était aussi en honneur à Claros, puisqu'elle portait le titre d'*Artemis Klaria* (4). On la retrouve comme toujours en compagnie de son frère dans d'autres sanctuaires voisins, à Éphèse et à Magnésie du Méandre (5).

Le surnom de Klarios était également donné à Zeus, à Tégée en Arcadie. Dans ce même pays, Zeus était appelé Lukeios, comme Apollon était aussi nommé Lukeios à Argos, et Artemis Lukeia, à Trézène (6). N'est-il pas intéressant de constater la parenté de ces trois divinités, particulièrement en ce qui concerne Zeus et Apollon.

(1) Voyez l'article du duc de Luynes : *Annales de l'Institut archéologique*, XIII, p. 156 et suivantes, et *Monumenti*, III, pl. 35 et 36; Frohner, *Choix de monnaies anciennes*, numéros 22 et 25.

(2) Eckhel, *Doctr. num. veter*, III, 509.

(3) Mionnet, *Colophon*, III, p. 77.

(4) Sur une monnaie impériale de Trajan. Eckhel, *Doctr. num. veter*, II, 509.

(5) La belle frise du temple d'Artémise Leucophriène a été rapportée de Magnésie par M. C. Texier, ainsi qu'une inscription relative à une prêtresse d'Artémise trouvée devant l'entrée du temple. (Frohner, *Inscriptions grecques du Louvre*, n° 65). Ces deux monuments sont exposés dans la salle des marbres de l'Asie mineure, au Louvre.

(6) Pausanias, VIII, p. 38 et 53 ; II, 19 et 31.

Sur les médailles de la famille Vibia, on voit l'image de Jupiter Auxur portant une grande couronne à rayons (1), et il est certain que Jupiter était considéré, dans certaines parties de l'Italie, comme un Dieu du soleil (2).

Les Romains avaient emprunté à la Grèce le culte d'Apollon, et, dès l'expulsion des Tarquins, on reconnut en lui, à Rome, un Dieu inspirateur et prophète; mais, comme nous l'avons dit plus haut, on l'invoquait surtout comme un Dieu sauveur. Cette croyance venait sans doute de l'Ionie, où Apollon portait le nom de *Bohédromios*.

A l'époque d'Auguste, son culte prit à Rome une grande extension. Apollon, protecteur d'Énée d'après la légende troyenne, devenait naturellement le protecteur d'Auguste; des jeux furent institués, des temples furent fondés en son honneur. Horace composa un *Carmen seculare* qu'on devait réciter dans le temple d'Apollon palatin (3).

En Asie, ce culte conserva toute sa force; le sanctuaire de Claros continua à rendre des oracles dont la renommée ne fit que s'accroître. Au moment où Énée va consulter le célèbre devin Helenus, fils de Priam, Virgile met dans sa bouche les paroles suivantes:

« *Trojugena, interpres divûm, qui numina Phœbi,*
« *Qui tripodas, Clarii lauros, qui sidera sentis* » (4).

Un passage de Tacite surtout contient de curieux détails sur l'oracle de Claros, et les prédictions qu'il fit à Germanicus, lorsque ce prince se rendit à Colophon :

« *Igitur adito Ilio quæque ibi varietate fortunæ et*

(1) Cohen, *Monnaies consulaires*, pl. 41.
(2) Preller, *Mythologie romaine*, p. 192.
(3) Horace, lib. IV, od. V.
(4) *Enéide*, III, 358.

nostri origine veneranda (Germanicus) relegit Asiam adpellit que Colophona, ut Clarii Apollinis oraculo uteretur. Non femina illic, ut apud Delphos, sed certis è familiis et ferme Mileto accitus sacerdos numerum modo consultantium et nomina audit; tum in specus degressus, haustâ fontis arcani aquâ, ignarus plerumque litterorum et carminum edit responsa versibus compositis super rebus quas quis mente concepit. Et ferebatur Germanicus per ambages, ut mos oraculis, maturum exitium cecinisse » (1).

Je n'ose pas dire que ces trois inscriptions ont été élevées après la prédiction dont parle Tacite; mais je suis tenté de croire que c'est après une prédiction analogue.

Agréez, mon cher docteur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et les plus affectueux.

ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

(1) Tacite, *Annales*, II, 54.

INSCRIPTIONS DIVERSES

DE

LA MAURITANIE SÉTIFIENNE

ET

DE LA NUMIDIE

Par A. POULLE

AÏN-ZADA

A Aïn-Zada, à 20 kilomètres à l'ouest de Sétif, sur la route nationale de cette ville à Alger, il a été déterré, au commencement de l'année 1873, un dé d'autel en grès roussâtre qui porte l'inscription suivante :

PROSALVTE
IMPCAESARIS
PHELPERTINA
CISTRIBVNICIEPO
TESTATISCOSIIPP
COLONIDO ININ
CAPVTSALTVSHOR
REOR RDALARIHA
NCARAMPOSVERVNT
ET DD

Le bloc est très-beau, mais le côté qui contient l'inscription a été mal dégrossi et les lettres des dernières lignes ont été gravées à la pointe. Cette particularité, jointe aux rugosités de la pierre, rend la lecture très-

difficile. J'avais pris un estampage de l'inscription, dont je n'ai pas été satisfait, et le soleil ardent du mois d'août m'a empêché de renouveler l'opération. Je garantis, du reste, l'exactitude de la transcription qui précède :

Pro salute imperatoris Cæsaris Publii Helvii Pertinacis, tribuniciæ potestatis, consulis secundùm, patris patriæ. Coloni domini nostri Caput-Saltus-Horreorum Pardalarienses hanc aram posuerunt et dedicaverunt.

Pour le salut de l'empereur César Publius Helvius Pertinax, tribun, consul pour la seconde fois, père de la patrie.

Les colons de notre Seigneur de Caput-Saltus-Horrea, chasseurs de panthères, ont élevé et dédié cet autel.

Le mot *Pardalarienses* nous est donné par une autre inscription publiée sous le nº 3,556 du *Recueil des inscriptions* de l'Algérie de M. L. Renier.

On chercherait vainement aujourd'hui des *chasseurs de panthères* dans cette région et les forêts qui donnaient asile à ces hôtes incommodes. D'après l'inscription, le pays compris entre Horrea et Caput-Saltus, c'est-à-dire entre Aïn-Roua et Aïn-Zada, était boisé. Aïn-Roua est situé à 30 kilomètres au nord-ouest de Sétif, au pied septentrional du Djebel-Anini, dont le nom s'est conservé sans altération jusqu'à nos jours à travers les siècles. On ne rencontre plus maintenant de traces de forêts que sur le versant sud de cette montagne. Là, sur une superficie d'environ 1,800 hectares, on remarque encore de nombreux sujets de chênes-verts qui reconstitueraient bientôt une forêt, s'ils étaient l'objet de quelques travaux de recépage et surtout s'ils étaient soustraits au parcours des troupeaux. Lorsque nous nous installâmes à Sétif, en

1839, la forêt du Djebel-Anini était encore très-belle et peuplée de chênes-verts d'une énorme grosseur; elle fournit le bois à Sétif pendant plusieurs années et jusqu'à son complet épuisement.

L'inscription d'Aïn-Zada offre, au point de vue de la constitution de la propriété territoriale dans le pays, un véritable intérêt; elle nous apprend que nous nous trouvons là sur les domaines impériaux. Un peu plus loin, j'en reproduirai une autre (1), gravée sous le prédécesseur de Pertinax, et qui n'est pas moins intéressante. Celle qui précède a sa date entre le 1er janvier et le 28 mars 193. Pertinax y figure comme consul pour la seconde fois; on pense, d'après Dion Cassius, qu'il avait été nommé consul subrogé par Marc-Aurèle en 175.

BOUHIRA.

L'Oued-Abd-el-Beg, à trois kilomètres et demi à l'est d'Aïn-Zada, et plus haut, au nord, les ravins qui forment la tête de l'Oued-Keroua, à hauteur de Bouhira, séparaient probablement le territoire de la colonie de Sétif d'avec les terres des empereurs. En effet, entre cette limite et Sétif, c'était la curie de cette ville qui faisait établir les bornes milliaires sur la route, ainsi que nous l'apprennent deux inscriptions qui ont été trouvées par M. Morel, propriétaire à Bouhira, au pied occidental d'un mamelon couvert de ruines et situé entre ce village et les ravins dont je viens de parler; il est à environ 1,500 mètres de distance de Bouhira. Les inscriptions, aujourd'hui encastrées dans le mur de la face est de la maison

(1) Voir le n° 29.

de M. Morel, avaient été copiées par M. Mangiavacchi, propriétaire à Messaoud, qui avait adressé ses copies, il y a sept ou huit ans, à l'ancien Président de la Société archéologique de Constantine ; elles parvinrent au destinataire au moment où la mort le frappait et elles furent égarées.

La première de ces inscriptions a fait l'objet, de la part de M. L. Renier, d'une communication très-intéressante au Comité des travaux historiques et a été publiée dans le *Journal officiel* du 30 juillet 1873.

Je la transcris ici pour les lecteurs du *Recueil* de la Société telle que je l'ai relevée :

IMPCAESMCLODIOPVPIEN
OMAXIMOPIOFELICIAVG
PONTMAXTRIBPOTCOS
IIPROCOSPP ET
IMPCAESDCAELIOCALVINO
BALBINOPIOFELICIAVG
PONTMAXTRIBPOTCOS
IIPROCOSPP ET
MANTONIOGORDIANONO
BILISSIMOCAESPIAVG
NEPOTIDIVORVMGOR
DIANORVMRESPCOL
NERVAVGSITIF
M VIIII

La pierre est entourée d'un simple filet et mal dégrossie ; les lettres sont très-petites et très-serrées, mais bien faites, quoique peu fouillées. La dernière ligne ne figure pas dans la copie donnée par le *Journal officiel*. M. L. Renier a lu et traduit ainsi cette inscription :

Imperatori Cæsari Marco Clodio Pupieno Maximo, pio,

Felici, Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate, consuli secundum, proconsuli, patri patriæ. Et imperatori Cæsari Decimo Cælio Calvino Balbino, pio, felici, Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate, consuli secundum, proconsuli, patri patriæ. Et Marco Antonio Gordiano, nobilissimo Cæsari, pio, felici, Augusto, nepoti divorum Gordianorum, Respublica coloniæ nervianæ Augustæ Sitifensis.

Et en la complétant : Millia (passuum) IX.

C'est-à-dire :

A l'empereur César Marcus Claudius Pupienus Maximus, pieux, heureux, auguste, grand-pontife, tribun, consul pour la seconde fois, proconsul, père de la patrie. Et à l'empereur César Decimus Cælius Calvinus Balbinus, pieux, heureux, auguste, grand-pontife, tribun, consul pour la seconde fois, proconsul, père de la patrie. Et à Marcus Antonius Gordianus, très-noble César, pieux, heureux, auguste, petit-fils et neveu des divins Gordiens, l'administration de la colonie nervienne et auguste de Sétif. Neuf mille pas.

Je dois noter que l'épithète *felici,* appliquée à Gordien, a été omise sur l'inscription; l'adjectif *pio,* écrit deux fois en toutes lettres, quand il s'adresse à Pupienus et à Balbinus, ne reproduit que les deux premières à la dixième ligne, et il semble que I de PI a été retouché, ce qui ferait supposer que le lapicide, ayant reconnu l'omission, avait voulu la réparer en convertissant I en F; mais comme les lettres sont très-serrées, il n'avait rien pu faire de net dans sa correction.

Gordien III est généralement qualifié du titre de *nepos divorum Gordianorum* sur les inscriptions; ce qui signi-

fie à la fois petit-fils et neveu, voir entre autres une inscription de Novi, près de Cherchel (1), et une autre trouvée à Djidjeli (2). Mais une autre (3), qui provient de Markouna (ancienne Verecunda), près de Lambèse, est beaucoup plus explicite. Il y est qualifié de « divi Gordiani nepoti et divi Gordiani sororis filio » petit-fils du (1er) divin Gordien et fils de la sœur du (2e) Gordien. Ceci s'accorderait avec ce que disent Hérodien et Jules Capitolin, qui le font descendre d'une fille de Gordien l'*ancien,* le premier des trois, lequel était le père de Gordien II ou le *jeune*.

A côté de l'inscription nº 2, M. Morel a placé le fragment d'une autre, d'une époque antérieure et dont il ne reste plus que la fin : les lettres sont bien fouillées et bien faites.

N° 3

RESP
IF NERV
AVG · MART · VET
DD PP
M VIIII

Les environs de Sétif nous ont fourni plusieurs épigraphes qui nous font connaître les qualificatifs *Nerviana, Augusta, Martialis* et même *Antoniniana* de la république des vétérans de Sétif.

Les neuf milles de nos inscriptions nous porteraient à environ 13,350 mètres de Sétif, tandis que la ruine de

(1) *Recueil des inscriptions de l'Algérie*, nº 4038

(2) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*. 1868, pages 387, 388.

(3) *Recueil des inscriptions de l'Algérie*, nº 1431.

laquelle elles proviennent en est à environ 15 kilomètres. Mais il y a lieu de tenir compte des détours que fait la route actuelle, surtout entre Sétif et le village de Lanasser, et qu'évitait la voie romaine.

Le territoire compris entre Bouhira et Sétif faisait partie de la banlieue de cette ville, et les citadins y possédaient des lieux de villégiature où ils se faisaient enterrer, ainsi que nous l'apprend l'inscription tumulaire de *Caïus Munius Victorinus, unus ex ordine Sitifensium* (1), trouvée entre Aïn-Arnat et Messaoud il y a une quinzaine d'années. C'est sans doute dans sa propriété que les enfants de ce membre de la curie de Sétif lui élevèrent son tombeau.

Aussi, on peut se demander s'il faisait preuve d'une trop grande hardiesse, celui qui traduisait ainsi qu'il suit cette inscription encore inexpliquée gravée sur une pierre cylindrique découverte également à Bouhira et plantée depuis bien des années auprès de l'abreuvoir (2).

L p. SORICI
KALENDARI
PR.

Domaine de L. P. Soricus, Curateur du Calendrier.

On peut accepter cette interprétation si l'on se reporte à cette autre inscription (3), malheureusement illisible aujourd'hui, tirée de la ruine de Guidjel, à 15 kilomètres sud-est de Sétif, par laquelle nous apprenons que le pro-

(1) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1866, p. 37, n° 104.

(2) *Recueil des inscriptions de l'Algérie*, n° 4262.

(3) *Recueil des inscriptions de l'Algérie*, n° 3453. *In his prædiis*, etc.

priétaire de ces belles campagnes leur avait rendu tout leur éclat.

Le *Curateur du Calendrier* était un comptable municipal chargé de prêter à intérêts et à ses risques et périls les fonds provenant de la vente des propriétés de la cité, des économies qu'elle faisait ou des legs qu'elle recueillait. Il veillait spécialement avec le Gouverneur de la province à la réparation des remparts, qui était à la charge de la cité. Le tiers des revenus était affecté à cet emploi.

Soricus aurait eu sa villa à Bouhira comme Munius Victorinus avait eu la sienne à Messaoud.

M. Morel a encastré aussi dans le mur du bassin qui est derrière sa maison un morceau de pierre épigraphique qui ne contient plus que ces trois mots, assez mal gravés, d'ailleurs.

N° 4

CLAVDIO
ANTINO
OCAES

A une petite distance de là, M. Béroud, colon de l'endroit, a mis à découvert, dans le courant du mois d'avril 1873, en creusant les fondations de sa maison, de nombreux fûts de colonnes de dimensions et de provenances diverses, et une borne milliaire qui porte l'inscription suivante, très-bien gravée et parfaitement conservée :

N° 5

IMP CAES L SEP
TIMIVS SEVE
RVSPERTINAX

AVGPPPONTIF
MAX·TRIB POT
III IMPIIII COS
II PROCOS MI
LIARIA RESTI
TVIT PERCNNVN
NIVM MARTI
ALEM PROC SV
VM. A SITIFI·MP
VI

Imperator Cœsar Lucius Septimius Severus Pertinax Augustus, pater patriæ, pontifex maximus, Tribuniciæ potestatis III, imperator IV, consul II, proconsul, miliaria restituit per Cneium Nunnium Martialem, procuratorem suum. A Sitifi millia passuum ·VI.

L'empereur César Lucius Septime Sévère Pertinax Auguste, père de la patrie, souverain pontife, investi trois fois de la puissance tribunitienne, quatre fois impérator, deux fois consul, proconsul, a fait rétablir les bornes milliaires par les soins de Cnéius Nunnius Martialis, son procurateur.

A six mille pas de Sétif.

Cette constatation est de 195 à 196 de notre ère.

Les lettres n'ayant subi aucune altération, il faut tenir pour exacte la distance de six milles indiquée sur l'inscription. Cela nous reporte au village de Lanasser, situé sur la route de Bouhira à Sétif, à 9 kilomètres de cette dernière ville, où j'ai copié en 1859 une autre inscription milliaire que je vais reproduire. C'est là que l'avait prise, à la suite de l'une de ces invasions désastreuses dont la

Mauritanie sétifienne fut le théâtre, celui qui avait édifié les constructions sur lesquelles M. Béroud a élevé sa maison. Peut-être l'importance et la variété des matériaux accuseraient-elles un monument public ; je n'ai pas pu m'en assurer, les fouilles n'ayant pas été faites dans un but historique. Il ne serait pas impossible qu'ils eussent appartenu à un temple chrétien, le christianisme ayant relevé ses autels après les troubles des Donatistes et la période vandale. J'ai pu voir à Aïn-Zada, en février 1871, sur un chapiteau à simples volutes à peine ébauchées, déterré par M. Louis Terrisse, entrepreneur de cette partie de la route nationale, une inscription gravée dans le filet supérieur, mais renversée, et ainsi conçue :

N° 6

SPES DՈ d A

Dans un cercle, entre les deux volutes, coupé par une croix formant le X et le P (le chi et le rhô), était un autre monogramme du Christ, l'alpha et l'omega.

Ce chapiteau a peut-être servi plus tard à l'empierrement de la route.

LANASSER.

Voici l'inscription milliaire que j'ai mentionnée plus haut. Je l'ai copiée en 1859 sur l'un des montants de la maisonnette qui existe dans le jardin du capitaine Lormois.

N° 7

IMP·CAES·DIVI
TRA·PARTHICI

FIL·DIVI·NER
NEP·TRAIHA
DR·AVG·P·FE
TR·POT VIII
COSIII PROCOS
A·SITIF! MIL
PASSV

VI

Imperatore Cæsare divi Trajani Parthici filio, divi Nervæ nepote, Trajano Hadriano Augusto, pio, felice, tribunicia potestate VIII, consule III, proconsule.

A Sitifi millia passuum VI.

Sous l'empereur César Trajan Hadrien Auguste, fils du divin Trajan parthique, petit-fils du divin Nerva, pieux, heureux, investi huit fois de la puissance tribunitienne, trois fois consul, proconsul.

A six mille pas de Sétif.

Cette distance est exacte.

Hadrien ayant pris le pouvoir le 11 août 117, notre inscription a été gravée du 11 août 124 au 10 août 125. Elle ne contient qu'une liaison M et P du premier mot.

N° 8

R . AEDILS
S·IVRIDICI HISPANIAE·CITERIORIS·ET
VCIS·CE ITEM IVLIORVM GAETVLICI ET
AE PROCVLAE CLARISS P·FILIORVM
OR EORVM DEDICAVIT

Sur une pierre de 0m50 de hauteur sur 1m56 de longueur, entourée d'un filet et encastrée dans la première maison du village, à gauche en venant de Sétif, ancienne

maison Lormois (je l'ai vu construire en 1850, j'ignore à qui elle appartient aujourd'hui). Les lettres ont cinq centimètres.

Nous n'avons qu'une moitié de l'inscription, celle de gauche manque et doit être encore enfouie soit à Lanasser même, soit près du pont qui est à environ 1 kilomètre en avant du village. Il est fâcheux que cette dernière partie n'ait pas été découverte, car elle nous ferait connaître un personnage important, qui appartenait à une famille illustre et qui avait rempli à Sétif les fonctions d'édile. Il semble que l'inscription devait être placée sur un tombeau de famille. Elle était, au moins, dans les domaines que possédait à Lanasser l'un des principaux personnages de Sétif.

Je quitterais à regret cette antique voie de Sitifis à Saldæ (sur laquelle me ramènera un travail plus étendu), sans donner une inscription encastrée dans le mur de l'écurie du bordj du caïd Ahmed-ben-Zidan, au Guergour, à 44 kilomètres nord-ouest de Sétif. Ellle provient d'un tombeau monumental situé près des ruines du Guergour, chez les Ouled el-Djoudi, près du Bou-Sellam et à environ 8 kilomètres du bordj. N'ayant pas eu occasion de la voir lors de l'exploration que j'avais faite des ruines, il y a quelques années, je la reproduis d'après trois copies prises par des personnes différentes et qui ne se complètent pas l'une par l'autre.

N° 9

D M
TITVS STATILIV
SMARI:NVS PR

AEFECTVS CM VIXIT
ANIS LXXI SATILVS SE
VERVS SI [illegible] ENEMET
VEROMNAEIVS CON[illegible]
BM EIVS E RVINIS ASCIA
DEDICATVM

Diis Manibus Titus Statilius Marianus (?), præfectus castrorum, vixit annis septuaginta uno. Satilus Severus ..... et Veromna ejus conjux bene merentes ejus e ruinis ascia dedicatum.

Ce que cette inscription présente de particulier, c'est la formule qui la termine, assez commune en France, mais qu'on n'a encore rencontrée qu'une fois, je crois, en Algérie, et qui a fait l'objet de nombreux essais d'explications. J'aurai garde de rien ajouter aux discussions auxquelles elle a donné lieu. Il faut voir, du reste, le monument lapidaire, car au-dessus de l'inscription, le préfet des camps est représenté sur un cheval lancé au galop, d'après un dessin que j'en ai sous les yeux, et il peut se faire que l'*ascia* soit figuré sur quelque coin du tableau.

SÉTIF.

J'ignore si l'on a publié quelques inscriptions que j'avais relevées en 1860 dans trois maisons de Sétif, ou sur les bordures des trottoirs et d'autres qui ont été trouvées au quartier de cavalerie ou au champ de manœuvres et

qu'on avait déposées à la promenade d'Orléans. En voici quelques-unes :

N° 10

D M S
CORNELIVS
NOREIVS
VIXIT ANNIS
XVI
SAMMIAEMERITA
FILIO S·P·F

Sur une dalle carrée, dans la maison de M. Kraft, place du marché. Les lettres sont bien faites.

Aux dieux mânes. Cornélius Noréius a vécu 16 ans. Sammia Emerita a élevé ce tombeau à ses frais à son fils.

N° 11

.. ..DDNN IMPP
.... TANTI
....IES
.... P.. .STVS
....
PEREGRINO V PPP M SITIF

Sur une pierre qui sert de marche-pied à la porte d'entrée de l'un des magasins de la maison Gally, rue de Constantine. Lettres très-serrées, presque frustes aujourd'hui, mais qui avaient été bien gravées.

C'est une dédicace adressée à deux empereurs par « Peregrino, viro perfectissimo, præside provinciæ Mauretaniæ Sitifensis. » La famille de ce Gouverneur de la Mauritanie sétifienne avait fourni plusieurs *procurateurs* des Empe-

reurs dans la Mauritanie césarienne, et dès l'an 200, sous Septime Sévère, une inscription d'Aumale nous présente un Publius Aelius Peregrinus investi de ces importantes fonctions. A Sétif même, nous connaissons déjà un Peregrinus procurateur de deux Augustes. Cette famille était donc depuis longtemps en faveur en Afrique, car notre inscription parait remonter au règne de Constance II et de Constant Ier, de 340 à 350.

N° 12

SALVT
EMACCIP
IAMETNO
MENDOMI
NIINVOCABO

Dans un magasin de la maison Simon, rue de Constantine.

Le Psaume 115 de David dit : *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo.*

Les lettres sont hautes, fouillées profondément, mais elles trahissent l'époque de la décadence.

N° 13

VLAT ISON ... N
N VIADOMINI

Fragment d'une autre inscription chrétienne sur la bordure du trottoir entre le bâtiment du trésor et la porte de la casbah. Lettres profondes et serrées.

N° 14

MEMORIA MAR
CIAVRELI MAXI
MIANI VICXIT

Trouvée, en 1860, au quartier de cavalerie près de la dédicace à Mithra. Marcus Aurelius Maximianus mourut probablement loin de Sétif et ses héritiers ne connaissaient pas son âge.

N° 15

FL - INNO
CENTIVSNVM
PRO SALVTE
SVA SVORVM
QVE OMNIVM
TESSELAVIT

Cette inscription était entourée d'une guirlande et placée dans un des coins d'une mosaïque d'une grande étendue, découverte en février 1864 à l'angle nord de la caserne de cavalerie et faisant suite à une autre mise au jour en 1861, assez grossières l'une et l'autre et en mauvais état. Flavius Innocentius Numidicus a fait cette mosaïque pour sa conservation et celle de tous les siens.

Je crois que c'est pour la première fois que l'épigraphie algérienne nous donne le verbe *tesselare* ou *tessellare.*

N° 16

VICTORIS BIARCI PATRIS
PIETAS ET DOLOR
VICTORI FILIO DVL
CISSIMO QVI VIXIT AN
IIIIMIIIIIDXIIIETDKOCTANP
CCXXVIII

Déterrée en 1861 dans la partie du champ de manœu-

vres qui touche au parc à fourrages de l'administration militaire. A et N de ANNO sont liés.

Victoris Biarci patris pietas et dolor Victori filio dulcissimo, qui vixit annis quatuor, mensibus quinque, diebus tredecim, et decessit kalendas octobres, anno provinciæ ducentesimo vigesimo octavo.

Elevé par la piété et la douleur du père Victor Biarcus à Victor, son fils bien aimé, qui a vécu quatre ans, cinq mois, treize jours, et est décédé le jour des kalendes d'octobre (le 1er octobre), l'an 228 de la province.

Cette date correspond à celle de 267-268 de notre ère.

N° 17

D M S
GARGILIA
SATVRNINA
V·AXXXX VIIII
C·AEMILIVS FVR
NINVS MATRI

Trouvée au même endroit que la précédente et à la même époque.

Diis manibus sacrum. Gargilia vixit annis quadraginta novem. Caius Aemilius Furninus matri.

N° 18

PIOPATRI
ANTONINIAVG

N° 19

C PROCOSA
AVG MART
P P

N° 20

VII COS III ET
ANTONINI
BVS DIVI
SSV DIVI

Sur trois pierres déterrées derrière le fût de colonne qui porte le buste du duc d'Orléans.

N° 18. — Pierre de 1 mètre de longueur sur 30 centimètres de hauteur, faisant suite à une autre pierre qui devait être placée à sa gauche. Hauteur des lettres, 11 centimètres.

N° 19. — Hauteur de la pierre, 80 centimètres; longueur, 60 centimètres; hauteur des lettres, 8 centimètres. Ici encore il manque la partie gauche et la partie supérieure. Ce bout d'inscription indique une dédicace par la république de Sétif, Nervienne, Auguste, Martiale et aux frais du public ou de la cité.

N° 20. — Longueur de la pierre, 1 mètre 10 centimètres; hauteur, 50 centimètres; hauteur des lettres, 13 centimètres.

La hauteur des lettres montre que nous avons ici les lambeaux de trois inscriptions différentes.

J'ai copié la suivante sur une dalle placée dans une salle de la maison de M. Jean Beau, à environ 400 mètres de Sétif; elle provient d'une ruine isolée qui était à une distance d'environ 1,500 mètres au Sud-Est. La pierre est presque fruste, les lettres sont excessivement serrées, très-petites, et témoignent en faveur de l'habileté du lapicide; c'est avec la plus grande peine que j'ai pu achever la lecture de cette inscription, qui est d'autant plus difficile à déchiffrer que nous n'en avons qu'une partie. Au moment où j'essayais de la relever, j'éprouvais les premiers effets d'une insolation dont je venais d'être atteint, et ma lecture se ressent de cet état. Je la donne dans l'espoir qu'elle appellera l'attention sur le monument la-

pidaire dont il s'agit et qu'elle pourra être corrigée par la comparaison avec d'autres copies.

N° 21

DIORVMOMNI IN VMSANCTA
AROSI RELIGIOSISSIMVMTEMPLVMC
VNACVMRELIGIOSISETDENDROFORI
SINGVLARISIMVLACRVMDENARCI
ETCONSECRAREETEXVTRAOPARTEINI
DAMNTISSVISSVMPTIBMAGNIFICENT
MVLACRISOMNIVMNOVISIDE TA
IMPLEREVOTISOMNIBCVRAVERVNT
IBEROANIETORESSANC VNDAMIA
PVBLICVMQVIASANC
QVADRAT LAPIDEINSTITV N S
IGNISINCVRSIONIB. CONCRIN IAMCO
PRAESEMALADIGNITATE CTORA
DIDERVNT ITEMINHONORE IS
INPROPRIISSVMPTIB 5VAS NI MOV
RVMA. P CCXLVIIII ETAD
CARPEN CAFES NSETSTROBILISV
DEDIDERVNT VNDELVIC ERRINI AO
VM NOMINIB CONSECRATIS TEMPL

Sur une petite dalle à côté de la précédente et en caractères semblables à ceux qui y sont gravés.

N° 22

EISEXORNATVMDONO
CR MSVBIECTISOMR
ERNICASIVOVERETVR

Il est regrettable que nous n'ayons pas l'inscription en-

tière, car elle nous aurait fourni des renseignements intéressants. Il me semble qu'il y est question de la consécration d'un temple (des Dendrophores peut-être), qui aurait eu lieu en l'an 249 de l'ère mauritanienne (288-289 de notre ère). Cette date et le mot *incursionibus* de l'inscription me reportent naturellement à la révolte des tribus confédérées sous la dénomination de quinquégentiens, qui dura de l'an 288 à l'an 297 et qui ne fut vaincue que par Maximien Hercule. Est-ce que dès le début elle aurait exercé ses ravages dans les environs les plus immédiats de Sétif, au lieu de rester concentrée dans la grande Kabylie et dans les Babor, ainsi qu'on le croit généralement ? Sur un texte aussi imparfait et aussi incomplet, je n'ose pousser plus loin les suppositions.

EL-OURICIA.

N° 23

FM° FT

BF D M S MARITODVL STV
Q PVBLILIVS·SVBSTANTIVS INT A
VIX ANN XL ROSCIARVFI
ET PVBLILIA MONNINAFIL·EIVS
VIX AN XVIII

Sur la marche extérieure de la porte du presbytère d'El-Ouricia, à environ 11 kilomètres de Sétif, sur la route de Bougie par Takitount. A la première et à la deuxième ligne, les mots STV et INT sont séparés du corps de l'inscription par un espace d'environ vingt centimètres, dans lequel il ne paraît pas qu'aucun caractère ait été gravé ; il ne me semble pas qu'ils se rapportent à ce qui précède ; il en est de même des lettres FM° / T placées à

gauche. Comme signes séparatifs, on remarque une feuille de lierre après les mots PVBLILIVS et FIL. En tenant compte de ces observations, on peut traduire ainsi l'inscription :

Consacré aux Dieux mânes. Au mari bien-aimé, Quintus Publilius Substantius, qui a vécu 40 ans, par Roscia Rufina (sa femme), et Publilia Monnina, sa fille, qui a vécu 18 ans.

DE SÉTIF A MONS.

N° 24

...CAES DIVIMANTONINI
...CER SAR FIL DIVI COMMO
...TRI DIVI ANTONINI PIINE
...DIVI HADRIANI PRONE
...DIVITRAIANIPARTAB
...TIDIVINERVAEADNEPOT
...EPTIMIOSEVEROPIOPERMA
...AVGARABADIABPARMAX
...TMAXFORTISSIMOFELICIS
SIMOTRIBPOT VI IMPXII COS
IIPPETIMPCAESLSEPTIMISE
VERIPIIPERTAVGARABADIAB
FIL DIVI MANTONINI PII GER
SARNEPOTI DIVI ANTONINI
PII PRONE POTI DIVI HADRIA
..ABNEPOTIDIVITRAI...
PARTETDIVINERVA...
. POTIMAVRELIOANTONINOAVG
....

26

COLNERAVGMARTI
VETERANORVMSITIF
ASITIFIMP
II

A trois kilomètres de Sétif sur la route de l'Oued-Delieb, dans la propriété Pradeille. La borne a été cassée en biseau entre les deux dernières lignes. Le dernier tronçon, qui contient les chiffres indiquant la distance, était encore planté en terre jusqu'à hauteur des chiffres sur un petit mamelon à environ quarante mètres du chemin actuel, lorsque je l'aperçus en 1860. Quelques jours après je trouvais le premier, presque complètement enfoui dans la plaine, à l'est du chemin et à deux cents mètres de là place qu'il avait occupée primitivement. La partie qui n'était pas couverte de terre était fruste. T et I de nepoti et de ses composés sont liés.

Imperatori Cæsari, divi Marci Antonini Pii Germanici Sarmatici filio, divi Commodi fratri, divi Antonini pii nepoti, divi Hadriani pronepoti, divi Trajani Parthici abnepoti, divi Nervæ adnepoti, Lucio Septimio Severo pio Pertinaci Augusto arabico adiabenico Parthico maximo, pontifici maximo, fortissimo, felicissimo, tribunitiæ potestatis VI, imperatori XII, consuli II, patri patriæ, et imperatori Cæsari Luicii septimii Severi pii Pertinacis Augusti Arabici, Adiabenici filio, divi Marci Antonini pii Germanici, Sarmatici nepoti, divi Antonini pii pronepoti, divi Hadriani abnepoti, divi Trajani Parthici et divi Nervæ adnepoti, Marco Aurelio Antonino Augusto et (Lucio Septimio Getæ nobilissimo Cæsari).

Colonia Nerviana Augusta Martialis veteranorum silifensium constituit.

A Silifi millia passuum II.

Nous connaissions déjà le premier et le quatrième milliaire de la route de Sétif à Mons ; ils sont semblables au deuxième ; les noms de Géta ont été grattés sur ces trois monuments. Sévère y porte le titre de Grand-Parthique qu'il venait de prendre en 198, après son heureuse campagne contre les Parthes ; Caracalla y est appelé Auguste et Géta, César, titres qui leur avaient été donnés après la prise de Ctésiphon, vers la fin de l'automne de cette même année.

N° 25

D M S
SEXTILIVS IANVARIVS
V A LV
FABIA VICTORIA VXOR
FECIT..... VA

N° 26

D M S
SABINIVSQF PAPIR
...NTVSPVAXII HS

Ces deux inscriptions proviennent des ruines de Ksar ou Ghiren, l'ancien *Mons ;* je les ai copiées en octobre 1859 au moulin Dunan, à l'Oued-Deheb, où elles avaient été transportées.

N° 25. — Gravée entre deux cadres à personnages assez grossièrement taillés et tous très-mutilés. Après le mot *fecit* on remarque les traces de quatre lettres.

Consacré aux Dieux mânes. Sextilius Januarius a vécu 55 ans. Fabia Victoria, sa femme, a fait (ce monument). Elle a vécu....ans.

N° 26. — Cippe à compartiment; homme en pied; la tête a été enlevée à coups de marteau.

Sabinius.... ntus, fils de Quintus, de la tribu Papiria, a vécu pieusement 12 ans. Il gît ici.

N° 27

....:VS CRESCENS·FIL....
... EQR TINISTE........

Trouvée en 1859 dans les champs, à 300 mètres de Kherbet Madjouba, chez les Beni-Fouda, entre le Djebel-Medjounès et l'Oued-Deheb, à environ 5 kilomètres au nord-est de Mons.

Cippe à compartiments, écorné à droite et à gauche. Dans le cadre supérieur, trois personnages; à droite, une femme, le bras droit pendant le long du corps et tenant de la main gauche un pan de sa robe; deux hommes, le bras droit tendu et tenant la toge relevée, et le bras gauche ramené à la ceinture.

Crescens était un chevalier romain d'une localité de la province de Numidie dont la liste des évêchés nous donne le nom sous l'ethnique de *Tinistensis*. La situation de cette localité nous est encore inconnue.

AÏN-TEMOUCHENT.

N° 28

....MAVRELIOSE
....NINOPIOFELAVG
....EVERIPII ARABA
....X BRITMAXETIVLIAE

....MATR CASTRET SE
....IL DIVIMANT PII
....DIVIANT PII PRO
....DABNEP DIVITRA
....VI NERVADNEPPART
....R MAX P MAX TRIB
....PIII COS IIII PP
....RPSITIF NERANTO
....MIL CONSTIT

Relevée en 1860 à Aïn-Temouchent, aujourd'hui appelé la Fontaine romaine, à 8 kilomètres de Sétif, sur la route nationale de cette ville à Constantine. La borne était enterrée, mais la partie gauche de l'inscription avait dû être exposée à l'air pendant de longs siècles, car elle est complétement fruste. Les ligatures sont nombreuses : à la première ligne, L et I ; à la 2e, N et I ; à la 4e, T et I, E et T, L et I ; à la 5e, M et A, à la 6e et à la 7e, D et I ; à la 9e, N et E ; à la 10e, M et A ; à la 12e, T et I, N et E. Le chiffre qui indiquait le nombre des milles a disparu avec la dernière partie de la pierre.

Nous avons le premier milliaire de la route, mieux conservé que le précédent, de la même époque et gravé par le même ouvrier.

Imperatori Cæsari Marco Aurelio Severo Antonino pio Augusto, divi septimii Severi arabici, adiabenici, parthici maximi, britannici maximi. Augusti, et Juliæ Domnæ Augustæ, matris castrorum et senatus et patriæ, filio, divi Marci Antonini pii germanici, sarmatici nepoti, divi Antonini pii pronepoti, divi Hadriani adnepoti, divi Trajani Parthici et divi Nervæ adnepoti, Parthico maximo,

Britannico maximo, Germanico maximo, pontifici maximo, tribuniciæ potestatis XVII. Imperatori III, Consuli IV, patri patriæ, proconsuli.

Respublica Silifensium nervianorum, Antoninianorum milliaria constituit.

La dix-huitième année de la puissance tribunitienne de Caracalla ferait remonter la date de notre inscription à 214-215, en supposant, avec plusieurs critiques, que Caracalla ait été investi de cette dignité en 197, après la défaite et la mort d'Albinus.

Notons que la République sétifienne a fait les frais de la borne placée à huit kilomètres de la ville. L'entretien des routes était à la charge de tous les propriétaires, qui y contribuaient dans la proportion de la superficie de leurs terres. Ils s'acquittaient de cette charge, soit en argent, soit par des prestations en nature.

AÏN-MELLOUL

La ruine de Melloul est à 20 kilomètres au Sud de Sétif, entre le lac de ce nom et le pied occidental du Djebel-Youcef, à la bifurcation du chemin de Sétif au Bou-Taleb et à Batna par Ras-el-Aïoun. De 1859 à 1861 j'y ai recueilli les inscriptions suivantes, dont il serait facile d'augmenter le nombre en déterrant les pierres tumulaires qui ont été employées à des reconstructions après la période vandale.

N° 29

IMP. CAES. MAVRCOMMO
DOANTONINOAVG. PIO FELI
CI. SARMATICOGERMANI

COMAXIMOBRITTANICO
PONTICIMAX. TRIB. PO
TESTXVIMPVIII COS VI
PP INDVLGENTISSIMO
PRINCIPRINCIPI. DIVI
M. ANTONINI. PII. FIL. DIVI
PIINEPOTIDIVIHADRIA
NI. PRONEPOTI. DIVITRAIANI
PARTHICI. ABNEPOTI. DIVI
NERVAEADNEPOTI FE.
NVM. SPLEND COLONMARPROC^{V}
AVG COLONI DOMINI $\overline{N}$
POSVERVNT

Le dé d'autel qui porte cette inscription était tout entier dans la terre et avait été placé sur une maçonnerie en forme de pierre debout pour maintenir les blocages. Je la fis déterrer le 22 novembre 1861 avec mon regretté ami Pelletier. Les caractères sont bien taillés, serrés, mais ont souffert de l'action du temps, et, comme la terre et le mortier s'y étaient fortement incrustés, nous ne parvinmes pas à les nettoyer complétement. L'estampage que nous en avions pris est égaré.

A la huitième ligne, on remarquera la répétition des deux premières syllabes du mot *principi*; ma copie ne me donne pas le nom d'Antonin entre la neuvième et la dixième. A la treizième l'espace vide entre *adnepoti* et *fe* ne paraît pas avoir été rempli. Je ne suis pas sûr du mot FE. Les lettres PLE de la quatorzième ligne sont liées, de même que les lettres MA de MAR; j'aurais besoin, du reste, de revoir ce dernier mot. Je reviendrai sur cette

inscription avec plus de détails dans une étude sur la situation, les limites et l'administration des domaines privés que les empereurs possédaient dans la Mauritanie sétifienne, car ce sont les colons de Commode qui lui élevaient la dédicace en 190. (Il partageait cette année son sixième consulat avec Marcus Petronius Septimianus).

Cette inscription et celle que j'ai rapportée sous le n° 1, rapprochées d'autres qui ont été publiées antérieurement, offrent un véritable intérêt et nous fixeront sur l'étendue des domaines impériaux qu'administrait le procurateur.

N° 30

AVFIDI
BACVARI
VIXITAN

Pierre déterrée près de la précédente ; la face est terminée au sommet par un angle aigu. Entre les deux côtés de l'angle, une colombe ; au-dessous, deux personnages mutilés. Il y avait deux cadres ; celui de droite a seul été rempli et encore l'âge n'a-t-il pas été indiqué. Aufidi Bacouari était un indigène.

Au même endroit une vingtaine de pierres tumulaires sont encastrées, l'inscription en-dessous, dans les substructions de constructions antiques.

N° 31

D M S
ANIVS PRIMVS
VIXIT | LXV
AN | CAIA

N° 32

MESAIANVARIA
NIETVRBAN
AIS v

N° 33

M M
CERUULUI

A Ksar-Melloul, à environ 300 mètres de la ruine précédente, près de la route du Bou-Taleb.

N° 31. — La pierre est à deux compartiments; on les a fait servir tous les deux pour nous faire savoir que Anius Primus avait vécu 65 ans. Je ne saurais expliquer le mot CAIA.

N° 32. — Jolies lettres, bien conservées; dans un cadre, entre la deuxième et la troisième ligne, un losange accosté à droite et à gauche de deux trèfles. Mesa Januariani et Urbanaïs sont aussi des noms indigènes.

N° 33. — Au dessus de l'inscription, un cadre avec le double monogramme du Christ, le chi et le rhô dans un cercle, sur les côtés, l'alpha et l'oméga. La forme du V et des U dans le mot *Cervului* est à remarquer.

La crémation des cadavres a dû être pratiquée dans la contrée jusqu'à une époque assez reculée, car une pierre creusée en forme d'auge, mesurant 55 centimètres de largeur, 40 de hauteur et 1 mètre de longueur, avec 84 centimètres de vide seulement, contenait les restes de Julia Matrona, morte à l'âge de 61 ans, et de Lucius Annius Saturus, qui vécut 30 ans (1). Évidemment on n'y avait enfermé que des cendres et des ossements mal calcinés. Les côtés de la pierre sont à losanges refouillés.

La destruction du Ksar Melloul a été commencée de bonne heure; au pied du mur et à une profondeur de 2 mètres au-dessous du sol, que les décombres avaient exhaussé, j'ai trouvé une monnaie arabe qui portait, d'un côté : « il n'y a point d'autre Dieu que Dieu; il n'a point d'associé », et de l'autre, « celui qui commande aux

(1) *Revue africaine*, vol. v, p. 452.

musulmans, Djafar. » Or, Djafar, dix-neuvième kalife, est mort en 158 ou 159 de l'hégire (775-777 de J.-Ch.). La démolition a été terminée en 1860 jusqu'aux fondations et les blocs qu'elle a fournis ont servi à l'empierrement de la route et à la construction de quelques ponceaux (1).

N° 34

DEPOSI		D P S
TA ORIA		R I S
FELICI		L I R I
E DIE		X V
XIIIIK		A E
ALMARTI		
ANPCCCCVIIII		

Pierre de 65 centimètres de hauteur sur 45 centimètres de largeur, servant de banc à côté de la porte de la maison Malafosse, à Aïn-Melloul, divisée en trois compartiments par des rainures verticales. Celui du milieu n'a jamais été rempli; les caractères que j'ai pu lire à diverses reprises dans celui de droite ne me permettent pas de rétablir le nom de la personne; L de la troisième ligne est douteux; une de mes copies en fait un E. La fin est complètement fruste. L'inscription de gauche se lit sans difficulté : Oria Felicie a été inhumée le 14 des kalendes de mars de l'an 409 de la province (16 février 449 de J.-Ch.).

A cette époque, les Mauritanies appartenaient encore à

(1) Je me suis demandé bien des fois pourquoi les cahiers des charges administratifs n'imposent pas aux adjudicataires l'obligation de respecter les ruines antiques et ne leur font même pas défense absolue d'y toucher.

l'Empereur d'Occident en vertu du traité de 442 entre Valentinien III et les Vandales. La persécution ordonnée par Genséric en 437 n'avait pas atteint ces provinces, ainsi que nous le prouvent l'inscription tumulaire de l'évêque Novatus et celle d'Oria Felicie, qui a un caractère essentiellement chrétien.

N° 35

....FIONEM
ACTA..IE
ERFV
ETEM
FI...

Dans la cour de la maison Malafosse; lettres mal gravées et de la dernière époque. A gauche de la troisième et de la quatrième ligne, le monogramme du Christ dans un cercle. Je ne lis que le nom d'*Emfione,* que nous retrouverons plus loin.

BIAR-HADDADA.

A 7 kilomètres à l'est d'Aïn-Melloul, dans la vallée comprise entre le Djebel-Youcef et le Djebel-Skrim, chez les Righa-Guebala, est la ruine de Biar-Haddada, dont on peut suivre encore le mur d'enceinte sur un développement rectangulaire d'environ 1,000 mètres sur 600 embrassant une superficie de 60 hectares. Cette vallée relie la basse plaine de Sétif à celle des Eulma et des Ouled-Abd-en-Nour, qui forme la région des Sbakh ou lacs salés. Cette région, aujourd'hui presque déserte, est parsemée de ruines de fermes, de villages et de villes, dont quel-

ques-unes, assez rapprochées les unes des autres, ne couvraient pas moins de 100 à 150 hectares. Et cependant les sources sont excessivement rares dans tout le pays. Il semble qu'une industrie particulière faisait prospérer la plupart de ces antiques cités ; c'était la fabrication des tuiles, des briques et de la poterie. La terre propre à cette fabrication était extraite, non pas à ciel ouvert, mais au moyen de galeries souterraines qui s'étageaient les unes sur les autres, suivant la disposition des filons, et qui étaient aérées par des puits qui établissaient des courants dans l'intérieur. Souvent, après avoir suivi en rempant une galerie très-basse dans laquelle l'ouvrier ne pouvait travailler qu'en étant sur le dos, ce que montrent encore les traces du pic sur la voûte, on pénètre dans une chambre assez spacieuse, d'où les galeries se ramifient en divers sens ; une trouée à la voûte conduit à une chambre supérieure qu'une étroite ouverture met en communication avec la surface.

Cette industrie exigeait une assez grande consommation d'eau ; elle était fournie par des puits, puisqu'il n'y avait pas de sources. Partout les orifices des puits ont été bouchés. Là où j'ai pu en reconnaître les indices, j'ai constaté, par quelques fouilles, que la fermeture avait été opérée au moyen de trois ou quatre grandes pierres juxtaposées d'un mètre à un mètre et demi de longueur sur quarante ou cinquante centimètres de largeur. Quelquefois une de ces pierres a glissé dans le trou et la terre qui y a été entraînée par les siècles l'a comblé en partie.

Cet état de choses me semble un témoignage éloquent de ce qui se passait dans la contrée pendant les invasions

dont elle a été le théâtre. Au moment où elle approchait, les populations mettaient à l'abri dans leurs souterrains ce qu'elles avaient de plus précieux, en bouchaient l'entrée, ainsi que celles des puits, et s'enfuyaient au loin. Le flot envahisseur, ne trouvant plus rien à piller, plus d'eau pour boire, poursuivait son chemin. Puis, quand il avait passé, les populations revenaient prendre possession de leurs demeures.

Cela a dû se renouveler plusieurs fois, jusqu'au jour où l'exode a dû être définitive, lorsque les Arabes sont restés campés sur le sol. Alors elles ont abandonné le pays, emportant ce qu'elles pouvaient soustraire à la rapacité des envahisseurs. Les puits qui n'avaient pas été rouverts sont aujourd'hui comblés; les autres sont dans l'état que je viens de signaler; la charrue passe sur les uns comme sur les autres; mais celui qui a étudié le pays peut les deviner. Les Arabes de la conquête, inhabiles à continuer l'industrie des populations qu'ils avaient expulsées et trop paresseux pour tirer profit des terres de la région des Sbakh, ont eu garde de nettoyer les puits pour y puiser l'eau que ne leur donnait pas la surface du sol, et se sont fixés dans des contrées plus fertiles au nord et au sud. Ceux de nos jours sont, sous ce rapport, aussi insouciants que leurs devanciers.

En 1861, je disais aux gens de la Mechta Haméidan, entre le Djebel-Braham et la pointe orientale du Djebel-Youcef, sur la route de Batna à Sétif par Guidjel : vous envoyez vos femmes chercher l'eau à plusieurs kilomètres loin, lorsque vous avez là un puits que vous n'auriez qu'à curer pour en avoir en abondance. Cela ne produisit pas le moindre effet sur eux. J'essayai de piquer leur

apathie en leur faisant entrevoir un travail moins pénible. Avisant parmi les ruines au milieu desquelles sont plantés leurs gourbis une pierre tumulaire en forme de caisson enfoncée au trois quarts dans la terre et dont l'inscription devait être dans le sol, je leur fis déclarer que jamais personne n'avait touché à cette pierre, que leurs pères l'avaient toujours vue à la même place et qu'aucun Français n'y avait arrêté son attention.

— Hé bien, quoique cette pierre soit là depuis près de deux mille ans et qu'elle n'ait jamais été déplacée, je sais ce qu'il y a sur le côté qui est dans la terre; il y a des figures d'hommes et des caractères symboliques que vous ne pourrez pas comprendre.

Deux heures aprés j'étais á Kherbet-Bel-Haroug, à 8 kilomètres à l'Est, occupé à copier une inscription que j'avais découverte parmi les ruines d'une basilique, lorsque un cavalier arrive à franc étrier, s'arrête en face de moi, me fixe longuement et puis s'écrie : tu es un sorcier; sais-tu ce qu'il y avait sous la pierre? — Je te l'ai dit. — Viens la voir. — Inutile. — Tu nous diras ce que signifient les lettres qui y sont gravées. — Je vous le dirai lorsque vous aurez curé le puits à l'endroit que je vous ai montré. — A quelle profondeur est l'eau? — A 33 coudées.

En 1873, douze ans après, je repassais à la Mechta-Haméidan; pas un coup de pioche n'avait été donné pour vérifier l'exactitude de mes indications. Et cependant les indigènes de l'endroit avaient entrepris de déterrer la pierre dans la pensée que s'ils y trouvaient ce que je leur avais annoncé, ce serait une preuve que j'avais dit vrai en ce qui concerne l'existence du puits.

L'inscription est en très mauvais état, et c'est à grande peine que j'ai pu lire, à la hâte il est vrai, au-dessous de deux personnages complétement défigurés, les lettres suivantes :

N° 36

D M S

B MVLIVSARIVSVIXITANNO

... .

Dans quelques unes des ruines de la région des Sbakh, notamment à Biar-Haddada, Kherbet-Soltan, à Kherbet-Fraïm, etc., on rencontre un nombre assez considérable de meules pleines et plates des deux côtés, dont il est difficile de bien déterminer la destination qu'elles avaient. Elles faisaient partie d'un mécanisme que je vais essayer de décrire tel que je l'ai rencontré là où il était encore en place et le mieux conservé.

Une meule de 1m20 à 1m60 de diamètre et de 20 centimètres d'épaisseur, sans aucun trou ni au centre ni sur ses côtés, est placée verticalement dans une tôle en pierre à rainure de 25 centimètres de largeur sur 8 ou 10 de profondeur, reposant horizontalement sur une maçonnerie. Cette pierre, qui sert de coulisse à la meule, a une longueur un peu plus grande que le diamètre de cette dernière; à l'une de ses extrémités est adaptée et placée debout une autre pierre de forme convexe, ayant une entaillure semblable dans laquelle la meule s'emboîte; sa hauteur est d'environ les trois quarts du diamètre de la meule.

A l'autre extrémité de la coulisse et sur chacun de ses côtés est planté un linteau un peu plus haut que la meule;

enfin une auge de 40 à 50 centimètres de côté, soit en maçonnerie, soit taillée dans une seule pierre, semble avoir été destinée à recevoir les matières qui coulaient sous la pression de la meule.

Le mouvement de va et vient de la meule se faisait donc, et sur un trajet d'environ 40 centimètres, de la pierre convexe aux deux montants, qui devaient être munis à leurs côtés extérieurs d'un appareil qui pût la retenir.

Comment le mouvement était-il imprimé à la meule? Rien ne l'indique; elle ne porte aucune trace de trou auquel ait pu être appliqué un mécanisme quelconque, et certainement une poussée à bras n'aurait pas suffi : il aurait fallu celle de plusieurs hommes, et ils auraient été gênés dans leur manœuvre par la pierre convexe et les linteaux placés aux extrémités.

Quelle était la destination de ce mécanisme? Il ne ressemble en rien aux moulins à huile romains que j'ai eu occasion de rencontrer sur divers points de la province, et, d'ailleurs, nous ne sommes pas ici dans la région où l'olivier peut prospérer, il n'y existe même aucun arbre de cette essence.

Ce n'était pas une porte, parce que le vide entre les montants et la meule, quand elle était emboîtée dans la convexité de la pierre placée à l'autre extrémité, était tout au plus de 40 centimètres, ce qui eût laissé à peine place pour le passage d'une personne. Et puis, quelle eût été dans ce cas l'utilité du bassin?

Mais poursuivons, l'explication ressortira peut-être des renseignements complémentaires qui vont suivre.

Dans toutes les ruines où j'ai remarqué des meules

comme celle que je viens de décrire, j'ai vu aussi de nombreux bancs en pierre, munis d'une emboîture en queue d'aronde et gisant çà et là. Sur divers points, il y en avait qui étaient encore en place, et voici ce que j'ai constaté :

Sur une légère éminence, obtenue quelquefois au moyen de terres rapportées, est un dallage occupant un carré de 3 à 4 mètres de côté et fait avec de grandes et fortes dalles qui ont jusqu'à 2 mètres de longueur sur 60 centimètres de largeur et 30 centimètres d'épaisseur. Ce dallage, solidement construit et avec des matériaux d'aussi fortes dimensions, devait pouvoir résister à des chocs violents de haut en bas et répétés. Sur l'un des côtés, est un énorme banc d'un seul bloc ayant jusqu'à 3 mètres de longueur, 80 centimètres de largeur et 60 centimètres d'épaisseur.

Au milieu de la paroi tournée vers l'aire et dans la partie touchant à l'arête, se trouve l'emboîture dont j'ai parlé. Au-dessus de ce banc, un banc de mêmes dimensions. Sur le côté opposé de l'aire, des blocs puissants qui ont été rejetés en dehors.

En deux endroits, j'ai remarqué à proximité du pavage une meule et reconnu des indices certains d'une ouverture conduisant soit à un puits à eau, soit à un puits de mine.

En examinant tous ces détails, je me suis demandé si leur ensemble ne constituait pas un atelier de potier : la meule, au moyen d'un mécanisme dont le secret m'échappe, aurait pulvérisé la terre, qui aurait été recueillie dans le bassin, tamisée peut-être, pétrie ensuite sur l'aire pavée ou ailleurs, et enfin pressée au pressoir, car l'a-

gencement des blocs placés sur les côtés de l'aire indique bien un des pressoirs dont se servaient primitivement les Romains pour extraire l'huile de la pulpe des olives. Il ne manque au système, pour qu'il soit complet, que le four, et je n'en ai pas reconnu de vestiges, bien que les briques de toutes formes et les tessons de poteries soient en grand nombre.

Je laisse à d'autres le soin d'une étude plus approfondie du problème et je reviens aux inscriptions de Biar Haddada.

Mon ami Pelletier en a publié quelques-unes dans la livraison de la *Revue africaine* du mois de novembre 1861 (vol. v, p. 448 et suivantes). Mais les reproductions renferment des différences sensibles avec les copies que nous avions prises ensemble en octobre 1859 et que nous avions eu occasion depuis de rapprocher des originaux, ce qui m'engage à donner des textes plus exacts.

N° 37

I O M
CETERISQ·DIIS
DEABVSQ·PRO SA
LVTE ADQ̄·INCO
LVMITAT VIC
TORIISQ̄ D̄·N̄·SAN
CTISSIMI IMP M
ANTONI GORDIA
NI INVICTI PII FE
LICIS AVG·ET SABI
NIAE TRANQVIL

INNAE·AVG·CON
IVGI·EIVS AVG·N̄·TO
TAQVE DOMO DIVINA EO
RVM · K · B · DDSP

Sur un joli dé d'autel, avec chapiteaux aux deux extrémités, de 1m25 de hauteur et 0m42 sur chacun de ses côté; les lettres ont six centimètres et demi dans la première moitié de l'inscription et cinq centimètres et demi dans la seconde. Sont liés : à la 8e ligne N et I, à la 12e, N et A. La pierre était dans la terre, encastrée dans une maçonnerie, mais renversée, de manière qu'on n'apercevait que la dernière ligne.

Jovi optimo maximo cæterisque Diis Deabusque. Pro salute atque incolumitate victoriisque Domini Nostri Sanctissimi Imperatoris Marci Antonii Gordiani invicti, pii, felicis, Augusti, et Sabiniæ Tranquilinæ Augustæ, conjugi ejus, Augustæ Nostræ, totoque domo divina eorum.

Respublica..... dedicavit suâ pecuniâ.

A Jupiter très-bon, très-grand, et aux autres Dieux et Déesses.

Pour la santé, la conservation et les victoires de Notre Seigneur très-saint, l'empereur Marcus Antonius Gordianus, invaincu, pieux, heureux, auguste, et de Sabinia Tranquilina Auguste, son épouse, Notre Auguste, et pour leur divine maison.

La République de.... . a dédié (ce monument) à ses frais.

En rapprochant cette inscription de celle qui va suivre, M. Berbrugger n'a pas hésité à traduire les abréviations

R·K·B· par *République de Kentenarius* (pour *Centenarius*). Mais, outre que le B ne paraît pas dans cette traduction, il semble téméraire de donner à une ville le nom d'une fortification qui la protége. Et M. Berbrugger aurait très-bien fait ressortir la destination du *Centenarius* (1). Je préfère dire que le nom ancien de Biar Haddada est encore à trouver.

Notre inscription se place entre la fin de l'année 441 ou le commencement de l'année suivante, car on n'est pas bien fixé sur la date du mariage de Gordien III, et les premiers jours du mois de mars 244, époque de la mort de cet Empereur.

Remarquons encore que les habitants de Biar-Haddada, comme leurs voisins de Ksar-Melloul, s'adressent à *leur Seigneur*, l'Empereur, et qu'ils appellent l'impératrice, Notre Auguste.

N° 38

....AVIOVAL CONSTANTINO
..LV..LI LICINIANO LICINIO INVICTIS
SEMPER AVGG· CENTENARIVM
SOLISA SOLO CONSTRVXIT ET DEDICAVIT
SEPTIMIVS FLAVIANVS VPPP MAVR SITIF
NVMINI MAIESTATIQ EORVM SEMPER DICATISSIMVS

Sur une dalle de 0m20 d'épaisseur, 0m85 de largeur et 0m60 de hauteur, avec un filet tout autour et refouillement en queue d'aronde. Les lettres ont 0m04 et sont très-serrées, surtout aux trois dernières lignes ; F de la

(1) *Revue africaine*, vol. v, page 185.

cinquième et S de la fin de la sixième n'ont trouvé de place que dans la bordure; le cadre dans lequel elles ont été gravées n'a que 0m78 de largeur sur 0m42 de hauteur. La pierre est écornée à sa partie supérieure gauche, et les deux premières lettres du mot FLAVIO ont été emportées. La deuxième ligne a été effacée au ciseau jusqu'au mot *invictis;* il en est de même de S de ce dernier mot et du deuxième G de AVGG; mais malgré le grattage, les lettres sont encore apparentes. Il n'y a de ligature que dans I et N de la première ligne.

Une copie fort incorrecte de cette inscription a été publiée dans la *Revue africaine* (vol. IV, p. 189). La rectification faite un an après (vol. V, p. 185) contient encore quelques erreurs.

Imperatoribus Cæsaribus Flavio Valerio Constantino, et Flavio Valerio Liciniano Licinio invictis, semper Augustis. Centenarium solis à solo construxit et dedicavit Septimius Flavianus, vir perfectissimus, Præses provinciæ Mauretaniæ Sitifensis, Numini Majestatique eorum semper dicatissimus.

Sous les empereurs Cesars Flavius Valerius Constantinus et Flavius Valerius Licinianus Licinius, invaincus, toujours augustes, Septimius Flavianus, homme très parfait, gouverneur de la province de la Maurétanie sétifienne, très dévoué à leur puissance et à leur majesté, a édifié depuis ses fondations et dédié un fort pour une compagnie de cent hommes.

Nous connaissions Septimius Flavianus par deux dédicaces au Grand Constantin de l'an 315-316 que nous fournit l'épigraphie de Sétif. Il est difficile de savoir s'il est le même que le Flavianus qui fut proconsul d'Afrique en

358 et 361, ainsi que nous le voyons par une loi datée de Sirmium du 27 octobre 358 et une autre du 11 août 361.

Quatre ans plus tard, en 319-320, les fonctions de gouverneur de la Maurétanie sétifienne étaient exercées par Flavius Terentianus, ainsi que nous l'apprend une inscription d'Aïn-Roua. Notre inscription ne portant que les noms de Constantin et de Licinius a été gravée probablement lorsque ces deux empereurs régnaient seuls, après avoir été délivrés de Maxence en 312 et de Maximin en 313. Elle n'est pas postérieure à l'an 319, puisque cette année Flavianus avait cessé ses fonctions. Les martelages que j'ai signalés ont été opérés après la mort de Licinius (324); ils confirment ce que rapporte Eusèbe des mesures ordonnées par Constantin; ce prince fit abattre les statues et les monuments qui avaient été dressés en l'honneur de Licinius; il fit plus, il l'appela tyran, cassa toutes ses ordonnances par une loi du 15 mai 324 (*Remotis Licinii tyranni constitutionibus et legibus, omnes sciant);* il annula également, par une autre loi du 12 février 325, tous ses actes et ceux de ses officiers *(tyranni et judicum ejus gestis infirmatis).*

Zosime, Aurélius Victor et d'autres historiens accusent Constantin d'avoir fait mettre à mort Licinius à Thessalonique, où il l'avait relégué après sa victoire de Calcédoine, en lui promettant qu'il y serait en sûreté. Les rigueurs qu'il exerça contre les siens et dont il poursuivit sa mémoire semblent corroborer cette assertion.

N° 39

...OSALVTE ET

...COLVMITA....

...MPCAE......
....
.........FEI

Sur un pilastre avec corniche surmontée d'un dessin en enroulement de la basse époque. La pierre est écornée à sa partie supérieure gauche ; nous n'en avons que la première moitié. C'était une dédicace à un empereur commençant par la formule : *Pro salute et incolumitate,* que nous venons de voir sous le nº 37.

Nº 40

...FRVGIFER
VTORESSVS
MPESISFECER
VNTETDEDICAVE
RVNT CVR...NSI

Lettres mal faites, sur une pierre rectangulaire dont nous n'avons que la partie intermédiaire. A la quatrième ligne N et T, V et E et à la dernière, V, N et T sont liés. Il me semble qu'on peut lire ainsi ce lambeau d'inscription :

...... *Frugiferi. Sutores suis impensis fecerunt et dedicaverunt, curante Si....*

A quelle divinité la corporation des cordonniers adressait-elle sa dédicace ? Est-ce à Jupiter, à Mithra, au Soleil ? Il est probable que cette corporation était tenue de livrer, tous les ans, à l'administration un certain nombre de chaussures, comme celles des boulangers, des chaufourniers, des charcutiers, etc., contribuaient aux charges publiques en fournissant une portion des produits de leurs industries.

N° 41

...TIGABI....
...I SEVE
...TISV

Lettres de 5 centimètres fort bien gravées; les lignes étaient séparées par un cordon.

N° 42

CASIM
MARITIA
IS

N° 43

C.POMPEIVS

N° 42. — Grandes lettres gravées à la pointe sur une grande dalle : c'était peut-être l'enseigne de l'atelier de Casim Maritialis.

N° 43. — Sur une pierre ayant formé la clef de voûte de la porte de Caïus Pompeius.

N° 44

D M S
LIVLIRVFINE VIX
IT ANIS LXXV

LIVLIVS
SATVRNI
NVS VIX
IT ANIS
LXXXV

Sur le côté gauche de la pierre, deux figures assez grossièrement faites, comme presque toutes celles qu'on rencontre sur les pierres tumulaires. Les L de l'inscrip-

tion de gauche ont la forme du *lambda;* I et T de vixit sont liés. Ce sont les épitaphes de Lucia Julia Rufine, qui vécut 75 ans, et de Lucius Julius Saturninus, probablement son frère, qui vécut 85 ans.

N° 45

D M S· Cv IVLIVSv
RVSTICVSv VXv
ANNISv LXXXVIv HERv
EIVS FECERVNT

Au-dessous de deux personnages se tenant par la main et dont les têtes ont été martelées. C'était sans doute le mari et sa femme; nous n'avons que l'épitaphe du premier. Lettres liées à la troisième ligne A et N, N et I, H et E.

Aux dieux mânes. Caïus Julius Rusticus a vécu 86 ans. Ses héritiers lui ont élevé ce tombeau.

N° 46

D M S
CIVLIMICC
SINVS VIXIT
ANIS LXXV

N° 47

D M S
P.PESIOVI
NVS VIXIT
ANIS XV

N° 46. — Sur une pierre en forme de caisson avec un exhaussement sur la face antérieure dans lequel ont été sculptées deux têtes. Les lettres sont presque frustes; je crois que le dernier C de la deuxième ligne est la moitié d'un O.

Diis manibus sacrum. Caïus Julius Micosinus vixit annis septuaginta quinque.

N° 47. — Sur une pierre semblable :

Diis manibus sacrum. Publius Pesio Vinus vixit annis quindecim.

48	49
T BAVϚVS VI	VITELI GETVL
XIT AN LXXIIII	VIXIT AN LXX
IANVARI VIXIT	IVLIIAVICTORI...
AN XL	VIXIT AN LXV

N° 48. — Inscription gravée au-dessous de quatre têtes représentant peut-être toute la famille de Bausus. Le premier S de ce mot a la forme d'un C avec une queue inférieure arrondie en arrière. A la troisième ligne et à la quatrième, I et T, A et N sont liés. La dernière lettre L a la forme d'un Z.

Titus Bausus vixit annis septuaginta quatuor. Januaria vixit annis quadraginta.

N° 49. — Au-dessous de deux têtes mutilées comme toutes les autres; lettres mal faites et presque frustes. A la quatrième ligne A et N sont liés. A la fin de la troisième, on distingue un N ou un M.

Viteli Getuli vixit annis septuaginta. Julia Victorina vixit annis sexaginta quinque.

50	51
D M S	D M S VIXIT
IAIVI VLPIA	CECILI PR
VIXIT C II	AN III

N° 50. — L'inscription est en très-mauvais état et le premier mot est presque fruste. La première lettre dé-

passe les autres et se termine en haut par une petite courbure dont l'extrémité est tournée vers la gauche. Au-dessous, trois personnages sculptés dans un cadre.

Diis manibus sacrum. Jaïvi Ulpia vixit (annis) centum et duobus.

On a pu remarquer par les exemples précédents que la longévité était assez grande à Biar Haddada.

N° 51. — Gravée dans un petit encadrement d'une pierre en forme de caisson avec losanges refouillés sur les côtés. Le mot *vixit* avait été omis et, faute d'espace, l'artiste l'avait placé après la formule D M S sur la même ligne.

Diis manibus sacrum Cecilii (Procuratoris ?) vixit annis tribus.

N° 52.

D M S	ELIVS M
FILO KA	ICIVN
IOTA	VIX
	AN
	LXIII

Sur un énorme bloc qui a dû servir de pressoir, à en juger par l'emboîture qu'il porte à son milieu.

Diis manibus sacrum. Filo Kaiota.

Aelius Miciunus vixit annis sexaginta tribus.

Le nom *Filo* a beaucoup souffert des injures du temps; le suivant a été mieux respecté. Ce sont des noms d'indigènes.

Il y avait à Biar Haddada, il y a quelques années, un brave colon, M. Marcot, qui prenait goût aux trouvailles épigraphiques qu'il faisait et les réunissait de manière à

les faire servir de mur de clôture à son jardin. Comme il était le seul habitant de l'endroit, il était seul à fouiller les ruines et c'est à ses peines qu'est due la découverte des inscriptions que je viens de reproduire. Je l'avais toujours trouvé très-empressé à me faire visiter les antiques galeries souterraines dont il avait fait des dépendances de sa maison, et à m'aider dans mes recherches. Sa collection aurait dû être entretenue et augmentée.

A 80 ou 100 mètres au nord de sa maison, sur un petit monticule, nous avions fait déterrer quelques tombes en forme d'auges qui contenaient encore les squelettes ; sous une meule couchée horizontalement était aplati le squelette d'un enfant d'une quinzaine d'années. Ceci ne remonte pas à l'époque romaine et cette sépulture d'un genre inusité a dû cacher les traces d'un crime.

Au même endroit et à un angle des fondations d'une ancienne construction, une dalle carrée de 74 centimètres de côté portait sur deux de ses côtés et en retour d'équerre cette inscription en caractères de 11 centimètres de hauteur :

I . . . . . N DEO ET CASTITAS

avec le double monogramme du christ entre les lettres I et N.

Cette dalle recouvrait une auge, également carrée, ayant 53 centimètres de côté; le creux mesure 42 centimètres sur 29 de profondeur. Dans cette auge était un

coffret en terre cuite de 17 centimètres de hauteur sur 30 de côté, renfermant de la poussière, des débris de bois moisi, provenant sans doute d'une tablette qui devait glisser dans une rainure pratiquée sur trois des côtés du coffret, le quatrième s'arrêtant à hauteur de la rainure. Il y avait, en outre, dans ce coffret, une petite plaque en métal d'environ 15 centimètres de longueur sur 5 de largeur, profondément oxydée. Plusieurs lignes d'écriture avaient été gravées à la pointe sur les deux côtés de cette plaque. Les lettres, en onciale, sont petites et à peu près illisibles. Je n'ai pu déchiffrer que les suivantes, et encore ne pourrais-je être certain que de celles de la première ligne :

Sur un côté :

N° 53.

cuiu memoRIE
cp......ceRUNT

Sur l'autre :

N ... N .... P
EX ....
LAUBLE ... Y

Je ne pense pas que les caractères tracés sur la plaque soient contemporains de ceux gravés sur le couvercle de l'auge; ils sont postérieurs à ces derniers. Je ne crois pas non plus que ce couvercle ait été taillé pour l'auge, qui avait 21 centimètres de moins; d'ailleurs, il devait faire suite à une pierre semblable qui devait porter le commencement de l'inscription *in Deo et Castitas* : nous n'avons là qu'un membre de phrase.

Je bornerai là ce que j'aurais à dire sur Biar Haddada, bien qu'il reste des particularités curieuses à signaler comme confirmation des renseignements généraux que j'ai donnés plus haut.

KHERBET AÏN SOLTAN.

En continuant à marcher vers l'est, on arrive aux ruines dites Kherbet Aïn Soltan, à 8 kilomètres de Biar Haddada, entre la pointe orientale du Djebel Youssef et le lac Ahmiet. A partir de ce point on n'est plus resserré dans la vallée dite El Madher, qui commence à Aïn Melloul; la plaine s'étend et s'agrandit sur les territoires des tribus des Eulma, des Ouled Abd en Nour, des Teleghma, des Barrania, des Zemoul, des Tlets, des Haracta et des Ouled Si Ali Tahammemt, jusqu'à la route de Constantine à Batna, plaine presque inhabitée aujourd'hui, ainsi que je l'ai déjà dit, peu explorée et qui mérite de l'être, si l'on veut se rendre compte de la décadence du pays depuis l'époque de l'occupation romaine.

Les détails qu'exigerait le récit d'une course dans cette contrée délaissée me conduiraient trop loin et je reviens à Kherbet Aïn Soltan.

Quelque grand que soit le désir de pénétrer les secrets du passé, la fatigue vous prend à l'aspect de l'espace immense qu'occupent ces ruines et à la pensée que l'on va être obligé d'examiner une à une les milliers de pierres que l'on a devant soi. Des explorations semblables sont tant de fois restées stériles, qu'on n'est pas excité par l'espérance de faire quelque découverte utile à l'histoire du pays ou à la science en général. On distingue bien en-

core le tracé des principales rues, mais on ne parvient pas à reconstituer l'assiette de la ville antique, tellement le sol a été bouleversé.

Les ruines s'étendent sur une superficie d'environ 150 hectares, sur une surface généralement unie qui s'incline insensiblement vers le sud. A l'extrémité sud, une quantité innombrable de pierres couvrent le sol et un petit monticule borné à l'est par un ravin à peine accentué. L'amoncellement des pierres est tel que je n'ai pas pu reconnaître la forme et même les dimensions de l'édifice auquel elles avaient appartenu. Je n'y ai aperçu aucune inscription : il faudrait remuer cet amas énorme de blocs pour y faire quelque trouvaille intéressante.

Un fait à noter, c'est que sur l'emplacement des ruines il n'y a aucune source et qu'on ne pouvait y conduire les eaux d'aucune, si ce n'est peut-être celles de Seba Aïoun, sur les versants sud du Djebel Youcef, mais d'un débit très-faible et absolument insuffisant pour un centre de population beaucoup moins important que ne paraît l'avoir été celui de Kherbet Aïn Soltan; la fontaine de ce nom est située à 800 mètres au sud de la ruine et les habitants de l'extrémité nord en étaient à une distance de 3 kilomètres.

La ville était donc alimentée par des puits, aujourd'hui tous bouchés ou comblés; il serait facile d'en retrouver un certain nombre et de constater l'exactitude des renseignements que j'ai fournis plus haut.

Je n'ai fait aucune fouille et je me suis contenté de relever les inscriptions qui étaient apparentes; c'est assez dire qu'elles sont en mauvais état de conservation; en outre, elles ne paraissent pas avoir été gravées par des

artistes fort habiles, ce qui ajoute aux difficultés de la lecture. Elles sont, d'ailleurs, toutes tumulaires et offrent peu d'intérêt.

N° 54

DIS M S

NETIA	Q·IVL·PAV
FECVND	LINVS V
AVALXIII	ALXXXV
	HE FECE DED

N° 55

MEMO
RIETITI
NEDON
ATAVIXI
TANSXIII
...SES...D
ESX

Sur deux grosses pierres au Nord-Est des ruines, sur le chemin de Guidjel aux Ouled-Sellem par le col de Sebâ-Aïoun, avec deux personnages au-dessus des inscriptions.

N° 54. — *Diis manibus sacrum. Netia Fecunda vixit annis sexaginta tribus.*

Quintus Julius Paulinus vixit annis octoginta qvinque. Heredes fecerunt et dedicaverunt.

C'était sans doute le tombeau de deux époux.

N° 55. — La pierre avait deux compartiments; le premier seul a été rempli. A la troisième ligne N et E sont liés.

Memorie (sic) *Titine Donata; vixit annos tresdecim, menses...., dies decem.*

Ce nom de Titine, que de nos jours encore on donne parfois aux jeunes enfants, a quelque chose de doux qui rappelle la tendresse maternelle.

On chercherait aujourd'hui vainement cette pierre à Kherbet Aïn Soltan ; elle fut apportée à Sétif dans le courant du mois d'août 1863 pour entrer dans la construction de l'église ; j'ignore ce qu'elle est devenue.

N° 56

DIS M
SACR
MARIVS
RVLLVS
VIXITANO
SLXXXV

N° 57

D M S
Q·FODONATVS
VIXITANIS LXXV
M X D PAVCOS
ETAGRIAEXTRICATA
CONIVXEIVSVIX
ANISLXXIIMIIID PAVCOS

N° 56. — Sur un beau bloc rectangulaire de $1^{m}20$ de hauteur, $0^{m}54$ de largeur et $0^{m}35$ d'épaisseur, que j'ai fait déterrer en 1861. Au-dessus de l'inscription est sculpté un personnage.

Diis manibus sacrum. Marius Rullus vixit annos octoginta quinque.

N° 57. — Grande pierre en forme de caisson avec deux personnages au-dessus de l'inscription. A la dernière ligne A et N sont liés.

Diis manibus sacrum. Quintus Fodonatus vixit annis septuaginta quinque, mensibus decem, diebus paucos (sic).

Et Agria Extricata, conjux ejus, vixit annis septuaginta duobus, mensibus tribus, diebus paucos (sic).

N° 58

DONATAVE
VIXIT ANISXI
IVL BERECI

N° 59

NIANA IOKONI
ACVMFILIS SVIS
VIXITANIS XXVII

NE OSA TIBI	IOKONIA BERECI
BENEQVIESCANT	....

N° 58. — Pierre en forme de caisson avec deux personnages, encastrée dans un mur, comme presque toutes les autres.

Donatave vixit annis undecim. Julia Berecine. Ossa tibi bene quiescant.

N° 59. — Sur une pierre de même forme et de même dimension que la précédente.

Niana Iokonia cum filiis suis vixit annis viginti septem.

Iokonia Berecine.

Ce sont les tombeaux préparés par deux mères, sœurs probablement, pour elles et leurs enfants. Leurs noms me semblent indigènes.

N° 60	N° 61
D M S	D M S
VOLVSSI	L. VALERIVS
NIVS MASI	BARICIS
MVS VIXIT	VALXXXXI
ANNIS L..	
....	

Deux pierres rectangulaires, avec deux personnages sur chacune, servant de pierres debout à un monument de 10 mètres de côté sur 5.

N° 60. — La pierre était dans la terre de haut en bas; les premières lignes, qui étaient enterrées, sont bien conservées; les autres sont complètement frustes.

Diis manibus sacrum. Volussius Masimus vixit annis quinquaginta.....

N° 61. — *Diis manibus sacrum. Lucius Valerius Baricis vixit annis nonaginta uno.*

Le nom de Baricis appartient au pays.

N° 62	N° 63
D M S	D M S
IOS	PVBLISALLVSTI
TARAVIX	CERIALIS VIXIT
ANNIS LV	ANNIS LXXV
VISUR	CMETHEREDES
CVRIS	FECERVNT BBM
FE	M

N° 62. — Sur une grande pierre à deux compartiments dont celui de droite seul a été rempli. Au-dessus, un cadre destiné à recevoir une sculpture et qui est resté vide. Les deux avant-dernières lignes sont presque illisibles et je ne garantis pas l'exactitude de ma transcription. Si quelque caractère avait été gravé à la 2e ligne avant les lettres IOS, il est complètement effacé.

Diis manibus sacrum. Jostara vixit annis quinquaginta quinque. .....

N° 63. — Sur une belle pierre de 1m40 de hauteur et 0m52 de largeur. Au-dessus de l'inscription, deux personnages dans un cadre; au-dessous et dans un autre cadre, une guirlande qui tient toute la largeur du cadre et dont les deux bouts retombent. Entre la guirlande et l'inscription, une colombe. Ce dessin ne manque pas d'une certaine grâce. Les L ont la forme du *lambda* et indiquent une basse époque; toutefois, les lettres sont bien faites.

Diis manibus sacrum Publii Sallustii Cerialis. Vixit

annis septuaginta quinque. Conjux mœrens (?) et heredes fecerunt bene mœrentes.

N° 64

GITLI.VIX ANXX
...SE VIX AN XI
DLVC...NVIX
ANIS IV BONO
LA VIXIT IV FORI
A X IV IAVI
V .... ICA
R...AM ......

N° 65

IVLIVS CILVI
VIXIT AN
NIS XV

N° 64. — C'est tout ce que j'ai pu déchiffrer des caractères gravés sur une plaque assez mal polie. Les lignes sont séparées les unes des autres par un filet. On ne peut retenir que le nom de Bonola et celui de Javiu, à la sixième et à la septième ligne, qui deviendra plus loin Javiouco.

N° 65. — Lettres très mal gravées sur une pierre en forme de caisson, au-dessous de deux personnages grossièrement sculptés.

Diis manibus sacrum. Julius Cilvius (?) vixit annis quindecim.

N° 66

C VINNV
....
...ANNOS L
....IROSV

N° 67

.... IVISED
... IPRE...
FECITQVL...
DRATVS...RE

N° 66. — Sur une pierre semblable à celle du n° 65.

Caïus Vinnus..... vixit annos quinquaginta....

N° 67. — Pierre carrée avec encadrement. Les lettres que je représente par un E ont la forme du *sigma* grec à la deuxième ligne et du *xi* à la dernière.

N° 68	N° 69
D M S	D M S
TVL. BO	F BARI VIXITAN
NATAVIXIT	NISΓ AM
AN LXV	NTI.....

N° 68. — Deux figures entre la première et la deuxième ligne.

Diis manibus sacrum. Tullia Bonata vixit annis sexaginta quinque.

N° 69. — Pierre à face rectangulaire, avec quatre personnages au-dessus de la première ligne. Lettres mal gravées et mal faites; la dernière ligne et la fin de la troisième sont à peu près illisibles. La lettre indicative de l'âge est un *gamma* majuscule.

Diis manibus sacrum. Felix Bari vixit annis quinquaginta.....

J'ai trouvé ces deux dernières inscriptions, parmi d'autres complètement frustes, au cimetière de l'antique cité, à environ 600 ou 800 mètres à l'ouest des ruines, sur le chemin de Biar Haddada à Kherbet Fraïm, au nord-ouest de la source dite Aïn Soltan. Il ne serait pas difficile de faire en cet endroit, au moyen de quelques fouilles, une riche moisson d'épigraphes tumulaires. Peut-être y rencontrerait-on, au milieu des pierres apportées de divers

côtés et même des ruines, quelque dédicace ayant une valeur historique ou géographique.

Si les Notices de l'Église, qui font de *Gemellæ* (Kherbet Fraïm) un évêché de la Numidie, ne sont pas erronées, nous devons nous trouver ici sur les confins des deux provinces, le territoire de Kherbet Aïn Soltan étant limitrophe de celui de Kherbet Fraïm. Des fouilles qui nous donneraient la confirmation de ce fait auraient donc un véritable intérêt. Et je dois noter que parmi les inscriptions qui précèdent, depuis celles provenant de Ksar Melloul, aucune ne fait mention de l'ère de la province mauritanienne, qui servait de date commune à la Mauritanie Césarienne et à la Mauritanie Sétifienne. Mais nous savons par la dédicace de Septimius Flavanius que Biar Haddada appartenait à cette dernière province; or, il est à présumer que la limite de la Sétifienne et de la Numidie ne coupait pas la chaîne du Djebel Youcef aux trois quarts de sa longueur et qu'elle passait à son extrémité orientale, en suivant une ligne presque droite des Eulma (aujourd'hui Saint-Arnaud), où aboutit le prolongement de la vallée de l'Oued-Deheb (1), à Kherbet Fraïm.

L'épigraphie de la contrée ne m'a fourni aucun élément qui puisse faciliter la solution du problème. Je n'ai vu que des épitaphes dont j'ai négligé un certain nombre, parce qu'elles n'avaient d'autre mérite que celui d'ajouter des noms à la liste de ceux que nous connaissons déjà. Au surplus, je vais reproduire les inscriptions que j'ai

(1) Nous savons par les Notices et par les inscriptions que la ville de Mons, qui était sur la rive gauche et à environ 2 kilomètres de l'Oued Deheb, appartenait à la Sétifienne.

copiées dans les ruines de la province de Numidie les plus rapprochées des limites que j'assigne à la Sétifienne.

KHERBET FRAÏM

En continuant à suivre la route de Sétif à Lambèse qui passe par Aïn Melloul, Biar Haddada et à Aïn-Soltan, on n'a pas une longue distance à parcourir pour rencontrer les ruines d'une autre ville antique. Kherbet Fraïm est à 7 kilomètres sud-est de Kherbet Aïn Soltan, entre le lac Hasbine, à l'est, et le lac Hamiet, à l'ouest. Ces deux lacs sont à 2,500 mètres l'un de l'autre et les ruines s'étendent sur une longueur de 15 à 1600 mètres de l'est à l'ouest, et de 800 à 1,000 mètres du sud au nord. Elles embrassent donc une superficie d'environ 150 hectares. En arrière, c'est-à-dire au sud et à environ 600 mètres, s'élèvent à une faible hauteur deux pitons de forme conique très-remarquables. La ville était bâtie sur une surface plane, entre ces deux pitons et le fond de la plaine où vont se perdre les eaux.

Fraïm est une altération du pluriel *ferân* de *forn*, et signifie les fours. Je n'ai pas eu occasion de retrouver des indices qui aient pu me marquer l'emplacement d'aucun four, mais nulle part je n'ai vu une si grande quantité de tessons de poteries répandus sur le sol ; il y en a jusqu'au fond de la plaine, loin des ruines, où ils ont été entraînés par les eaux ; dans le nombre, on en remarque d'une assez grande finesse.

Nous savons que Constantine tirait de *Gemellæ* une partie de ses conduites d'eau en poterie ; or, les débris qui jonchent le sol, le nom donné à la localité par les Arabes,

sa situation et les indications fournies par l'Itinéraire d'Antonin, relativement aux distances (1), me semblent établir d'une manière incontestable que Kherbet Fraïm représente l'emplacement de l'ancienne *Gemellæ*.

Les Notices de l'Église font de Gemellæ un évêché de la Numidie. La Table peutingérienne marque un autre Gemellæ au-delà de Biskra; ce dernier ne pouvait avoir, dans cette région, qu'une importance fort secondaire, et je n'hésite pas à croire que la désignation d'évêché s'applique au premier.

Ici encore pas de sources dont on pût amener les eaux à proximité de la ville; on n'avait que des puits, dont trois ont été rouverts et alimentent encore les habitants de quelques gourbis dressés sur les ruines.

Le christianisme avait dû être en faveur dans la locacalité, car j'y ai trouvé les substructions de deux basiliques; toutes les deux le chœur tourné vers l'Orient. La plus grande, située dans la partie sud de la ville, était à trois nefs; celle du milieu avait 6m90, les deux autres 3m80 chacune; les voûtes étaient supportées par des colonnes dont les tronçons, de 0m48 de diamètre, sont encore en place. La longueur des nefs était de 34 mètres, non compris celle du pronaos, encore marqué à fleur de terre; le chœur avait 6m80 de profondeur, il était accosté au nord et au sud par deux petits corps de bâtiment dont

(1) Il convient de remarquer que la route directe de Sétif à Kherbet Fraïm, passant par Guidjel, au lieu de contourner le Djebel Youcef, qui forme une chaîne de 15 à 16 kilomètres de l'est à l'ouest, le traversait au col de Seba Aïoun, en sorte qu'elle arrivait à peu près tout droit à Aïn Soltan et à Kherbet Fraïm. Elle n'avait pas plus de 37 kilomètres; et l'Itinéraire compte 25 milles de ce dernier point à Sétif.

l'un était probablement la sacristie ; le sol était plus élevé que celui de la basilique.

Un pilastre, qui était placé à côté de l'entrée du chœur, terminé par un chapiteau à volutes grossièrement découpées, était orné de deux rosaces sur chaque face ; la base portait deux volutes en relief et le double monogramme du Christ.

Sur le tronçon d'un autre pilastre deux palmes au milieu ; au-dessus et dans trois circonférences concentriques le *chi* et le *rhô*, Kristos, A et M, *Ave, Maria.* Au bas et en caractères mal gravés :

PERMITTE

. . ETVLO . .

. . . .

La brisure de la pierre a emporté le commencement et la fin de la deuxième ligne et les suivantes.

Le monogramme du Christ se rencontre sur d'autres pilastres, ainsi que le mot NOB(is). Tous les dessins d'ornementation, peu variés et mal exécutés, datent de la dernière période de l'occupation romaine.

A quelques centaines de mètres de cette basilique et dans la direction Nord, sont les ruines d'une chapelle beaucoup moins grande que la première et dont les murs qui émergent du sol ont été construits avec des pierres tumulaires provenant d'un cimetière païen. Le temps a effacé les inscriptions qu'elles contenaient ; à peine ai-je pu lire les deux que voici sur des tombes en forme de caisson.

N° 70

D M S
ISEPCIVS VIC
TOR VIX AN
NIS LXXVIII
SACERD
OS SATVRNI

N° 71

D M S
Q. LPIV..M
....ICILLVS
SACERDOS

N° 70. - A la deuxième ligne V et I et à la troisième A et N sont liés.

Diis manibus sacrum. Isepcius (ou peut-être *Julius Sepcius) Victor vixit annis septuaginta octo. Sacerdos Saturni.*

N° 71. — *Quintus Ulpius Manticillus, Sacerdos.*

La suivante, que j'ai fait déterrer en 1861, et qui est également sur une pierre en forme de caisson, était beaucoup mieux conservée.

N° 72

D M S
IVL MAR
CVS VIXAN
NIS LXXXVM
IVCONSVE
M·FECITE
DD

Diis manibus sacrum. Julius Marcus vixit annis octoginta quinque, mensibus quator. Conjux sue (sic) *merenti fecit et dedicavit.*

Enfin, sur un morceau de pierre, j'ai lu, en caractères presque illisibles :

...VOASE...

...TM......

A l'autre extrémité du lac Ahmiet, entre ses bords et les derniers contreforts du Djebel-Skrim, se développent, sur une étendue d'environ 120 hectares, les ruines de l'antique *Perdices,* ancien évêché de la Mauritanie sétifienne, à une distance de 11 kilomètres de Gemellæ en contournant les bords méridionaux du lac, à 10 kilomètres Sud-Est de Biar-Haddada et à 7 kilomètres Sud de Kherbet-Aïn-Soltan. Elles sont envahies par les gourbis de la Mechta-Sakri-ben-Kouïder et il faudrait disputer aux chiens arabes la faculté de visiter les pierres qui ont été employées à la construction de ces gourbis et du bordj du caïd des Righa Guebala.

L'Itinéraire d'Antonin place Perdices à 25 milles, soit 37 kilomètres de Sétif, sur la route de cette ville à *Zabi* (Bechilga dans le Hodna), par *Macri* (Magra), et sur la route de Sétif à Lambèse par *Zaraï* et *Lamasba* (Enchir-Merouana). La distance de Kherbet Ahmiet à Sétif est juste de 37 kilomètres par Biar-Haddada. Celle de la même ruine à Zaraï est de 22 kilomètres. La plupart des manuscrits de l'Itinéraire marquent 12 milles, celui qui est aux armes de Charles IX porte 15, ce qui est parfaitement exact. Toutes ces distances étaient calculées en ligne droite, car dans ces pays de plaines les routes conduisaient directement d'une ville à l'autre; même de Perdices à Zaraï, bien qu'on eût à traverser un petit

bourrelet de collines, la route ne faisait qu'un léger détour.

ZARAÏ

Puisque je suis amené à parler de Zaraï, qui n'était pas éloigné des confins de la Mauritanie sétifienne (environ 10 kilomètres), mais qui est en dehors des limites que je m'étais assignées en commençant ce travail, je donnerai quelques inscriptions que j'y ai recueillies avec M. Mangiavacchi, qui possède un moulin et des terres dans la localité et qui fera toujours un gracieux accueil aux visiteurs que l'amour des choses du passé lui enverra. Je m'abstiendrai de reproduire celles qui ont été publiées; mais comme je n'ai pu disposer que momentanément du *Recueil* des inscriptions de l'Algérie, mes rapprochements ont été incomplets et peut-être n'ai-je pas écarté toutes celles qui y figurent. On pourra, dans ce cas, comparer les deux textes.

Zaraï est situé vers la partie supérieure de la vallée de Gharaouet, qui se perd, au Nord, dans la plaine d'El-Beïda au sud du lac Hasbine, et qui est fermée par les montagnes de Tadjem, Akakhen, Afoural et Akrenchoub; la route se continuait par le col de Tiflouin, qui sépare ces deux dernières montagnes. Je ne m'attarderai pas à décrire ces ruines; elles ont été visitées bien des fois et ressemblent, d'ailleurs, à toutes les autres; des pierres jonchent le sol sur une superficie immense et dans un tel désordre qu'elles ne laissent plus deviner la forme des monuments auxquels elles ont appartenu ni même la direction d'aucune rue. On reconnaît cependant

deux enceintes fortifiées, dont l'une, sur un mamelon culminant, était flanquée d'une tour carrée à chacun de ses quatre angles, et dont l'autre, en plus mauvais état et plus petite, couronnait la rive gauche d'un ravin profond. Les gens du pays prétendent qu'un souterrain mettait ces deux forts en communication; on remarque, en effet, entre les deux, une excavation par laquelle on pénètre, dit-on, dans le souterrain.

On distingue aussi les substructions d'une église à trois nefs accostée du presbytère, presque à hauteur du chœur, et d'un corps de bâtiment avec une colonnade qui s'étendait jusqu'à la face Est, percée du portail d'entrée. Entre le presbytère et la colonnade, et s'appuyant sur la face latérale Sud de l'église, un bâtiment en demi-cercle, dont le radier était à 1^{m} ou 1^{m}25 au-dessous du sol de l'église; des tombes en forme d'auges y étaient déposées. Cela ressemble à la galerie d'un cloître : M. Mangiavacchi a fait sur ce point des fouilles qu'il serait intéressant de poursuivre; elles ont mis à découvert les tombes dont je viens de parler et d'autres de même forme dans la galerie à colonnade, aujourd'hui presque au niveau du sol et renfermant des squelettes recouverts d'une couche de plâtre.

A environ 60 mètres au Sud-Ouest, dans un lieu isolé, les ruines d'une autre église à croix latine, mais avec une seule nef; le chœur était à un mètre au-dessus du sol de la nef. Je n'y ai rien vu de digne d'intérêt.

Je ne pousserai pas plus loin les remarques auxquelles peuvent donner lieu les ruines de Zaraï et je passe à la reproduction des inscriptions.

N° 73

PRO SALVTE IMP....
......PF·AVG·....
CO..S·V·PATRI·P....
....
PRAETORIVM·F....
EXTRVXITET·DE....
C·IVLIOROMANO....

Trouvée en faisant des déblais au fond de la cour du moulin de M. Mangiavacchi et près de l'ouverture d'un souterrain. La pierre avait un encadrement de 5 centimètres tout autour; la partie de droite à été cassée; celle qui reste mesure 50 centimètres de hauteur sur 50 de largeur et 40 centimètres dans le cadre; les lettres ont 4 centimètres et demi à la première ligne et 4 centimètres à toutes les autres. La traverse inférieure de L à la première et à la dernière ligne, se relève à son extrémité en forme de S; E et T à l'avant-dernière ligne sont liés. A la troisième, le lapicide écrivait CONS pour COS; il a effacé le N, dont il n'avait gravé, d'ailleurs, que le premier jambage; le commencement de la deuxième ligne et toute la quatrième ont été martelés.

Pro salute imperatoris Cæsaris....... pii, felicis, Augusti... Consulis 5, patris patriæ..... prætorium... extruxit et dedicavit (curante) Caïo Julio Romano...

Bien que la forme des lettres me semble rappeler celles de la deuxième moitié du IIIe siècle, je ne me hasarderai pas à deviner le nom de l'empereur auquel était adressée la dédicace, ni, par conséquent, à expliquer le problème que soulève le fait du grattage. J'ignore également si

Caius Julius Romanus avait quelque chose de commun avec le comte Romanus, si tristement célèbre dans l'histoire d'Afrique. Il me suffit de constater que Zaraï avait son *prœtorium*.

A côté de l'inscription qui nous rappelle la construction du palais de justice, je place celle qui nous apprend que Zaraï avait aussi son *forum*, lieu de bruit et des agitations politiques :

N° 74

. . . ORVM. v

Sur une pierre avec une bordure, de 1m05 de largeur sur 65 centimètres de hauteur et 48 dans l'intérieur du cadre, encastrée dans le mur d'une cour au-dessous de la mosquée construite près de la tour sud-ouest du grand fortin dont j'ai parlé plus haut. La partie gauche de la pierre a disparu emportant la première moitié de l'O. Les lettres sont très belles et ont 36 centimètres de hauteur.

N° 75

SOLI
DIO
AVG
SAC

Lettres de 6 centimètres et demi, gravées sur une pierre de 0m98 de hauteur sur 0m49 de largeur, encastrée dans le mur du canal d'amenée des eaux au moulin Mangiavacchi.

Soli Dio Augusto sacrum

N° 76

BONE DAEE
AVG CAECILI
VS VINCEN
TIVS CVM VA
LERIA MATR
ONA ARAM DE
SVO FECERVNT

ET D

Sur une pierre de 0m50 de largeur et de 1m de hauteur avec un encadrement de 0m50; dans le mur de la face ouest de la mosquée Si Ahmed ben Abdallah. Il n'y a que deux lettres liées : V et A à la fin de la quatrième ligne. La dernière ligne est gravée au-dessous du cadre supérieur.

Bonæ Deæ Augustæ.

Cæcilius Vincentius cum Valeriâ Matronâ aram de suo fecerunt et dedicaverunt.

La Bonne Déesse était une divinité mystérieuse dont les femmes célébraient la fête le 1er mai et dont les hommes ignoraient le nom. Il semble donc assez singulier que Vincentius lui ait dédié un autel avec Valeria Matrona, qui était probablement sa femme.

N° 77

ESMAV....
MILv F...
PROMIS...
CIPE P...

Au petit fortin byzantin; pierre carrée encastrée dans le mur de la face est; la partie de droite a été brisée. Un filet règne sur les trois côtés restés intacts; hauteur entre les filets, $0^{m}68$, largeur de la pierre, $0^{m}70$. Lettres assez espacées de $0^{m}15$ à la première ligne et de $0^{m}12$ aux trois autres. Dans l'état de mutilation où est l'inscription il est impossible d'en faire la restitution.

N° 78

Cippe à compartiments surmonté d'un fronton. Dans un premier cadre sous le fronton, le buste d'un personnage; dans le cadre qui vient après, deux personnages en pied, et au-dessous, entre deux filets:

DEO...NV.....VRN

Dans un troisième cadre, deux autres personnages séparés par un autel sur lequel celui de droite brûle des parfums; au-dessous et également entre deux filets :

C^{v} IVLIVS^{v} RV/INVS^{v} SACERDO..

Enfin deux personnages dans un quatrième cadre et au-dessous, au bas de la pierre:

SATVRNI
ORFITO ET PR

La pierre est dans les champs, dans un endroit un peu écarté des ruines et à l'ouest; les lettres sont petites et excessivement serrées à la deuxième ligne.

Deo invicto Saturno.
Caïus Julius Rufinus, sacerdos Saturni.
Orfito et Prisco consulibus.

Orfitus et Priscus étaient consuls en 149 de J.-Ch. J'ai publié dans le *Recueil* (volume de 1862) une inscription qui est aussi datée par leur consulat. On suppose que cet Orfitus devint plus tard, vers 164, proconsul d'Afrique. Apulée loue sa modestie et sa modération dans un discours qu'il prononça devant lui.

Le culte de Saturne était très répandu en Afrique, et il est à remarquer que, généralement, les pierres qui lui étaient consacrées par des prêtres étaient à compartiments; le musée en plein air de Sétif en contient une qui est presque identique à celle de Zaraï.

N° 79

D M S
T.EL.CRESCENTIONI
BENEVIXITANLXXXV
FIL MARTIALIS ET
LAETVS MIL LEG
III AVG ET RVSTICVS
FIL PATRI CARISSIMO
FECERVNT
B. M

Cette épitaphe, ainsi que les dix suivantes, est gravée sur une pierre tumulaire en forme de caisson qui faisait partie d'une voûte construite entièrement avec des pierres semblables à l'entrée du grand fortin et dont une partie existe encore. On dirait que cette voûte avait eu la destination d'un chemin couvert. Il y a là une accumulation de 60 à 80 pierres tumulaires fort belles contenant autant d'inscriptions dont le plus grand nombre est masqué par des blocs difficiles à remuer.

Sur notre épitaphe les ligatures sont nombreuses ; à la deuxième, à la troisième, à la quatrième, à la cinquième ligne T et I ; à la fin de la deuxième, N et I ; à la cinquième M et I ; à la sixième A et V, R et V, à la septième L et I, T, R et I, I et M ; à la huitième R et V, N et T.

Diis manibus sacrum Titi Elii Crescentionis. Bene vixit annis octoginta quinque.

Filii Martialis et Lætus, milites legionis tertiæ Augustæ, et Rusticus filius patri carissimo fecerunt bene merenti.

N° 80

D M S

MEMO	RIE CON
DAM	FILIORVM
SVOR	V M
IVLIVS	CRESCE
FECIT	
CICE..F	LOROPIS
CVND	

N° 81

D M

vNCIAEX
TRICATAVI
X . AN LXV

N° 80. — La pierre est divisée en deux compartiments pour recevoir deux épitaphes ; il n'en a été gravé qu'une qui tient les deux cadres ; les deux dernières lignes semblent avoir été gravées postérieurement à celles qui précèdent ; je ne puis leur attribuer leur signification. Au bas du cadre de droite est un carré dont le côté gauche, plus haut que les autres, est barré par une traverse dans le genre de celle de F.

Diis manibus sacrum. Memoriæ quondam filiorum suorum Julius Crescens fecit.....

N° 81. — Belles lettres de 0m08 de hauteur. V de *Uncia* est plus petit que les autres lettres.

Diis manibus. Uncia Extricata vixit annis Sexaginta quinque.

N° 82

. . . .
QFC. . .TVNA
TOVIXIT ANNIS
LXXX NVMISSIA
CATILINA MARITO
SVOAMANTISSIM
OFECIT

N° 83.

D M S
GRANIVS CASIVS
VIXIT ANNIS LXXX
GRANIAE MAXIMAET
ESITA. . .TRIPIISSI
MOFECERVNT

N° 82. — S'il a existé des caractères au-dessus de la première ligne, ils sont aujourd'hui complètement frustes. A la quatrième ligne T et I de *Catilina* sont liés.

Quinto Fortunato vixit annis octoginta. Numissia Catilina marito suo amantissimo fecit.

N° 83. — A la cinquième ligne la syllabe PA a été martelée et on pourrait supposer qu'on avait l'intention d'y substituer la syllabe FRA.

Diis manibus sacrum. Granius Casius vixit annis octoginta. Graniæ Maxima et Esita patri (ou *fratri) piissimo fecerunt.*

N° 84

D M S
VOLV
SSENI
ASABIN

D M S
PVBLIVS
BARBARV
SVIX

N° 85

D M S
P AELIVS FELIX
SACERDOS
VIXIT ANIS LXXXX

AVIXIT	SITAN	IAELIVS RAM
ANNIS	ISLXX	VS PATRI MEREN
LXXXXVII		FECIT
HORMFE	BB	

N° 84. — A la dernière ligne j'ai cru distinguer au dernier jambage de H les amorces des traverses d'un E. Les caractères de cette ligne sont, du reste, irréguliers; F a la forme cursive, E est sur le filet qui sépare les deux cadres.

Diis manibus sacrum. Volussenia Sabina vixit annis nonaginta septem.

Diis manibus sacrum. Publius Barbarus vixit annis septuaginta.

Heredes eorum fecerunt benevolentissime (?)

N° 85. — Lettres liées : à la deuxième ligne, A et E; à la quatrième, I et T, A et N; à la sixième, T, R et I, M et E, E et N.

Diis manibus sacrum. Publius Aelius Felix, sacerdos, vixit annis nonaginta. Julius Aelius Ramus patri merenti fecit.

N° 86

	D M S
D M S	AELI.....
...ATERIO	TVNAT....
..LAVIA	MATRII...
NOPATRI	FL·EX...
. FL·EXTRI	CATVS
. . .TVSFIL	MIL
LEG·	

N° 87

D M S
AEMILIVS RO
GATIANVSVIX
...V·AEMILIVS
ROGATVS FILIO

N° 86. Les deux côtés de la pierre sont endommagés.

Diis manibus sacrum. Laterio Flaviano, patri piissimo; Flavius Extricatus filius.

Diis manibus sacrum. Aeliæ Fortunatæ, matri piissimæ; Flavius Extricatus filius, miles legionis tertiæ Augustæ.

N° 87. — Pierre de la voûte dont j'ai parlé. Lettres bien faites.

Diis manibus sacrum. Aemilius Rogatianus vixit annis quinque. Aemilius Rogatus filio.

N° 88

D M S
CLICINIOSP
ERATO PAT
RILICINISPE
RATVS ETVI
CTORFILI BAE
NIGNISSIMO
VIXAN LXXXX

N° 89

D M S
C I V L I V S
FLORVS
VIXITANLXXX

N° 88. — Lettres liées : à la deuxième ligne, I et N; à la sixième, A et E.

Diis manibus sacrum. Caio Licinio Sperato patri, Licinii Speratus et Victor filii benignissimo : vixit annis nonaginta.

N° 89. — Sur un superbe bloc rectangulaire paré sur ses quatre faces; un petit cadre en queue d'aronde, qui contient l'inscription, a été taillé sur l'une des faces. Une pierre exactement semblable avait été aussi apportée au fort et placée près de la porte d'entrée; le cadre n'a pas été rempli. Ce n'est pas sans peine qu'avec M. Mangia-

vacchi et le secours de plusieurs hommes nous sommes parvenus à dégager ces blocs et d'autres.

Diis manibus sacrum. Caïus Julius Florus vixit annis octoginta.

Les trois inscriptions qui suivent proviennent du petit fortin.

N° 90	N° 91
D M S	D M S
IVLIAAES	C IVLIVS LIB
TRIKATAVIX	ERALISVETVI
ANXXV . CL	XITANNISC E..
ONGINVSM	MIVDVOFILI
CONIVGIMERE	PATRIMEREN
NTI	TI FECERVNT

N° 90. — *Diis manibus sacrum. Julia Aestrikata vixit annis viginti quinque. Caïs Longinus maritus conjugi merenti.*

N° 91. — *Diis manibus sacrum. Caïus Julius Liberalis, veteranus, vixit annis centum et mensibus quatuor. Duo filii patri merenti fecerunt.*

Pour un vétéran qui avait servi sa patrie au moins pendant vingt-cinq ans, c'était beau de vivre cent ans et quatre mois.

N° 92

D M S	D M S
VALERI	VALERIA
VS VICT	FELICCIA
OR VIC	VIAN XVI

AN XIIII	
VAL · LVC	DESFEC
FECIT	E DD

Lettres très-mal formées, surtout aux deux dernières lignes.

Diis manibus sacrum. Valerius Victor vicsit annis quatuordecim. Valerius.... fecit.

Diis manibus sacrum. Valeria Feliccia vixit annis sexdecim. De suo fecit et dedicavit.

C'était la pierre qui recouvrait la tombe de deux enfants. Je ne puis rétablir le *cognomen* du père, la dernière lettre de la sixième ligne de la partie de gauche peut être aussi bien un O qu'un C. Dans l'inscription de droite on n'a pas cru utile de répéter le nom du père.

N° 93.

D M S
ALFIDIVS
..ELIXV
ANLXIVI
SA..NON CONI

Sur la rive droite d'un grand ravin, sous de beaux trembles, en face du petit fortin. Les lettres sont presque frustes et, de plus, très-serrées à la dernière ligne, ce qui en rend la lecture encore plus difficile.

Diis manibus sacrum. Alfidius Felix vixit annis sexaginta. Julia Sannonia (?) *conjux.*

N° 94

D M S
M AVRELIVS
SATVRNINVS
VIXANXXXFECER
...TRIMERMAVRE
... VS ROGATVS

N° 95

D M S	D M S
AEMS	VALERV
ERVIL	ICTORV
IXANXCIXANNIS LXV	
VAL ROG MER	
DESVOFEDD	

N° 94. — Entre le grand fort et le moulin de M. Mangiavacchi, qui a mis la pierre à découvert.

Diis manibus sacrum. Marcus Aurelius Saturninus vixit annis triginta. Fecerunt patri merenti Marcus Aurelius Rogatus.

Le pluriel *fecerunt* appelle le nom d'un deuxième enfant et cependant rien n'indique un grattage sur la pierre. Les lettres sont d'ailleurs trés mal formées. A la quatrième ligne A et N sont liés.

N° 95. — Près du moulin. Un filet vertical sépare les trois premières lignes de l'épitaphe de gauche d'avec celles de l'épitaphe de droite ; il n'y a plus de séparation à la quatrième ; les deux dernières sont communes aux deux inscriptions. A et N, dans les mots ANNIS sont liés.

Diis manibus sacrum. Aemilia Servilis vixit annis nonaginta.

Diis manibus sacrum. Valerius Victor vixit annis sexaginta quinque.

Valerius Rogatus merens de suo fecit et dedicavit.

N° 96

D M S
IVLIA

N° 97

D M S
ARRANTA ZABVL

VIX AN	LINA VIX AN
NIS XLV	XL·VLPIVSIO
LONGINVSPIISSIMA...	VINVS CONIVGI

Deux pierres encastrées dans le mur du canal.

N° 96. — *Diis manibus sacrum. Julia vixit annis quadraginta quinque. Longinus piissimus maritus.*

N° 97. — Les côtés de la pierre sont à losanges refouillés; lettres bien gravées et bien serrées.

Diis manibus sacrum. Arranta Zabullina vixit annis quadraginta. Ulpius Jovinus conjugi.

N° 98

D . M S
MEMORIAE ET PIETATI
C IVLI CRESCENTIANI
VETERANILEGIIIAVG
VICXIT ANNIS LXXXVII
ETDXV· IVLIAVERNAGLA
MARITA DEDICAVIT

Inscription gravée dans un tableau de 0m95 de hauteur sur 0m45 de largeur, refouillé dans une pierre qui mesure 1m25 sur 70.

Diis manibus sacrum. Memoriæ et pietati Caii Julii Crescentiani, veterani legionis tertiæ Augustæ. Vixit annis octoginta septem et diebus quindecim.

Julia Vernagla marita dedicavit.

N° 99

HAVE TERTIA
D M S

SITTIA · TERTIA
VIXIT ANNIS
L IIII·CAESEN
NIA PAVLINAET
CAESENNIA FEST
A·FILIAE·PIISSI
MAE FECERVNT
VALE

Dans le jardin de M. Mangiavacchi. Dé d'autel avec encadrement de 1m30 de hauteur sur 0m60 de largeur. Lettres de 0m04 bien formées. A et E à la huitième et à la neuvième ligne, N et T, à la fin de la neuvième, sont liés.

Have Tertia !

Diis manibus sacrum. Sittia Tertia vixit annis quinquaginta quatuor. Cæsennia Paulina et Cæsennia Festa, filiæ piissimæ, fecerunt. Vale.

J'arrête à ce double et touchant adieu à Tertia les inscriptions que j'ai recueillies à Zaraï; celles que me fournit encore mon carnet ont été publiées, d'après les notes que j'avais prises dans le temps.

Indépendamment de la route de Zaraï à Sétif par Perdices, une autre, tout aussi directe, bien qu'elle ne soit pas marquée sur les Itinéraires, conduisait au chef-lieu de la Mauritanie sétifienne en passant par Gemellæ; elle était même plus courte de quelques kilomètres, la distance entre cette dernière localité et Zaraï étant seulement de 18 kilomètres. Elle descendait la vallée de Gharaouet, ouverte droit au nord et jalonnée, sur un parcours d'environ 8 kilomètres, par les ruines de plusieurs villages.

Combien ce riche pays a dû être peuplé avant l'invasion arabe ! Il commence à se rouvrir à l'élément européen ; une dizaine de grandes fermes sont déjà construites dans la plaine, et on peut espérer que d'autres ne tarderont pas à les réunir au moulin.

KHERBET-EL-KEBIRA

A Gemellæ aboutissait aussi une route de Lambèse à Sétif par *Diana Veteranorum* (aujourd'hui Zana, chez les Ouled-Bou-Aoun) et longeant l'extrémité sud de la plaine des Sbakh. Les ruines de villes sont nombreuses sur cette voie comme sur beaucoup d'autres, et il y en a d'immenses. Je ne parlerai que de celles appelées Kherbet-el-Kebira, *les Grandes Ruines*, situées à 10 ou 11 kilomètres à l'est de Gemellæ, entre le lac Hasbine et le lac Béida, à environ 2,500 mètres à l'ouest de ce dernier, dans la partie nord de la vallée dans laquelle coule l'Oued-Béida, qui sépare le territoire des Ouled-Sellem de celui des Eulma. Ce dernier dépend de la subdivision de Sétif.

A peu près à moitié distance est la ruine de Tabarount, où j'avais copié cette inscription :

N° 100

D M S LVLIVS MA
DIS VICSIT ANIS
XXX M IIII

Diis manibus sacrum. Lulius Madis vicsit annis triginta mensibus quatuor.

Le nom de Madis appartient à l'onomatologie berbère.

Il me serait difficile de préciser la superficie qu'occupent les Grandes Ruines ; elle serait de 120 à 150 hectares

si l'on s'en tenait à la partie centrale qui renferme le plus de débris antiques ; mais elle est bien plus considérable si on réunit à cette partie les ruines d'établissements qui l'entourent avec de courtes solutions de continuité.

Vers la partie nord-est existent les substructions d'une basilique à trois nefs de 15 mètres de largeur sur 35 de longueur ; les deux nefs latérales ont 4 mètres chacune ; le chœur avait 5 mètres de profondeur. Les murs des petits corps de bâtiment qui faisaient suite aux nefs latérales sont marqués par une multitude de pierres debout, de 2m50 à 3 mètres au-dessus du sol, qui, de loin, produisent un singulier effet.

Sur un petit monticule à l'est et à l'extrémité des ruines, est un pavage de 3 à 4 mètres de côté, entouré de murs et composé de quatre dalles portant, avec des enjolivements que les ressources locales ne me permettent pas de reproduire, les inscriptions suivantes :

N° 101

RED BVL IIIIDVSMAIAS
SECVREXIIKALIVLIAS
DONATIIIIIIDVSFEBRA
. . . .   RIAS
ADIKA   OBI. . .
                              R F B

N° 102

IPPRANTI IIII DVS IVLIAS
VICTORI VNONAS SS
VICTORIA . . D . . . NOB

N° 103

MSFLARVTI
FIDEN OPT
OVANL

GAVDE

NIVESANVNENCIOEMPHIONO
FLCANTVLFINIRXIII MAR

KXIDIVN

N° 104

ME
IVLIAIAVIVCO
VIXANLXXV

N° 105

MESAFELI
CISFALIEN
IS

FECIESILVE
D. . ZENLL $^{o}_{o}$ PLE
EIVSVIVATDEO

Nos 101 et 102. — Les lettres sont très mal faites et très difficiles à lire; la haste des L, au lieu d'être droite, est inclinée fortement de droite à gauche; la traverse inférieure descend au-dessous des lignes de manière à faire un angle très ouvert; les S sont particulièrement mal dessinés.

On dirait que la dalle a servi de tablette sur laquelle on inscrivait les décès des personnes au fur et à mesure qu'ils arrivaient. Je propose les restitutions suivantes, en laissant à d'autres, toutefois, le soin de compléter les deux noms placés en tête de la première ligne.

N° 101. — *Red...Bul... IV idus maïas* (12 mai).
Secure, XII kalendas julias (20 juin).
Donat, V idus febrarias (9 février).
Obiit, Requiescat feliciter bene.
N° 102. — *Ip...Prantus, 3 idus julias* (13 juillet).
Victor, IV nonas septembres (2 septembre).
Victoria, ... idus nobembres (pour *novembres*).

Quant aux cinq lettres qui forment le mot ADIKA entre les deux inscriptions, je n'en trouve pas la signification; il y avait, d'ailleurs, au-dessus, d'autres caractères qui sont complètement frustes.

N° 103. — Encore deux épitaphes sur la même pierre, aussi mal gravées que les précédentes. A la première ligne de la seconde V et E sont liés; le caractère que j'ai représenté par PH est un X dont les deux extrémités supérieures sont liées par une ligne courbe; à la deuxième ligne, A, N et T forment sigle.

Marcus Flaruti Fiden, opto, vixit annis quinquaginta. — Gaude.

Nivesa Nunencio Emphiono, filia Cantulfini. recessit XIII kalendas martias (17 février).

La signification des lettres placées en retour d'équerre m'échappe.

C'est la première fois que je rencontre sur les épitaphes de la province la formule *Gaude*, réjouis-toi, ou sois heureux ; et elle est sur la tombe d'un indigène. Si l'on n'admet pas qu'il était chrétien, il faut supposer que sa religion lui prescrivait de croire à une autre vie moins tourmentée que celle-ci.

Nous avons déjà vu à Aïn Melloul le nom *Emfione.*

N° 104. — L'inscription, bien gravée du reste, est précédée de deux demi-cercles tangeants, qui semblent indiquer les portes de l'autre vie. Dans un cadre refouillé au-dessous, sont quatre rosaces en relief.

Memoriæ. Julia Javiouco vixit annis septuaginta quinque.

Le nom de *Javiouco* n'appartient pas à la langue latine.

N° 105. — Lettres semblables à celles des n°s 101, 102 et 103. La cinquième ligne contient des caractères dont j'ignore la valeur. La deuxième lettre figure un D, dont la haste, plus haute que la courbe, est terminée par une barre tirée sur la partie de droite ; la courbe du D, au lieu de se lier à la haste, passe au-dessous. La troisième ressemble à notre n ordinaire dont le premier jambage serait plus court que le dernier ; la dernière forme une ligature bien connue que j'ai représentée par P L E, mais qui peut l'être aussi par toutes les combinaisons que l'on peut faire avec ces trois lettres, selon la restitution que l'on fera de la quatrième et de la cinquième ligne. A la dernière, E et I de EIVS sont liés.

Mesa Felicis Falienis....... ejus vivat Deo.

Les dalles sur lesquelles sont gravées ces inscriptions sont encore en place; si elles ont été placées sur des tombes, ces dernières doivent être encore intactes. Je n'eus pas le temps de vérifier le fait.

N° 106	N° 107
D M S	D M S
AELQVI	NVMIRIV
NTVS	SCATVL
E Q R	LINVS
VIXIT	VIXIT
ANIS	ANIS XXXX
LXXX	

Sur deux pierres rectangulaires de 0m40 de côté, enfoncées dans la terre et reposant sur une maçonnerie. Les dernières lignes étaient enterrées. Les inscriptions figurent sous les nos 1775 et 1772 du *Recueil* des inscriptions de l'Algérie comme provenant des ruines de Seriana, qui sont situées à 60 kilomètres plus à l'est, au-delà de Zana, chez les Tlets, à l'entrée d'une belle vallée fermée au sud-ouest par le Djebel-Assaïdi et le Djebel-Mokhtar.

N° 106. — *Diis manibus sacrum. Aelius Quintus, eques romanus, vixit annis octoginta.*

N° 107. — *Diis manibus sacrum. Numirius Catullinus vixit annis nonaginta.*

Au nord-ouest des ruines, sur les versants orientaux du Djebel-Tella, étaient le cimetière et de petits tombeaux aujourd'hui démolis, mais qui ne devaient rien avoir de remarquable; j'y ai fait déterrer, en 1861, cette inscription sur une pierre à double compartiment :

N° 108

IVLIANIN	D M S
AVIXITAN	CELIVS
NIS LXX	ARISVSV
	IXITANNI
	SLXXIIII HER
	EDESFEC
	ERVNT

Julia Nina vixit annis septuaginta.

Diis manibus sacrum. Celius Arisus vixit annis septuaginta quatuor. Heredes fecerunt.

Sur deux autres pierres semblables j'ai lu les épitaphes suivantes :

N° 109

D M S	D M S
FVDON	EGNATIGEM
ATAVIXI	NEVIXITANO
T ANOS LXX	SLXXXXV
VHERE	HER·EIVS
SFECER	FECERV
VNT	NT

N° 110

	D M S
DIN	
EMDA	
ACDOVIX	
ANIS LX	
CLOAGINIA	

N° 109. — A et N dans ANOS sont liés.

Diis manibus sacrum. Fudonata vixit annos septuaginta quinque. Heredes fecerunt.

Diis manibus sacrum. Egnati Gemne vixit annos nonaginta quinque. Heredes ejus fecerunt.

N° 110. — Le premier cadre seul a été rempli; le second ne contient que l'invocation aux Dieux mânes.

Dinemda Acdo vixit annis sexaginta. Cloa Ginia.

Il suffirait de déterrer les pierres tumulaires qui gisent çà et là pour obtenir des inscriptions semblables.

La ville antique était bâtie dans la plaine comprise entre le lac Béida et le Djebel Tella, montagne rocheuse et nue, isolée par la vallée de Béida des derniers contreforts du massif montagneux des Ouled-Sellem. Rien de plus grand et de plus varié que le panorama que l'on a devant soi quand on parvient au sommet de cette montagne. Sur trois côtés la plaine se développe majestueusement aussi loin que la vue puisse s'étendre, coupée par de hautes collines à la forme conique, détachées les unes des autres, et parsemée de lacs dont les blancs cristaux de sel scintillent au soleil; à travers l'échappée du Djebel Braham et du Djebel-Youcef se dessinent dans l'espace les silouettes du minaret de la mosquée et du clocher de l'église de Sétif; sur l'arrière-plan les campagnes plantureuses des Beni-Merouan et du Ferdjioua se déploient en éventail, et à leur suite, vers l'ouest, on aperçoit dans le lointain la cime longtemps couverte de neige du Tababort, le Djebel Mégris à l'aspect sombre, les montagnes du Guergour et des Beni Yala, qui se fondent dans la brume.

A l'ouest, le Djebel Afgan élève dans les nues ses pitons dentelés qui dominent l'immense bassin du Hodna et la noire et longue chaîne du Bou Thaleb, au pied de laquelle vient expirer la plaine de Sétif et de la Medjana. Plus près de soi, le lac Hasbine contourne le Djebel Tella du nord-est au sud-ouest et lui fait une ceinture d'argent de 15 kilomètres de longueur. Enfin les ruines d'une autre ville de 50 à 60 hectares, autrefois assise sur les bords du lac, couvrent l'étroit espace de 3 à 400 mètres

qui les séparent du pied de la montagne et s'allongent sur un parcours de 1,600 mètres du Chabet Drâ Mohamed el Djoudi au Chabet Kerma.

Ces ruines, Kherbet Tella, sont à une distance de 5 kilomètres de Kherbet el Kebira par un sentier qui traversait le Djebel Tella et dont on aperçoit encore l'armorce sur la rive droite du Chabet Kerma, où il avait été taillé dans le rocher avec une largeur d'environ 1m50. Un autre chemin par le col de Tabarount mettait les deux villes en communication, mais s'il était plus commode, il avait une longueur double. De ces ruines à Kherbet Fraïm, il n'y a, en ligne droite, que 6 kilomètres; la route devait longer pendant quelques centaines de mètres les bords du lac pour le traverser sur un terrain solide.

BIR AKRICH

A 6 kilomètres plus loin, dans la direction nord-ouest et de l'autre côté du lac, sont les ruines appelées Kherbet bir Akrich; là, on puise l'eau dans trois trous creusés dans le lit d'un petit ravin qui coule de l'est à l'ouest et qui se perd dans les terres, un peu au-delà des ruines. Ces ruines, situées sur la rive droite du ravin, sont beaucoup moins étendues que celles dont je viens de parler et offrent peu d'intérêt; Bel Kassem ben Sedikh y a installé la Mechta qui porte son nom.

Dans l'un des gourbis j'ai remarqué cette inscription :

N° 111.

MEMOR
KE JIOVr
TVS

Très-mal gravée sur une pierre mal polie et irrégulière. La forme des lettres J et r, à la deuxième ligne, est à remarquer ; à la troisième, la traverse du T a les extrémités tournées en sens contraire ; S ressemble au chiffre 5 cursif. La deuxième ligne est terminée par une larme, ce qui peut faire supposer que le nom de l'individu était *Jiour* et non pas Jiourtus.

N° 112.	N° 113.
DM S	DOMVS
FACNIA	POMPO
AMIAVIXIT	NIORO
ANISXX	GA....
	VIX.....

Deux pierres sur un petit monticule sur la rive gauche du ravin, où gisent d'autres pierres tumulaires. C'était, je crois, le cimetière de la ville antique.

N° 112. — Pierre à fronton et avec un cadre dans lequel est sculpté un personnage, mais grossièrement.

Diis manibus sacrum. Facnia Amia vixit annis viginti....

N° 113. — Pierre rectangulaire avec un tableau supérieur resté vide.

Domus Pomponio Rogato. Vixit....

En revenant sur nos pas, à un kilomètre à peu près au sud-ouest de Bir Akrich, nous nous trouvons au milieu d'une douzaine de gourbis ruinés qui constituaient la mechta de Amar ben Embark. Les deux montants de l'un de ces gourbis sont quatre bornes milliaires de forme rectangulaire, qui portent les inscriptions suivantes :

Sur l'un des côtés :

N° 114	N° 115
IMPCA	IMPCAESAR
ESM	LDOMITIVSAV
AVRE	RELIANVSPIVS
LIOCL	FELIXAVG·MI
AVDIO	LIARIAORBIS
DIVV	SVIRESTITV
SAVG	IT

Sur le côté opposé :

N° 116	N° 117
DDNNC	DDNN
VALERI	. . . L. RIOCONS...
OMAXI	ANTIO
MIANO	DIVVS
DIVVS	AVG
AVG	

L'artiste qui a gravé ces inscriptions nous donne une faible idée de son habileté; elles sont mal faites, et comme elles ont été noircies par la fumée qui s'échappait de l'intérieur du gourbi, la porte étant la seule ouverture qui y fût pratiquée, elles sont assez difficiles à déchiffrer. Les deux dernières lignes de celles qui portent les n°s 114, 116 et 117 ne sont pas l'œuvre du même ouvrier; les lettres sont inégales, les S sont particulièrement d'une basse époque et les G sont terminés en dessous par une courbe qui les fait ressembler à un S dont la boucle inférieure serait un peu moins grande que l'autre.

N° 114. — *Imperatori Cæsari Marco Aurelio Claudio, divus Augustus* (sic).

Il s'agit ici de Claude II ou le Gothique, qui régna de 268 à 270.

N° 115. — *Imperator Cæsar Lucius Domitius Aurelianus pius, felix, Augustus, miliaria orbis sui restituit.*

Aurélien, successeur de Claude le Gothique, fut assassiné dans les derniers jours du mois de janvier 275 par ses principaux officiers, à qui Mnesthée, affranchi de l'Empereur et son secrétaire intime, avait fait croire que leur perte avait été résolue. La fourberie de Mnesthée ne tarda pas à être découverte : l'armée et le Sénat rendirent de grands honneurs à Aurélien, et un sénatus-consulte le plaça au rang des dieux. On comprendrait donc que sur notre épigraphe, on eût ajouté le titre *divus Augustus,* que nous retrouvons sur les trois autres.

A l'époque où l'empire romain était à l'apogée de sa puissance, on écrivait simplement, lorsque les bornes milliaires étaient rétablies sur les routes : *miliaria restituit.* Mais lorsque de tous côtés les Barbares en forçaient les frontières, lorsque les provinces s'insurgeaient et que les empereurs ne remportaient plus que des victoires souvent stériles, après avoir essuyé des défaites, la flatterie ou l'orgueil ne se contentait plus de cette simple formule et on disait que l'empereur avait rétabli les bornes milliaires de *son univers, miliaria orbis sui.* Il faut longtemps aux peuples pour reconnaître qu'ils sont en décadence.

N° 116. — *Dominis nostris (duobus) Caïo Valerio Maximiano. Divus Augustus.*

N° 117. — *Dominis nostris (duobus) Flavio Valerio Constantio. Divus Augustus.*

Chacune de ces inscriptions devait s'adresser à deux Augustes; pour quel motif ne porte-t-elle que le nom d'un seul? car les pierres ne laissent apercevoir aucune trace de grattage. Mais comme elles sont dédiées à Maximien Galère et à Constance Chlore qui régnèrent simultanément du 1er mai 305 au 25 juillet de l'année suivante, il peut se faire qu'elles aient dû se compléter l'une par l'autre dans l'intention de l'auteur des dédicaces. Peut-être aussi a-t-il voulu s'éviter une disgrâce en employant un moyen qui le dispensait de donner la priorité du rang à l'un ou à l'autre des empereurs, car s'il est vrai que Constance était ordinairement nommé le premier, il n'est pas moins certain que Galère n'entendait pas lui concéder l'avantage du rang.

Bir Akrich est situé à 8 kilomètres à l'est de Kherbet Aïn Soltan, sur le chemin parfaitement droit de cette ruine à celles de Biar Haddada et d'Aïn Melloul; il devait se trouver sur les confins de la Numidie comme Aïn Soltan était sur les limites de la Sétifienne.

A 3,500 mètres à l'est de Bir-Akrich est une autre petite ruine d'une vingtaine d'hectares, Kherbet Messaoud ben Salah, sur laquelle je n'ai rencontré aucune inscription.

A 4 kilomètres au nord droit, est la ruine de Bel Haroug, dont j'ai déjà parlé, dans la plaine des Eulma, à pareille distance du Djebel Braham, vulgairement appelé le *Pain de sucre*. J'y ai copié l'inscription suivante :

N° 118

. . . . MILLIALIVS
DPSFABIANAEEIVS
XIIKALOCTOBRES

Sur une table, dans un cartouche à queues d'aronde. La pierre est à côté du chœur d'une petite église; sur la face opposée est un carré dont le côté gauche et le côté inférieur sont prolongés. Au commencement de la première ligne il y avait eu trois ou quatre lettres aujourd'hui complètement frustes. Le dernier S de la 2e est dans la bordure.

..... *Millialius depositus Fabianæ ejus, XII Kalendas Octobres* (22 septembre).

Le sens exigerait *Fabianâ*.

Les ruines que j'ai eu occasion de visiter entre Kherbet bel Haroug et les Eulma ou Saint-Arnaud, sur une distance de 16 kilomètres, ne m'ont fourni aucun document intéressant et je puis terminer ici cette course dans la région sud-est de Sétif, sur les confins des deux provinces. J'ajouterai cependant quelques noms indigènes à la liste de ceux que nous connaissons déjà.

N° 119.

D M S
A. PVDENTIANVS GENNVNIS V·A C
TIFTENE VXORI ET GERMANO FIL
VALX VA

Près du poste télégraphique aérien de Fedj-Grib, à 4 kilomètres nord-est des Eulma.

Diis manibus sacrum. Aulus Pudentianus Gennunis vixit annis centum.

Tiftene uxori vixit annis sexaginta,

et Germano filio, vixit annis......

A la 2e ligne, V, D et E forment sigle; à la 3e N et E, V et X, M et A sont liés; L à la forme du *lambda*.

Je présume que *Pudentianus Gennunis* avait préparé

la tombe pour sa famille; son fils lui survécut, ainsi qu'à sa mère Tiften, une Berbère, et put indiquer l'âge de ses parents. Ses héritiers ne prirent pas le même soin à son égard.

Mon ami Pelletier à fait insérer dans la *Revue africaine* de 1861 (1), des épitaphes qui nous donnent les noms de ***Frias***, de ***Jalfen***, de ***Nimmire*** et de ***Masulis***. Ce dernier avait fait élever un tombeau pour lui, pour les siens et, en premier lieu, pour Mante ou Mantis, sa femme. La pierre qui contenait l'inscription est aujourd'hui encastrée dans une des culées du pont de l'Oued-Djerman, au 93e kilomètre de la route de Constantine à Sétif. Elle provenait, ainsi que les pierres tumulaires des indigènes susnommés, des ruines situées au nord et au nord-est de l'Oued-Djerman, du village de Messaoud el Sassi et de Kherbet ben Amar, sur les collines de Stita, où l'on pouvait remarquer un tombeau dont le dessin est reproduit dans l'*Exploration scientifique* de l'Algérie de M. Delamarre; il est démoli et ses pierres ont servi à l'empierrement de la route (2).

Un peu plus haut, au nord-est et à 1,000 mètres environ de Kherbet-el-Amar, il existait un autre tombeau carré de 3m15 de côté sur environ 4m de hauteur, avec corniche, chapiteaux et volutes aux angles reliés par des guirlandes soutenues par des couronnes. Trois côtés étaient encore debout il y a quelques années, la face est, seule, était tombée, entrainant la pierre qui portait l'inscription et qui mesure 1m40 de largeur sur 0m55 de hau-

(1) Vol. V, p. 192 à 194.

(2) Je renouvelle de plus fort le vœu exprimé à la note de la page 392.

teur; toute la partie droite de l'inscription est fruste; le tableau dans lequel elle était gravée a 1m20 sur 0m34.

N° 120

D M S
T.AVRELIV····
ICS·EST

La modestie de l'épitaphe correspondait peu à l'importance du monument. Était-ce par humilité chrétienne, car, malgré son invocation aux Dieux mânes, je crois que Titus Aurelius était chrétien, la formule *hic situs est* n'ayant guère été employée que par les sectateurs de la religion nouvelle.

N° 121

D M S
AVRELIA
FEDAV·AXXX

N° 122

....
IESIIIENIS
VIXIT ANIS·
LXVI·FILIBE
NEMERENTI
·FEC·

Sur deux pierres en forme de caisson à la Mechta Messaoud ben Sassi.

N° 121. — *Diis manibus sacrum. Aurelia Feda vixit annis triginta.*

N° 122. — La première ligne est complètement fruste; la deuxième se lit avec peine.

.... *(filius ou filia) Iesilfenis vixit annis sexaginta sex. Filii bene merenti fecerunt.*

Les inscriptions que l'on vient de lire, quoique tumu-

laires en très grand nombre, ne sont pas absolument dépourvues d'intérêt; elles nous fournissent une vingtaine de noms que ne connaissait pas l'onomatologie latine et nous montrent qu'à mesure qu'on s'éloigne du chef-lieu de la Mauritanie sétifienne, l'élément indigène était mélangé dans de plus fortes proportions à la population venue du dehors. Si les citadins étaient presque tous d'origine latine, les habitants des centres agricoles et industriels étaient, en partie du moins, originaires du pays. Ici l'élément autochtone était employé aux travaux des champs et aux industries locales sous la direction des colons, et il s'était assez romanisé pour emprunter ses prénoms au peuple conquérant et pour s'allier à lui par le mariage.

Sous le rapport de la constitution de la propriété territoriale, l'inscription d'Aïn Zada et une d'Aïn Melloul ont une importance qui n'échappera à aucune des personnes qui se sont occupées de l'histoire du pays. Le 28 septembre 1873, en adressant au Ministre de l'instruction publique une copie de la première, je lui signalais, dans une courte note reproduite au commencement de ce travail, la valeur de cette inscription : le Ministre me répondit, le 19 décembre suivant, que ma note avait été transmise à la section d'archéologie du Comité des travaux historiques. Nul doute que les savants de la capitale, en la rapprochant de plusieurs autres publiées dans ce *Recueil* même et dans d'autres ouvrages et qui avaient passé inaperçues, n'en tirent des déductions intéressantes.

De notre côté, nous montrerons que les domaines impériaux comprenaient tout le plateau de Sétif, moins une banlieue d'environ 20 kilomètres de rayon, tout le bassin

de la Medjana et la partie nord-est du Hodna. Dans la Medjana nous retrouverons encore dans un canton et sous la désignation arabe de *Mtatidj*, le nom de Matidie, petite-nièce de Trajan et belle-mère d'Adrien, qui possédait des domaines dans la contrée. Nous aurons occasion de rectifier la restitution faite par notre savant confrère M. Cherbonneau de la dédicace des *colons* du bourg de *Lemelli*, qui ne fut jamais une *colonie*, et de restituer au *Procurateur* Marcus Aurelius Athon son véritable titre de *Præsidis nostri* que lui donne le municipe de Lemelli, à la place de celui de *Præsidis Numidiæ*, que lui attribue M. Cherbonneau (1).

L'estampille (2) d'un potier des fabriques impériales de Saldæ (Bougie) nous expliquera aussi pourquoi cette ville antique, qui est bâtie sur le rocher et à portée de carrières superbes, avait été construite presque toute en briques.

(1) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1860-1861, p. 226 à 223.

(2) *Recueil des Inscriptions de l'Algérie*, n° 3,543.

INSCRIPTIONS DE CONSTANTINE

N° 1 (1)

CVRATORIBVS.EI.IVI·..VS.DANDIS
PRIMO CONSTITVTO.CVRATORI NOLA
NORVM FRATRI.ARVALI.AVGVR.SODALI.MAR
CIANO ANTONINIANO·IVRIDICO REGIONIS
TRANSPADANEAE.CVRATORI·ARIMINIE
SIVM.CVRATORI·CIVITATVM·PERAEMILI
AM.AEDILI·CVRVLI ABACTIS SENATVS..E
VIRO·EQVITVM·ROMANORVM.QVAEST
VRBANO TRIBVNO·LEG·IIII SCYTHICAE.
QVATTVORVIRO VIARVM CVRANDA
RVM.PATRONO IIII COL......
C IVLIVS.LIBO.TRIERCHVS·CLASSIS·NO
VAE LYBICE.PATRONO.DD.....NO
F.

Monogrammes :

A la première ligne, dans le mot DANDIS, N et D sont réunis ;

A la troisième ligne, NORVM FRATRI, V M et F sont réunis, ainsi que M et A de MAR ;

(1) Voir *Journal scolaire de l'Algérie*, du 15 janvier 1874, n° 4, p. 91.

A la quatrième ligne N et I de REGIONIS sont réunis également.

Inscription trouvée à la caserne des Janissaires et présentée par M. Costa.

Le personnage dont il s'agit est connu depuis longtemps et mentionné dans plusieurs inscriptions : c'est C. Arrius Antoninus. Voir, dans le recueil de M. Henzen, l'inscription 6485, où les noms sont encore incomplets; et, sous le n° 7419 (A), un fragment des actes des frères Arvales où le nom figure en toutes lettres.

C. Arrius est également mentionné dans les inscriptions de l'Algérie de M. Léon Renier, aux n°s 1495 et 2454.

Calpurniæ quadratillæ, conjugi C. Arrii Antonini clarissimi viri . . . . . . et pro salute C. Arrii Antonini. . . .

Inscriptions trouvées et copiées par M. le docteur Reboud.

N° 2

D M
M.OCTAVI
VS VENERI
VS V·A XLVII
SED VIXIT
H·S

Rue Nationale, maison Ben-Simon.

Diis manibus Marcus Octavius Venerius vixit annis XLVII; sed vixit. Hic situs est.

N° 3

N NI AT TINA

Fragments. Rue Nationale, maison Ben-Simon; lettres de 0m15 de hauteur.

N° 4

QVEA

Rue Nationale, maison Ben-Simon; lettres de 0m27 de hauteur.

N° 5

ONI
IS AUG.

Rue Nationale, maison Ben-Simon.

N° 6

INIAVG

Place Valée; lettres de 0m30 de hauteur.

N° 7

SPR

A Dar-el-Bey; lettres de 0m19 de hauteur.

N° 8

CAECILIA
APRODI
SIA V · A
LXI HSE

N° 9

D M S
COR · NELI
VS · MATE
LIO · V · A
XXXXV

N° 8. — *Cæcilia Aprodisia* (sic), *vixit annis* LXI. *Hic sita est.* — Maison Souvigny.

N° 9. — *Diis manibus sacrum. Cornelius Matelio vixit annis* XXXXV. — Place Valée.

N° 10

... IS HUMANIT ....
... ISSIMO IMP. CÆ ....
... NO. PIO. FELICI. INVI.
... TRIBUNICIÆ POT ...

A Dar-el-Bey; fragment de marbre blanc.

N° 11

DIVAE AV .....
...R · S · F · FETIALIS PRO.....
....RIA · POTITA · FLAMINICA · D....

Fragment de plate-bande de porte en marbre blanc. Lettres de 0m06 et 1/2 de hauteur. — Copié par M. Costa.

Divæ Au(gustæ ?).... *r. s. f. fetialis pro* ..... *ria. Potita Flaminica.. d...*

INSCRIPTIONS DE PHILIPPEVILLE

ENVOYÉES PAR M. JOSEPH ROGER, CONSERVATEUR DU MUSÉE

M. Alleman a donné au Musée de Philippeville un motif de jet d'eau en marbre blanc, historié d'un serpent enroulé, sculpté en bas-relief. Puis, un fragment de statue en bas-relief dont la base, demi-circulaire, a conservée intacte l'inscription dont nous donnons le texte:

N° 1

SANCTO ATTIIDI (1) SACRVM
GENIO DENDROFORORVM C. MET (2)
TEIVS EXVPERANS DENDROFOR
VS DECRETARIVS DESVO FECITLIB (3)
ENTI ANIMO DEDICAVIT

Cette inscription nous révèle, suivant toute apparence, que l'antique Narbonnaise aurait eu le privilége de conserver dans son sein le *Génie* des Dendrophores. C'était une corporation d'hommes, lesquels portaient de jeunes arbres dans les fêtes qu'on célébrait en l'honneur de Bacchus ou de Cybèle. C. METTEIVS, chef de cette corporation dans l'ancienne *Rusicade* (Philippeville), nous

(1) Les lettres T et I sont scindées dans l'inscription.
(2) — E et T — —
(3) — I et B — —

informe, par la susdite inscription, qu'il a décrété, fait exécuter et dédié cette œuvre à ATTIDIVS, génie des Dendrophores.

Ces précieux documents ont été découverts rue de la Douane.

De même provenance, une belle tête en marbre blanc, d'Antinoüs-Hercule. — Hauteur en l'état, 0m27.

N° 2.

CLAVDIAE P·P·
QVIR. GALLITTAE
CONIVGI
Q-AVSTVRNI. P-F.
QVIR LAPPIANI . EQ.
P·EX·OR·AED·IIII V R IIII COL
PRAEF III COL·DVC·BIS
SORORI
† CLAVDI CLAVDIANI·LEG
AVGG PR.PR·CV·CONSVL
PROVINC·ET EXERC· PANN
INFERIOR ET SUPERIOR
PRAEPOSIT· VEXILLATION
DACIIS· CAR· LEG LEG XIII GEM
ET V·MACEDONICAE·PIAE
CANDIDATO AVGGGET
EIS DEVOTIS ....PRÆ
TORI·TVTELAR....
DOTI·SEPTEM ....
EPVLONVM ....
TILAVRENT....
Q·AVSTVNINVS
LAPPIANVS CONIVG·RA
RISSIMAE S·P· DDD.

Inscription en marbre blanc de 1m05 de hauteur, de 0m52 de largeur et de 0m42 d'épaisseur.

Encadrement à doucine plate et filets. — I et T à la deuxième ligne, I et D à la neuvième, I et R à la douzième, et T et I à la treizième sont liés.

Découverte dans la propriété Brochini, rue des Numides.

N° 3.

C N·CA....
SORICIO....
EQ·PVBO....
ET PORTIS·C....
SORICIONI....
IIIVIRATV....

Marbre blanc encadré en *album*. En l'état, ce fragment mesure : 0m75 de longueur inférieure, 0m55 de longueur supérieure, 0m86 de hauteur, épaisseur, 0m07 (même provenance que la précédente).

N° 4.

C. VELLEIO
PATERCULO
..LEG. AVG.
LEG. III AVG.
XXIX

Grès ferrugineux, provenant d'El-Arrouch, envoyé par M. Martin, économe de l'hôpital.

Hauteur, 0m63 ; largeur, 0m46 ; épaisseur, 0m22.

Les lettres des quatre premières lignes ont 0m075 de hauteur ; — le *millia* avait 0m10.

INSCRIPTIONS

ENVOYÉES PAR M. MANGIAVACCHI, MAIRE DE MESSAOUD

N° 1

. . .RTIALISVETHASSEDESGENITORDVMVIT. . .
. . .VESIMVLPERSANCTAECONIVGISIPSEIVLIAEVICTO.
. . .IIDIEBVSQVEETIVLIORVMROGATIETQVINTAELIB..
. . .NTISCONSTITVITCVMIVLIISMARTIALECANINIA. . .
. . .PENSA·SEXSETXXNANN·AGENSVITABISQVADR. . .

Stèle de 0m50 de hauteur sur 1m20 de largeur, brisée aux deux bouts.

Découverte dans un cimetière arabe à Zeraïa. — Les lettres sont bien conservées; à la première ligne, elles ont 0m08, aux autres, 0m05.

N° 2

D M S
MEMORIAEETPIETATI
CIVLICRESCENTIANI
VETERANILEGIIIAVG
VICXITANNISLXXXVII
ET DXV IVLIAVERNACLA
MARITADEDICAVIT

Trouvée à Zeraïa. — Belle pierre avec un très joli encadrement; hauteur, 0m80; largeur, 1m60; lettres de 0m10.

N° 3

IMP CAESL SEP
TIMIVS SEVE
RVS PERTINAX
AVGPP · PONTIF
MAX · TRIB POT
III IMP IIII COS
II PROCOS MI
LIARIA RESTI
TVIT PERCXXVX
XIVM MARTI
ALEM PROC · SV
VMASITIF IMP
VI

Colonne milliaire, trouvée à Bouhira, près de Setif. Circonférence, 1m20; hauteur des lettres, 0m08.

L'inscription est gravée sur une surface polie de 0m40 de large. Brisée en bas au chiffre VI.

On a découvert, auprès de cette pierre, le piédestal et le reste de la colonne dont la hauteur totale est de 3m.

N° 4

D M S
FLAVIA
VICTO
RIA VIX
XTAII

Inscription trouvée sur la route de Sétif à Djidjeli, au lieu dit Arbahoun, à 6 kilomètres de l'Oued-el-Kebir, au milieu d'une ruine romaine considérable et au pied d'un fortin à moitié démoli.

N° 5

HAVE TERTIA
D M S
SITTIA TERTIA
VIXIT ANNIS
L IIII CAESEN
NIA PAVLINAET
CAESENNIAFEST
AIFILIÆ PIISSI
MAE FECERVNT
VALE

Inscription trouvée à Zeraïa. Pierre calcaire polie de 1m20 de hauteur sur 0m60 de largeur. La pierre est divisée dans sa hauteur en trois parties égales. L'inscription occupe le tiers central ; les deux autres sont restés vides.

N° 6

IMP · CAS · DIVI
TRAI PART FIL
DIVI NER NEP
TRAI · HADR ·
AVG · P · M · TR · P
V$\overline{III}$ COS $\overline{III}$ PR
COS A SITIFI
MP
$\overline{III}$

Inscription gravée sur une pierre rectangulaire ; hauteur, 1m50, largeur, 0m35 à peu près. Trouvée sur un petit col de la rive gauche de l'Oued-Fermatou, à 600 mètres en amont des sources, chemin de Setif à Djemila. — Découverte et copiée par M. Raguet, conducteur des Ponts et Chaussées.

INSCRIPTIONS TUMULAIRES

RECUEILLIES A TÉBESSA PENDANT L'ANNÉE 1873-1874

Par M. LAC DE BOSREDON

Capitaine au 3e Chasseurs d'Afrique, Chef du Bureau arabe

N° 1

D.M.S
C.IVLIVS
NIGER.V.
AN.LXV
CAECILIA
CANDIDA
MARITO
DVLCISSI
MO
FECIT

Inscription de l'époque byzantine, relevée sur un autel en calcaire blanc trouvé dans l'intérieur du rempart. La gravure est bonne, mais les A ne sont pas barrés et les L ont la forme du lambda.

N° 2

SELEVCVS HERES
COLLIBERTVS FECIT

Ce fragment d'inscription se trouve sur une pierre à face rectangulaire enchassée dans le rempart, sur la tour n° 8. Une moulure plate encadrait l'inscription.

N° 3

D.M.S.
P.PAETIO
ABASCANTIO
PIO VAXXV
MXIDXXII
H S E
P.PAETIVS AB
ASCANTIVS
PATER FECIT

N° 4

D.M.S.
.... IA FOR
TVNATA
T..PERIA
VALXXI
PIAE MA
TRI

N° 3. — Cette inscription figure sur un autel en calcaire tendre trouvé dans l'intérieur de la ville, dans les fondations de la prison que l'on construit. Les lettres sont bien gravées.

N° 4. — A Mekides, dans la plaine de Mechentel. Autel en calcaire blanc. La seconde lettre de la troisième ligne est effacée.

N° 5

D . M . S
OCTAVIVS FAZAI....
VAXXXVI SVBITO PA...
VS SENE CRIMINE SI....
SOLORE...VOVIFECE...
OGNVDRAS TERRI
BILE VSSI OCTAVIVS FELIX I...
....VRBANI......FECE. .

A Mekides. Inscription en petits caractères irrégulièrement tracés, très-maltraités par le temps, relevée sur un autel en calcaire blanc.

N° 6

V....S FAV...
NA VIX ANNIS
XXI PAFLIVS IV
ANVS VXORI PI
ISSIME FECIT.H.S.E.

N° 7

D.M.S
M . VQLVM
DONATVS
VIX A LXXI

N° 6. — Dans le Bahiret-Mechentel. Autel en calcaire blanc engagé dans une construction byzantine.

N° 7. — A Bekkaria. Cippe en calcaire gris faisant partie d'un mur de clôture. Les lettres sont très-grossièrement gravées, et les deux A ne sont pas barrés.

N° 8

. . . .
PIA VIAN
VIX·AXVII
METRI AN...
VCXORICA...
SIMAE FE...

La première ligne est complétement effacée. Fragment de cippe en calcaire jaunâtre, trouvé dans le voisinage de la ville.

N° 9

IVL GVDVDIO.
VA VIII HSE
IVL SATVRNINA FI...
DVLC FEC.

N° 10

D . M . S
PERELLIA FOR
TVNATA VIX AN
XII PAREN
FEC

Nº 9. — Dans les jardins de Tébessa. Fragment de cippe en calcaire jaunâtre. Cette inscription, grossièrement gravée, a ses A non barrés et ses L en forme de lamda, ce qui annonce les derniers temps de l'époque byzantine.

Nº 10. — Cette inscription, également relevée dans les jardins, se trouve dans les mêmes conditions que la précédente.

Nº 11

D.M.S.
M.VETTIVSM.FIL.PAP
RVFVS·PIVS·VIX·A·
XXVIIII M·VETTIVS
RVFVS·PATER·FIL·VET
TIVSII...IXFRATER SP
FC·

Inscription byzantine relevée sur un autel en calcaire gris, dans le voisinage de la basilique. Les A ne sont pas barrés.

Nº 12

IMPCAE...
DIVI VESPA
DOMITIAN....
GERMPON....
POT........

Inscription trouvée en faisant des déblais dans l'intérieur de la ville. Calcaire blanc, de 0m61 de hauteur sur 0m68 de large et 0m44 d'épaisseur. Les lettres de la première ligne ont 0m09 de haut; celles des quatre lignes

suivantes, 0m055. Le trait horizontal qui suit POT, bien arrêté à ses deux extrémités, a 0m006 de long, ce qui permet de fixer le chiffre qui manque au-dessous. La pierre est écornée sur le haut et les deux côtés; l'inscription parait s'arrêter au dessous de la quatrième ligne. La partie inférieure ne porte aucune trace de lettres.

N° 13

D·M·S
ATTIAHILA
RITAS VAXX
VIIIIMVDVI
IVLIVSMI
NERVALIS
CONIVGI PI
ISSIMAE

Dans la plaine de Tébessa, sur un autel en calcaire jaunâtre. Les lettres sont gravées avec soin; mais il est à remarquer que certaines d'entre elles sont d'une dimension plus grande que les autres. Le mot *fecit* ne termine pas l'inscription.



ERRATA

Page 96, ligne 9, au lieu de : *à la montée descendante*, lisez : *à la marée descendante.*

Page 97, ligne 4, au lieu de : *les terres immergèrent, etc.*, lisez : *les terres émergentes, l'eau se retira et produisit, etc.*

Page 98, ligne 18, au lieu de : *demeureraient*, lisez : *demeurèrent.*

Page 98, ligne 30, au lieu de : *Gweiter*, lisez : *Zweiter.*

Page 103, ligne 25, au lieu de : *fréquenté*, lisez : *fréquentés.*

Page 106, ligne 28, au lieu de : *oasis du goug*, lisez : *oasis de goug.*

Page 124, ligne 12, au lieu de : *de la position sud de l'extrémité est de l'Afrique*, lisez : *de l'extrémité ouest de la province d'Afrique.*

Page 251, ligne 20, au lieu de : *l'Ancien Meggara des Berbères, qui a joué un si grand rôle, dont le Zab a été le théâtre*, lisez : *qui a joué un si grand rôle dans les guerres, dont le Zab a été le théâtre.*

Page 270, ligne 6, au lieu de : *d'excursions*, lisez : *incursions.*

Page 289, ligne 29, au lieu de : *les deux ruines de l'Oued-Djedi*, lisez : *les deux rives de l'Oued-Djedi.*

Page 306, lignes 24 et 25, remplacer *aujourd'hui*, par : *de nos jours.*

Page 313, ligne 11, une *virgule* avant le mot Madras'en.

Page 326, ligne 23, une *virgule* après diamètre.

Page 327, ligne 23, remplacer *muni*, par : *au moyen.*

Sur la Carte de Ptolémée, au lieu : *d'Oued-Igarghan*, lisez : *Oued-Igarghar.* — Au lieu de Madavre *(Madaovroch)*, lisez : Madavre (*Madaourouch*).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos	v
Liste alphabétique des membres titulaires . . .	XIII
Membres honoraires	XV
Membres correspondants	XVI
Membres du bureau en 1873-74	XVIII
Composition du bureau en 1873-74.	*id.*
Commission chargée de l'examen des manuscrits.	*id.*
Sociétés correspondantes.	XIX
Le Madracen. — Rapport fait par M. le grand rabbin Ab. Cahen, secrétaire de la Société	1
Historique des connaissances des anciens sur la géographie de l'Afrique septentrionale, par M. Ernest Mercier, interprète-traducteur assermenté	19
Nouveau document sur l'insurrection contre les Turcs en 1804, par M. L. Féraud, interprète principal de l'Armée d'Afrique	41
Notice sur quelques monuments de l'occupation romaine dans le cercle de Tébessa, par M. Lac de Bosredon, capitaine au 3e Chasseurs d'Afrique.	53

Pages

Un monument de marcouna dédié a antonin par le légat d. fontéius frontinianus, par Aug. Cherbonneau, correspondant de l'Institut. . . . 77

Dédicace au dieu solaire phosphorus, trouvée à Lambèse, par le même. 81

Explication du nom d'el-kantour, par le même. . 85

Le sahara de la province de constantine, par M. W. Ragot, capitaine au 3e bataillon d'Afrique. . 91

Notice sur les thermes romains de sétif, par M. Payen, commandant en retraite 301

Mémoire sur les fouilles exécutées au madras'en, mausolée des rois de numidie, par M. le colonel Brunon. 303

Lettre de M. Revillout sur une pierre gravée . 351

Lettre de M. Héron de Villefosse a M. le docteur Reboud sur une inscription de l'oued-bou-selah. 355

Inscriptions diverses de la mauritanie sétifienne et de la numidie, par M. A. Poulle, inspecteur des Domaines 363

Inscriptions de Constantine, par M. Boissière, inspecteur d'Académie. 460

Inscriptions de Philippeville, envoyées par M. J. Roger, conservateur du musée 464

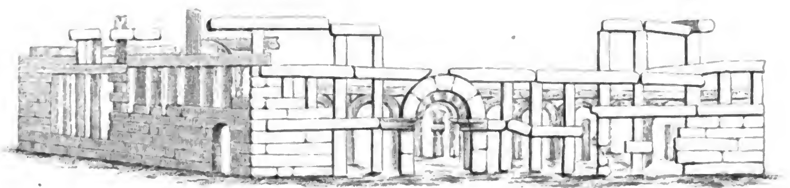
Inscriptions envoyées par M. Mangiavacchi, maire de Messaoud 467

Inscriptions tumulaires recueillies à Tébessa, pen- l'année 1873-74, par M. Lac de Bosredon, capitaine 471

Planches.



Pl. I.



Etablissement Romain à Berzegan. (*Tébessa.*)

E. Corny

Figure N.º 2.



Figure N.º 3.

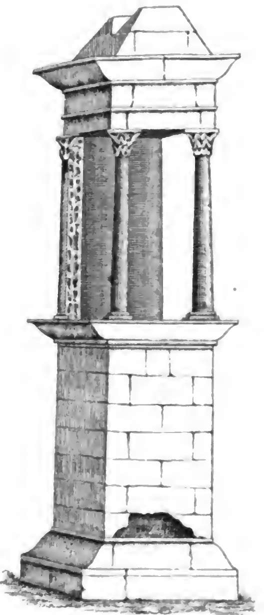
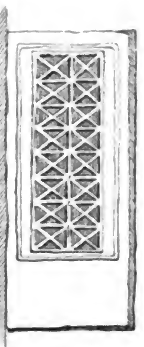


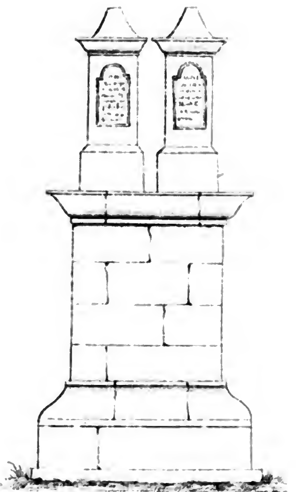
Figure N.º 3 bis



E Cornu

Fig. 6.

+ INNOMINE DNIDINMQVE
SAhBATORISIbVXPA
TEMPORIB BIRIBEATISSIMIE
FAVSTINIER SCIMECMVNITIOFAVV
MASTIANAEXVIIFOPROPRIOFECIT



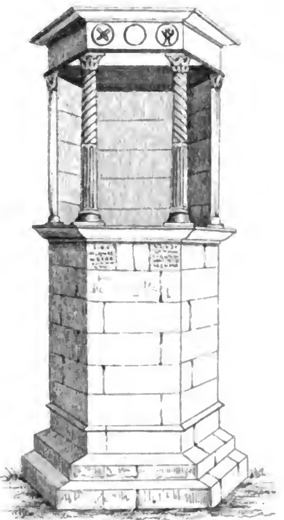


Fig. 5.



Sarcophage trouvé dans la basilique à Tébessa.

Lith. Arnulet. *F. [illegible]*

Pl. V.



Fig. 1.

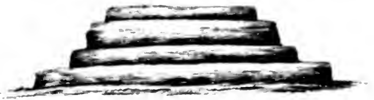


Fig. 3.

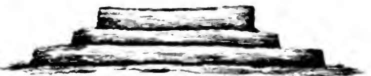


Fig. 2.

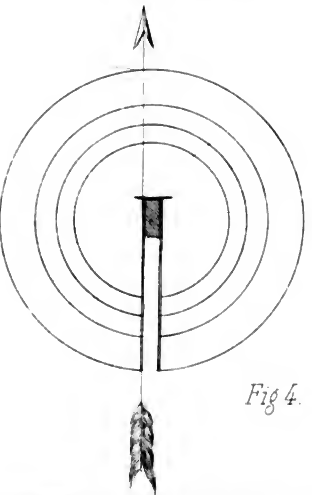


Fig. 4.

Lith. Ar. ...

E. Corny

'hermes Romains
DE SÉTIF.

ɩelle *de 0.02c pour Mètre.*



Lith. Arn.

E.



Fig 1.

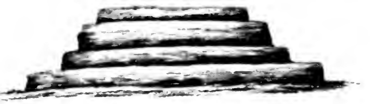


Fig 3.



Fig. 2.

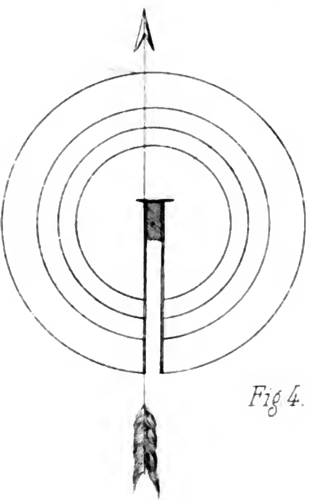


Fig 4.

hermes Romains
DE SÉTIF.



elle de 0.02 pour Mètre



Sa

Entre le

Nos 4

ISME

ETIS

Ent

les Nos

CHAAC

Lith. Arnolet.

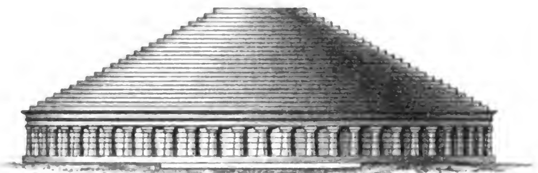
E. Corn

Planche I[ère]

Forme primitive

DU MADRAS'EN.

Elévation



Echelle de 0,00125 pour 1 mètre



Comparaison entre le Madras'en et le Tombeau de la Chrétienne.

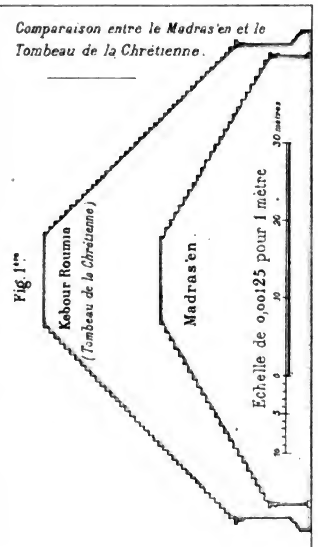
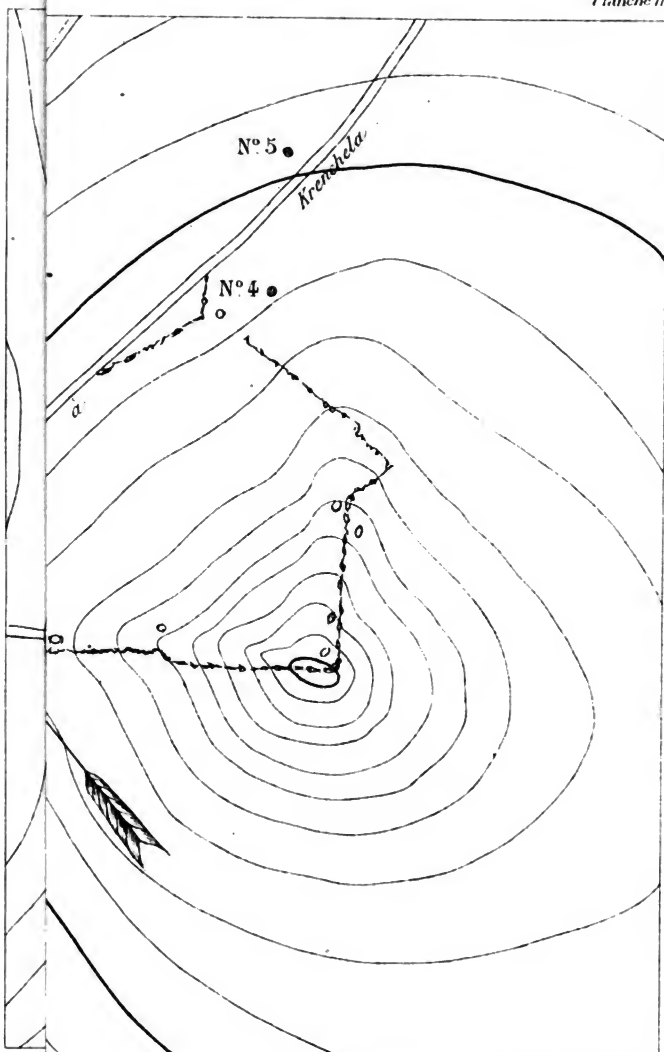


Planche II



Const

Imp. Lemercier & Cie Paris

500 1000,00 mètres.

Carte des environs
DU MADRASEN

Légende.

RRM Ruines où on a trouvé une mosaïque.
RR Ruines où on a trouvé des inscriptions
nature des pierres qui ont servi a la construction du monument et points ou elles ont été extraites.

1
000

Imp. Lemercier et Cie P...

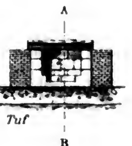
Planche IV

Coupe suivant la ligne A B passant par l'axe de la galerie et la chambre sépulcrale, et présentant l'état actuel du monument

Fig 1re

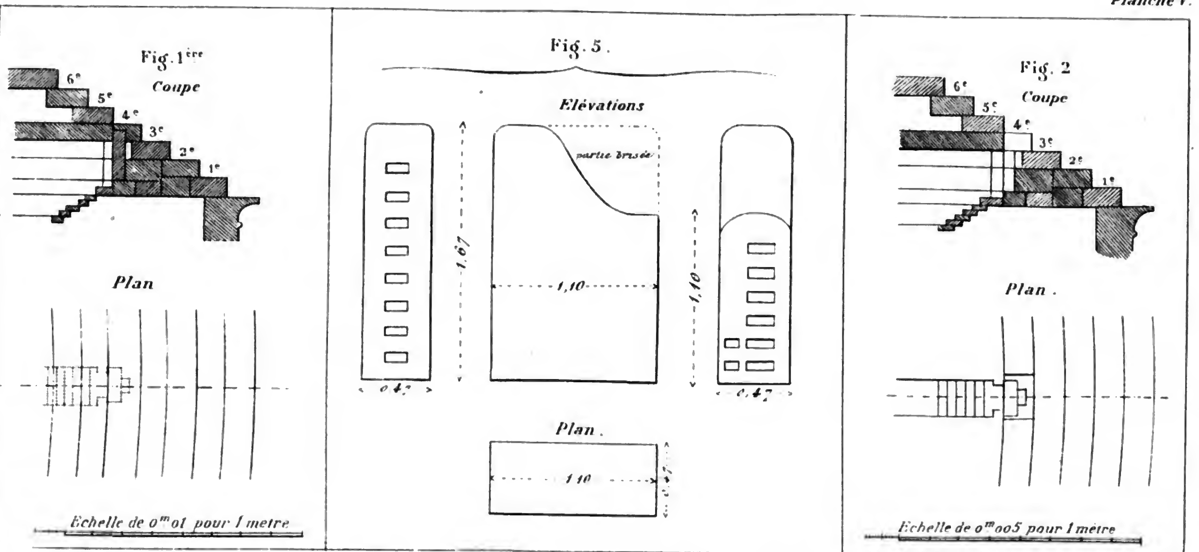
Coupe suivant la ligne K L

Fig. 2



Echelle de 0,0025 pour un mètre

Planche V.



Imp. Lemercier et Cie Paris

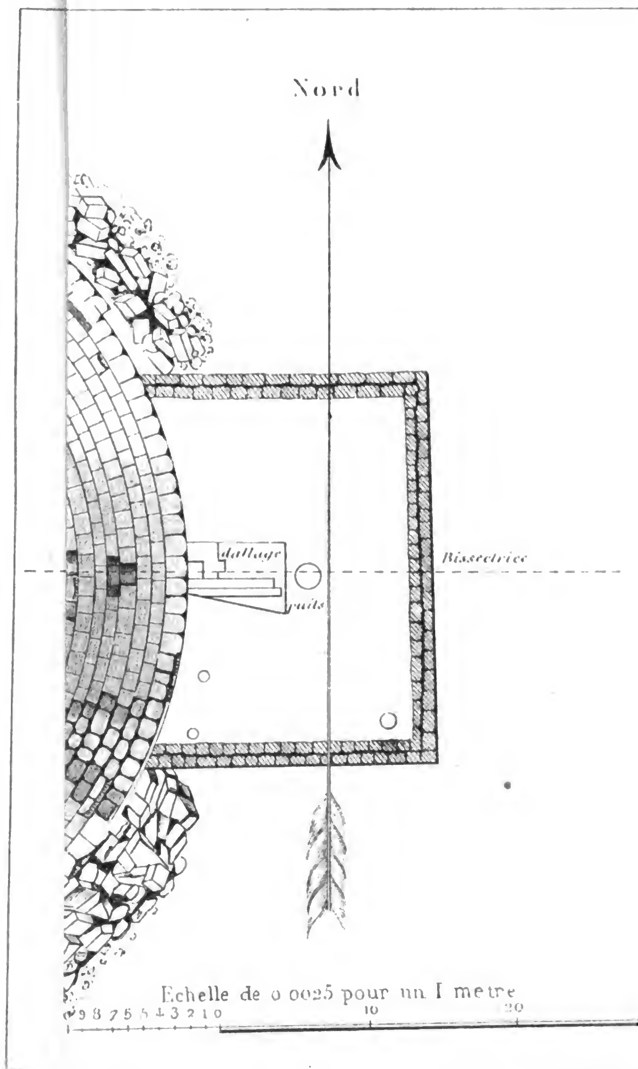
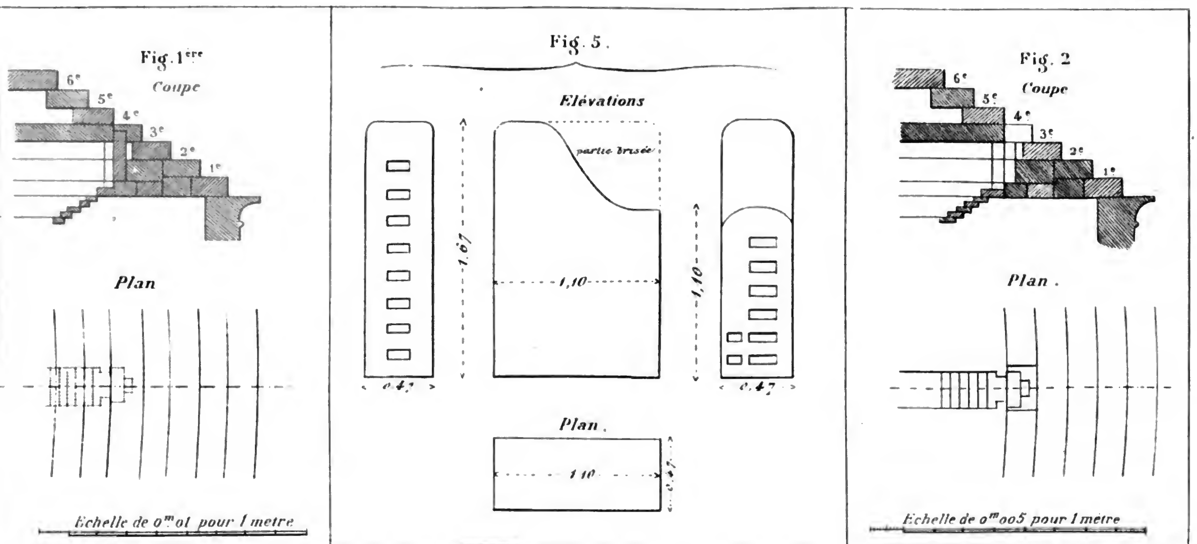
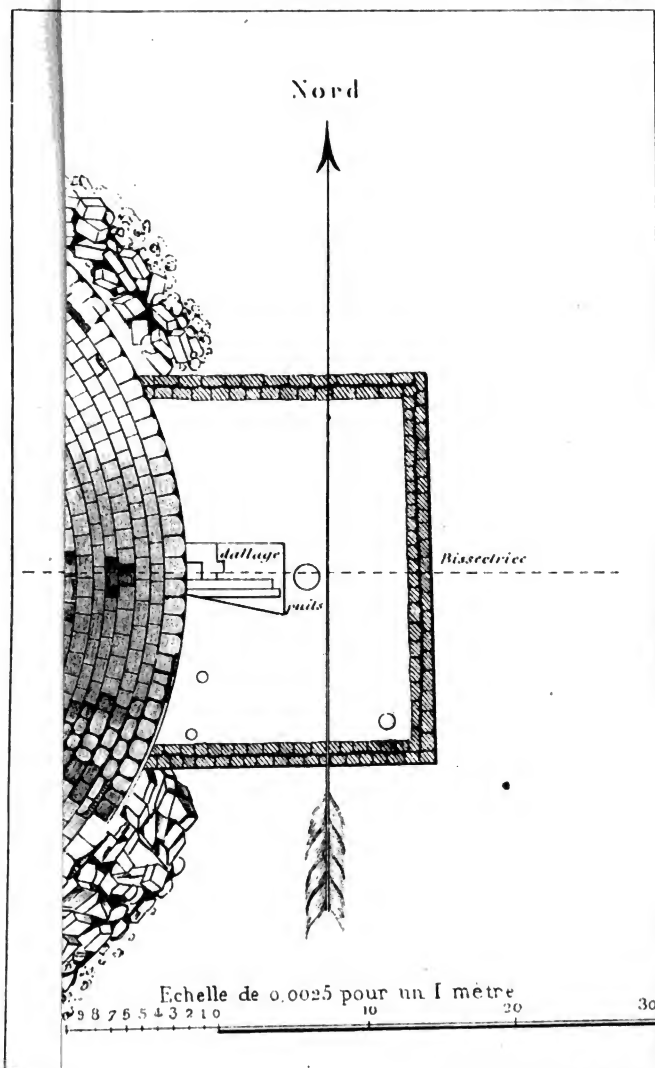

Nord
dallage
puits
Bissectrice
Echelle de 0 0025 pour un 1 metre
9 8 7 6 5 4 3 2 1 0
10
20

Planche V.

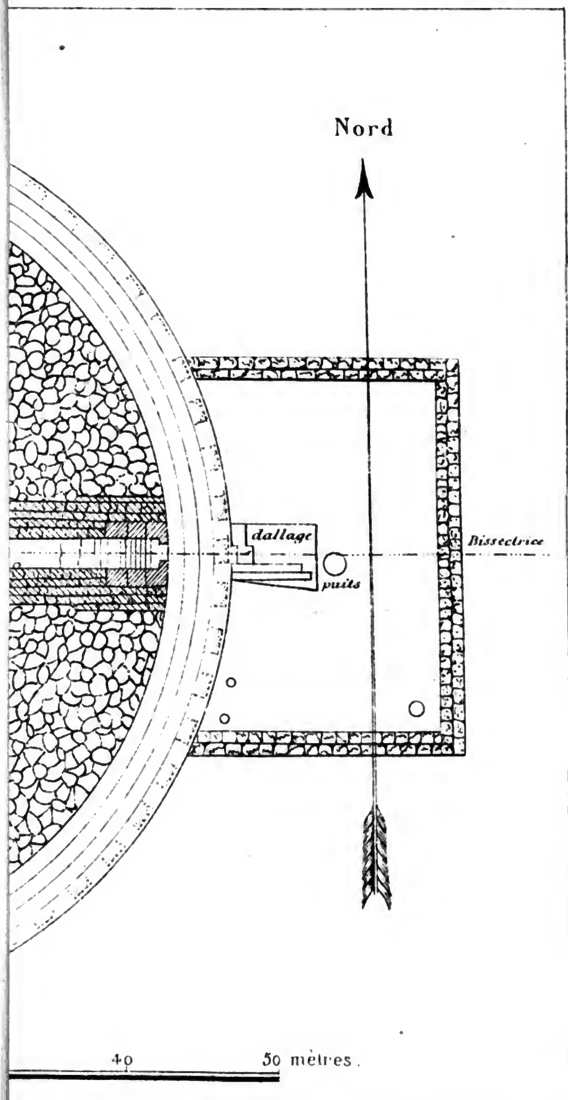


Imp. Lemercier et Cie Paris



Const[...]

Imp. Lemercier et Cie Paris

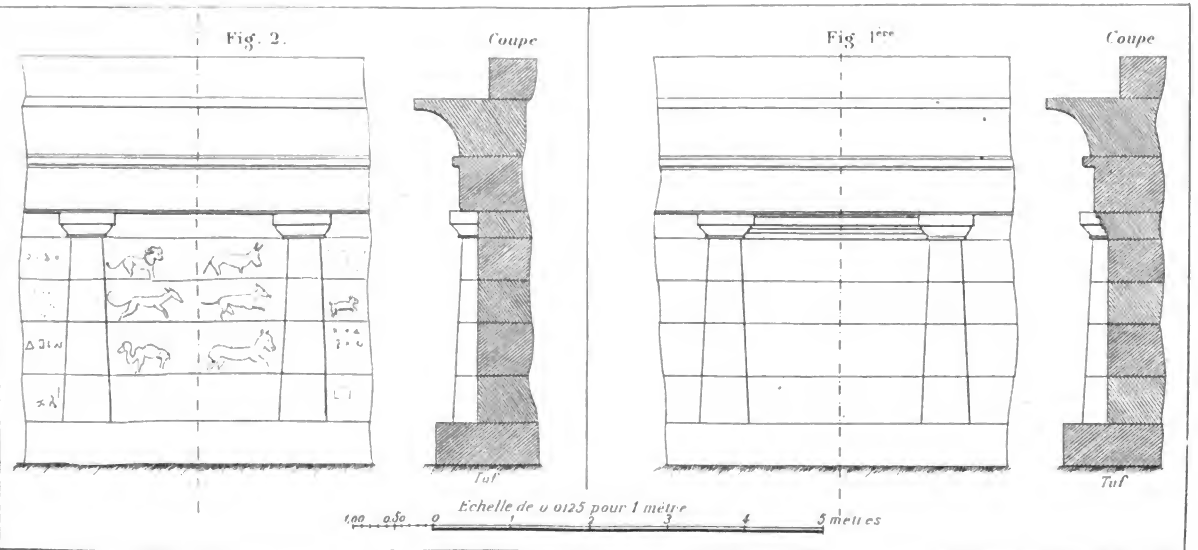


Imp. Lemercier et Cie Paris

Élévation

Echelle de 0,0025 pour un mètre





Constantine _ L. Arnolet.

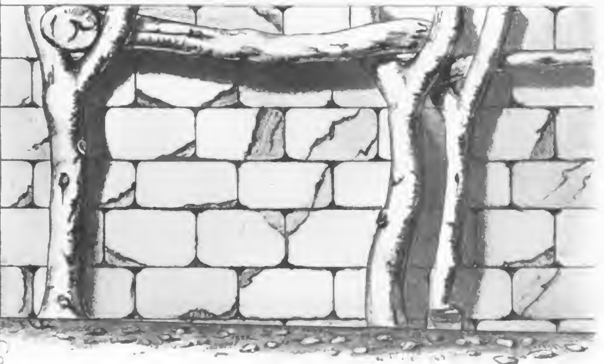
Imp. Lemercier et Cie Paris

Intérieur de la Galerie

Anciens étançons en bois dur

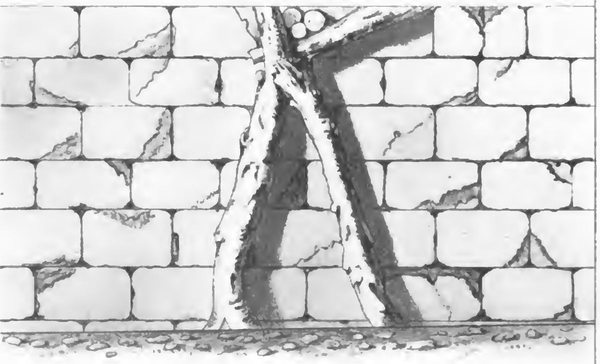
Parois de Gauche





Parois de droite






Oued el Ouad
El Am'yaga

45 50

35

CROQUIS DE LA CARTE

DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE

et

DE LA RÉGENCE DE TUNIS

dressée

d'après les indications et les coordonnées géographiques

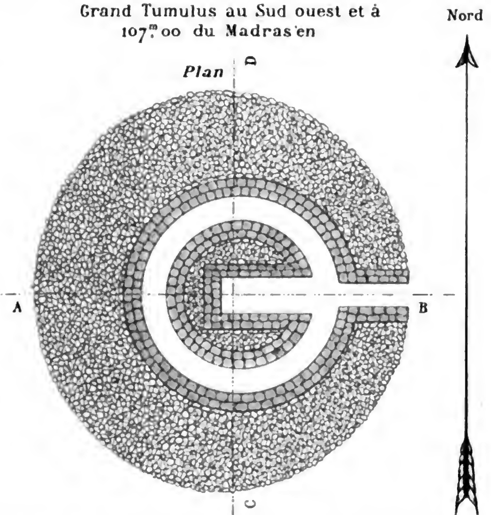
DE PTOLÉMÉE

30

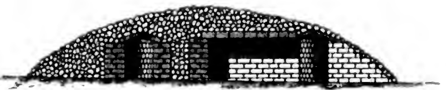
+ *Indication des points donnés par Ptolémée et qui ont servi à placer les Rivières et les Montagnes.*

Planche IX.

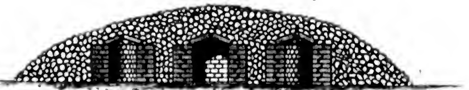
Grand Tumulus au Sud ouest et à 107.ᵐ00 du Madras'en



Coupe sur A.B.



Coupe sur C.D.



Echelle de 0,0025 pour un mètre



Constantine _ L. Arnolet

Imp. Lemercier & Cie, Paris

Planche X.

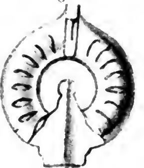


Fig. 6

Réduction au $\frac{1}{2}$



Fig. 8

Réduction au $\frac{1}{2}$

Réduction au $\frac{1}{2}$



Fig. 9

Grandeur naturelle



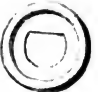
Fig. 3

Grandeur naturelle



Fig. 2

Réduction au $\frac{1}{3}$



Plan



Elévation

Fig. 5 Grandeur naturelle

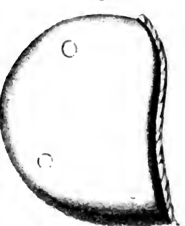


Fig. 1

Grandeur naturelle

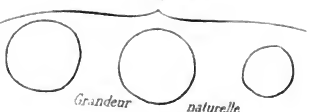


Fig. 4

Grandeur naturelle





Plan

Fig. 6





Elévation

Fig. 7

Grandeur naturelle

coupe suivant A B.



Grandeur naturelle



Fig. 10

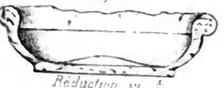
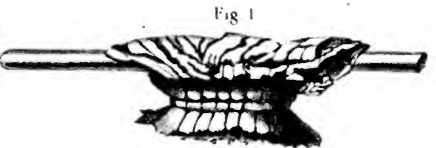


Fig. 11

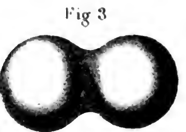
Réduction au $\frac{1}{4}$

Fig. 1



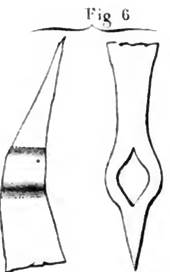
Grandeur naturelle

Fig. 3



Grandeur naturelle

Fig. 6



Réduction au 1/4

Fig. 7



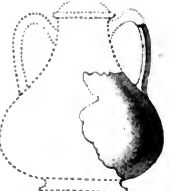
Réduction au 1/2

Fig. 8



Grandeur naturelle

Fig. 2



Réduction au 1/4

Fig. 4



Grandeur naturelle

Fig. 5



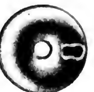
Grandeur naturelle

Fig. 10



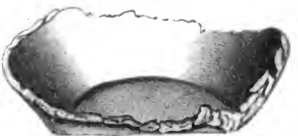
Grandeur naturelle

Fig. 11



Grandeur naturelle

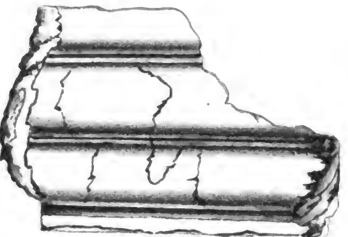
Fig. 9

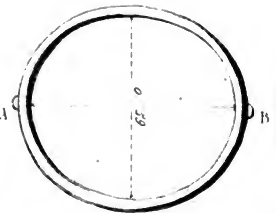


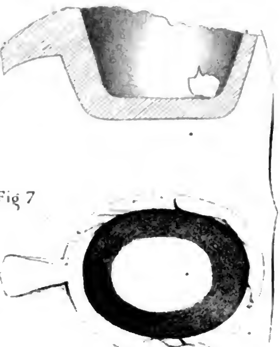
Réduction au 1/4

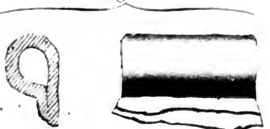
Gravure _ L. Arnolet

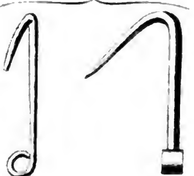
Imp. Lemercier & Cie Paris


Fig 1
Réduction au 1/2


Plan
A
B
0 59


Fig 7
Réduction au 1/4


Fig. 2
Grandeur naturelle


Fig 8
Grandeur naturelle

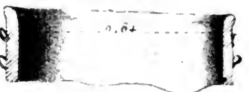
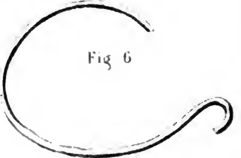

Coupe sur A B
Réduction


Fig 4
Grand^r naturelle


Fig 5
Grandeur naturelle


Fig 6
Grandeur naturelle

BAGUE EGYPTIENNE EN PIERRE ÉMAILLÉE, A CHATON TOURNANT A DOUBLE FACE















